aujourd'hui

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

# LE SOLEIL
DU
SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

73e ANNEE — No 214 QUEBEC, VENDREDI 11 SEPTEMBRE 1970 PRIX QUINZE CENTS

**Prévisions atmosphériques**

Aperçu pour demain : ensoleillé

(Voir détails en page 2)

34 PAGES

DEMAIN, DANS LA SECTION ARTS + LETTRES

LA SITUATION DE L'EDITION AU QUEBEC par Ivanhoe Beaulieu

## Les fonctionnaires fédéraux préfèrent l'arbitrage à la grève

MONTREAL (PC) — Les quelque 50,000 fonctionnaires fédéraux qui ont entrepris, vendredi, les négociations avec le gouvernement en vue du renouvellement de leur convention collective, ont choisi, dans une très grande proportion, de recourir à l'arbitrage obligatoire plutôt que d'exercer leur droit de grève, si ces pourparlers se révélaient infructueux.

C'est ce qu'a révélé, au cours d'une interview, un porte-parole de l'Alliance de la fonction publique du Canada. Un relevé effectué par courrier a démontré en effet que les membres d'une seule unité de négociation sur 12 sont prêts à recourir à la grève. Il s'agit des 1,100 membres du groupe des employés des communications.

On sait que 17 conventions collectives touchant 65,340 fonctionnaires fédéraux expireront à la fin du mois.

Ce relevé, a noté le por-

(Suite à la page 2, 8e col.)

sommaire


| | |
|---|---|
| Annonces classées | 20 |
| Aujourd'hui | 6 |
| Bandes dessinées | 19 |
| Bridge | 21 |
| Décès | 21 |
| Documents | 10 |
| Famille | 7 |
| Finance | 12 et 13 |
| Horoscope | 20 |
| Mots croisés | 21 |
| Patron | 20 |
| Sport | 15 à 18 |
| Télévision | 6 |




VICTIMES RELACHEES DES DETOURNEMENTS — Un enfant repose dans les bras de sa mère, sous un portrait du roi Hussein, tout en attendant, avec d'autres passagers libérés, l'heure de rentrer dans leur pays. Ces gens se trouvaient dans le hall de l'hôtel Intercontinental d'Amman, mercredi, quand des combats de rue ont éclaté entre guérilleros palestiniens et troupes loyalistes jordaniennes, mais personne n'a été blessé, bien que l'établissement ait été atteint. (Téléphoto PA)

# Sort meilleur des otages du FPLP

(DERNIERE HEURE)

**AMMAN, Jordanie (Reuters, AFP, PC et UPI) — Le Comité central de l'Organisation pour la libération de la Palestine a décidé de conduire immédiatement à Amman tous les passagers des trois aérobus détournés, détenus par les guérilleros palestiniens dans le désert jordanien.**

Le Comité central déclare que les passagers seront dorénavant sous sa protection et sous ses soins.

Les observateurs d'Amman disent que la décision du Comité, dans lequel les groupes de commandos radicaux favorables à la politique des détournements d'avions sont en minorité, a pour effet d'amoindrir les craintes exprimées dans le monde que des mesures soudaines et draconiennes ne soient prises contre les quelque 280 otages advenant que les guérilleros n'obtiennent pas satisfaction dans leurs efforts pour échanger ces otages contre la libération de Palestiniens détenus dans divers pays, dont Israël.

### Naissance parmi les otages

**GENEVE (d'après UPI et AFP) — Le nombre des otages dans les trois avions détournés près d'Amman s'est accru d'une façon assez surprenante hier lorsqu'une jeune Américaine a donné naissance à un enfant. La Croix-Rouge précise que la mère et l'enfant, dont le sexe n'a pas été révélé, sont en bon état.**

**L'organisme international de secours était bien préparé à ce genre d'éventualité: trois médecins et cinq infirmières sont près des otages à l'heure actuelle. L'incident risque de se répéter puisqu'on signale que d'autres femmes enceintes sont à bord des avions dans des conditions peu reluisantes.**

Putôt, on avait appris que les nouvelles propositions du FPLP transmises à Berne par le CICR — libération des femmes, des enfants, des malades et des vieillards, en échange de la mise en liberté des Palestiniens détenus en Europe — avaient été éjugées inacceptables par "l'état-major de crise" composé des représentants de la Suisse, de la Grande - Bretagne, des Etats-Unis et de la République fédérale allemande, ainsi que par le gouvernement israélien.

Cet "état-major de crise", qui s'est réuni hier soir à 22 heures à Berne, a envoyé des contre-propositions au Front populaire pour la libération de la Palestine par l'intermédiaire de M. André Rochat, délégué du comité international de la Croix - Rouge.

Aucune indication n'a été donnée sur le contenu de ces contre-propositions.

MESURE ISRAELIENNE

De sources ouest-allemandes, on indiquait hier que les nouvelles propositions des guérilleros palestiniens demandaient en outre que le gouvernement de Tel-Aviv libère de son côté tous les Palestiniens actuellement détenus dans les prisons israéliennes en échange de la libération des quelque 300 personnes gardées dans le désert jordanien depuis dimanche dernier.

En dépit du rejet par Israël des dernières initiatives du FPLP, on ne cachait

(Suite à la page 2, 1ère col.)

### Gardes armés à bord des avions américains dès demain

(D'après NYTNS, AP et UPI) — Des hauts fonctionnaires américains ont révélé, hier, que des gardes armés fédéraux en civil seront à bord des avions américains effectuant des voyages outre-mer pour protéger les passagers contre les pirates de l'air à partir de demain.

Le premier contingent de gardes, selon les sources, serait composé d'une centaine d'agents du Trésor des Etats-Unis, divisés également entre les compagnies Pan American et Trans World.

Cette initiative du gouvernement américain serait la plus spectaculaire d'une série de trois mesures contre

(Suite à la page 2, 8e col.)



UN RECTEUR DANS LE VENT — Le recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi, Me André Desgagné, veut bien connaître toutes les caractéristiques du nouveau voilier Castor que vient de lancer la compagnie saguenéenne, SABEC (Saguenay-Québec). M. Charles Jomphe, professeur au CEGEP de Chicoutimi, et l'un des quatre constructeurs du bateau, s'efforce de donner satisfaction à son interlocuteur. (Nos informations en page 3).

Quoi que fassent les spécialistes

## La santé de la population n'en souffrira pas (Bourassa)

par Benoit LAVOIE

C'est définitivement la semaine prochaine que le gouvernement québécois fera connaître sa décision finale en ce qui regarde l'entrée en vigueur de l'assurance-maladie au Québec et par conséquent sa position concernant les négociations longues et pénibles avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

M. Robert Bourassa a annoncé, hier, que cette position gouvernementale serait divulguée dans les prochains jours, à la suite de quoi il précisait que cette déclaration serait faite dès la semaine prochaine.

En ce qui concerne précisément l'ultimatum des spécialistes fixant à une quinzaine de jours le début de leur contestation, et par conséquent la fin de leur présence aux négociations, M. Bourassa a dit:

"Il est absolument clair que le gouvernement ne pourrait pas tolérer, de quelque façon que ce soit, que la population puisse souffrir de certaines formes de contestation . . . Quand on constate leur niveau d'éducation, je suis convaincu que le genre de contestation auquel ils pensent, n'affectera pas la santé de la population".

Sans encore une fois vouloir révéler la date limite au-delà de laquelle le gouvernement ne consentira plus à d'autres retards dans l'application de la loi, M. Bourassa a déclaré:

"C'est clair que l'on ne peut pas prolonger indéfiniment les négociations. Tout ce que l'on veut, c'est qu'elles aboutissent le plus rapidement possible. C'est une étape difficile, cette question d'application de l'assurance - maladie; c'est un changement de statut pour les médecins, c'est une étape délicate pour eux, pour la population, pour le gouvernement.

"Il s'agit de faire attention parfois lorsque l'on invoque toutes sortes de principes. Les gens peuvent être portés à se demander s'il n'y a pas des questions de gros sous qui se cachent derrière ces questions de principes qui sont continuellement invoquées", a-t-il précisé, s'en rapportant de toute évidence aux propos des médecins spécialistes concernant le désengagement.

En d'autres mots, le premier ministre a rappelé les avantages que les spécialistes retirent des centaines de millions d'investissements annuels du gouvernement, de leur niveau de rémunération, de la nature de leur fonction, etc.

A une autre question, le premier ministre a répondu que le gouvernement est prêt à signer, d'ici quelques semaines, l'entente déjà admise en principe par les omnipraticiens, concernant la mise en vigueur de l'assurance-maladie.

Il reste cependant à négocier encore, selon M. Bourassa, certaines clauses monétaires.

## Nixon conférerait avec Kossyguine, à la fin d'octobre

par K. C. THALER

LONDRES (UPI) — L'Union soviétique a commencé à sonder le terrain en vue de pourparlers avec les principaux dirigeants occidentaux, incluant le président Nixon, à New York le mois prochain, ont révélé hier des sources diplomatiques.

Ces mêmes sources ont précisé que les Soviétiques ont entrepris leur démarche par l'entremise de leur délégué à Londres, Mikhail Smirnovski, qui s'est entretenu hier au Foreign Office de questions importantes.

Il appert qu'une démarche semblable aurait été menée à Washington.

On sait que le premier ministre de l'URSS, M. Alexis Kossyguine entend se rendre à New York à la fin d'octobre, pour participer aux cérémonies marquant le 25e anniversaire des Nations unies. S'y trouveront également les principaux, sinon tous, ses homologues occidentaux.

Ainsi, M. Kossyguine est virtuellement assuré de rencontrer le président Richard Nixon à cette occasion, précisaient hier les sources londoniennes.

Les derniers renseignements obtenus à Moscou indiquaient que le Kremlin est favorable soit à une série de rencontres bilatérales avec les principaux dirigeants occidentaux, dont le président Nixon, le premier ministre britannique, M. Edward Heath et le président de la France, M. Georges Pompidou, soit à un véritable sommet à quatre. Ce sommet réunirait les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'Union soviétique.

Il est évident que, par suite des démarches qu'elle a entreprises, l'URSS préfère une rencontre au sommet et qu'elle mettra tout en oeuvre afin qu'un ou plusieurs sommets puissent avoir lieu.

L'ordre du jour sera d'ailleurs bien rempli, précise-t-on, ce qui laissera largement le temps à la discussion, notamment sur les questions de grande actualité. On pourrait par

(Suite à la page 2, 6e col.)

Le CRD abandonne les études pour l'action

## Feu vert à la création d'une société de promotion et de développement régionale

par Bertrand GENEST

JONQUIERE — Le Conseil d'administration du Conseil régional de développement a donné le feu vert, à son assemblée de mercredi soir, au projet de création d'une société de développement et de promotion régionale.

Ce geste est interprété par le président du CRD, M. Pierre Joron, comme la fin des études élaborées pour l'organisme et le début d'un programme d'action qui débouchera sur la venue prochaine de nouvelles industries au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les grandes lignes du projet ont été données, hier après-midi, au cours d'une conférence de presse au bureau du CRD, à Jonquière, par M. Jean-Paul Binet, qui a préparé ce projet à la demande du Conseil d'administration.

Depuis déjà cinq mois, le CRD s'est donné un embryon de ce nouveau service, et, selon M. Binet, des projets de petites industries vont se concrétiser dans quelques semaines.

Dès hier soir, un représentant du CRD devait rencontrer le maire d'Arvida, M. Francis Dufour, qui est aussi président du groupe de travail des maires urbains pour la Communauté urbaine du Haut-Saguenay, afin de savoir s'il n'y aura pas de duplication avec le projet de commissariat industriel, ce à quoi M. Binet ne croit pas.

Comme deuxième étape à la mise en place de la société, le CRD va présenter le projet à l'Office du plan et du développement du Québec afin d'obtenir une participation financière du gouvernement pour 60 pour cent de l'estimé budgétaire de la première année fixé à $77,600. La balance serait comblée par les municipalités.

Autre détail fourni par M. Joron: la création de cette société de développement et de promotion régionale cadre bien avec les travaux de la Mission de planification et des recommandations contenues dans l'esquisse du plan de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

"NOUS SOMMES EN RETARD DE DEUX ANS" — JORON

Le président du CRD a rappelé que c'est en mars 1969 qu'un mandat précis avait été confié par l'assemblée générale, visant à examiner les modalités d'implantation d'un organisme de développement de promotion industrielle au niveau régional.

Il a poursuivi que cette étude fut momentanément arrêtée devant le projet de la Communauté urbaine du Haut-Saguenay

Autres nouvelles, en page 3

qui devait englober ce service, mais qu'aujourd'hui le CRD ne pouvait plus attendre devant la lenteur des maires à s'entendre sur une nouvelle structure régionale. "Nous avons déjà trop attendu. Nous devons passer à l'action, car nous sommes déjà en retard de deux ans", a précisé M. Joron.

Le président a fait sienne la remarque suivante de M. Binet, contenue dans son rapport: "Les retards dans l'établissement de la Communauté urbaine du Haut-Saguenay, la venue d'une com-

(Suite à la page 2, 6e col.)



DEMISSION — Le directeur général du Conseil régional de développement, M. Paul-André Contin, vient de donner sa démission. (Nouvelle en page 3).

# Bourassa se défend d'assumer le bénéfice total des investissements de $300,000,000 sur la Côte-Nord

Par Normand GIRARD

Le premier ministre du Québec s'est défendu, hier après-midi, d'avoir voulu assumer la responsabilité ou le bénéfice total des investissements de l'ordre de $300,000,000 de la Québec Cartier Mining sur la Côte-Nord.

M. Robert Bourassa a profité du fait qu'il informait parallèlement la presse de la décision d'une autre compagnie, l'Iron Ore Company of Canada, d'investir environ $140 millions dans la construction d'une usine de concentration et de bouletage à Sept-Iles, pour faire cette remarque aux journalistes.

Certains d'entre eux lui avaient reproché, la semaine dernière, d'avoir voulu créer l'impression que si la Quebec Cartier Mining investissait sur la Côte-Nord, cela était attribuable au seul "climat de confiance" créé par son gouvernement.

Le chef du gouvernement québécois a expliqué au cours de sa conférence de presse hebdomadaire que "dans le cas de Quebec Cartier, comme dans le cas de l'Iron Ore, il a fallu débloquer les négociations sur plusieurs points" mais que la pierre d'achoppementa vait été le livre blanc Benson sur la réforme fiscale au Canada.

Il a rappelé qu'à la Conférence de Winnipeg, il avait insisté avec vigueur parce que c'était le Québec qui était le plus directement impliqué, en disant au fédéral: "Ecoutez, si cela ne se décide pas, on risque de perdre un demi-milliard d'investissements, de les retarder pour quelques années ou de les réduire considérablement".

**L'IRON ORE**

En ce qui concerne la décision de l'Iron Ore, M. Bourassa a précisé que 1,600 personnes seront employées au cours de la période la plus active de la construction et que le personnel de la société Iron Ore, à Sept-Iles, augmentera de 800 personnes lorsque les travaux seront terminés.

La nouvelle usine aura une capacité annuelle de 6 millions de tonnes de boulettesde minerai de fer, lequel viendra de la région de Schefferville. Comme la compagnie continue de vendre entre trois et quatre millions de tonnes de minerai brut annuellement, il faudra donc que la production atteigne à Schefferville 12 millions de tonnes de minerai brut par an.

M. Bourassa a signalé que la décision de la compagnie aura pour effet deprolonger l'exploitation des réserves de minerai de Schefferville et les opérations dans cette région au moins jusqu'en 1996.

Il a enfin insisté sur l'importance que prend la pille de Sept-Iles en tant que pôle de croissance accéléré. "On constatera, dit-il, avec satisfaction, qu'avec deux usines de boulettage et deuxusines d'entretien de matériel lourd, Sept-Iles est désormais en mesure d'assurer l'expansion économique de la Côte-Nord".

**ED SINTERROGATIONS**

Nonobstant cette décision de la compagnie Iron Ore, des questions se posent concernant le projet initial de cette compagnie que l'on estimait à $450 millions en nouveaux investissements, le tout relié à une participation des compagnies japonaises réunies dans le consortium Yamata Iron and Steel.

La question lui ayant été posée, M. Bourassa s'est contenté de répondre que la question était "pertinente". En juillet 1969, dans un article écrit pour la revue "Les Affaires", l'ancien ministre unioniste des Richesses naturelles, Me Paul Allard, avait révélé que l'Iron Ore avait signé un contrat avec six acieries japonaises.

On se demande maintenant si la réduction du projet de $450 à $140 millions n'est pas attribuable au retrait des Japonais?

**LES ROYAUTES**

Interrogé sur les revenus que le Québec retirera éventuellement de ces investissements miniers, M. Bourassa a répondu que "tout dépendra du niveau des profits".

—AVez-vous l'impression que ce sont des 'lambeaux de la patrie" qui vont s'en aller vers le Japon à partir de ces deux développements-là?", a demandé un journaliste —

"Il n'y a pas de changement avec les politiques. Si c'est de l'exploitation minière, ce n'est peut-être pas la façon la plus idéale et on y travaille pour avoir l'exploitation minière, mais ça va créer dans un cas 5,000 nouveaux emplois (Quebec Cartier Mining) et dans un autre cas, 1,800 à la période la plus active" répondit-il.

Un journaliste lui ayant demandé s'il pouvait dire combien d'emplois disparaîtront par suite de la diminution de l'exploitation du Lac Janine, M Bourassa a répondu:

"Je n'ai pas le chiffre exact et je ne crois pas que la compagnie l'ait non plus pour ce qui va arriver à Gagnonville".

## Sort meilleur des otages . . .

(Suite de la première page)

pas ce matin dans les milieux diplomatiques de Jérusalem que le gouvernement de Mme Meir pourrait bien libérer quelques prisonniers palestiniens si, en contrepartie, les guérilleros arabes s'engagent à remettre en liberté tous les passagers des avions stationnés à Zarka, en Jordanie, sans discrimination aucune.

Une telle mesure, ajoute-t-on dans ces milieux, a été examinée hier par le cabinet israélien.

On ne donne cependant aucune précision concernant lenombre de détenus palesle nombre de détenus palesparerait à libérer. On s'empresse d'ailleurs de faire remarquer qu'aucune demande n'a été formulée dans ce sens.

**PASSIVITE**

Hier, Mme Golda Meir a violemment critiqué la "assivité" des gouvernements du monde et de M. Thant, secrétaire général des Nations unies, à propos des détournements d'avions.

"Tant que les avions de la compagnie israélienne "El Al" ont été les seuls menacés, et tant que n'ont été détenus que des passagers israéliens, le monde s'est fort peu alarmé", a déclaré le chef du gouvernement israélien qui parlait au cours d'une réunion des femmes du Parti travailliste.

"Tout au contraire, a poursuivi Mme Meir, bien des gens s'extasiaient sur le prétendu héroisme des criminels", auteurs de détournements.

Le premier ministre s'est indigné de ce que la liberté d'"innocents passagers" soit liée à la libération de "criminels qui, a-t-elle dit, une fois sortis de prison, n'auront rien de plus pressé que de récidiver".

Mme Meir s'en est également pris à M. Thant en déclarant: "L'homme qui siège au trente-huitième étage de l'Onu, et qui est censé représenter la conscience universelle, a fait preuve d'une rare passivité lors des tous premiers détournements d'avions commis par le FPLP".

Selon le premier ministre israélien, "lorsque les pilotes de ligne ont voulu faire la grève pour protester contre ces détournements, le secrétaire général des Nations unies les en a dissuadés".

**MENACES**

De son côté, la rédaction du journal du soir "Yedioth Aharanoth" a reçu hier copie d'une lettre signée par les "continuateurs de l'Irgoun Zvai Leoumi" et adressée à plusieurs ambassades en Israël.

Cette lettre menace de faire sauter des avions des pays "qui céderaient au chantage des terroristes arabes". "Si vous cédez aux terroristes aucun de vos avions ne sera plus en sécurité", est-il dit dans cette lettre.

L'"Irgoun", organisation de résistance sioniste dirigée par M. Menahem Begin, s'était attaquée aux Britanniques avant l'indépendance d'Israël.

D'autre part, des lettres anonymes menaçant de tuer autant d'Arabes qu'il y aura de victimes assassinées par les pirates de l'air ont été également reçues par le journal "Yedioth Aharonoth".

**DECLARATION IRAKIENNE**

Par contre, l'Irak, pays considéré comme l'un des Etats "progressistes" arabes le plus favorable aux mouvements de résistance palestiniens, a pris tout le monde par surprise, hier, en lançant sur les antennes de Radio-Bagdad un appel aux commandos du FPLP leur demandant de libérer tous les otages "et éviter ainsi de fournir un prétexte à une intervention étrangère".

"Guidé par des considérations humanitaires, l'Irak a entrepris des démarches auprès des organisations de résistance palestinie n n e s pour obtenir la libération des passagers des trois avions détournés," dit la déclaration irakienne.

"Cet après-midi, les délégués des autres grands du Conseil de sécurité ont été informés de ces démarches du gouvernement irakien.

"Nous faisons appel au comité central de la résistance palestinienne et au Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) en vue de donner suite à cette demande de l'Irak et d'enlever ainsi à l'ennemi tout prétexte pour une intervention étrangère," conclut Radio-Bagdad.

**INITIATIVES PRIVEES**

Les représentants d'au moins quatre organismes internationaux d'aviation se sont rassemblés hier à Montréal pour participer à des discussions portant sur les récents détournements d'avions au Moyen-Orient.

Le détail des entretiens n'a pas été divulgué, mais il était probable que les groupes étudieraient la réaction de l'organisation de l'Aviation civile internationale à l'éventualité d'initiatives privées contre les pays qui ne garantissent pas la sécurité de l'aviation civile.

Les discussions se déroulent au quartier général de l'OACI. L'organisation, affiliée aux Nations unies, a 119 pays membres et son principal objectif est d'assurer le bon fonctionnement de l'aviation civile internationale.

Le secrétaire général de la Fédération internationale des travailleurs du Transport, M. C.H. Blythe, a déclaré que son organisme s'attaquerait vigoureusement à la question de la piraterie.

**BIEN-ETRE GENERAL**

Au cours d'une entrevue accordée à son arrivée à Montréal, M. Blythe a expliqué que toute intervention devrait tenir compte du bien-être de tous les passagers.

"La nationalité des passagers n'entre pas en considération, a affirmé M. Blythe. Pour notre organisme, un passager est un passager."

La Fédération internationale a plus de six millions d'affiliés, dont la majorité se trouvent en Angleterre et en Australie.

La Fédération internationale des associations de pilotes de lignes et l'Association internationale du Transport aérien participent également aux discussions.

La Fédération des pilotes (IFALPA) qui a son siège social à Londres, est représentée par un vice-président, M. David Mills, et l'Association du transport aérien (AITA) par son directeur général, M. Dick Shaw.

Les représentants de l'OACI sont le secrétaire général et le président du conseil de l'organisme, MM. Assad Kotaite et Walter Binaghi.

Au début de la semaine, l'OACI a câblé aux gouvernements de Jordanie et d'Egypte, leur rappelant leurs obligations sur la sécurité des passagers.

## Nouvel espoir pour les victimes de la leucémie

TORONTO (PC) — Une récente greffe de moelle osseuse effectuée sur un ouvrier torontois condamné par la leucémi va peut-être ranimer l'espoir des quelque 1,500 Canadiens qui meurent chaque année du terrible mal jusqu'à présent incurable.

Faite le 8 juillet dernier par une équipe de chirurgiens ayant à sa tête le Dr D.E. Bergsagel, l'opération pourrait bien être la première greffe réussie sans que le donneur ne soit le frère jumeau du receveur.

La leucémie se caractérise par une aufmentation anormale et incontrolable du nombre de globules blancs dans le sang à la suite d'un cancer de la moelle osseuse. Or, la greffe a abouri à la production de cellules saines.

Le Dr Bergsagel s'est servi d'une technique mise au point à l'Institut du cancer de l'Ontario, consistant à sélectioner, sur 10 milliards de cellules prélevées chez un donneur, celles qui seront greffées sur le patient.

**ULTIME CHANCE**

Un membre de l'équipe, le Dr Robert Phillips, a révélé ce succès, hier, au Congrès de la Société internationale des greffes, à La Haye. Toutefois, lors d'une récente entrevue accordée à Toronto, les Drs Phillips, D.H. Cowan et Dominic Amato, qui tous trois participaient à l'intervention, avaient déclaré qu'il était encore trop tôt pour savoir s'il s'agissait d'une réussite.

De toute façon, avaient précisé les médecins, cette opération ne peut être effectuée que lorsque les autres traitements se sont montrés inefficaces et à la condition de trouver des donneurs ayant les caractéristiques physiologiques semblables à celles du patient.

Une première expérience faite en juin s'est soldée par un échec et le malade est décédé. Deux autres greffes de moelle osseuse ont déjà été effectuées au Canada, sur des malades qui ne souffraient pas de leucémie.

Si l'opération se révèle un succès, la greffe de la moelle osseuse sera le moyen connu jusqu'à présent permettant de fuérir la leucémie, car les médications actuellement utilisées ne peuvent que retarder l'issue fatale sans guérir le patient.

## L'Iron Ore investit aussi au Labrador

En plus des travaux à Sept-Iles, la compagnie minière Iron Ore investira $150,000,000 pour agrandir ses installations à Carol, au Labrador. Cette nouvelle a été annoncée hier par M. Robert Bourassa et a été confirmée par le président de la compagnie, M. W. J. Bennett.

L'investissement servira à augmenter la capacité du concentrateur à Carol, qui passera à 23 millions de tonnes de minerai par année, ce qui en fera le plus grand concentrateur au monde.

## M. Henri Girard trouve la façon de créer la bonne entente entre un maire et un gérant municipal

CHICOUTIMI — M. Henri Girard, de Chicoutimi, a trouvé la solution idiéale pour éliminer tout conflit possible entre le maire et le gérant d'une municipalité.

Dans une conférence prononcée, hier soir, devant les congressistes de l'Association des officiers du bâtiment du Québec, le gérant municipal de Chicoutimi, dont les prises de bec avec le maire Gilles Tremblay sont devenues légendaires, a suggéré à l'inspecteur de bâtiment de concevoir un projet d'un édifice où les deux hommes pourraient y demeurer avec leur famille respective.

Voici l'extrait intégral de cette partie de sa conférence, texte qui intéressera sûrement les propriétaires de Chicoutimi:

"Une suggestion peut-être un peu avant-gardiste, mais un inspecteur en bâtiment un peu audacieux pourrait concevoir un projet visant à l'érection d'une couple de maisons fonctionnelles en un lieu judicieusement choisi, ces maisons pouvant éventuellement loger par exemple le maire élu pendant son terme ainsi quele gérant municipal pendant qu'il est en fonction.

"Il est clairque si un telprojet était mis de l'avant, le loyer seraitc alculé dans le salaire des deux administrateurs. "Place municipale de telle-ville" . . . pourrait-on l'appeler. Une suggestion comme celle-ci provenant de l'inspecteur en bâtiment démontrerait aux administrateurs qu'il peut avoir desidées neuves et inédites qui ont peut-être bien du sens.

"Il est clair que si un tel projet prenait forme, que beaucoup d'avantages naitraient: dialogue entrel es deux personnes; la famille de chacun connaitrait, alors une meilleure compréhension possible entre le maire et le haut fonctionnaire; il serait facile d'atteindre ces deux hommes clés et souvent des décisions rapides se prendraient; il en coûterait moins cher aux payeurs de taxes car le remboursement serait compensé par le rendement et lacompréhension ; il serait facile de céduler une rencontre de dialogue avec ceux qui peuvent avoir besoin du maire et du haut-fonctionnaire".

## Le CRD abandonne . . .

(Suite de la première page)

munauté régionale et les efforts dispersés nous empêchent de mettre à profit l'expansion des deux régions limitrophes.

"Une seule chose compte à notre avis, c'est la création d'emplois dans la région. Si trop d'énergies disparates se disputent les entreprises régionales, loin d'amener de nouvelles industries, nous perdrons une partie de ce que nous avons. La question que vous devrez vous poser ne sera pas, avons-nous les moyens de faire la promotion, mais avons-nous les moyens d'attendre encore ?

**LA NOUVELLE SOCIETE**

Dans un premier temps, la Société de développement et de promotion régionale, sera rattachée au CRD, et dans un deuxième temps, après l'expérimentation, elle deviendra autonome.

Ces objectifs à court terme sont: d'éviter de former des structures trop lourdes et trop complexes, de faire servir le potentiel énergitique, de regrouper et coordonner des services, de créer des liens entre les agents régionaux de développement et de créer des services techniques valables.

Comme première étape dans la réalisation du projet, le document Binet propose de former une commission rattachée au département des projets du CRD. Cette commission serait formée des représentants du ministère de l'Industrie et du Commerce, de l'Institut de recherches industrielles, du Centre de recherches en économie régionale, de l'institution financière régionale, du Conseil économique de secteur ou commission industrielle de communauté et des Chambres de commerce régionales.

Essentiellement, les fonctions du département des projets industriels seront de faire de l'animation, de la prospection industrielle, le développement du potentiel régional, de la promotion des produits régionaux, du développement du Moyen-Nord.

Comme ensemble des projets à créer, on cite: l'étude du marché régional de certains produits à la demande des industriels; de compléter la bibliothèque contenant tous les renseignements utiles sur la région; l'étude de rentabilité (coût-bénéfice); le service de recherches en collaboration avec le CRDR (centre de recherches du développement régional) et l'IRIS et un centre d'information industrielle.

Quant au service d'aide financière et de gestion au niveau des secteurs, étant un projet qui sera présenté sous peu au Conseil d'administration, celui-ci viendra compléter l'ensemble des services que la région pourra offrir aux industries. Cependant, soutient M. Binet, ce service ne se rattachera pas nécessairement au CRD, mais à chacun des secteurs du développement régional.

## Nixon conférerait . . .

(Suite de la première page)

exemple prendre de nouvelles initiatives, afin de faire débloquer les pourparlers sur le Moyen-Orient, qui sont actuellement au point mort.

Bien que la crise du Moyen-Orient constitue un sujet urgent à débattre, d'autres questions toutes aussi importantes demandent la concertation des quatre Grands.

Parmi celles-ci, on remarque principalement la question de la limitation des armements stratégiques (SALT) au sujet de laquelle les Etats-Unis et l'URSS ont à toutes fins utiles conclu un accord de principe. Des pourparlers décisifs à ce propos doivent être entrepris à Helsinki, le 2 novembre prochain.

Les relations Est-Ouest feront partie également de l'ordre du jour de tout sommet ou de tous les sommets, ont fait savoir les sources, à la lumière de la détente dans les relations entre l'Union soviétique et l'Allemagne de l'Ouest et les pressions exercées par les pays-membres du Pacte de Varsovie pour que soit convoquée dans les plus brefs délais une conférence sur la sécurité européenne. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont toutefois hésitants à ce sujet.

Les Soviétiques paraissent également vivement intéressés à étendre leurs relations commerciales et scientifiques avec l'Occident, à leurs propres fins.

## Gardes armés à bord . . .

(Suite de la première page)

les détournements d'avion... que le président Nixon d... annoncer aujourd'hui.

Les autres mesures, ... mandées par les comp... gnies d'aviation, consiste... en l'utilisation intensive ... détecteurs de métal amél... rés aux passerelles des a... rogares afin de détecter l... revolvers et les bombes a... si qu'une surveillance a... crue des aéroports par l... forces de l'ordre.

## Les fonctionnai... fédéraux . . .

(Suite de la première pag...

te-parole syndical, n'... vraiment que le prem... pas en vue des négociation... L'alliance n'a pas enco... soumis de demandes ni ... gnifié d'avis de négoc... tions, mais ce sera f... avant la fin de la prése... convention."

Les salaires de ces fo... tionnaires varient consi... rablement selon les caté... ries. Pour les commis, l... chelle de salaire varie ... $3,335 à $10,162 par ann... la moyenne se situant à ... 294. Les sténographes et ... secrétaires touchent annu... lement de $3,456 à $5,283.

**LES MISSIONNAIRE... DU SACRE-COEUR**



**NOUVEAU PROVINCIAL M.S.C.**

Le 14 août dernier, les Missionnaire... Sacré-Coeur, rassemblés en Cha... à leur maison de Sillery ont é... Père Gosselin comme supérieur pr... cial. Il succède dans cette charg... Père Paul-Eugène Bouchard, m.s.c. Agé de 40 ans, le Père Gosselin e... à Saint-Alban de Portneuf. Il f... études classiques à Beauport et à ... tertown, N.Y., chez les Missionnair... Sacré-Coeur. En 1955, il obtenait ... licence en théologie à l'Université ... et en 1959 un baccalauréat en p... gogie. Depuis son ordination, il a ... divers ministères: professeur à l'... Secondaire M.S.C. de Beauport, p... cateur de retraites et de mission... mônier à l'école Samuel de Champ... Depuis 1966, le Père Gilles Ga... était directeur de pastorale à la ... mission scolaire régionale Orléa... même temps qu'aumônier des F... Notre-Dame pour la section de la ... de Beaupré.


Université Laval

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

COURS DE PERFECTIONNEMENT OFFERTS AUX ENSEIGNANTS EN EXERCICE

**Brevet "A"**
**Brevets d'enseignement spécialisé**
**Brevets "A" et "B" (n.l.q.)**
**Certificat d'études pédagogiques**

Par suite de l'intégration de l'Ecole normale Laval à l'Université Laval, l'Extension de l'enseignement assume désormais la responsabilité du perfectionnement des enseignants en exercice déjà admis à l'un ou l'autre des programmes susmentionnés.

**COURS OFFERTS PENDANT LE TRIMESTRE D'AUTOMNE 1970**

**Passage au Brevet "A"**
**Cours obligatoires**
niveau collégial: français et philosophie
**Cours de concentration**
niveaux collégial et post-collégial (option secondaire:: français - histoire - mathématiques - musique - anglais - chimie - physique - sciences commerciales - sciences religieuses.
**Cours de didactique et de psychopédagogie**
pour les options: élémentaire, enfance inadaptée et maternelle.
**Brevets d'enseignement spécialisé - Certificat d'études pégogiques - Brevets "A" et "B" (n.l.q.)**

Les cours se donnent à la Cité universitaire, le soir et le samedi matin à partir du 14 septembre.

**Inscription:** Pavillon De Koninck, salle 0A, le vendredi 11 septembre, de 19h à 21h et le samedi 12 septembre de 9h à 12h 30.

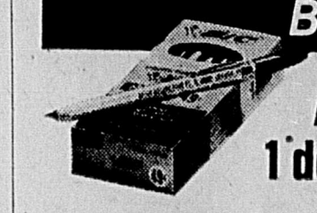
Cité universitaire, Québec 10e



Elle est de retour la

BRÛLE DE VENTE!

BIC



Achetez-en 1 douzaine, obtenez 2 douzaines, GRATIS!

C'est fou!

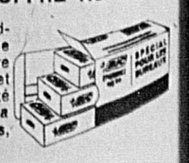
**Une offre de $10.44 à seulement $5.88**

Achetez une douzaine de stylos-bille BIC, Deluxe pointe fine à 49¢ et vous obtenez 2 douzaines de BIC, pointe moyenne à 19¢, gratuitement. Achetez-en 100 douzaines et vous obtiendrez 200 douzaines gratis. C'est ça, une bonne affaire!

Une drôle de vente? Peut-être, mais c'est pour vous montrer jusqu'où nous pouvons aller pour vous inviter à faire l'essai d'un BIC. Parce que nous sommes certains qu'après cet essai vous nous direz: "C'est BIC ou rien!".

**SPÉCIFIEZ BIEN: OFFRE No S-588**

Vous ne pouvez l'obtenir qu'en vous adressant à votre fournisseur de matériel de bureau habituel. Vous avez le choix entre 4 couleurs d'encre: bleu, noir, vert et rouge. Il n'y pas de limite à la quantité que vous pouvez commander. Mais il y a une limite à la durée de l'offre. Alors, commandez vite!



BIC

*Disponible chez ces fournisseurs et les autres importants fournisseurs d'articles de bureau.*

QUEBEC
T. J. MOORE & CO. LTD., 122 Côte de la Montagne.
J.-E. RICHARD, 290 Est, St-Vallier
RIMOUSKI
BELLAVANCE INC., 192 Est, Rue St-Germain
SEPT-ILES
IMPRIMERIE SEPT-ILES, 893 boul. Laure.


## la météo

MONTREAL (PC)—Voici les prévisions de la météo pour vendredi:

Régions d'Ottawa, Montréal, des Laurentides et de la Mauricie: nuageux, s'éclaircissant au cours de la journée. Vents de l'ouest de 20 milles. Minimum de 55 à 60, maximum de 70 à 75.

Aperçu pour samedi: ensoleillé.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est et du Lac St-Jean: n u a g e u x, s'éclaircissant au cours de la journée. Vents devenant de l'ouest de 20 milles. Minimum environ 50, maximum environ 70.

Aperçu pour samedi: ensoleillé.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles: nuageux. Vents devenant de l'ouest de 20 à 30 milles. Minimum environ 50, maximum de 65 à 70.

Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

## Les revenus postaux ont diminué de moitié en juillet

OTTAWA (PC) — Les grèves locales et les fermetures de bureaux de poste de l'été ont eu un impact considérable sur les finances du ministère des Postes, selon les chiffres publiés, hier. Les revenus postaux ont diminué de moitié, en juillet, au regard du même mois, l'an passé.

Le revenu mensuel des opérations postales, en juillet, s'est chiffré par $13.1 millions, comparativement à $26 millions en juillet 1969. Etcela, malgré le fait que les tarifs postaux aient été sensiblement augmentés pour les colis et des publications.

D'autre part, les revenus postaux avaient légèrement augmenté, au cours des quatre premiers mois de l'année, avant que ne commence la série de grèves et de lockouts.


DISTILLEE AU CANADA PAR LA STE PIERRE SMIRNOFF FLS.

Smirnoff

discrète au goût...discrète à l'odorat

# P.-A. Cantin démissionne : quel poste occupera-t-il ?

JONQUIERE — M. Paul-André Cantin a remis, mercredi, sa démission comme directeur général du Conseil régional de développement et ce geste est interprété par plusieurs comme une confirmation de sa nomination au poste de délégué au plan.

Il fut impossible, hier, d'obtenir des commentaires du principal intéressé. M. Cantin accompagnait la délégation du Conseil économique d'Alma qui présentait aux autorités provinciales, son programme de projets de plus de $3,000,000 dans le cadre de la loi des zones spéciales.

Par ailleurs, au cours d'une conférence de presse, donnée hier après-midi, le président du CRD, M. Pierre Joron, a déclaré que la démission du directeur général ne provient pas d'un conflit de personnalité entre lui et les administrateurs de l'organisme. D'autre part, M. Joron n'a pas voulu dire si le départ de M. Cantin était motivé par sa nomination au poste de délégué au plan "Vous le lui demanderez", s'est contenté de répondre le président du CRD aux questions des journalistes.

Après avoir accepté la démission de M. Cantin à son assemblée de mercredi soir, tenue à huis clos, le conseil d'administration du CRD a immédiatement lancé un concours pour lui trouver un remplaçant. Les candidatures seront reçues jusqu'au 15 octobre et c'est le conseil exécutif du mouvement qui a eu le mandat de retenir les services du nouveau directeur général.

A une question lui demandant s'il solliciterait ce poste, comme une rumeur le laisse croire depuis quelques temps, M. Joron a répondu: "Ce n'est pas encore venu dans mon esprit".

Dans ses autres remarques concernant ce départ, M. Joron s'est efforcé à démontrer la bonne collaboration qui existait entre lui et M. Paul-André Cantin.

Il a révélé entre autres que le poste de délégué au plan lui avait été offert par l'ancien gouvernement, mais qu'il n'a pas jugé bon de présenter sa candidature au concours lancé récemment par la Fonction publique lorsqu'il a su que le directeur général était intéressé et qu'une certaine unanimité dans la région se faisait autour de lui.

"Pour ne pas créer ou animer un certain esprit de clocher entre Jonquière et Chicoutimi, pour ainsi ouvrir la porte à un étranger pour ce poste, j'ai décidé de ne pas déposer ma candidature. Au contraire, j'ai envoyé une lettre personnelle au gouvernement provincial pour appuyer la candidature de M. Cantin", a conclu M. Joron sur le sujet.

## Multiplication des parcs industriels

# Solution: répartition équitable des taxes des entreprises sises dans un parc de secteur

par Bertrand GENEST

JONQUIERE — Seule une formule de réparation équitable des revenus, provenant des taxes des entreprises logées sur un parc desservant un secteur, réglera la maladie amenant chaque municipalité à offrir ce service.

Dans son dossier sur le développement industriel, qu'il a présenté au conseil d'administration du Conseil régional de développement, M. Jean-Paul Binet consacre trois paragraphes aux parcs industriels.

"En se référant aux statistiques compilées dans ce document, on constate la présence de nombreux secteurs industriels prévus par les plans d'urbanisme locaux et, au train où vont les choses, une kirielle de petits parcs industriels naîtront bientôt et causeront beaucoup de maux de tête à leurs propriétaires qui n'auront pas les moyens suffisants pour les développer.

"On verra surgir autant de parcs dits "régionaux" qu'il y a de municipalités.

"Le problème serait réglé en proposant une formule de répartition équitable des revenus provenant des taxes des entreprises logées sur un parc desservant un secteur. Cette question ne sera pas facile à résoudre et chacun essaiera de "tirer la couverte de son bord", à moins qu'un organisme supérieur, s'appuyant sur une étude sérieuse, ne vienne trancher la question", conclut l'employés permanent du CRD.

Au cours de la conférence de presse, M. Binet devait aussi déclarer que "les parcs industriels, c'est une bonne chose, mais que ce n'est pas indispensable".

Et le président du CRD, M. Pierre Joron, de renchérir: "On peut emporter des industries, même s'il n'y a pas de parcs industriels", expliquant par cette remarque que les terrains vacants ne manquent pas dans la région.

**$43,000**

Dans le document de M. Binet, il est indiqué que les municipalités de la région ne dépensent que $43,000 par année pour la promotion industrielle.

Celle d'Alma vient en tête de liste avec $25,000. Suivent dans l'ordre: Chicoutimi, $15,000; Arvida, $2,000 et Saint-Félicien, $1,700.

On compte dans la région quatre parcs industriels, tandis que cinq municipalités projettent d'en établir. Enfin, Dolbeau, Alma, Saint-Félicien, Chicoutimi et Arvida sont les cinq municipalités qui ont créé des commissions industrielles locales.

## Le CRD fera face à un déficit, mais pas de $20,000

JONQUIERE — Le Conseil régional de développement terminera son présent exercice financier avec un déficit, mais il sera loin d'atteindre $20,000.

Cette précision a été apportée, à la conférence de presse d'hier après-midi, par le président du CRD, M. Pierre Joron, qui a réfuté tous les chiffres avancés par l'hebdomadaire Le Réveil, de Jonquière, comme il a nié toute mésentente entre lui et les employés permanents.

M. Joron a précisé que le conseil d'administration a étudié, mercredi soir, à son assemblée tenue à huis clos, les opérations financières des six premiers mois et que le déficit pour cette période est loin d'être $9,000.

Il a poursuivi en disant qu'un rapport détaillé de l'état des finances de l'organisme sera présenté à la prochaine réunion du conseil d'administration, prévue pour le lundi 14 septembre, et que ce document sera rendu public. Et la population, devait-il ajouter, constatera aussi que le président est loin de coûter de $600 à $800 par mois à l'organisme. Il n'a pas voulu en dire davantage pour le moment.

Pour M. Joron, "il n'y a rien de dangereux et d'extraordinaire" que le CRD termine l'année avec un déficit. Il trouve même curieux que l'organisme ait réussi à faire des surplus dans le passé.

Selon lui, l'action du CRD a véritablement débloqué cette année et les services ont augmenté en conséquence. Il a mentionné que le CRD administrait le même budget que celui du Club aquatique du Lac-Saint-Jean pour la traversée, soit $60,000.

Enfin, il a fait une comparaison avec le Conseil de développement de l'Est du Québec. "Ayant à régler des problèmes qui se comparent aux nôtres, ce conseil qui compte 15 employés permanents administre un budget se situant entre $200,000 et $300,000. Son action est sensiblement la même que le CRD du Saguenay - Lac-Saint-Jean qui ne comprend que cinq employés permanents".

**AUCUNE MESENTENTE**

Par ailleurs, M. Joron a répété qu'il n'existait aucune mésentente entre lui ou les autres dirigeants du mouvement et les employés permanents.

"Le Réveil a l'habitude de lancer des nouvelles sans fondement. Il y a deux ans, lors de mon élection à la présidence, cet hebdo écrivait que je déménagerais les bureaux du CRD à Chicoutimi. J'ai été réélu pour un deuxième mandat et les bureaux sont demeurés à Jonquière", a-t-il dit.

Pour sa part, M. Jean-Paul Binet, un employé permanent du CRD, a appuyé les remarques de son président. Il a déclaré que tous les employés trouvaient que le travail est intéressant avec M. Joron, qu'il n'existe aucun conflit de personnalité, même s'il y avait quelquefois certaines divergences d'opinions.

# Une industrie florissante pourrait naître avec la fabrication du voilier Castor

par Alain BOUCHARD

CHICOUTIMI — Le nouveau voilier saguenéen Castor, qui fut l'objet d'une conférence de presse, hier après-midi, à l'Université du Québec à Chicoutimi, pourrait donner naissance à l'industrie la plus rentable du Saguenay - Lac-Saint-Jean, si l'on en croit l'étude de rentabilité faite préalablement par le Conseil régional de développement.

Ce sont le prix, la rapidité et la stabilité du bateau qui sont les caractéristiques pouvant permettre à la compagnie Sabec d'espérer les plus grands succès commerciaux à la veille de la mise en marché du produit.

C'est du moins ce qu'a expliqué M. Wilbrod Laforest, l'un des quatre professeurs qui ont conçu le voilier Castor. Les trois autres auteurs sont MM. Charles Jomphe, professeur au CEGEP de Chicoutimi; Jacques Laforge, coordonnateur de "Région 80", et de Jean-Paul Sardin, professeur à l'UQAC.

Le Castor est un bateau de 16 pieds et neuf pouces et de 250 livres. Ses constructeurs ont mis l'accent sur l'aspect sportif du voilier, voulant permettre à toute personne de pouvoir s'en servir très facilement.

Il fut expliqué, hier, qu'il reste présentement à former la corporation des propriétaires, à mettre le produit en marché et à établir définitivement l'usine de construction et d'assemblage. Les matrices du voilier sont prêtes à être utilisées pour la production à la chaîne. Ainsi, Sabec compte construire 100 unités de voiliers Castor au cours de la prochaine année.

Le prix de vente au détail sera de $1,200, que Sabec dit beaucoup moins dispendieux que les autres produits de la même nature qui se vendraient de $1,800 à $3,000, selon l'équipement demandé.

Ses constructeurs ont expliqué que le voilier Castor fut produit parce que le sport de la voile serait définitivement l'activité de pointe qui succédera à la vague du camping et de la motoneige. En même temps, ils ont indiqué que la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean et tout le Québec continuent nombre de nappes d'eau idéales pour la pratique de ce sport. Toutefois, Sabec veut organiser l'exportation des voiliers de façon très rentable.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a offert à Sabec de lui réserver un emplacement à différentes expositions importantes, dont "Le Sporting Show", de Montréal, et le "Boston Show", de Boston.

Le Conseil régional de développement a collaboré à la réalisation du projet Sabec, ont également révélé les propriétaires de la compagnie.

Le matériel utilisé majoritairement à la construction du Castor est le fibre de verre, dont la résistance est de 15,000 livres au pouce carré.

**EMPLOIS**

Les constructeurs ont indiqué que les emplois créés par la nouvelle entreprise pourraient varier entre 6 et 25, selon évidemment le succès de la mise en marché du voilier.

Le projet Sabec a pris naissance dans les locaux de l'UQAC, conjointement occupés par l'Institut de technologie de Chicoutimi. Le prototype fut construit dans un local appartenant à M. Paul Gagnon, situé sur la route 16-A.

Plusieurs essais ont été faits sur quelques nappes d'eau de la région et les personnes impliquées ont unanimement vanté les mérites du voilier comme bateau de plaisance.

Sabec projette de mettre au point un deuxième voilier, cette fois plus racé, afin de faire suite à l'intérêt qu'elle veut créer dans la population. Ce second bateau pourrait atteindre de plus hautes performances et serait construit pour la compétition.

Mentionnons enfin que le voilier Castor a pris part, récemment, aux Jeux du Québec et qu'il s'est très bien comporté, selon les commentaires recueillis, hier. Deux prototypes de Castor auraient râflé les deux premières places dans l'une des compétitions, notamment.

## Pas de contestation

# Les dirigeants de l'AGE du Collège du Lac désirent grandement collaborer

*par Jean-Charles GRENIER*

ALMA — Les phénomènes de la contestation semblent disparus jusqu'à maintenant au Collège du Lac - Saint - Jean, avec la venue à la tête de l'AGE de nouveaux administrateurs, davantage portés vers un esprit de collaboration, ainsi que l'avouait, hier, le directeur général, M. Jean-Marie Bourgeois, lors d'une séance d'information portant sur la vie étudiante de l'institution.

En effet, par leurs représentants, les élèves ont participé, en accord avec le conseil d'administration, à la rédaction d'une charte des droits de l'étudiant et d'un code d'éthique. Inspirés des chartes existant au CEGEP de Chicoutimi et à celui de Trois - Rivières, les enseignants, les administrateurs et les étudiants ont élaboré la leur lors d'un stage à Saint - Jérôme, au cours de l'été. Quant au code d'éthique, selon Michel Fortin, président de l'AGE, il vise à codifier les règlements devant être observés à l'intérieur du collège.

Ce code d'éthique tend par ailleurs dans ses 9e, 10e, 11e et 12e paragraphes à restreindre ce qu'on a qualifié "d'accrocs commis par le passé", faisant ainsi allusion à la visite impromptue au collège de personnages politiques reconnus pour leur option indépendantiste. Ainsi, il appartiendra à l'avenir au conseil de vie étudiante, qui compte trois étudiants, d'autoriser les rencontres ou réunions de groupes extraordinaires qui prennent place en dehors des horaires réguliers et des manifestations reconnues.

*LES ACTIVITES*

Michel Fortin faisait part, lors de la visite du nouveau centre social, de la volonté de son administration de vérifier à tous les mois les budgets des différents comités, afin d'éviter les gaspillages possibles ou encore la formation de cercles fermés.

Pour sa part, la Brigue, le journal des étudiants, verra disparaître son idéologie de combat, pour faire place à un esprit inspiré d'une table ronde selon Michel Lapointe, secrétaire de l'AGE. Au chapitre des nouveautés, le Cercle littéraire, l'Amirondeau, a inscrit à son programme de février une nuit de poésie, et le comité socio - culturel prend naissance. Par ailleurs, le Club Scientifique, CSAR, poursuit ses activités, pendant que certaines personnes du secteur de Chicoutimi, dont faisait état un hebdomadaire, s'interrogent encore sur la présence d'objets non identifiés, aperçus dans le ciel, le 16 août dernier. Ce n'était toutefois que des ballons - sondes lancés par ce club de jeunes.

## Transport à la CSRLH

# Coût global par élève moindre de $4 par rapport à l'an passé

par Claude COTE

MISTASSINI — Les dirigeants de la Commission scolaire régionale Louis-Hémon ont finalisé, hier soir, au cours d'une assemblée spéciale qui se tenait à Mistassini, l'acceptation des contrats de transport d'écoliers, dont le coût global a été abaissé de $4 par élève, par rapport à l'an dernier.

C'est en effet la conclusion que le président de la CSR, M. Rosario Rainville, était heureux de tirer, après que le directeur des transports à la CSR, M. Charles-Edouard Simard, eut exposé aux commissaires toutes les implications et les problèmes connexes à l'organisation de ce service, alors qu'on doit chercher autant que possible à demeurer à l'intérieur des normes établies par le ministère de l'Education concernant les coûts moyens par élève.

Aussi, les commissaires ont accepté, hier soir, les contrats dont le coût moyen dépassait les normes, et ce, après avoir poursuivi des négociations avec chacun des entrepreneurs impliqués dans ce genre de contrat. "Bien entendu, nous dépassons encore les normes établies, mais nous ne pouvons faire autrement en raison de nombreux facteurs propres à notre milieu, comme par exemple, les distances souvent élevées et la clientèle assez souvent dispersée dans plusieurs localités et secteurs", a-t-on fait observer.

Il n'en demeure pas moins que les dirigeants de la CSR étaient heureux des ententes faites avec les entrepreneurs, puisque le coût moyen par élève du transport des écoliers a diminué globalement sur celui de l'an dernier, alors qu'il avait été également baissé de $9 par élève sur l'année précédente. "On peut donc considérer que c'est un grand pas en avant, sur ce plan", a commenté pour sa part M. Rainville.

## La construction d'un séchoir à bois est entamée

**DOLBEAU — La compagnie Murdock Lumber a commencé la construction d'un séchoir à bois, à Dolbeau, soit un investissement de $250,000.**

**Selon les renseignements obtenus, le séchoir devait être construit à la scierie de Saint-Fulgence, mais à cause de la grève et du besoin immédiat du séchoir, ce qui augmentera la production de 10 millions de pieds de bois par année, les autorités de la compagnie ont décidé de le construire à la scierie de Dolbeau.**

**Un porte-parole de Murdock Lumber s'est refusé à tout commentaire. Mais il a ajouté: "Certes le climat existant à la scierie de Saint-Fulgence est la raison principale de ce changement à notre programme de construction du séchoir," a-t-il conclu.**

## Murdock ferme des chantiers : mise à pied de 125 hommes

CHICOUTIMI — La compagnie Murdock a fermé, hier, ses chantiers sur la rivière Sainte-Marguerite, pour 1970 mettant à pied quelque 125 forestiers.

Dans un communiqué émis hier après-midi, la compagnie explique que cette décision a été prise par suite de la grève de 10 semaines qui sévit à la scierie Murdock, à Saint-Fulgence.

Le bois coupé sur la rivière Sainte-Marguerite alimentait la scierie Murdock.

Quelque 105 employés sont touchés directement par la grève au moulin de Saint-Fulgence et maintenant 125 autres en forêt.

## Financement d'une autogare, à Alma, question de jours

ALMA — "C'est une question de jours et bientôt on devrait conclure une entente pour financer le projet de l'autogare du centre - ville", a déclaré, hier midi, le président de la plaza, M. Philippe- Auguste Bouchard.

Répondant aux questions des membres de la Caisse d'entraide économique d'Alma, M. Bouchard précise que le projet de construction varierait entre $850,000 et $1,200,000 tandis que le coût de location atteindrait $100,000.

Actuellement, le groupement a à faire face à des questions de reconnaissance du degré de solvabilité et une fois ces problèmes résolus, la plaza pourra se porter acquéreur du terrain de l'autogare.

Pour sa part, Me Marcel Simard, coordonnateur de la rénovation, explique qu'il faudra un délai supplémentaire de deux mois pour débuter les travaux, certains délais légaux devant être respectés.

Selon les commentaires formulés, il est fort probable que la construction de l'autogare débutera avant la fin de l'année 1970.

## Le SPIC demeure négociateur

CHICOUTIMI — Les partisans du SPIC (Syndicat professionnel des infirmières catholiques), ont infligé, hier, à Chicoutimi, une défaite à l'Alliance des infirmières (CSN).

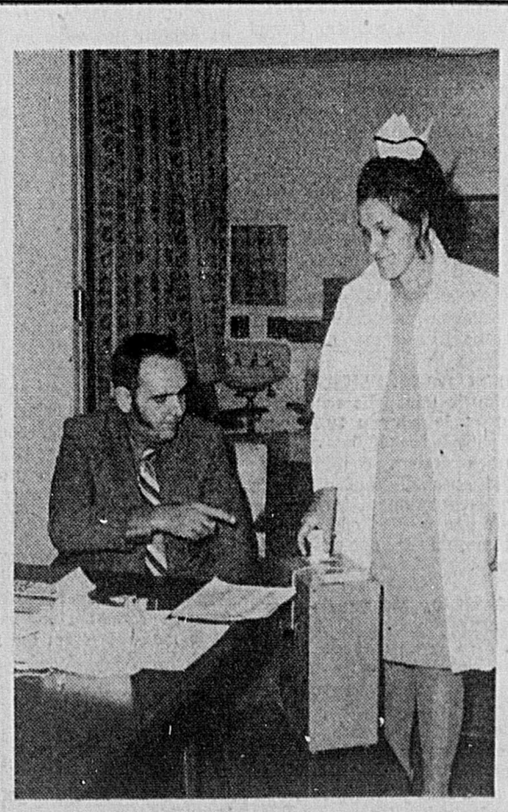
A l'issue du vote d'allégeance syndicale, qui s'est déroulé toute la journée, à l'hôpital même, le SPIC a obtenu 270 appuis, comparativement à 32 pour la CSN. Quelque 305 infirmières, sur une possibilité de 344, se sont rendues aux urnes. Mais trois bulletins ont été annulés au moment du dépouillement, qui eut lieu en public. Le président du scrutin était M. Guy Bagné, représentant du ministère du Travail.

M. Edgar Lavoie, conseiller syndical de la Fédération nationale des services (CSN), a expliqué au Soleil, hier, que la principale raison de cet échec, est la lenteur des procédures judiciaires ayant précédé le vote. Le ministère du Travail avait été sollicité pour décréter un vote d'allégeance depuis deux ans et demi, toujours selon M. Lavoie.

Mlle Gertrude Hotte, présidente de la Fédération des syndicats du SPIC, a pour sa part signalé qu'il s'agit de la plus grande victoire syndicale de cette centrale. "Elle est attribuable en bonne partie à l'énergie déployée par les infirmières et à leur esprit d'équipe qu'inspirait notamment la présidente du syndicat local du SPIC, Mlle Patricia Gauthier," de mentionner Mlle Hotte. Elle a noté que le SPIC a axé sa campagne de 14 jours sur les questions professionnelles.

Dans la province, le SPIC groupe 4,580 membres dans 85 hôpitaux, dont, outre l'Hôpital de Chicoutimi, ceux d'Alma, de Dolbeau et l'Hôtel - Dieu de Roberval. A Chicoutimi, 14 religieuses font maintenant partie de ce syndicat. Plus de 120 infirmiers adhèrent au SPIC au Québec.

Il s'agissait de la deuxième tentative de sympathisantes de la CSN de déloger le SPIC de l'hôpital de Chicoutimi. La première confrontation avait eu lieu en 1966.



VOTE OBLIGATOIRE — Environ 345 infirmières de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, de Chicoutimi, devaient exercer leur droit de vote, hier, afin de désigner la centrale ouvrière de leur choix.

# La piraterie aérienne

Collectionnant les otages — trois cents au cours de cinq détournements d'avions depuis dimanche dernier — les réfugiés palestiniens comptent en retour obtenir la libération de quelques-uns des leurs arrêtés en Suisse, en Allemagne et en Grande-Bretagne à la suite de détournements ratés d'avions. Ils tablent en outre, selon le leader du Front populaire de la libération de la Palestine, sur un "Recours à la terreur spectaculaire pour dramatiser la rivalité qui met aux prises Arabes et Israéliens". Ne croirait-on pas entendre là une leçon de morale à peine retouchée de quelque théologien romantique à la Père Julien Harvey!

En fait, c'est une méthode douteuse qui consiste à prendre au vol — c'est le cas de le dire — quelque trois cents otages, y compris femmes et enfants venant de divers endroits du monde tenus prisonniers au-dessus de charges de dynamite. Songer à faire valoir fanatiquement ses droits en refusant du même coup le droit à l'existence d'Israël est d'autant plus susceptible de révolter l'opinion mondiale qu'on utilise précisément la terreur. Curieuse façon d'attirer la sympathie pour une cause "sacrée".

Mais à quelque chose malheur est bon. Les récents détournements d'avions seront probablement la goutte qui fera déborder le vase. Il serait surprenant qu'on n'en arrive pas bientôt, sur le plan international, à des mesures draconiennes visant à agir contre la piraterie aérienne.

Depuis quelques années, les détournements d'avions à Cuba et ailleurs ont eu tendance à se multiplier. Jusqu'à ce jour, on a eu peu de moyens de se prémunir contre cette piraterie nouveau genre de même que pour en punir les auteurs. La situation s'est maintenant à ce point aggravée que l'aviation internationale ne peut plus se permettre de demeurer impuissante.

On comprend qu'un avion en plein vol est un endroit délicat pour entreprendre, par mesure de défense, une fusillade qui risque au passage d'éliminer des passagers innocents et de trouer la carlingue de l'appareil. D'autre part, il suffit d'un pistolet braqué, dans le dos d'un pilote pour mettre quelque 150 passagers à la merci d'un énergumène. Les fouilles méticuleuses au sol, avant l'embarquement, peuvent détecter des cas louches. Il reste que pareille pratique retarderait indûment un moyen de transport dont la rapidité est précisément la raison d'être.

On pourrait trouver un début de solution dans la résolution, adoptée en juin dernier, de l'Organisation de l'aviation civile internationale qui demandait à tous les Etats de faire en sorte que leurs lois comportent des mesures efficaces contre les détournements d'avions. On préconisait également une convention internationale contre la piraterie aérienne.

La première partie de la résolution est insuffisante. En revanche une réglementation précise contre la piraterie aérienne à laquelle tous les Etats seraient assujettis et qui comprendrait des mesures sévères contre les pirates aériens et les pays les accueillant aurait des chances d'atteindre son but.

Devant les abus dont on est témoin, des peines sévères devraient être appliquées contre la piraterie aérienne. Les responsables de détournements d'avions devraient être assurés qu'aucun pays les accueillerait impunément. La seule invitation aux Etats d'adopter des lois à cet égard serait inefficace si la communauté internationale n'applique pas des mesures draconiennes contre des Etats qui contreviendraient à la convention internationale.

Ainsi, les pays possédant des lignes aériennes internationales devraient refuser de transiger et de se rendre dans les Etats coupables d'accrocs à une éventuelle convention contre la piraterie aérienne. On pourrait y ajouter un boycottage systématique des pilotes de lignes aériennes contre les pays récalcitrants. La mise en quarantaine d'Etats accueillant des pirates de l'air aurait matière à faire réfléchir les pays passant outre à la convention internationale.

Les conflits sont nombreux dans le monde. S'il fallait que les divers protagonistes prélèvent des otages ici et là au cours de vols aériens pour obtenir ce qu'ils réclament, on en verrait de belles. Ni le droit, ni la justice ne s'en porteraient mieux. Bien au contraire. Si l'on a réussi à éliminer la piraterie, qui florissait jadis sur les mers, il faudra en arriver à éliminer la piraterie du ciel. Qui l'aurait cru? Seules des lois appropriées et des sanctions sévères contre les individus et les Etats paraissent capables de mettre fin à de telles pratiques.

**Gilles BOYER**




# Un pays sans issue

Après les élections récentes, il est plus que probable que le Chili se dirigera vers une nouvelle dictature. Ce serait alors le 7e pays d'Amérique du Sud à connaître cette mutation. Comment cela pourrait-il se produire? Si l'élection du marxiste Salvador Allende est confirmée par le Congrès de Santiago, la situation économique va continuer de se détériorer. Une fois au pouvoir, selon l'avis exprimé par le chef du FRAP chilien lui-même, son mouvement visera à faire du pays une autre dictature cubaine. Si au contraire, en raison des difficultés économiques du pays, un coup d'Etat se produisait, un autre leader prendrait la tête d'une dictature socialisto-fasciste analogue à celle de la Bolivie, du Pérou ou du Brésil.

Les élections du 4 septembre n'ont pas donné de majorité absolue. Le sénateur communiste Allende n'a recueilli que 36 pour cent du vote populaire; le candidat suivant a été le leader conservateur Jorge Alessandri, ancien président du pays, avec 34 pour cent des suffrages. En l'occurrence, la Constitution chilienne prévoit que le Congrès doit choisir entre les deux premiers. La lutte n'est donc pas finie. Vu que l'autre candidat, Radomiro Tomic, membre du parti démocrate-chrétien du président sortant Eduardo Frei, est arrivé troisième, il est éliminé de la course à la présidence. Malgré ses nombreuses réformes (agraire, économique et sociale), la démocratie-chrétienne a mordu la poussière.

La victoire relative d'Allende pourrait aussi conduire à un gouvernement de Front populaire avec les démocrates-chrétiens, comme sous la présidence de Aguirre Cerda en 1939 ou celle de Rios Morales en 1942. Mais en 1946, le président Videla élu avec l'appui des communistes mit le parti hors-la-loi, en raison des troubles auxquels le pays devait faire face. Un gouvernement du Front d'Action populaire (FRAP) d'Allende allié aux radicaux de gauche du parti démocrate-chrétien devrait normalement lui aussi déboucher sur la dictature, parce qu'il devrait se durcir pour mettre son programme en application. Mais quoi qu'il arrive, on peut présumer de façon certaine que le Chili va dévaler encore plus rapidement la pente de la pauvreté à la suite des dernières élections. Déjà le 13 juin, l'escudo chilien avait été dévalué pour la 10e fois cette année. Il le sera sûrement encore avant longtemps. De l'aveu de Frei lui-même, ses réformes ont fort endetté le pays.

Il faut dire que le résultat des élections chiliennes n'a pas causé de surprise. La propagande socialiste est des plus actives au Chili depuis 1900. En 1903 et 1905, des grèves générales alourdirent la conjoncture.

Au lendemain de l'indépendance, le Chili avait gagné deux guerres sur le Pérou et la Bolivie et les généraux, particulièrement le général Balnes, menèrent une politique d'expansion économique. Par la suite, pendant 25 ans, une oligarchie parlementaire tint la gouverne, mais le régime était fort instable. En 1924, le Chili connut une nouvelle crise de régime. Elle déboucha sur la dictature du président Ibanez del Campo qui inaugura ce qu'on a appelé le "régime présidentiel" qui dura jusqu'en 1931. Sous Trucco, son successeur, ce fut la guerre civile. Un coup d'Etat de la gauche mené par le président Montero, aboutit à la dictature du général Blanche. Mais Alessandri réussit à compléter un mandat de six ans de 1933 à 1939.

Le Chili d'après-guerre a été prospère. Le conflit de 1939-45 laissait la porte ouverte aux capitaux américains en Amérique du Sud. Ils remplaçaient en grande partie des capitaux anglais et allemands. La première aciérie chilienne de Huachipato fut érigée avec un prêt américain de $28,000,000. Les années '50 furent aussi marquées par l'influence du régime voisin de Peron en Argentine, ce qui aboutit à la dictature fasciste d'un autre Ibanez en 1952. A cette époque, on estimait à cent millions de dollars les investissements américains au Chili. Dans ce pays, peut-être plus qu'ailleurs, les Etats-Unis luttaient déjà contre deux tendances qui déchiraient l'Amérique latine: la communiste et la fasciste; ils réussissaient assez bien à annuler l'effet des deux courants, en stimulant l'idée panaméricaine, à partir de la charte de Bogota de 1948. Les investissements USA y seraient aujourd'hui de l'ordre de 2 milliards.

Les années '60 virent le retour à la démocratie au Chili et ce fut le premier pays à élire un gouvernement démocrate-chrétien en Amérique. Auparavant la plupart des présidents sortaient de l'aile gauche du parti radical. Quoique chef d'un régime démocratique, le président Frei a eu cependant du mal à terminer son mandat. En mars 1969, aux élections parlementaires, il perdait la majorité absolue et l'alliance socialiste-communiste augmentait son pourcentage du vote de 5 pour cent. Le 21 octobre, une tentative de coup d'Etat amena l'arrestation du général Viaux et l'état de siège. Le 19 novembre dernier, une seconde tentative de coup d'Etat fut éventée et le général Schneider dut composer avec les mutins pour augmenter les soldes de l'armée. Par ailleurs, le régime Frei s'était lancé dans une vaste réforme agraire qui était contestée par des occupations de ferme et de domaines expropriés. Quatre leaders paysans furent arrêtés. C'était en mai 1970.

Les élections présidentielles se sont néanmoins déroulées dans le calme. Mais comme en 1964, Allende proposait cette année la nationalisation des mines de cuivre. Le nitrate a causé des guerres dans le passé et il pourrait en causer encore. Le Chili ne consomme que le centième de sa production de près d'un million de tonnes de cuivre. Chuquicamata et El Teniente sont parmi les plus importants gisements du monde. En 1953, le Chili a tenté de régir le marché international du cuivre par décret; au bout de quelques mois, il avait le tiers de la production sur les bras (300,000 tonnes). Le marxiste Allende pense avoir une meilleure solution et veut décréter la nationalisation du cuivre. Il prétend même trouver de nouveaux acheteurs, comme les Russes ou... les Chinois.

Or, dans son testament politique, à la fin de mai, le président Frei affirme qu'il a déjà nationalisé les mines de cuivre. Il y a sans doute nationalisation et nationalisation! Comme ailleurs, son adversaire Allende avait pour principal slogan "la grandeur, la dignité et la respectabilité du Chili". S'il était choisi président le 24 octobre, c'est à cette "grande" tâche qu'il s'attellerait. Assez curieusement, malgré toutes ses réformes, le Parti démocrate-chrétien aurait été la iitière du Parti communiste chilien, le plus fort des partis communistes soutenus par Moscou en Amérique, à part Cuba. Quoi qu'il arrive, il se pourrait bien que le sort de la démocratie au Chili soit scellé pour une autre bonne secousse et que cette partie de l'hémisphère hérite de tout un paquet de troubles. On s'apercevra sans doute que ce ne sont pas les Etats-Unis qui sont la cause du paupérisme latino-américain.

**A. TREMBLAY**

## l'actualité commentée du saguenay-lac-st-jean

# Régionalisation et collaboration

Nombreux sûrement seront les sceptiques face aux huit projets d'expansion que soumet le Comité intermunicipal du Lac-Saint-Jean au ministre de l'Expansion économique régional, M. Jean Marchand.

On s'imagine difficilement que celui-ci accordera des subventions pour l'expansion d'un système d'égout et d'aqueduc ou pour la construction d'un stationnement étagé.

Cependant, dans une communication émanant de ce ministère, il est clairement indiqué qu'il pourra "en collaboration avec le gouvernement du Québec faciliter la réalisation de certains aménagements lorsque ceux-ci seront jugés essentiels à l'implantation d'une entreprise."

Bien plus, en se basant sur l'entente Canada-Québec, sur les zones spéciales de Trois-Rivières, Québec et Sept-Iles, couvrant la période du 1er avril 1970 au 30 juin 1972, nous constatons que le ministère de M. Marchand a financé pour un montant de $6,900,000 l'aménagement des battures de Beauport, qu'il a accordé un prêt de $2,200,000 pour l'aménagement d'un parc de stationnement souterrain au centre-ville de Québec, d'une capacité de 650 places, situé dans le quadrilatère compris entre les rues Sainte-Anne, Chauveau, Côte de la Fabrique et Desjardins, qu'il a également consenti un prêt de $1,600,000 pour la construction de l'usine régionale de filtration de Lévis, qu'il s'est mis d'accord pour verser une subvention de $1,000,000 pour construire un réseau d'aqueduc et d'égout devant desservir le parc industriel de Trois-Rivières, qu'il a autorisé une subvention de $330,000 pour la relocalisation du parc de roulottes de Sept-Iles et que, de plus, il a consenti à une subvention de $1,000,000 pour aménager des égouts pluviaux et asphalter des quartiers domiciliaires à Sept-Iles.

Les demandes du Comité intermunicipal du Lac-Saint-Jean gravitent dans le même sens et il est permis de croire que le ministre de l'Expansion économique régionale accueillera ce mémoire d'un bon oeil. D'autant plus que tous les plans et devis sont entre les mains du secrétaire du comité intermunicipal, M. Louis-Gaétan Fortin.

Les hommes qui font partie de cet organisme tentent de rassembler toutes cartes qui leur seront utiles et à cette fin, le Conseil économique d'Alma a joué un rôle important. Son directeur, M. L.-G. Fortin disait, d'ailleurs, que cet "organisation voulait le développement économique de tout le secteur d'Alma "incluant par le fait même toutes les municipalités environnantes.

Le Conseil économique d'Alma a compris que la collaboration régionale était nécessaire à l'épanouissement de la municipalité. Pour ce faire, il n'hésitera pas à participer à des projets extramunicipaux. A long terme, l'incidence se manifestera jusqu'à Alma.

Les maires des différentes municipalités ont également saisi l'importance de cette collaboration. A l'heure où l'on parle de régionalisation, il est nécessaire de se dire que la municipalité que M. X ou M. Y dirige ne peut devenir nécessairement, le centre d'attraction de tout le comté ou de toute la région. Le problème, à beaucoup d'endroits, c'est qu'en principe, les maires sont d'accord pour la régionalisation, mais qu'en pratique, pas un ne veut concéder quelque chose en faveur d'une autre partie.

**Claude VAILLANCOURT**

## l'opinion du lecteur

### "La Beauce en quarantaine"

Honorable Ministre de la Voirie, quand j'allais à la "petite école" et au cathéchisme de "Communion Solennelle" à Saint-Gervais, nous aimions marcher "nu-pieds" dans les petits rayages de terre douce. Le temps où la Voirie provinciale se payait un budget d'un million. Quand approchait une campagne électorale, le Très Honorable Taschereau disait à son Ministre de la Voirie: "Antonin occupe-toi de tes électeurs si tu veux garder Bellechasse".

Monsieur Galipeau répliquait: "Mes électeurs! Je n'ai qu'à leur envoyer mon portrait et je vais balayer le comté."

C'était le temps où chaque année, chaque municipalité recevait un petit quelque chose pour un "bout de rang". Les bons hommes avaient $0.50 par jour, y compris une pelle neuve. Le boeuf et le baneau $0.25 pour une journée de 10 heures. Les hommes étaient contents; les boeufs aussi. Il faut dire qu'à chaque enterrement le Ministre offrait une messe; et à chaque baptême, un "dix onces" pour la maman.

de $3,000.00, $500.00 de taxes Bellechasse votait libéral., Ca veut dire que, dans ce temps, libéral et démocratie avaient une signification; même en campagne. Aujourd'hui, démocratie ne veut rien dire, puisque la Beauce paye pour n'avoir pas élu un libéral. Aujourd'hui "libéral" a un sens pour les métropoles et les polyvalentes.

Est-ce qu'on oublie que les électeurs payent gros prix, aujourd'hui? Jadis, il n'y avait pas une taxe de 8% sur le prix du boeuf ou du cheval. En 1970, pour acheter une petite voiture de $3000,00, $500.00 de taxes pour Ottawa et pour Québec.

Tous les électeurs savent les cadeaux qu'on paye sur les licences et la gazoline. Mais le pire et le plus révoltant, c'est de débâtir nos voitures sur des chemins en "accordéon" où la gratte n'a pas passé depuis 6 semaines. Monsieur Pinard, voulez-vous venir les essayer?

Puis le Bureau du Comté nous apprend que les 30 cantonniers de la Beauce sont en congé forcé, pour jusqu'à... la Toussaint peut-être.

Honorable Ministre, sans gloser plus longtemps, nous affirmons que le travailleur de la Beauce, avec sa voiture écriancée est aussi méritant que le Ministre qui arrive au Parlement avec sa limousine. Si vous l'oubliez, vous provoquez et vous révoltez des gens qui ont du coeur; si je vais provoquer votre chien, je suis plus coupable que le chien qui mord.

Si l'administration provinciale écoeure et provoque les citoyens justes et honnêtes, elle est plus coupable que le coeur et la main révoltées qui se vengent.

AUSTERITE!!! nous crie-t-or.

Montrez-nous quand est-ce que les membres de l'Assemblée Nationale en mange de cette austérité.

A la prochaine, s'il le faut.

**Antonio Arsenault, prêtre,**
**Saint-Séverin, Beauce.**

### Défense de René Lévesque

Attention: M. Gilles Boyer.

Monsieur,

Vous pouvez nous dire que René Lévesque est un "malade", vous pouvez nous dire qu'il est prétentieux, vous pouvez nous dire qu'il n'accepte pas la défaite, qu'il est un mauvais chef de parti, qu'il est socialiste, communiste, anarchiste...

Mais vous oubliez quelque chose de trop important, c'est qu'il est le seul présentement qui sente le véritable besoin de voir nos supposées institutions démocratiques, se transformer en quelque chose qui ressemblerait à la normalité.

M. Lévesque n'a pas été battu dans une élection démocratique, et il ne faut plus que vous vous imaginiez que nous vivons en démocratie.

Pour la première fois au Québec, la jeunesse a participé à une élection, pour la première fois elle a osé s'afficher, travailler, crier ce qu'elle voulait, et vous l'avez déçue, même "écoeurée", en démontrant clairement que tout ce qui comptait ici, c'est l'argent, le pouvoir, on peut faire toutes les cochonneries, pourvu que le pouvoir vienne à nous. C'est peut-être la dernière fois que vous voyez des jeunes participer à une élection, c'est vraiment trop sale (encore plus sale que nos cheveux et nos barbes, encore plus sale que notre drogue, et tout ce que vous nous reprochez).

C'est pas vrai, il n'y a plus de démocratie au Québec, le seul parti qui nous offrait la démocratie c'est le P.Q., parce qu'il n'y avait pas de camions de la "Brink's", parce qu'il n'y avait pas de "Suburban", de films sur le Biafra qu'on faisait visionner aux gens pour leur montrer qu'est l'indépendance.

C'est fini! M. Boyer, la société que vous nous offrez elle est dégueulasse, avez-vous pensé qu'il y a seulement 20% de Québécois français au pouvoir, qu'il y a 60% des Québécois français qui sont sous-représentée à l'Assemblée nationale, que les presque 20% d'anglophones de la province ils sont tous au pouvoir ?

Et vous voudriez que M. Lévesque accepte encore, qu'il se comme les Québécois depuis 200 ans, qu'il ferme sa gueule qu'il mange son assiette de d'Inde! NON MERCI! Très pour nous! C'est fini ce temps là! M. Lévesque dit et crie que beaucoup de Québécois ressentent depuis le 29 avril, ne pouvons plus vivre temps comme ça.

Dénoncez, dénoncez si voulez, mais dites la vérité parlez de notre pseudo-démocratie, parlez des congrès politiques comme ceux des raux! (Parlez-en à M. ner ?).

Mais sachez que nous avons fini de dormir, nous avons de piétiner, nous voulons avec la vérité.

Les indigènes ne veulent qu'on les endorme . . . vous promener à Cabano...

Montrez-nous que le pouvoir n'est pas dans la rue, prouvez nous qu'il y a encore une ce de vivre, nous resterons peut-être.

C'est pas des "jobs" qu veut.

C'est vivre.

**Marc CHABOT**
1306 Rou
Québec

# on parle de vous

**L'Union des groupes d'animation du secteur d'Alma vient de révéler les noms des membres du nouveau bureau de direction. M. J.-A. Desbiens, président; M. J.-A. Langevin, président ex-officio; Mme Esther Harvey, vice-présidente et présidente du comité du recrutement; Mme Camille Langevin, trésorière; Mme Jeannine Tremblay, secrétaire; M. Aurel Jauvin, publicitaire; M. Jean Harvey, gouverneur; M. Claude Lavallée, conseiller technique; M. Claude Duchesne et Mme Lorraine Saint-Laurent, président et vice-présidente du comité ciné-club; MM. Georges Tremblay et Fernand Saint-Laurent, président et vice-président du comité social; Mme Charlotte Bergeron et Mlle Henriette Harvey, présidente et vice-présidente du comité d'étude; Mlle Réjeanne Racine, comité du ciné-club.**

---

Le ministre d'Etat à la Famille et au Bien-être social, le député Gérald Harvey, a accepté la présidence d'honneur de la campagne de paralysie cérébrale, présentement en cours. Des milliers de foyers de la région et du secteur de Chibougamau seront visités, le lundi soir, 14 septembre, entre 18h et 20h.

---

**Le conseiller municipal Yvon Gagnon, de Chicoutimi-Nord, a démissionné du poste de représentant du conseil au Syndicat d'initiative touristique, à la suite d'un long débat sur une question de subvention.**

---

Le maire de Chicoutimi, M. Gilles Tremblay, a récemment déploré, et ce vivement, l'attitude prise par le conseil municipal de Rivière-du-Moulin, relativement à l'annexion. Il a dit espérer que les contribuables favorables à l'annexion signeront nombreux la requête à cette fin, pour que le document soit transmis, dans le plus bref délai, au lieutenant-gouverneur en conseil, comme le stipule la loi.

---

**Un important congrès de l'Association des hôteliers du Québec, sera tenu à Arvida, les 15, 16 et 17 septembre. Le ministre du Tourisme, Mme Claire Kirkland-Casgrain, prononcera une allocution à cette occasion. L'association groupe 1,018 membres.**

---

L'usine d'épuration de Jonquière doit être construite au confluent des rivières aux Sables et Saguenay, selon le bureau d'ingénieur-conseil Lemieux, Morin, Bourdages et Simard. Les spécialistes affirment que la municipalité doit concevoir comme site de l'usine celui qui servira conjointement pour Jonquière et pour Kénogami.

---

M. Raymond Felx occupera le poste d'adjoint au directeur en charge de l'exploitation, à la Consolidated Bathurst de Port-Alfred. D'autres nominations concernent M. Marcel Lafrenière (surintendant du département de la mécanique), M. Jean-Guy Villeneuve (surintendant à la cartonnerie et de la sulfite), M. Gustave Paré (assistant-surintendant de la mécanique) et M. Marcel Leblanc (surintendant du département du contrôle).

---

**M. L'Omer Thibeault a été élu à la présidence de la Garde Saint-Pie X d'Arvida. Il sera secondé par MM. Ephrem Maltais et Henri Bouchard à la vice-présidence. Les autres membres du conseil sont MM. Richard Tremblay (secrétaire correspondant), Jean-Yves Lavoie (secrétaire-trésorier), Marc Côté (publicitaire), et MM. Léopold Aubin, Adelard Tremblay, Jean-Noël Tremblay et Florent Bouchard, directeurs. Le commandant est M. C. Ayotte et l'aumônier, l'abbé Gaston Thibeault.**

---

Le conseiller Emile Corneau, de Chicoutimi, croit qu'il faudra définitivement prendre le taureau par les cornes, dans le cas de la création de la Communauté urbaine du Haut-Saguenay. Lors de la dernière séance du conseil, il a déclaré que "ça patinait un peu trop" dans cette question de communauté urbaine.

---

**Selon un relevé effectué par le Conseil économique d'Alma, le salaire moyen annuel à Alma s'établit à $5,779.68, tandis que le Financial Post le fixe à $5,824 pour l'année 1968.**

---

Le juge Landry, de la Cour municipale d'Arvida, a imposé des amendes de $20 à deux citoyens qui se sont départis d'ordures ménagères sur des terrains vacants de la ville. Les dépotoirs servent à cela et on a bien l'intention, à Arvida, d'être de plus en plus sévère envers ceux contrevenant aux règles.

---

**Depuis le commencement de l'année, à Chicoutimi-Nord, on a délivré 151 permis de construction, pour un montant de $5,672,150. Les nouveaux logements familiaux sont au nombre de 84 et trois commerces ont été ajoutés. Il y eut aussi la construction d'un centre psychiatrique.**

---

"L'argent est déjà dépensé," commenta le maire Napoléon Cantin, de Jonquière, lors de la réception d'un chèque de $71,458 en compensation additionnelle pour la taxe de vente.

---

**Pas de courses de chiens en hiver . . . La Jeune chambre de Jonquière vient de se déclarer dans l'impossibilité de collaborer à une telle organisation.**

---

Le conseil de Mistassini, appuyé par la Ligue des propriétaires, demandera au ministère de la Voirie qu'on installe un Dequen et de l'Eglise. Un accident mortel est survenu à cet endroit, sans compter deux accrochages importants.

---

**Le ministère du Revenu a fait parvenir une somme de $12,935 à la municipalité de Mistassini en compensation pour** feu lumineux, au lieu d'un feu clignotant, aux coins des rues **la taxe de vente, portant ainsi le total à $55,365.**

# Honneur à Price, de Kénogami, concernant la sécurité industrielle

KENOGAMI — Tout un tableau d'honneur en matière de sécurité industrielle que celui dévoilé, hier après-midi, par les autorités de l'usine Price de Kénogami.

En tête de palmarès, le concours mondial pour le plus grand nombre d'heures de travail sans accident avec perte de temps et ce, dans toute l'Amérique du Nord. Ce qui a valu aux employés la plaquette du Conseil national de la sécurité pour une performance de 4,128,568 heures sans blessure indemnisable.

Et puis viennent s'ajouter les trophées suivants: "Pulp and Paper Magazine of Canada", le certificat d'honneur et le certificat du Club des millionnaires en sécurité de l'Association de sécurité des pâtes et papiers du Québec.

Ce tableau d'honneur a été dévoilé par le directeur général résidant de l'usine, M. A.J. McLaren, en présence de plusieurs officiers de la compagnie, de dignitaires religieux et laics.

ANNONCE

## Plan d'amaigrissement Recette à domicile

**Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.**

**Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.**

ECONOMIES du SAMEDI

EN VENTE DEMAIN SEULEMENT jusqu'à 5 h. p.m. PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES

**JUMP SUIT pour dames**

En ratine extensible à manches longues ou sans manches. Fermeture éclair à l'avant. Teintes variées.

Rég. 20.00 à 40.00 Spécial: 12.00

**JEANS RAYES pour messieurs**

Rayures bleues, blanches et or. Taille basse. Patte éléphant. Tailles: 28 à 36.

Régulier: 10.00 Spécial: 4.00

**VESTE SANS MANCHES**

Réversible et de mêmes teintes que le pantalon jeans ou bleu uni de l'autre côté. Grandeurs: P.M.G.

Rég. 12.00 Spécial: 5.00

**DRAPS ET TAIES TEX-MADE**

Draps et taies de coton imprimé sans repassage Grandeur: lit simple ou double.

Draps: rég. 5.50 à 5.95 Spécial: 2.37

Taies: rég. la paire 2.95 Spécial: 1.17

**COUVERTURE DE FLANELLETTE**

De marque réputée Tex-made. Grandeurs: 39 x 75, 54 x 75, 72 x 100, 81 x 100.

Régulier: 5.50 Spécial: 1.97

**SOULIERS pour fillettes**

42 paires de souliers tout indiqués pour la rentrée des classes. Modèles loafer ou à courroies. Pointures: 8½ à 13½ et 1 à 4 dans le lot.

Régulier: jusqu'à 9.00 Spécial: 5.00

**PORTE-MONNAIE**

Pratique porte-monnaie pour dames ou messieurs.

Régulier: 7.00 Spécial: 3.69

**PANTALONS DE VELOURS**

Pour garçons, pantalons de velours cordé se portant avec large ceinture. Jambe évasée. Teintes: bleu, vert, or et beige. Ages: 8 à 16 ans.

Régulier: 7.00 Spécial: 5.99

**GILET DE COTON**

pour fillettes ou garçons

Confectionné de coton ouaté. Modèle à capuchon. Fermoir éclair. Teintes: gris, vert, brun et marine. Ages: 8 à 14 ans.

Régulier: 6.00 Spécial: 4.99

**SOIE FOULARD**

Soie foulard imprimée aux nouvelles couleurs automnales. Tissu infroissable. Largeur: 45".

Régulier: 1.95 - Spécial: 1.69

**CORDUROY**

Corduroy à grosse côte pour vêtements de sport. Teintes: gris perle, vert jade, bleu royal, rouge et brun pâle. Largeur: 36".

Régulier: 3.95 - Spécial: 2.95

**TWEED DE LAINE**

Tweed de laine et viscose Bermingham pour costumes, slacks. Gris foncé, vert foncé et brun. Largeur: 54".

Régulier: 4.95 - Spécial: 2.95

**JERSEY de SOIE FORTREL**

Beau jersey de soie Fortrel de teinte pêche. Lavable à la machine. Largeur: 60".

Régulier: 5.95 - Spécial: 2.98

*Le magasin qui connaît bien vos goûts parce qu'il vous connaît bien*

gagnon FRERES — CHICOUTIMI — TEL.: 543-1501

## Tentative de suicide

SAINT - DAVID - DE - FALARDEAU — Un jeune homme de 26 ans, qui était dans un état dépressif, a tenté de se suicider, hier soir, en se tirant un coup de carabine de calibre 28, dans le côté gauche.

Il a été transporté à l'Hôpital de Chicoutimi où son état est très critique.

Tard hier soir, il était sur la table d'opération, et les médecins avaient bon espoir de lui sauver la vie.

Selon les renseignements obtenus, le jeune homme était dans un état dépressif depuis plusieurs jours.

L'agent Errol Fortin, de la Sûreté du Québec à Saint - Ambroise, a ouvert une enquête dans cette affaire.

ANNONCE

**LA MÉTHADONE DROGUE ANTIDROGUE**

**Une arme nouvelle pour désintoxiquer les damnés de l'héroïne? Le plan de traitement continu à la méthadone apporte au problème de la drogue une solution des plus controversées. Cela, pour une raison bien simple: la méthadone est un authentique stupéfiant qui crée une accoutumance; quand on commence à en prendre, on ne peut plus s'en passer. Le numéro de septembre de Sélection du Reader's Digest renferme un article révélateur sur la méthadone: ses adversaires et ses défenseurs, son traitement, ses effets et ses résultats. Voyez comment la méthadone est capable de transformer un drogué en citoyen productif et utile à la collectivité. Lisez "La méthadone, drogue antidrogue" dans Sélection du Reader's Digest de septembre. Achetez votre exemplaire aujourd'hui même!**

VOUS AVEZ

**Une maison à vendre**
**Un logement à louer**
**Un chalet à vendre**

OU A LOUER
UTILISEZ

**"LAC"**

LES ANNONCES CLASSÉES

de votre quotidien préféré

LE SOLEIL DE SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

Tél.: 549-9111

# TELEVISION
## CKRS

CANAUX 2, 8, 9, 12

VENDREDI

10.00 Les animaux chez eux (c)
10.30 En mouvement
10.45 Saturnin (c)
11.00 La souris verte
11.15 Dessins animés
11.55 Nécrologie
12.00 Midi-Express Comptoir-express
1.00 Cinéma: "L'affaire de la 99ième Rue" Film américain, drame politique avec John Payne
2.30 Oui ou non (c)
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino (c)
4.30 La Boite: "Ribouldingue" (c)
5.00 Voyage au fond des mers
6.00 Caméra 12
7.00 Tarzan
8.00 Donald Lautrec "chaud" (c) enregistré à Moncton au Nouveau-Brunswick
8.30 Les règles du jeu
10.00 Format 60
11.00 Téléjournal
11.20 Nouvelles du sport
11.30 Dernière édition
11.40 Ciné-Action: "Ne nous fâchons pas" Film français, comédie policière avec Lino Ventura

SAMEDI

10.30 Les hommes volants
11.00 Robin-fusée (c)
11.30 Lassie
12.00 Tour de Terre (c)
12.30 Les aventures du Seaspray (c)
1.00 Les quatre-saisons (c)
1.15 Donner à voir
2.00 Baseball (c)
4.45 Echos du sport
5.00 Chasse à l'homme
5.30 Les hommes volants
6.00 Education à votre service
6.30 En première
7.00 Consommateurs avertis
7.30 Atome et Galaxies (c)
8.01 Football Canadien: "Hamilton à Montréal" (c)
10.30 Pierre, Jean, Jacques (c)
11.00 Téléjournal
11.30 A 24 images secondes: "La rivière d'argent" Film américain, western avec Errol Flynn.

DIMANCHE

10.30 Le jour du Seigneur
11.30 Le monde en liberté (c)
12.00 D'hier à demain: "Ethiopie: visages brûlés" Film belge.
1.00 Travaux et les jours
1.30 Français d'aujourd'hui
2.00 Les grandes comédies: "Papa longues jambes" Film américain, comédie musicale avec Fred Astaire. (c)
4.00 Univers des sports: "Prélude à la N.F.L" (C)
5.00 5 D
6.00 Walt Disney
7.00 Quelle famille . . . (c)
7.30 Zoom (c) avec Monique Lerac, Claude Landré, et la Nouvelle Frontière.
8.31 Les beaux dimanches: "Hold-Up" avec Marjolaine Hébert et Yves Corbeil et "Roméo et Juliette" Film russe. (c)
10.30 Dossiers: "L'immigrant"
11.00 Téléjournal
11.15 Sport dimanche
11.30 Cinéma: "Nuits blanches" Film américain, drame poétique avec Maria Schell.

**Horaire sujet à changements.**

TAVERNE BRASSERIE Le Baron ENR.
549-1162
Spécial à chaque jour au menu, épluchette de blé d'inde continuelle.
Commandes pour apporter
Prenez le temps de visiter la Brasserie Le Baron, l'endroit idéal pour rencontrer vos amis.

## CJPM

CANAL 6

VENDREDI

11.30 Super héros (c)
12.00 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Douzième heure
1.30 Pour vous mesdames (c) avec Huguette Proulx
2.00 Pour vous mesdames (c)
2.30 Les trois mousquetaires
3.00 Café Terrasse (c) avec Gilbert Chénier et Jacques Desrosiers
4.00 Les petits bonshommes (c)
4.30 Ménagerie du Capitaine (c)
5.00 Commando du désert (c)
5.30 Studio six
6.30 Madame est servie (c invitée Andrée d'Amour
7.30 En première: "Le trouillard du far west" Film américain, comédie avec Dean Martin et Jerry Lewis.
9.15 En vedette (c)
9.30 Coeur atout (c) avec Huguette Proulx
10.00 En pleine nature
10.30 Tour d'horizon
10.45 En fin de soirée: "Obsession" Film franco-italien, drame psychologique avec Michèle Morgan et Raf Vallone.

SAMEDI

2.00 Ciné-jeunesse: "Increvable Jerry" Film américain, comédie avec Jerry Lewis et Zachari Scott.
3.30 Détective international avec Jacques Lebrun.
4.00 Conquête de l'espace (c)
4.30 Télé revue
5.00 Samedi sport
5.30 Image de France
5.45 Chansons canadiennes
6.00 Terre des Jeunes (c)
7.00 Jeunesse (c)
8.00 Ciné week-end: "Quoi de neuf pussycat"
10.00 Brigade criminelle (c)
10.30 Tour d'horizon
10.45 En fin de soirée: "Attaque" film américain, drame de guerre avec Jack Palance et Lec Narvin.

DIMANCHE

12.00 Ciné-dimanche: "Chevalier sans nom" Film américain, drame pseudo-biographique avec Robert Wagner et Jeffrey Hunter.
1.30 Bon dimanche: "Le Brigand bien aimé"
3.00 Le temps s'ouvre (c) avec le Père Emile Legaud.
3.30 Au fond des choses (c) avec Claude Lapointe et des journalistes.
4.30 Télé quilles avec Bob Rivet.
5.30 Education-Québec (c)
3.00 Flipper (c)
6.30 Bonne soirée avec Réal Giguère
7.30 Qui-Club (c) avec Gilles Latulippe et Fernand Gignac
8.30 Vie d'artiste (c) avec John Bracken.
9.30 Québec sait chanter (c)
10.00 Auto patrouille (c)
10.30 Tour d'horizon
10.45 En fin de soirée: "Trésor de nickeles"

**Horaire sujet à changements.**

# au palais de justice

## Le juge Jean-Charles Simard en a assez des "absents" . . .

par Guy BERGERON

CHICOUTIMI — Le juge Jean-Charles Simard a affirmé, hier, qu'il prendra des mesures draconiennes dans l'avenir pour enrayer l'absence trop nombreuse des prévenus qui font fi de se présenter devant le tribunal pour subir leur procès ou leur enquête préliminaire.

Hier matin, par exemple, la Couronne a dû renvoyer 13 témoins parce que deux individus étaient absents malgré que leur avocat les eut bien avertis par lettre d'être présents à la Cour.

"Je me rends compte que trop de prévenus ne se préoccupent pas de leur propre cause. A l'avenir, à moins d'une raison extrêmement sérieuse, j'annulerai les cautionnements en émettant des mandats d'arrestation contre les absents", a dit le juge Simard.

Le président du tribunal a admis qu'il comprenait l'aversion pour les témoins de se rendre en Cour. "On dérange de nombreuses personnes et cela pour rien".

Me Lucien Tremblay, procureur de la Couronne, a abondé dans le sens du juge Simard affirmant que cette absence trop fréquente des prévenus était la cause principale de l'ambourbement des rôles.

"Quant à moi, a dit le juge, ma décision est prise, l'annulation du cautionnement sera ordonnée et s'il le faut j'irai jusqu'à la confiscation".

Le magistrat a fait remarquer que les avocats n'étaient pas à blâmer. "Ce sont les prévenus qui se désintéressent de leur cause", a-t-il conclu.

A quelques reprises dans le passé, le juge Simard avait annulé des cautionnements. Un durcissement dans la procédure avait eu un effet bénéfique.

# Cinéma

**ALMA**

**Alma:** Jusqu'au 12 septembre incl.: "Adorablement vôtre", 6h30, 9h55; "L'Homme sauvage", 8h10, 11h40. Samedi: Matinée pour enfants: "L'homme sauvage", 1h.

**Canadien:** Jusqu'au 18 septembre incl.: Commençant tous les soirs à 7h: "Le diable aime les bijoux", "Tu seras terriblement gentille". Samedi: Matinée pour enfants, 1h.

**ARVIDA**

**Palace:** Dernière représentation: "Hello Dolly", 8h15.

**BAGOTVILLE**

**Saguenay:** Jusqu'au 12 septembre incl.: "Vivre la nuit", 6h45, 10h15; "Credo de la violence", 8h30. Samedi: Matinée pour enfants: "Revanche du Mustang", 1h.

**CHICOUTIMI**

**Capitol:** Dernière représentation: "12 filles pour un homme", 7h, 10h40; "La piscine", 8h30.

**Cartier:** Dernière représentation: "La première fois", 7h, 10h10; "A tout casser", 8h40.

**Impérial:** Dernière représentation: "Les salauds se portent bien", 7h, 10h30; "Le credo de la violence", 8h45. Samedi: Matinée pour enfants: "A tout casser", 1h.

**DOLBEAU**

**Météore:** Jusqu'au 12 septembre incl.: "Easy Rider", 7h30; "La haine des Desparados", 9h; "Secret d'une fleur", 10h30.

**JONQUIERE**

**Bellevue:** Dernière représentation: "Le credo de la violence", "Les salauds se portent bien".

**Centre:** Dernière représentation: "La première fois", "A tout casser". Samedi: Matinée pour enfants: "Gladiateur de Rome", 1h.

**Elysée:** Dernière représentation: "La piscine", "12 filles pour un homme".

**MISTASSINI**

**Orphéon:** Jusqu'au 12 septembre incl.: "L'évasion extraordinaire", 7h30; "Les russes arrivent", 9h. Samedi: Matinée pour enfants: "La diligence partira à l'aube", 1h.

"Les heures sont sujettes à changements".

## 20 ans, $15 par mois pour manger et des vols pour joindre les deux bouts

CHICOUTIMI — Si la pauvreté engendre la misère elle est souvent le tremplin, pour celui qui la subit, de commettre des crimes.

C'est un cas triste que celui d'un jeune homme, âgé de 20 ans, de Chicoutimi, qui s'est présenté, hier après-midi, devant le tribunal, pour répondre à une série d'accusations de vols.

Au premier abord, le jeune homme expliquait son cas de façon tragique, ce qui a laissé le juge Jean-Charles Simard et Me Claude Gagnon, procureur de la Couronne, assez songeurs.

Le jeune homme a volé une télévision à la maison de M. Ernest-Edmond Deschênes, une perruque, propriété de M. Jean-Roch Bergeron, une automobile, propriété de M. David Pedneault, des cassettes stéréophoniques, un radio, etc., propriété de M. Guy Meunier.

A la lecture des plaintes, le jeune homme, les cheveux longs, la barbe longue, un jean défraichi, voulait régler son dossier.

Mais le chat sortit du sac lorsque le juge Simard l'interrogea.

Le juge — Quel âge avez-vous?

P — 20 ans.

Le juge — Où demeurez-vous?

P — En chambre sur la rue Racine?

Le juge — Que faites-vous?

P — Rien.

Le juge — Comment vivez-vous?

P — Le Bien-être me donne $55 par mois.

Le juge — Combien coûte votre chambre?

P — Elle me coûte $40 par mois, il me reste $15 pour manger.

Et le juge Simard a enchaîné: "Mais vous avez des parents, vous n'avez pas demeuré toujours en chambre?"

P — Ma mère est morte, j'avais trois ans. Mon père nous a laissés dans des familles, nous avons été placés par le Bien-être social.

Le juge — Votre degré de scolarité?

P — 10e année.

Le juge Simard demanda au prévenu pourquoi il avait commis tous ces vols.

P — Je voulais vendre la marchandise pour manger.

Le juge — Mais on me rapporte que la télévision et l'appareil de radio n'ont pas été rapportés à la police.

Me Claude Gagnon expliqua que le jeune homme s'était fait voler cette marchandise placée derrière un hôtel.

Le juge Simard demeura songeur quelques instants.

Le jeune homme, penaud, lui demanda: "Pourrais-je vous parler privément?"

Et le juge Simard, en remettant sa sentence à aujourd'hui, demanda aux gardes de conduire le jeune homme à son bureau ce matin, à 9h.

Lorsque le prévenu quitta la Cour, les personnes présentes se demandaient si une telle misère pouvait encore exister dans une société d'abondance?

**$100 D'AMENDE**

"M. le juge, j'étais en boison, je ne me souviens de rien, mais je plaide coupable tout de même", a déclaré, hier, un individu accusé de grossière indécence avec un adolescent de 17 ans.

Comme il en était à son premier dossier, il a écopé d'une amende de $100.

# Aujourd'hui

**DEMAIN**

**JONQUIERE —**

**Saint - Albert - le - Grand** — Pour la treizième année consécutive, une messe préparée à l'intention des malades par les Brigades Ambulancières Saint-Jean de Jonquière - Kénogami, aura lieu demain, à l'église de Saint-Albert-le-Grand, à 16h. Les personnes qui veulent assister à cet office religieux doivent contacter Mme Rose-Aimé Tremblay, à 547-8123. Ceux qui désirent mettre leur automobile à la disposition des malades doivent communiquer avec M. Almas Hudon, à 547-3435.

**MONTREAL —**

**Croisière** — La croisière no 5 sur l'Alexandr Pushkin est prévue pour demain, à Montréal.

**MAREES POUR DEMAIN**

**Sept-Iles** — La marée sera basse, à 06h05, (2' 3"), et haute, à 11h 55, (6' 8"). Elle sera basse à nouveau, à 17h40, (1' 8").

**Port-Alfred** — La marée sera basse, à 06h15, (3' 9"), et haute, à 12h05, (13' 4"). Elle sera basse à nouveau, à 18h15, (3' 9").

**Chicoutimi** — La marée sera basse, à 07h25, (3' 4"), et haute, à 12h20, (11' 8"). Elle sera basse à nouveau, à 19h10, (3' 3").

**Nous invitons les associations à nous faire parvenir leurs convocations, à: Le Soleil, C..P 580, Chicoutimi.**

**NOS BUREAUX**

CHICOUTIMI
242 Ave Riverin
Publicité et Rédaction Tél.: 549-1922
Annonces classées 549-9111
Abonnements 549-1255
Le soir 543-7648
ARVIDA-CHICOUTIMI-NORD
Rédaction Tél.: 547-1060
Publicité 549-1922
Abonnements 549-1255
Le soir 549-1488
JONQUIERE
304 St-Hubert
Rédaction Tél.: 547-1060
Publicité 547-3112
Abonnements 547-3112
Le soir 542-5606
ALMA
205 Sacré-Coeur
Rédaction Tél.: le jour: 662-5732
Publicité
Le jour 662-3535
Abonnements 662-5176
Le soir 662-3902
ROBERVAL
419 St-Joseph
Rédaction Le jour et le soir, tél.: 275-2051
Abonnements 275-2934
DOLBEAU
Abonnements 276-1446
Rédaction 276-1672
LA BAIE - PORT-ALFRED
RIVIERE-DU-MOULIN
110 Ste-Suzanne
Rédaction Tél.: 544-4776
Abonnements 549-1255
le soir: 549-0049

# Quelques minutes après le vol, on lui met la main au collet

CHICOUTIMI — Un bandit solitaire, armé d'une carabine tronçonnée, n'a pas été chanceux, hier soir, lorsqu'il a réussi un hold-up, au montant de $105, puisque l'agent Marcel Harvey, quelques minutes plus tard, non seulement retraçait l'individu, mais également le montant volé à la Tabagie Calumet, propriété de M. Guy Harvey, du 565 rue Montcalm.

Le jeune bandit, qui serait, semble-t-il, le même qui a commis le vol à main armée, la veille, sur les quais des ports nationaux, s'est présenté à la Tabagie vers 9h30, hier soir.

Au moment de son entrée dans l'établissement, il y avait le propriétaire, M. Harvey, et quatre clients. A la pointe de la carabine, il s'est fait donner l'argent.

Comme le propriétaire ne lui donnait que les billets de $1 et de $2, il exigea les billets plus importants et M. Harvey s'exécuta.

Il prit la fuite, se rendit à une station de taxi et il se réfugia par la suite dans un hôtel.

Immédiatement alertés, les agents Julien, Desforges et Larouche, avec le détective Harvey, interceptèrent le prévenu qui est maintenant écroué dans les cellules municipales de Chicoutimi.

Selon les renseignements obtenus, il s'agirait d'un récidiviste qui n'aurait pas un dossier judiciaire chargé, cependant.

Tard hier soir, la sûreté municipale de Chicoutimi organisait un défilé d'identification pour déterminer si l'auteur de ce vol à main armée était le même que celui qui s'était présenté chez le vendeur de crevettes, M. Gilles Fortin, sur les quais des ports nationaux, mercredi soir.

PALACE
SAM. à VEN.
"'Marooned' is dazzling! A vivid experience, just plain thrilling! A cliff-hanger in space!" —Charles Champlin, Los Angeles Times


Panavision® • Eastmancolor
co-starring
LEE GRANT • NANCY KOVACK • MARIETTE HARTLEY
Screenplay by MAYO SIMON • Based on the novel by MARTIN CAIDIN
Produced by M. J. FRANKOVICH • Directed by JOHN STURGES
From Columbia Pictures
De Columbia Pictures
Adultes: 1.25-Etud. 1.00-Enf. .50

palais montcalm
Ce soir, Demain et dimanche à 8h.30 p.m.
LES BALLETS AFRICAINS
ENSEMBLE ARTISTIQUE ET CULTUREL DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE
UN SPECTACLE NOUVEAU ET SENSATIONNEL
présenté en collaboration avec
chrc AM FM
QUEBEC
Billets en vente au guichet
$2.50 à $5.00

Matinée pour Enfants Samedi à 1.00 p.m.
IMPERIAL: 0.50 — A TOUT CASSER
CENTRE: 0.50 — GLADIATEUR DE ROME
SAGUENAY: 0.25 — REVANCHE DU MUSTANG

CAPITOL CENTRE
COMM. DEMAIN — Adultes: 1.50 — Etud.: Lun. à Ven. 1.00
14 ANS
LE FILM QU'IL FAUT VOIR ET REVOIR!


AUSSI: Un excellent film en Couleurs

CARTIER
COMM. SAMEDI A 1.00 P.M.
Tony Curtis • Monica Vitti
14 ANS
UNE DESOPILANTE COMEDIE !

LA CEINTURE DE CHASTETE
TECHNICOLOR
Aussi en couleurs: L'HOMME TATOUE
ADULTES: 1.25 — ETUDIANTS LUN. à VEN.: 1.00

TOUS LES SOIRS JUSQU'AU 13 SEPT
Soirées: 8.15 p.m.
(Excepté dimanche le 6)
durant EXPO QUEBEC
REPRESENTATIONS
8.15 p.m. - Tous les soirs (excepté le 6)
1.00 p.m. - Dimanche le 6
2.15 p.m. - Lundi le 7 et Dimanche le 13
5.00 p.m. - Dimanche le 6
9.00 p.m. - Dimanche le 6
Loges ..... $3.50
Parterre ..... $3.25
Mezzanine ..... $3.25
Balcon ..... $2.50
Une aubaine pour les enfants! Les enfants de 16 ans et moins, moitié du prix régulier!
LA PLUS FASTUEUSE PRESENTATION SUR GLACE AU MONDE


NE MANQUEZ PAS
DE VOIR LE PLUS GRAND SPECTACLE DU GENRE A ETRE JAMAIS PRESENTE A QUEBEC!
Six (6) productions somptueuses. De la comedie a vous tordre de rire. 25 numeros sensationnels. Eclairages spectaculaires.
COLISEE DE QUEBEC
Un excellent choix de billets pour tous les soirs de spectacle.

L'AMOUR SE FAIT DE PLUSIEURS FAÇONS !..
18 ANS Adultes
Grâce à la Virilité du Forgeron, le Village se distingue par une Fécondité Surprenante !


Pour la première fois à l'écran, LA TRANSFORMATION CHIRURGICALE D'UNE FEMME EN HOMME !


IMPERIAL et BELLEVUE
COMMENCANT DEMAIN
SAGUENAY
COMM. DIMANCHE

ENFIN À MONTRÉAL EN FRANÇAIS
pour 8 semaines seulement


L'ÉVÉNEMENT MUSICAL DU SIÈCLE
Venez entendre Hair, Aquarius, Let the sunshine in, à la:
COMÉDIE CANADIENNE
84 ouest, rue Ste-Catherine — 866-1041
Guichets maintenant ouverts.
Evitez les déceptions et achetez vos billets aujourd'hui.
• Comédie Canadienne tous les jours dès 11.00 a.m. Dimanches à compter de 1.00 p.m.
• Tous les dépositaires Ticketron
Composez 878-3811 pour l'agent Ticketron le plus près.
• Tous les magasins Simpsons et Miracle Mart.
Prix spéciaux pour groupes. Tél.: Claude Couture 866-4628
REPRÉSENTATIONS — relâche les lundis —
FRANÇAIS: mardi: 8.30, jeudi: 8.30, vendredi: 8.30, samedi: 6.00, dimanche: 2.30
ANGLAIS: mercredi: 2.30, 8.30, samedi: 10.00 (première représentation en anglais: mercredi 30 sept.)
PRIX
• Mardi à jeudi soirs: $9.00 $8.00 $7.00 $4.00 $3.00
• Vendredi et samedi soirs: $10.00 $9.00 $8.00 $5.00 $4.00
• Matinées mercredi et dimanche: $7.50 $6.50 $5.50 $3.50 $2.50
COMMANDE POSTALE — Faites parvenir nom, adresse et numéro de téléphone accompagnés d'un chèque certifié ou d'un mandat poste payable à l'ordre de HAIR.
Veuillez noter le jour, l'heure et le nombre de sièges désirés. Indiquez les autres dates qui vous conviennent. INCLURE UNE ENVELOPPE-RETOUR AFFRANCHIE

# Productrices, les Fermières se voient aussi consommatrices

Par Monique BRUNELLE

Les Fermières, productrices, se voient aussi consommatrices.

Aussi le congrès provincial des Cercles de Fermières, qui vient de se terminer à Québec a-t-il amené la création d'un comité de consommation pour compléter le comité agricole déjà existant.

Rattachant l'information à la consommation, les Fermières referment le cercle en centrant leurs activités futures sur l'agriculture, la consommation et l'information.

## Participer à l'évolution

Ainsi répondaient-elles avant même qu'il l'exprime, au voeu du ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Normand Toupin, qui leur suggérait hier au banquet de clôture, de donner, dans leurs préoccupations, la priorité à la recherche de solutions aux grands problèmes économiques et sociaux de la province.

Sans abandonner l'artisanat qu'elles ont déjà contribué à sauver et qui est même devenu un art chez nous, le ministre rappela leur rôle dans l'évolution de leur milieu et l'influence qu'elles peuvent avoir auprès de groupes d'individus, de leurs maris et enfants et par là même sur le comportement de la société.

## Le défi des années 70

Le développement de la mécanique, de l'électronique, l'utilisation de techniques plus modernes ont changé radicalement les habitudes de vie, les méthodes de travail, rappelle M. Toupin. Nous avons plus d'heures de loisirs, plus de temps pour réfléchir, la facilité des moyens de communications sont autant de moyens pour nous amener à élargir nos horizons, nous renseigner sur les préoccupations de l'homme des années 70 et nous préparer à relever le défi de la prochaine décade.

Les agriculteurs des années 70 de tous les pays et plus particulièrement ici ont des problèmes économiques et sociaux d'envergure poursuit le ministre et l'avenir des agriculteurs ne peut se dissocier du développement culturel et économique de la nation. Le monde agricole a droit aux mêmes avantages économiques, culturels et éducationnels et a droit aux mêmes aspirations que les autres et partager avec eux les bienfaits de la croissance économique.

On constate que la revendication remplace la résignation. La contestation semble prendre racine avec la revendication, elle est une attitude normale, qui devrait être positive et éviter de démolir les institutions que l'on a déjà. Elles doivent toutes deux proposer des solutions de rechange adéquates. Votre mouvement a un rôle important à jouer dans la recherche de ces solutions, dit le ministre en ajoutant que les Fermières devraient en faire l'une de leurs principales préoccupations.

## Pour une agriculture rentable

Soulignant que la politique agricole gouvernementale n'est pas encore définie, le nouveau ministre de l'Agriculture rappela que l'intention générale du gouvernement est d'accélérer le développement économique pour pallier au chômage et que l'agriculture a besoin d'un souffle nouveau pour devenir une industrie rentable et surmonter les difficultés actuelles. Il faut faire appel à toutes les ressources et nous avons besoin de votre collaboration dit le ministre aux Fermières en leur recommandant de chercher elles aussi des solutions.

## Question d'oeufs

Productrices et consommatrices, les Fermières ne sont pas sans s'intéresser à l'actuelle querelle du prix des oeufs; il en a été question lors des délibérations à huis clos du comité exécutif provincial, réunissant les représentantes des vingt fédérations de Cercles de fermières, de la province. Mais rien n'a filtré puisqu'elles sont à la fois juge et partie sur la question, plusieurs étant directement rattachées à la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, qui a mandat dans la province pour fixer les quotas et le prix des oeufs.

Le nouveau comité de consommation des Fermières doit étudier la question et en fera part aux fédérations par le truchement d'un nouveau bulletin reliant les cercles entre eux et le comité exécutif provincial.

Créés il y a cinquante ans par le ministère de l'Agriculture, les Cercles de Fermières ont obtenu cette année leur charte qui vient confirmer leur autonomie en définissant les statuts et règlements de leur mouvement.

Après 20 ans de publication, le ministère abandonne la revue Terre et Foyer, devenue trop onéreuse, en attendant de trouver une nouvelle formule qui pourrait être acceptée par le conseil de la Trésorerie. Le ministre Toupin amena l'idée qu'une participation minime des membres pourrait favoriser la publication d'un nouvel organe d'information à l'intention des Fermières et autres groupements intéressés.



MODE DIOR A MONTREAL — Ce modèle original de la Maison Christian Dior de Paris est porté par le mannequin Marie Bernier, lors de la plus vaste présentation de créations originales de cette maison de couture hors de Paris. Cette robe-chemisier signée Marc Bohan, est en satin à motifs de losanges. Beige abricot, elle est égayée d'une écharpe sous laquelle glisse un rang de perles. (Téléphoto PC)

# DIOR MONSIEUR AU CANADA

MONTREAL (PC) — Marc Bohan est catégorique lorsqu'on lui demande son opinion sur une des dernières nouveautés que tentent de lancer certains couturiers. . . "La robe pour hommes? Ce ne sont là que des singeries de mauvais goût".

Profitant du passage de M. Bohan à Montréal, une compagnie canadienne annonçait hier qu'à partir du printemps '71, elle interprétera et confectionnera les modèles Christian Dior de la collection "Monsieur".

Inutile d'insister; on 'y trouvera aucune robe. Les quelques modèles présentés au cours de la conférence de presse prouvent au contraire que le classicisme ne cède en rien à l'exagération des "jabots et des jaquettes de velours".

Marc Bohan décrit l'allure générale du complet printanier: "Près du corps, revers larges, épaules à peu près normales, pantalon un peu évasé vers le bas, tissus différents".

**LES TISSUS**

Ces tissus seront souvent des tricots importés de France, d'Italie, de Grande-Bretagne, d'Espagne, et adaptés aux loisirs comme aux heures d'affaires. "Il n'est pas question de se déguiser", poursuit le directeur artistique.

"Aujourd'hui, il y a de la place pour autre chose que l'éternel complet marine accompagné de la cravate noire. Les hommes sont habitués à l'idée du changement, de la fantaisie, de la couleur".

Tout en devenant plus décontractée, la mode masculine conserve chez Dior l'essentiel de ce qu'on appelle encore "l'élégance masculine". Cette élégance, on tente de la concilier avec les obligations professionnelles. . .

Les formes changent donc un peu; mais pas suffisamment pour rendre méconnaissable le complet d'hier. La nouveauté réside surtout dans les couleurs, les tissus, et la coordination des accessoires: cravates, foulards, chemises, ceintures, mouchoirs, souliers.

**RENOUVEAU DU DETAIL**

Introduite pour la première fois au Canada, la ligne "Christian Dior Monsieur" sera vendue dans les grands magasins. Le printemps découvrira plusieurs détails intéressants:

— revers de vestons toujours larges et encochés, mais de formes différentes,

— boutonnage pyramidal renversé,

— ceinture assortie au pantalon,

— revers de pantalons pouvant mesurer jusqu'à deux pouces de largeur,

— foulard noué lâchement pour remplacer la cravate,

— quatre boutons aux poignets,

— deux poches au bas du veston avec pattes en biais,

— jupe du veston évasée,

— longues fentes latérales de 13 pouces.

# Dans six provinces, 992 avortements thérapeutiques entre avril et juin

M. B.) — Neuf cents quatre-t-douze avortements théra-tiques ont été déclarés par provinces au Bureau fédéral la Statistique, pour le deuxiè-trimestre de 1970.

Ontario vient en tête avec avortements thérapeutiques cutés dans la province d'a- à fin juin, suivi de la Co-bie Britannique avec 320; erta, 133; la Nouvelle-Ecos-6; le Nouveau-Brunswick 8 lle du Prince Edouard.

ans les autres provinces et régions du Canada, les méthodes de rapport n'ont pas encore été établies ou les déclarations sont incomplètes.

On peut établir un rapport entre le nombre d'avortements thérapeutiques et les estimations du nombre de naissances vivantes, pour établir le taux des avortements thérapeutiques.

Alors que le taux des avortements pour 100 naissances vivantes est de 2.1 au Canada, le pourcentage d a n s d'autres pays va de 4.6 en Grande Bretagne pour 1968, à 38.7 au Japon pour 1967.

La Hongrie a eu plus d'avortements que de naissances en 1965, les dernières statistiques connues. Elle avait alors un taux de 135.6 avec 180,400 avortements thérapeutiques légaux et 133,000 naissances vivantes.

La même année, la Tchécoslovaquie a eu 34.4 pour cent d'avortements par rapport aux naissances, la Suède, 10 pour cent en 1968 et le Danemark, 8.3 pour cent.

## Loisirs de la Rive-Sud

Les loisirs de la rive-sud annoncent les cours débutant en septembre:

| | |
|---|---|
| BINGO: | 13 septembre |
| GARDERIE: | 14 septembre |
| CHARME ET MAINTIEN: | 29 septembre |
| CONTIDIONNEMENT PHYSIQUE: | 21 septembre |
| CROCHET: | 28 et 30 septembre |
| DANSE: | 21 et 25 septembre |
| GUITARE: | 29 septembre et 1er octobre |
| GYMNASTIQUE FEMININE: | 22 septembre |
| JUDO ET AUTO-DEFENSE: | 24 septembre |
| NATATION ADULTES: | Semaine du 21 septembre |
| NATATION ENFANTS: | 26 septembre |
| PLONGEON ADULTES: | 24 septembre |
| PLONGEON ENFANTS: | 26 septembre |
| PHOTOGRAPHIE: | 30 septembre |
| YOGA: | 22 et 24 septembre |



L'ECOLE A L'HOPITAL — Stephen, huit ans, a passé tout l'été à l'hôpital de Hamilton en Ontario, à la suite d'une fracture à une jambe. Comme il ne peut encore retourner à l'école, l'école est venue à lui . . . Hier, un professeur s'est rendu à l'hôpital afin de permettre à Stephen et aux autres patients d'âge scolaire de continuer à étudier, afin de pouvoir rattraper les autres à leur retour à la vie normale. (Téléphoto PC)

# La pilule: une "médication très forte"

WASHINGTON (AFP) — Un avertissement sur les dangers de l'utilisation des produits anticonceptionnels devra dorénavant être porté sur les emballages, selon une ordonnance promulguée par l'administration fédérale des vivres et produits pharmaceutiques.

L'avertissement, qui sera porté sur tous les emballages de la pilule en vente aux Etats-Unis ainsi qu'il a été annoncé jeudi, est ainsi en partie libellé:

Ne faites pas usage de cette médication sans être sous la surveillance constante de votre médecin.

Les contraceptifs à prendre par voie buccale sont des médications très fortes et efficaces capables de causer des réactions accessoires chez certaines utilisatrices et qui ne devraient pas être absorbées du tout par certaines femmes. La plus grave de ces réactions consiste en une coagulation anormale du sang, qui peut entrainer la mort.

# LES ESPAGNOLES TENTENT D'AMELIORER LEUR SORT

par Martin DAVIS

MADRID (Reuter) — Surgées de travail, mal rémuées et peu instruites, les Esnoles tentent actuellement méliorer leur sort en s'attant à l'orgueil masculin et à pathie féminine.

es rapports d'enquêtes, liconférences et organisaits travaillent à hausser la me espagnole de la position un rapport qualifie d'"une moins privilégiées au mon-

n dépit d'un règlement émis r l'administration espagnole 1961 et établissant l'égalité femmes et des hommes sur plan des salaires, de l'éducan et de l'emploi, un organisme de recherche indépendant, Foessa, a démontré que la mentalité de la société espagnole reflète encore très peu l'esprit de la loi.

La législation elle-même est "éparse et contradictoire" et requiert une révision urgente, ajoute le rapport de Foessa, qui donne également les statistiques suivantes:

— 26.1 pour cent des femmes et 46.7 pour cent des hommes s'opposent à l'idée du travail pour la femme, et l'hostilité est la plus marquée dans les classes supérieure et moyenne.

— Dans les seules industries textiles et chimiques, les femmes qui fournissent le même nombre d'heures de travail que les hommes aux mêmes postes gagnent jusqu'à 46 pour cent moins qu'eux. Des cas similaires sont rapportés pour d'autres industries. De plus, les femmes n'ont pas le droit de travailler de nuit.

## Pour un meilleur lot

Un décret du gouvernement, émis le 24 juillet, entend compléter la loi de 1961 et venir en aide aux trois millions de femmes qui travaillent en Espagne — 19 pour cent de la main-d'oeuvre.

Le décret stipule l'octroi de subsides aux femmes mariées et mères de familles nombreuses, et prévoit l'établissement de garderies et de services post-natals. De plus, les femmes mariées n'auront plus besoin de l'assentiment de leur mari pour accepter un emploi.


Spécialité: FINITION DE FILM
● AMATEUR ● COMMERCIAL ● PROFESSIONNEL
SERVICE DE FINITION ENR.
Belvédère PHOTO
FINISHING SERVICE REG'D
537 est, rue St-Vallier — Tél.: 529-4127
VENTE DE FILMS DE TOUT GENRE AINSI QUE D'APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES ET D'ACCESSOIRES

Vilagarmo
Un Centre de Beauté
au 620 Ouest, rue St-Cyrille
à Québec
Tél.: 683-4926
Un centre de consultation féminine dirigé personnellement par mesdames Louise Villa et Louise Garneau, visagistes-conseils.
Vous y trouverez: Maquillage, soins épidermiques, épilation, leçons privées de maquillage.
et comme spécialité votre HARMONISATION PERSONNELLE, comprenant une étude de votre maquillage, des soins à apporter à votre épiderme, des styles et des couleurs de vos vêtements et de votre coiffure.
Les charmantes hôtesses d'Expo-Québec ont été maquillées chez Vilagarmo avec les produits Lancôme.


dans perspectives
cette semaine

Beaucoup d'appelés, peu d'élus.
Au cours de l'été, 1 205 candidats ont fait leur demande en première année de Droit, à l'université de Montréal. Or il n'y a place que pour 300 étudiants. Et c'est comme cela dans nombre de facultés dans toutes les universités francophones du Québec. C'est en rangs serrés que les cégépiens frappent à leurs portes et, pour un grand nombre d'entre eux, en vain. Voilà le grave problème des refoulés de l'université qu'étudie dans un reportage serré Céline Legaré.

**Dans le même numéro de Perspectives:**

L'astrologie: comme tout le monde, Carl Dubuc a un signe, mais il s'en balance. C'est avec humour qu'il nous dit pourquoi;

Mariposa: un autre festival, mais folklorique celui-là. Alexandre Zelkine, qui y a participé, nous en parle;

Plongée sous-marine: contrairement à ce que l'on peut croire, c'est un sport qui se pratique avantageusement au Québec.

De plus: le rocher Percé en quatre photos, et nos chroniques habituelles.

complet

LE SOLEIL

# Changements importants prévus à la direction du Conseil régional des syndicats nationaux

JONQUIERE — D'autres importants changements s'annoncent à la direction du Conseil régionale des syndicats nationaux, avec la démission éventuelle du présent secrétaire, M. Clément Dufour, de Port-Alfred.

M. Dufour a en effet résolu de joindre les rangs des employés permanents de la CSN, et l'on croit dans le milieu syndical qu'il renoncera prochainement à la direction du secrétariat.

M. Clément Dufour était jusqu'à présent un employé de la Consolidated - Bathurst, à Port-Alfred, en qualité d'électricien.

Plusieurs s'attendent d'autre part à une réforme majeure des structures actuelle du Conseil régional des syndicats nationaux, par suite des malaises ressentis au niveau du deuxième front et provoquée en premier lieu par la diffusion publique d'une lettre fort controversée signée par M. Almas Tremblay, l'actuel président du Syndicat régional des employés de la construction.

Des dirigeants reprochent de plus en plus sévèrement à d'autres vice - présidents du Conseil régional de considérer le deuxième front comme très secondaire.

Incidemment, les autorités du Conseil régional des syndicats nationaux et la direction du Syndicat régional des employés de la construction, une unité - membre, s'entretiendront dimanche, à Alma, pour éclaircir la situation très inquiétante engendrée par le dévoilement de la lettre de M. Almas Tremblay.

De jour en jour, les protestations dirigées contre M. Tremblay, qui a admis avoir bâclé des ententes avec la Banque Royale, fusent de partout. S'ajoute à cette vague d'indignation le fait que des collègues de M. Tremblay qui ont dénoncé son action sous le couvert de l'anonymat, revendiquent sa défection comme syndicaliste.

On sait également que M. Claude Girard, le président du Conseil, vient de confirmer sa démission de secrétaire du syndicat des employés de l'hôpital de Chicoutimi. Ce qui lui permettra de mieux se consacrer aux travaux du deuxième front.

# L'affaire Almas Tremblay fait l'objet de nouveaux débats

par Gabriel BERBERI

ARVIDA — L'affaire Almas Tremblay a de nouveau rebondi hier soir, quand une requête de blâmes, dirigés contre ce chef ouvrier et d'autres dirigeants du Conseil régional des syndicats nationaux, document choc endossé par des dizaines de travailleurs, a été déposée devant l'assemblée du conseil syndical du Syndicat national des employés de l'Aluminium d'Arvida.

Les membres du conseil syndical ont toutefois refusé d'endosser pour l'instant le contenu de cette pétition. Ils ont également rejeté les formules jugées par eux draconniennes qu'a proposées hier soir M. Lucien Fiset, un autre membre du conseil syndical.

M. Fiset a d'abord voulu lever une motion de blâme contre le secrétaire du Conseil régional des syndicats nationaux, M. Clément Dufour, de Port-Alfred, "qui a négligé volontairement de faire parvenir des avis de convocation aux délégués officiels au conseil régional, qui sont favorables aux déclarations de principe de la CSN, pour les inviter à la dernière assemblée générale de l'organisme à Saint-David - de-Falardeau". M. Fiset est l'un des 7 délégués officiels du syndicat d'Arvida au conseil régional.

Le même syndicaliste, considéré comme un vieux routier, spécialiste des procédures dans le mouvement ouvrier, a ensuite suggéré une autre motion de blâme contre M. Claude Girard, président du conseil régional, "qui n'a pas respecté une résolution adoptée lors d'un congrès", spécifiant que les assemblées générales de l'organisme doivent se tenir à Arvida ou à Alma seulement. La dernière assemblée fut commandée à Saint-David - de-Falardeau.

Selon M. Fiset, ce règlement de la constitution peut être amendé par suite d'une décision de l'assemblée plénière du comité exécutif. Or, M. Fiset a obtenu le témoignage de trois dirigeants du Conseil régional disant qu'ils n'ont pas été consultés lors de la préparation de l'assemblée à Saint-David - de-Falardeau. M. Claude Girard a lui-même admis, hier soir, au téléphone, qu'il n'a pas tenu de réunion du comité exécutif parce qu'il s'agissait d'une occasion spéciale, étant donné les grèves qui sévissaient dans deux usines de sciage de ce secteur. M. Wilfrid Cormier, trésorier du conseil régional, qui occupe le même poste au syndicat d'Arvida, a lui aussi confirmé que le comité exécutif ne s'est pas rassemblé pour prendre la décision.

Dans cette troisième proposition qui a été écartée, M. Fiset a recommandé que le syndicat d'Arvida discontinue de verser les cotisations au Conseil régional, tant et aussi longtemps que la situation ne sera pas éclaircie. "Quelque chose ne tourne pas rond dans cet organisme actuellement, et si l'on appuie toutes ces attitudes, on va perdre la confiance de nos membres. Almas Tremblay fait la pluie et le beau temps dans ce milieu et ses collègues ne font rien pour le remettre à l'ordre, lui qui a roulé les gars de la construction", d'argumenter M. Fiset.

Une résolution destinée au Conseil régional, structurée sur une note de colère par M. Jean-Charles Audet, secrétaire du Syndicat national des employés de l'Aluminium d'Arvida, devait cependant être approuvée plus loin par la majorité des syndiqués présents: que les syndicats envoient leurs délégués fraternels aux assemblées du conseil régional, mais que les Almas Tremblay ou d'autres personnes n'amènent pas leurs fiers-à-bras pour saboter ces délibérations, et que les délégués fraternels respectent le décorum aussi bien que les autres.

## C. Girard quitte son poste de secrétaire du Syndicat des employés de l'hôpital

JONQUIERE — M. Claude Girard, président du Conseil régional des syndicats nationaux (CSN), démissionne de son poste de secrétaire du Syndicat des employés de l'hôpital de Chicoutimi.

M. Girard a expliqué, lors d'une entrevue, qu'il met fin à ses occupations qui l'accaparaient passablement dans son propre syndicat, afin de se consacrer plus pleinement aux projets du deuxième front, soutenu par la CSN.

Selon le président du Conseil régional des syndicats nationaux, un infirmier de profession, ce ne sont pas les récents malaises découverts au sein de la direction du groupement ouvrier qui l'ont incité à abandonner ses fonctions de secrétaire.

M. Girard affirme que le moment de son retrait était prévu depuis longtemps déjà.

On sait qu'un vice-président du Conseil régional, M. Almas Tremblay, l'actuel président du Syndicat régional des employés de la construction, a été pris à partie par d'autres syndicalistes au cours des dernières semaines, pour avoir violé les principes du deuxième front, en défendant les banques, de préférence aux Caisses populaires.

Lors de la dernière assemblée du Conseil régional, un vice-président a également reproché au président Girard de ne pas être un partisan suffisamment convaincu de l'importance du deuxième front, ou engagement permanent de la CSN dans des secteurs autres que la convention collective.

# Les inspecteurs en bâtiments doivent innover

CHICOUTIMI — C'est en innovant et en posant des gestes qui sauront impressionner les administrateurs municipaux et la population en général que les inspecteurs en bâtiments réussiront à convaincre la population qu'ils ont une mission plus grande que celle de lever des interdits et d'imposer des pénalités.

Dans une conférence choc, prononcée à l'ouverture du congrès de l'Association des officiers en bâtiments du Québec, hier soir, le gérant municipal de Chicoutimi, M. Henri Girard, a émis plusieurs suggestions afin de valoriser cette fonction peu considérée actuellement par le public et les administrateurs municipaux.

Selon lui, si les contribuables avaient à distribuer un certificat à la personne qu'ils trouvent la plus sympathique à l'hôtel de ville, il n'a pas l'impression que c'est à l'inspecteur en bâtiment qu'on le donnerait.

M. Girard a déploré le fait que c'est plutôt le rôle négatif de l'inspecteur en bâtiment qui frappe le plus le contribuable: "A ses yeux, l'inspecteur en bâtiment, c'est celui qui défend, qui interdit, qui empêche de faire telle ou telle chose qui lui semble bien raisonnable dans son cas à lui. Pour sauver la chèvre et le chou, les membres du conseil vont trop souvent tendre à donner raison au contribuable et l'image négative de l'officier en bâtiment en sera d'autant amplifiée. En définitive, ce sera à peu près toujours l'inspecteur en bâtiment qui sera la mauvaise sorcière de l'histoire", ajouta-t-il.

Le haut fonctionnaire de la municipalité de Chicoutimi a poursuivi en disant que cette fonction a une dimension plus grande de celle que l'on donne présentement.

Mais pour la revaloriser, il soutient que l'inspecteur doit être constamment à la recherche d'idées neuves et ne pas manquer d'inventorier périodiquement les règlements appliqués ailleurs pour en faire bénéficier sa propre ville si cela devient nécessaire.

COGNAC
OTARD
Le seul vieilli sous les voûtes séculaires du Château de Cognac




CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
CITE DE KENOGAMI

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à toutes les personnes majeures de citoyenneté canadienne qui sont inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur de la Cité de Kénogami, et qui sont habiles à voter en regard de la Zone Commerciale C-2-1, que le conseil a adopté en première et dernière lectures à sa séance régulière du 8 septembre 1970, un règlement portant le numéro 387-70, ayant pour objet d'amender le règlement de zonage et que conformément à la Loi, une assemblée desdits propriétaires de la cité de Kénogami sera tenue jeudi soir le 17 septembre à 19.00 heures, au lieu ordinaire des réunions publiques du conseil de la Cité de Kénogami, à l'Hôtel de Ville, pour prendre connaissance dudit règlement et pour se gouverner en conséquence.

Donné à Kénogami, ce 9e jour de septembre 1970. Louis de la Sablonnière, greffier.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF CHICOUTIMI
CITY OF KENOGAMI

PUBLIC NOTICE is hereby given to all persons of full age who are Canadian Citizens and are entered as property owners on the valuation roll in force, with respect to the territory contemplated in the by-law, Comm 2-1, that the council of the City of Kenogami at its regular meeting held on September the 8th 1970, has adopted a by-law having number 387-70, to amend the by-law 354 and amendments concerning Zoning, and in conformity of law, a meeting of said electors will be held at the regular place of meetings in the Kenogami City Hall, on Thursday evening, September the 17th, 1970, at nineteen o'clock to have communication of said by-law and to govern themselves consequently.

Given in Kenogami on September the 9th 1970.

Louis de la Sablonnière, city-clerk

# Accident qui fait trois blessés

SHIPSHAW—Une mauvaise signalisation, à l'intersection de la route rurale no 1 à Shipshaw et celle de Terres - rompues, aurait été la cause d'un accident qui a fait trois blessés, hier soir, vers 7h. Les blessés sont Mlle René Tremblay, de Saint - Jean - Vianney, M. Paul Cyr de la rue Bégin à Chicoutimi et M. Claude Contré, de Sainte-Foy, Québec.

Les automobiles qui sont venues en collision étaient conduites par M. Louis-Marie Tremblay, du 122-A rue Sainte - Famille, à Kénogami, et par M. Paul Cyr.

L'agent Errol Fortin a fait l'enquête dans cette affaire.

COURS D'ANGLAIS



Le professeur
JEAN-GUY HOULE

vous invite à assister à une démonstration gratuite du cours d'anglais "LAS", méthode du professeur Bouchard, à 8 h. p.m. lundi le 14 septembre, au Centre Mgr-Marcoux, 1885 de la Canardière, mardi le 15 septembre, au Centre Paroissial St-François d'Assise, 16 rue Royal-Roussillon, coin 1re avenue.

Garantie écrite que vous pourrez parler, lire et écrire l'anglais convenablement après 30 semaines ou argent remboursé.

Un seul soir par semaine. Livres, dictionnaires, etc... fournis. Jamais de devoir à la maison. Des Cours complets et des crédits seront donnés comme prix de présence aux démonstrations. Aucune pression ou obligation. Soyez au rendez-vous. Places ordinairement toutes prises les soirs de démonstration.



Joie de vivre devenez mannequin!

A Québec, bien sûr!

La photo et le cinéma publicitaires... la télévision... les séances en studio... en plein air... les défiles de mode... Quelle vie fascinante que celle de mannequin! Bart School Inc., déjà reputée pour la haute qualité de ses cours, vous offre maintenant le cours de mannequin, et ce, à Québec! Ces cours commencent très bientôt! Si vous croyez avoir certaines dispositions pour cette carrière séduisante, entrez en contact immédiatement avec nous.

BART SCHOOL INC.,
751, Côte d'Abraham,
Québec
téléphone 522-5889




Datsun salue ses concurrents

Nous sommes arrivés premier, deuxième, troisième et cinquième au rallye Safari de l'Afrique orientale cette année. Sur dix-neuf voitures finissantes, neuf étaient des Datsun. Nous avons gagné le Rallye Canadien d'hiver. Nous avons gagné le Tour d'Australie. Nous avons triomphé dans notre catégorie au dernier Shell 4000. Nous avons prouvé que la Datsun battait la marche. Coup sur coup. Année après année. Voici pourquoi.

**C'est bien beau, la gloire, mais . . .**

Nous avons participé à ces épreuves pour voir comment notre voiture se comportait dans des conditions pénibles. Et le résultat de ces résultats, c'est qu'aujourd'hui tous les propriétaires de Datsun bénéficient d'une performance hors ligne, d'une tenue de route superbe et d'un rendement allant jusqu'à 35 milles au gallon.

**Voici comment nous rendons la vie dure aux autres . . .**

Moteur de 96 cv à arbre à cames en tête. Carburateur jumelé. Alternateur. Suspension arrière indépendante. Construction monocoque. De nombreux suppléments sans supplément de prix, tels que sièges baquet, freins avant à disques, plancher recouvert de moquette, ventilation indirecte. Et, bien entendu, toute la gamme des caractéristiques de sécurité fait partie de l'équipement, y compris la colonne de direction télescopique, les appuie-tête, les ceintures et baudriers et les signalisateurs de panne. Si vous désirez dépenser un peu plus d'argent, vous n'avez le choix qu'entre la radio et le changement automatique à 3 vitesses.

**Mais, soyons francs . . .**

Admettons-le. Si nous n'avions pas été stimulés par les efforts acharnés de nos confrères, nous ne serions pas où nous en sommes aujourd'hui . . . en tête du peloton. A eux tous, un grand merci pour nous avoir permis de battre la marche.

**La plus avantageuse de toutes**

DATSUN 1600 à partir de $2185

Prix de détail suggéré. Ports d'entrée Montréal, Vancouver, Halifax. Plus transport et manutention, plaques, taxe provinciale s'il y a lieu.

IL Y A MAINTENANT PLUS DE 50 VENDEURS "DATSUN" AU QUEBEC

ALOUETTE AUTOMOBILE INC.
332, avenue St-Sacrement,
Québec 8, P.Q. Tél.: 683-2967

CANARDIERE DATSUN
1590, de la Canardière,
Québec, P.Q. Tél.: 522-5205

MARCEL LABBE AUTOMOBILE INC.
3108, chemin Ste-Foy,
Ste-Foy, P.Q. Tél.: 653-5228

DALLAIRE AUTO ENR.
75, route Kennedy,
Lévis, P.Q. Tél.: 837-8895

CARREFOUR DE L'AUTO
253, boul. LaSalle,
Arvida, P.Q. Tél.: 548-71

GARAGE JACQUES MORNEAU
St-Jean Port-Joli,
Cté L'Islet, Québec. Tél.: 598-3221

LAVOIE MAISON MOBILE INC.
220, boul. Sacré-Coeur,
Rimouski, Québec. Tél.: 723-8872

MASSE & PLANTE AUTO LTEE
157, rue Fraser,
Rivière-du-Loup, P.Q. Tél.: 862-3490

GARAGE ROUSSEAU & FILS LTEE
Mistassini,
Cté Lac-St-Jean, P.Q. Tél.: 276-2206

LEONCE TREMBLAY LTEE
Notre-Dame de la Doré,
Lac-St-Jean, P.Q. Tél.: 256-3851

TREMBLAY EQUIPEMENT LTEE
39, rue St-Alphonse, St-Bruno,
Lac-St-Jean, Québec. Tél.: 343-2820

GARAGE VINCENT TREMBLAY
102 route 15,
Forestville, Québec. Tél.: 587-2211

*Des dépêches de partout, voilà votre contact avec le monde*

# LE SOLEIL DU SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

*Votre quotidien au service d'une région dynamique*

73e ANNEE — No 214 VENDREDI 11 SEPTEMBRE 1970 PAGE NEUF

## Des médecins spécialistes, surtout anglophones, ont commencé à quitter le Québec

— Dr Raymond Robillard

Par BERNARD RACINE

MONTREAL (PC) — Des médecins spécialistes, et particulièrement des spécialistes de langue anglaise ont déjà commencé à quitter le Québec, a affirmé hier devant un club social anglophone le Dr Raymond Robillard, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

Au cours d'une courte conférence de presse tenue à l'issue du dîner, le Dr Robillard a exposé aux journalistes qu'il avait des informations précises voulant que des médecins aient commencé à quitter la province mais qu'il n'avait pas de statistiques précises.

Rejoint par téléphone à son bureau, le Dr Augustin Roy, registraire du Collège des médecins, a admis qu'il avait eu connaissance dernièrement d'un assez grand nombre de départs par rapport à l'habitude.

Le Dr Roy a expliqué que le collège n'avait pas l'habitude de tenir de statistiques sur le nombre de médecins qui s'adressent à lui pour demander des lettres de créances en vue d'un séjour à l'étranger. Mais il croit recevoir environ 10 de ces demandes chaque année.

Dernièrement, vu le grand nombre de demandes, il en a fait faire un recensement qui lui permet d'affirmer qu'entre le 1er août et le 9 octobre, le collège a reçu 109 demandes réparties comme suit: 72 en août et 37 en septembre.

Les médecins ne sont pas tenus de donner les raisons de leur séjour à l'étranger, mais le Dr Roy affirme qu'on peut tout de suite exclure les études comme les raisons. "Les études commencent généralement en juillet et dans ces cas les demandes sont faites en mai," a-t-il dit.

Il a révélé ne pas avoir étudié plus longuement les demandes reçues qui lui semblent provenir en majorité de médecins âgés de 35 à 45 ans. Il a estimé qu'environ 65 pour cent des demandes provenaient de médecins de langue anglaise.

**ULTIMATUM**

Le Dr Robillard a aussi reproché à certains journaux de ne pas avoir rapporté fidèlement les idées qu'il avait émises mercredi lors de sa conférence de presse, en annonçant qu'il lançait un ultimatum au gouvernement.

"Certains journaux ont même laissé entendre que j'avais l'intention de déclencher une grève dans la province, a-t-il dit. Je n'ai jamais dit que nous allions faire la grève dans deux semaines. Mais nous considérons que dans 15 jours, les négociations auront atteint leur point terminal. Nous publierons un livre blanc pour résumer nos positions.

"L'initiative sera aux mains du gouvernement. Je ne signerai jamais l'entente si certaines conditions n'y sont pas changées. Il reste à voir ce que fera le gouvernement.

"S'il adopte une loi spéciale pour nous forcer à adhérer au programme, nous serons forcés de recourir à la contestation qui pourrait prendre plusieurs formes et qui pourrait aller jusqu'à la fermeture des bureaux des spécialistes qui n'offriraient plus que les services d'urgence."

Il a admis que ce serait là une mesure ultime et que les médecins pourraient d'abord en adopter d'autres. Ils pourraient refuser de remplir les multiples formules demandées par le gouvernement, comme cela s'est fait en France, ou ne pas pratiquer dans leurs bureaux et se contenter de donner leurs services dans les hôpitaux et les dispensaires. Le Dr Robillard a refusé d'indiquer plus clairement quelle forme prendrait la contestation des médecins.

**PRESSION**

"Notre arme pour le moment c'est de ne pas signer," a-t-il dit, admettant qu'en retardant l'adoption de la loi, les spécialistes exerçaient une pression sur le gouvernement.

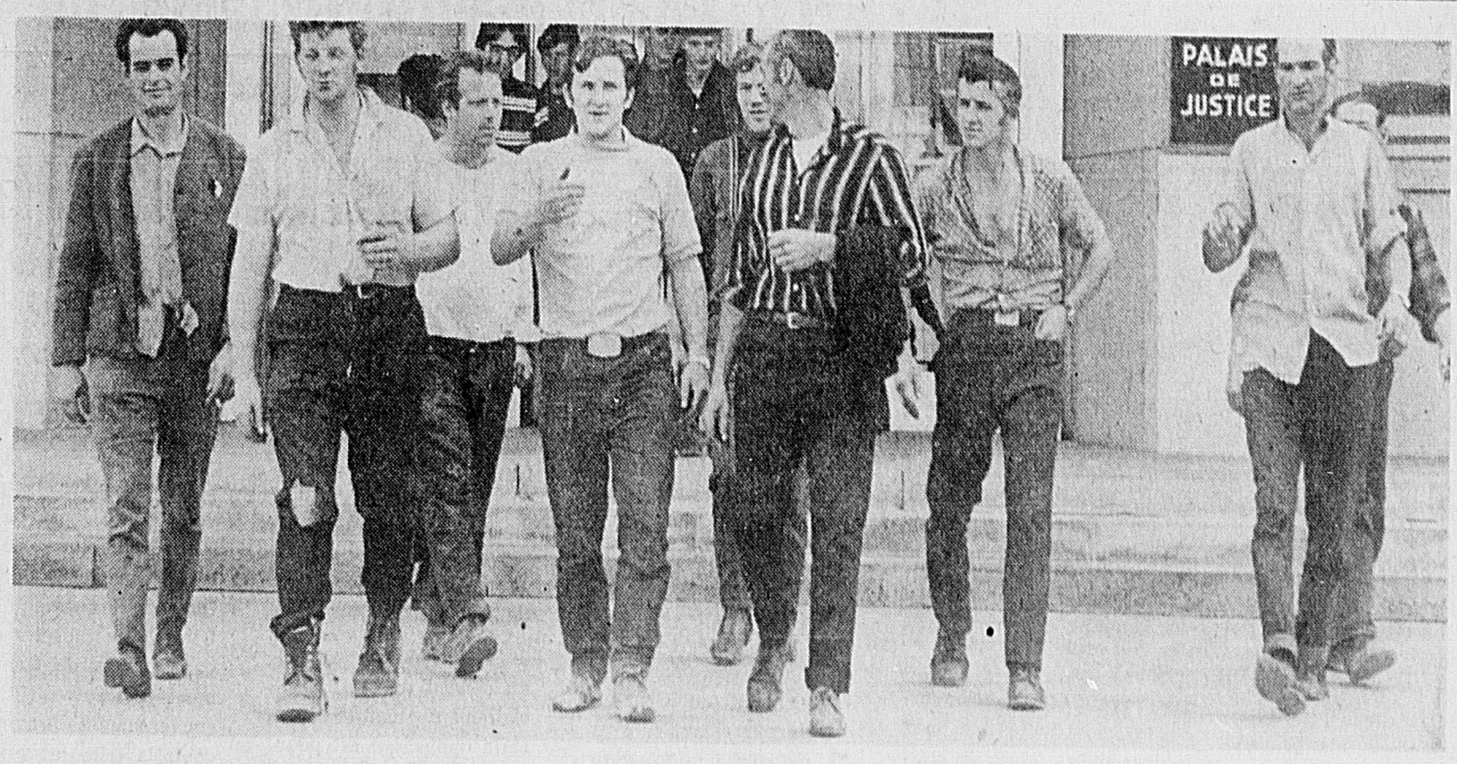
Il a aussi révélé que, aussitôt que les statistiques préparées par les actuaires seraient prêtes, peut-être la semaine prochaine, les spécialistes allaient convoquer les journalistes pour leur expliquer leur point de vue sur les tarifs.

Le litige des spécialistes avec le gouvernement porte sur deux principaux points: les médecins veulent conserver le contrôle de l'acte médical et ne veulent pas être obligés de travailler pour le gouvernement. Ils veulent donc obtenir le droit de pouvoir se désengager du programme d'assurance-maladie.

Le Dr Robillard a aussi reproché au gouvernement de vouloir donner comme but premier au régime d'assurance-maladie la prévention des maladies plutôt que le traitement des maladies.

"Si le régime n'a pas pour but premier de traiter la maladie mais seulement de la prévenir, ce sera un plan de deuxième ordre étant donné qu'il existe peu de maladies que nous pouvons prévenir."

Il a révélé que les actuaires avaient commencé hier à discuter des tarifs des spécialistes.




**LIBERES SOUS CAUTIONNEMENT** — Les 22 citoyens de Ste-Florence ont quitté le palais de justice de Rimouski, hier après-midi, après avoir été libérés sous cautionnement. Ils avaient été arrêtés la veille, sous l'accusation d'avoir désobéi à une injonction portée par Désourdy Construction pour leur défendre l'accès des terrains où s'effectuent des travaux de défrichement en vue de la construction d'une ligne de transmission.

## Les 22 citoyens de Ste-Florence incarcérés mercredi sont libérés sous cautionnement

par André DESNOYERS
envoyé du Soleil à
SAINTE-FLORENCE

Les 22 citoyens de Sainte-Florence qui avaient été arrêtés par la police à la suite des manifestations de mercredi, ont tous été libérés, hier, de la prison de Rimouski où ils avaient été incarcérés la veille. C'est le juge Gilles Gagnon, de la Cour des sessions de la paix, qui a permis aux inculpés de reprendre leur liberté moyennant un cautionnement personnel de $100 chacun.

Un rapport complet sur ces arrestations a d'ailleurs été demandé au ministère de la Justice du Québec par le premier ministre Bourassa.

Chaque accusé avait enregistré un plaidoyer de non-culpabilité à l'accusation d'avoir désobéi à une injonction portée contre un groupe de citoyens de Sainte-Florence.

Deux autres inculpés étaient accusés d'avoir entravé le travail des agents de la paix en plus d'avoir désobéi à la même injonction. Finalement les deux derniers inculpés répondaient à une accusation de possession d'arme offensive.

Le groupe de Sainte-Florence était représenté par Me Clément Richard, procureur de la CSN à Québec. C'est également Me Richard qui représentera ce matin, en Cour supérieure, à Rimouski, tous les citoyens contre qui une injonction a été portée par la compagnie Désourdy Construction afin de leur défendre l'accès des terrains de défrichement de la future ligne de transmission Rimouski-Matapédia.

Alors qu'il prenait la parole, hier soir, à une assemblée de citoyens de Sainte-Florence, Me Richard a longuement expliqué à la population intéressée les diverses implications légales de cette injonction dont il tentera, aujourd'hui, en cour, de prouver l'illégalité.

S'il obtient gain de cause dans cette affaire, le procureur de la population de Sainte-Florence espère pouvoir réussir à faire rejeter les plaintes portées, hier matin, contre les 22 citoyens arrêtés mercredi par suite des manifestations dans la forêt de Sainte-Florence.

L'enquête préliminaire concernant ces 22 accusations se déroulera au Palais de justice d'Amqui, le 13 octobre. S'il devait par la suite y avoir procès, il se déroulera au cours du prochain terme des assises, selon l'option des accusés qui ont demandé d'être jugés par un juge et un jury.

Entre-temps, les accusés peuvent profiter de leur liberté moyennant le cautionnement qui leur a été consenti, hier, par le juge Gagnon. Ils ont pu quitter la prison à 2h, hier après-midi.

Ils étaient alors sans le sou et ont dû, par l'entremise de leur député, Pierre de Bané, demander l'assistance financière du ministère du Bien-être social afin de pouvoir payer leur transport par autobus de Rimouski à Sainte-Florence. A leur arrivée à la salle paroissiale de Sainte-Florence, un groupe d'environ 200 personnes les attendaient pour leur souhaiter la bienvenue.

**GAIN DE CAUSE**

D'un autre côté, les citoyens de Sainte-Florence ont eu quand même gain de cause, puisque le gouvernement provincial permettra aux citoyens de travailler sur les chantiers de la Désourdy Construction, qui n'employait jusqu'à maintenant que des béliers mécaniques pour récupérer le bois coupé. Cette tâche donnera du travail à 40 hommes.

Cette bonne nouvelle a été annoncée hier par le député provincial de Matane, M. Pierre de Bané, qui s'adressait alors à quelque 200 habitants de Sainte-Florence réunis à l'invitation même de M. de Bané.

## L'ex-sous-ministre G.-D. Bergeron et J. Gagné acquittés

par René LAGACE

Le juge Cyrille Potvin, de la Cour des sessions de la paix, a acquitté haut la main les deux fonctionnaires provinciaux, MM. Gilles-D. Bergeron, sous-ministre et son adjoint-droit, M. Jacques Gagné, des deux accusations: complot pour obtenir un pot-de-vin et acceptation de ce pot-de-vin de la somme de $37,573.73 au nom d'un ancien fonctionnaire, M. Jean-Paul Théroux.

Tous les trois étaient de hauts fonctionnaires travaillant au ministère de la Famille et du Bien-être social lorsque la supposée fraude aurait été commise entre le 1er avril 1967 et le 1er avril 1968.

Le juge Potvin mentionne particulier que le sous-ministre en titre, M. Roger Maheu, s'est toujours contenté d'affirmer qu'il ignorait si les travaux avaient été complétés avant l'acceptation de la lettre de service".

Le ministère avait décidé d'instaurer au Québec un régime d'allocations familiales mais il fallait le faire durant une courte période.

C'est alors que M. Gagné, dit le juge, a fait un travail méritant. Et selon le juge, il faut comprendre que M. Bergeron n'était même pas présent aux réunions les plus importantes.

Il est à noter, selon le juge, que Gilles-D. Bergeron et Jean-Paul Théroux ne faisait même pas partie du comité constitué au ministère".

Dans la poursuite de cette affaire, Gilles-D. Bergeron n'a nullement été mêlé ni de près ni de loin, et n'est intervenu qu'une fois pour qu'on utilise des formules TP-4 relativement aux employés travaillant à temps supplémentaire, et cela afin d'éviter des troubles.

"Il faut reconnaître que Théroux et son équipe, comprenant des hommes compétents en semblable matière, comme il faut admettre que toutes les personnes dont les noms figurent sur la pièce P-19, étaient des fonctionnaires gouvernementaux, qu'ils ont été payés par SAPA et ont reçu les montants mentionnés au bout de leur nom respectif. Tous, y compris Théroux, ont fait ce travail en temps supplémentaire et en dehors des heures de leur emploi principal.

"De plus, il faut reconnaître que SAPA faisait un profit sur le temps des dits employés. Les comptes de SAPA sont ceux de la dite société et pour du travail réellement effectué et bien fait.

"Gilles-D. Bergeron, qui a été absent 57 jours durant cette période du 1er avril 1967 au 1er juillet de la même année, n'a pas été mêlé directement à cette affaire.

"Quant à Jacques Gagné, sa participation s'est limitée à essayer de relever le défi d'implanter le régime des allocations familiales provinciales dans le temps record alloué.

A la fin du présent mois, le juge Gilles Carle doit statuer dans une autre cause impliquant le sous-ministre, M. Gilles-D. Bergeron et MM. Claude Morisset et Jos Tremblay, ce dernier ayant charge de la surveillance au ministère de la Famille et du Bien-être social, dans une cause concernant une fraude présumée de $525 au bénéfice d'une employée du secteur de surveillance.

## *Les travailleurs sociaux redoutent les conséquences d'un étatisme naïf*

par Roger BELLEFEUILLE
envoyé du SOLEIL
à MONTREAL

**Tout en se disant d'accord avec les principes qui ont inspiré la tranche du rapport Castonguay-Nepveu sur "les professions et la société", la Corporation des travailleurs sociaux professionnels de la province de Québec met le public en garde contre "les suites possibles d'un socialisme ou d'un étatisme naif qui loin de faciliter la protection du public, ne ferait que permettre l'ingérence politique, sans donner à ce même public de meilleures garanties quant à la qualité des services rendus".**

**Cette mise en garde est contenue dans un court mémoire que cet organisme devait remettre, hier soir, lors d'une assemblée spéciale, à Montréal, au ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Claude Castonguay.**

**Toutefois, ce dernier étant retenu par d'autres occupations, il avait délégué M. Gérald Harvey, sous-ministre d'Etat.**

Quant à M. Harvey, il s'est dit dans l'impossibilité de faire connaître les grandes lignes de l'orientation que le gouvernement entend donner à cette tranche du rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, du fait, a-t-il expliqué, que le conseil des ministres ne s'est pas prononcé sur cette question.

Il a donc fait porter son allocution sur la loi d'aide sociale "bill 26" qui doit être appliquée au début de novembre, allocution dont nous donnons un compte rendu dans un autre texte.

La Corporation des travailleurs sociaux professionnels, dans sa réaction à certaines recommandations du rapport Castonguay-Nepveu, estime qu'un partage des pouvoirs entre l'Etat et les différents corps intermédiaires, présente une "meilleure garantie de démocratie" que l'ingérence de l'Etat et la politisation qui en découle.

**CONTRADICTION**

Cet organisme, qui en sera l'an prochain à son dixième anniversaire et qui compte dans ses rangs quelque 1,200 membres, décèle par ailleurs des contradictions flagrantes dans cette tranche du rapport Castonguay-Nepveu.

Ainsi, est-il signalé, cette étude doit porter avant tout sur les professions dans le champ de la santé, mais ses recommandations portent sur toutes les professions. De plus, il suggère, ajoute le mémoire, que l'élaboration de toute réglementation des ordres professionnels soit précédée de consultation avec les professionnels concernés ou intéressés, mais "n'a pas jugé bon de procéder de cette façon avant de soumettre au public le présent rapport.

**UNE PARTICIPATION FICTIVE**

La Corporation des TSP du Québec ne reconnait guère, d'autre part, de valeur de représentativité et de participation collective aux conseils d'administration, tels qu'ils existent dans les services éducatifs ou de bien-être.

Pour elle, ces conseils représentent "une classe de professionnels ou d'industriels confortables, généralement sans souci financier, qui contrôlent les structures de pouvoir à la fois au niveau du gouvernement et des différents corps intermédiaires".

"Ces petits groupes, ajoute le mémoire, ont tendance à se survivre à eux-mêmes en se nommant entre eux et en se succédant à tour de rôle".

De moins en moins tendre à l'égard de ces conseils d'administration, la Corporation des TSP, ajoute: "Souvent, la poursuite du statut social est aussi leur principale préoccupation et les postes qu'ils occupent dans ces conseils, leur servent davantage à se constituer un capital politique qu'à aider à l'amélioration des situations.

## Mesures pour prévenir la piraterie à bord d'avions au Canada

WINNIPEG (D'après PC) — Même si un seul avion canadien a été impliqué, jusqu'ici, dans un cas de piraterie, les diverses parties intéressées entendent bien ne pas dormir sur leurs lauriers et prévenir la piraterie à bord d'avions, au Canada.

L'Association des agences de voyages de Winnipeg, dans un télégramme adressé au premier ministre Trudeau, recommande que deux agents de la Gendarmerie canadienne, armés, assurent la protection de l'équipage et des passagers se rendant outre-mer.

Le président de l'association, M. Brendan O'Brien, a affirmé, d'autre part, que les récents événements ont rendu le public nerveux et en ont dissuadé plusieurs d'entreprendre des voyages outre-mer. Les agences de voyages commencent à ressentir les effets de cette réaction, même si l'on ne peut encore affirmer qu'il y a eu diminution du chiffre d'affaires.

**REUNION SPECIALE**

Par ailleurs, une réunion spéciale impliquant le gouvernement, les compagnies d'aviation, les associations de pilotes et autres parties intéressées, sera convoquée d'ici quelques jours pour prévenir la piraterie à bord d'avions, au Canada.

Cette réunion a été annoncée après que M. Charles Simpson, président de l'Association des pilotes de ligne canadiens eut rencontré le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, et le ministre des Transports, M. Don Jamieson.

M. Jamieson a révélé aux journalistes que cette réunion sera convoquée dans le cadre des comités de sécurité des aéroports qui existent déjà dans son ministère. Mail il est possible qu'un nouveau comité "ad hoc" soit formé pour ce projet précis.

M. Simpson a déclaré qu'on avait, au préalable, discuté de la position du Canada sur le sujet et des dispositifs à prendre pour éviter des désastres. Il a surtout élaboré sur le sujet de la détection des armes chez les passagers.

Les représentants des pilotes se réuniront la semaine prochaine, soit à Londres, soit à Washington, pour adopter un plan de recommandations. Ils pourraient même suggérer des sanctions contre certains pays. Ils pourraient aussi cesser de voler.

CONVERSATION ANGLAISE AVANCEE
Pour ceux qui veulent pratiquer leur anglais.
Aucun contrat. Démonstration gratuite.
Tél.: 527-9740 ou 527-9266
J.J. MARONEY, B.A.
1048 ave Des Erables, Québec

Bureaux & Commerce
A LOUER
Nouveau centre d'achats
Plaza Laval
2750 Chemin Ste-Foy
Face à l'Hôpital Laval, 6,000 pc. bureaux, 3 derniers locaux, exclusivité pour chaque commerce. Facilité de stationnement: 480 espaces.
YVES GERMAIN LTEE, Courtier
529-8121

TOUJOURS
A VOTRE SERVICE
DEPUIS 25 ANS
LA MAISON
JACQUES DIGNARD
335, 17e RUE, QUEBEC
Bureau: Tél.: 529-8164

VILLE ANCIENNE-LORETTE
Près Aéroport
LOCAL A LOUER
12,000 pi. de plancher, tout en béton, hauteur: 15 pi. aussi entrepôt pour "storage", 10,000 pi. de plancher (genre grange). En partie ou au complet.
872-2420, après 6h p.m.

VOUS PARLEREZ L'ANGLAIS DANS 4 MOIS!
grâce à la méthode la plus naturelle et la plus efficace qui soit.
METHODE AUDIO-VISUELLE
Cour le jour ou le soir
Conversation seulement
12 élèves à la fois
Pour renseignements, démonstration, brochures ou rendez-vous:
681-6371
LABORATOIRE LINGUISTIQUE DU QUEBEC INC.
350, chemin Ste-Foy (Edifice Samuel de Champlain) Quebec

au delà de l'événement

## La Communauté Urbaine de Québec (1)

# Malaise dans les conseils municipaux de banlieue



par FRANÇOIS DEMERS

La création de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) a-t-elle sonné le glas pour les conseils municipaux de banlieue? La réaction instinctive de méfiance de certains maires et conseillers municipaux de banlieue pourrait le laisser croire.

Déjà, début '89, lorsqu'il devint évident que le ministère voulait créer un gouvernement supramunicipal dans la région de Québec, un mouvement d'opposition à ce projet gouvernemental s'était dessiné parmi les conseils municipaux qui craignaient que la création de la CUQ entraine la disparition des "gouvernements les plus proches du peuple". On semblait croire que le gouvernement supramunicipal prendrait tout à sa charge et que, conséquemment, les conseils municipaux n'auraient plus rien à faire.

Et surtout, on dénonçait là une manière détournée pour l'administration Lamontagne de réaliser ses visées expansionnistes d'autant plus que l'équipe Lamontagne-Trottier s'était montrée, depuis son arrivée à la mairie de la Capitale, très favorable à la régionalisation.

### RIVE-SUD: S'ABSTENIR

Pour des raisons encore passablement obscures, seules les municipalités de la Rive-Sud réussirent in extremis à éviter d'être intégrées à la CUQ.

A ce sujet, on parle des pressions de la Golden Eagle à Saint-Romuald qui serait peu intéressée à être évaluée à sa valeur marchande comme ce serait le cas sous le régime de la CUQ, et qui craindrait de tomber sous le coup des éventuels règlements antipollution de cet organisme. On parle aussi des pressions exercées par le Mouvement Desjardins à Lévis dont le poids sur les règlements de zonage de cette ville est loin d'être négligeable.

On laisse même entendre que la principale raison pour laquelle le gouvernement a prêté oreille bienveillante au refus de la Rive-Sud, de faire partie de la CUQ, c'est par crainte de voir cet organisme devenir sa mauvaise? conscience en ce qui a trait aux voies de communication entre les deux rives.

Finalement, quand le ministère des Affaires municipales du Dr Robert Lussier fit acte d'autorité, l'opposition se tut comme il convient dans une société où l'autorité supérieure jouit du bénéfice du doute. D'ailleurs, le gouvernement a pris la précaution, prétendent certains maires et conseillers, de s'attacher les maires membres du conseil de la CUQ, en leur "imposant" un salaire.

Selon ces mêmes sources, les maires ne sont pas dupes. Mais ils craignent que la population ou certains de leurs ennemis dans leurs conseils municipaux ne les croit "vendus" à la CUQ.

### DEFAUT D'INFORMATION

Présentement, l'opposition à la CUQ semble vouloir revenir à la surface: cette fois-ci, ce sont les conseillers municipaux et au moins un député de la région, Me Louis Vézina, de Montmorency, qui en sont les porte-drapeaux. Le point d'attaque des conseillers municipaux de Charlesbourg par exemple, c'est le manque d'information en provenance du comité exécutif de la CUQ. On questionne aussi énormément les procédures d'embauche et les salaires versés aux technocrates et autres employés du gouvernement supramunicipal.

On parle même de la formation d'une association des conseillers municipaux de la région pour faire échec à la CUQ et au "Club des maires" qui la dirige.

La dernière assemblée du conseil de la CUQ a clairement montré que cette opposition est pour le moins embryonnaire...

En fait, qu'en est-il des pouvoirs donnés à la CUQ par la loi 76 à la fin de décembre 1969? En quoi ces pouvoirs sont-ils menaçants pour les gouvernements locaux?

### REPONDRE A DES BESOINS

Pour évaluer le pouvoir de la CUQ sur la vie socio-économique de la région métropolitaine de Québec, il convient d'abord de se rappeler que, par le biais du financement et autrement, le gouvernement provincial contrôle déjà les grands leviers du développement: réseau de transport, incitation à l'industrie, construction des complexes scolaires, lois antipollution, etc.

C'est à l'intérieur de ce cadre que se situe la marge de manoeuvre d'un organisme comme la CUQ, encore qu'il soit possible d'imaginer que la CUQ entreprenne une campagne publique de pressions sur le gouvernement.

En fait, une lecture attentive de la section VII de la loi 76 révèle que les pouvoirs donnés à la CUQ visent au moins quatre buts distincts:

— rendre plus efficace (rationaliser, accélérer, économiser) l'administration d'un certain nombre de services déjà fournis par les municipalités;

— répondre à des besoins régionaux que la simple coopération intermunicipale n'a pu ou n'aurait pu satisfaire;

— soulager le fardeau financier de la Capitale;

— planifier le développement de la région métropolitaine.

Dans la première catégorie, on peut d'emblée ranger les pouvoirs que la CUQ a reçu sur l'évaluation des biens immobiliers de son territoire, sur le traitement des données relatives à cette évaluation et aux taxes, sur la facturation et l'envoi des comptes de taxes. Ces pouvoirs devraient lui permettre, au cours des prochaines années, d'uniformiser l'évaluation, de réduire les frais de traitement des données et de facturation des comptes de taxes, par la centralisation et la mécanisation.

### LIMITES ET POUVOIRS

On peut aussi considérer comme une mesure de rationalisation, le travail que la CUQ doit faire au chapitre de l'élaboration de normes minimales en matière de construction, encore que ces normes permettront peut-être de réduire quelque peu le coût moyen de construction des maisons sur le territoire de la CUQ.

Dans cette même catégorie, il y a aussi le travail que la CUQ pourra accomplir pour coordonner et intégrer les services de police et de protection contre les incendies.

Quant aux besoins régionaux que la CUQ a reçu mission de satisfaire, ils sont nombreux. La Commission de Transport (CTCUQ) et le Bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain (BAEQM), deux organismes où la CUQ a déjà plus ou moins ses entrées, doivent se charger respectivement des problèmes du transport en commun et d'enrayer la pollution des cours d'eau par les égouts.

De son côté, la CUQ doit s'occuper d'uniformiser la réglementation de la circulation et de synchroniser les systèmes de contrôle mécanique de la circulation sur les grandes voies de communication et les rues intermunicipales. Elle pourra aussi prendre charge de l'établissement de systèmes intermunicipaux d'alimentation en eau potable, de la disposition des ordures, des loisirs à caractère régional, de la santé publique et des bibliothèques intermunicipales.

Certains prétendent, il est vrai, que les autorités municipales de banlieue sont malheureusement incapable de sortir de leur dimension strictement locale, ce qui les empêche de s'apercevoir qu'il existe des problèmes régionaux. Ou encore on laisse entendre qu'elles ont une peur bleue des technocrates. C'est pourquoi, dit-on, elles craignent tant la rationalisation et la régionalisation des services municipaux.

Dans cette perspective, le malaise des conseils municipaux de banlieue face à la CUQ, serait simplement le fruit de ces "craintes irraisonnées".



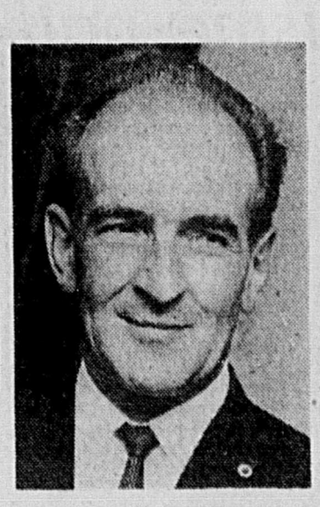
Armand Trottier



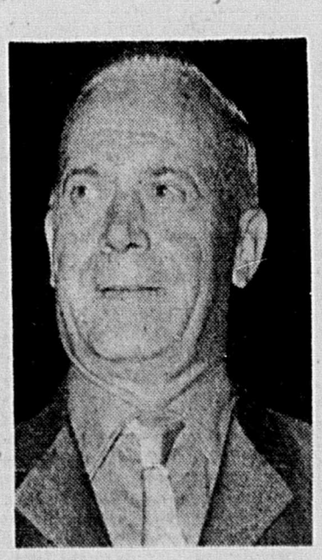
Gilles Lamontagne



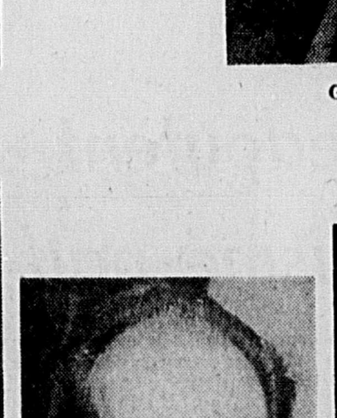
Roland Beaudin



Romain Langlois



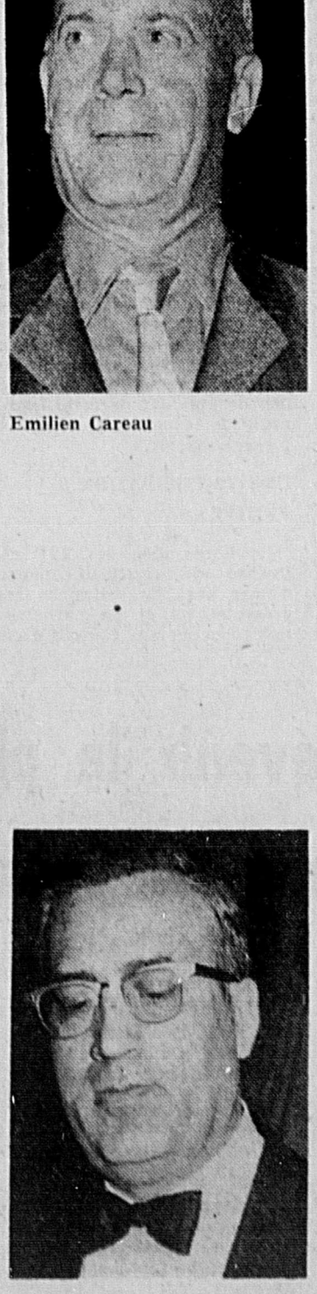
Emilien Careau



Henri Casault



Gaston Tremblay



Alexis Bérubé

Le club des maires




# La justice est impossible dans la ...ause de C. Morency (Me R. Lemieux)

MONTREAL (PC) — La jus...e et la tenue d'un procès juste ...nt impossibles dans cette cau... a déclaré hier le procureur ... Claude Morency, qui doit ...pondre à des accusations en ...pport avec des actes de terro...sme.

Me Robert Lemieux a fait ...tte affirmation en entendant ...plaudir les occupants de la ...bune des visiteurs après avoir ...u une réprimande du juge ...aude Bisson, pour ses interro...toires trop longs à l'endroit ...s jurés possibles.

...s applaudissements venaient ... côté de la cour où se trou...ient une centaine d'hommes ...nvoqués comme jurés possi...es.

Ceci prouve que la justice est ...possible à exercer dans cette ...use, a déclaré Me Lemieux à ... fin des applaudissements. Et ... suis sûr que la Cour condam...ra aussi vite cette manifesta... qu'elle l'a fait pour celle ...hier.

Mercredi, qui était la premi... journée du procès, le juge ...sson avait fait évacuer la salle ...rsque plusieurs partisans de ...accusé ont interrompu les tra...ux par des toux et des sou...s.

...hier, le juge s'est contenté ...donner que cesse "toute ...e de manifestation".

A la fin de la séance de cinq heures, hier, aucun juré n'avait été choisi. Me Lemieux n'en a interrogé que trois: deux ont été jugés partiaux et le troisième a été rejeté par la défense "sans cause". La défense a le droit de rejeter 12 jurés et la Couronne quatre.

L'avocat de la défense a interrogé un homme pendant près de trois heures, lui demandant quelles étaient ses opinions sur le Front de libération du Québec et le Ku Klux Klan.

# Le rapport sur les policiers de Trois-Rivières ne peut constituer une preuve

TROIS-RIVIERES (PC) — Le rapport de la commission de police sur les agissements du corps policier à Trois-Rivières ne peut être soumis comme preuve au tribunal d'arbitrage, a déclaré hier le président de ce tribunal, Me Jules Brière.

Me Brière a pris cette décision à l'issue de la première séance d'arbitrage tenue au Palais de Justice, en rapport avec le congédiement des ex-détectives Jean-Marie Hubert et Paul Dallaire, licenciés après la parution du rapport de la commission de police.

Le président du tribunal d'arbitrage a demandé au procureur de l'Association des policiers, Me Mario Létourneau, ce qu'il entendait prouver au cours des procédures.

Selon Me Létourneau, l'arbitrage doit démontrer que la prostitution existait bien avant la formation d'un corps policier à Trois-Rivières, qu'il y avait une tolérance, que des Trifluviens profitaient de la prostitution, y compris des gens haut placés.

La décision de Me Brière signifie que les témoignages soumis à l'enquête doivent être repris.

# Aucun agent en tenue civile sur les lieux de la manifestation des chauffeurs de taxi

MONTREAL (PC) — Un officier de la Sûreté du Québec a rapporté hier, à l'enquête sur la grève des policiers, qu'il n'avait vu aucun agent en civil sur les lieux d'une émeute qui s'était déroulée dans la nuit du 7 octobre aux garages de la compagnie Murray Hill.

En arrivant au garage, l'inspecteur Félix Jean aurait vu un autobus en flammes et les pompiers occupés à empêcher les flammes de s'étendre.

A cette époque, les chauffeurs de taxi de Montréal s'opposaient au monopole que détenait Murray Hill pour le transport depuis l'aéroport international de Montréal jusqu'à la ville.

Devant la Commission de police, dirigée par le juge Ludovic Laperrière, le témoin a précisé qu'une demi-douzaine de coups de feu avaient été tirés en l'air à partir d'un endroit au sol, pour disperser les manifestants.

Les pompiers m'ont dit qu'ils avaient vu des agents de la SQ, mais ceux-ci avaient quitté les lieux quand ils ont été encerclés par les manifestants.

Au cours de la grève de 16 heures, a rapporté l'inspecteur, 32 vols à main armée ont été commis, dont sept dans des banques.

# Déjà un pied de ...neige en Alberta

EDMONTON (d'après PC) — Croyez-le ou non mais la neige a fait son apparition, hier, dans l'ouest et le sud de l'Alberta.

A Edson, à 120 milles à l'ouest d'Edmonton, il est tombé six pouces de neige en moins de six heures. D'ici ce matin, la région du sud de la province devait être recouverte d'environ 12 pouces de neige.

Et la neige devait continuer de tomber durant une bonne partie de la journée d'aujourd'hui au sud de l'Alberta.

# Un des membres du Groupe des Sept de Chicago affirme avoir été rudoyé par des douaniers canadiens

TORONTO (d'après PC) — Abbie Hoffman, un des membres du Groupe des Sept" de Chicago, a affirmé, hier, qu'il avait été insulté, dépouillé de ce qu'il possédait et rudoyé par des douaniers canadiens peu après sa descente d'avion à l'aéroport international de Toronto.

Hoffman qui a recouvré sa liberté, aux Etats-Unis, sous un cautionnement de $25,000 après que sa cause eut été portée en appel après avoir été jugé coupable de conspiration pour inciter à la révolte à la Convention des démocrates, en 1968, à Chicago, se dirigeait vers Edmonton, en Alberta.

Agé de 33 ans, Hoffman est le leader du Parti international de la jeunesse, aux Etats-Unis. Il doit porter la parole devant un groupe d'étudiants de l'Université d'Edmonton. Il a révélé, au cours d'une interview, qu'un film relatant l'émeute de Chicago ainsi que des affiches avaient été confisqués.

Pour sa part, M. G.E. Watts, un officier des douanes canadiennes, a révélé que les effets personnels auxquels M. Hoffman avait fait allusion, avaient été confisqués parce qu'ils n'avaient pas été déclarés. Il a, d'autre part, nié que des douaniers aient levé la main sur lui.

---

**MINISTERE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN**
**DEMANDES D'OFFRES**
**379/015 et 017**

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à 16.00 hrs le 22 septembre 1970, par le soussigné, pour l'installation complète de 18 réseaux de filerie dans neuf maisons présentement en construction à la Réserve Indienne de Maliotenam et neuf à la Réserve Indienne de Sept-Iles.

Les formules de soumissions peuvent être obtenues en s'adressant au bureau du Ministère à 700 Laure, Sept-Iles.

Seules les soumissions présentées sur les formules du Ministère seront acceptées.

**J.-M. PAUZE,**
**SURVEILLANT DE DISTRICT,**
**Ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canadien,**
**700 Laure, Sept-Iles.**

---

**CORPORATION MUNICIPALE ST-FERREOL-LES-NEIGES**
**COMTE MONTMORENCY**
**DEMANDE DE SOUMISSIONS**

Le Conseil Municipal de St-Ferréol les Neiges, demande de soumissions pour entretien chemins pour l'hiver 1970-71.

Environ 19 milles longueur plus chemin dépôtoir environ 1-2 mille sablage compris.

Soumissions ouvertes le 21 septembre 1970 à huit heures après-midi à la salle du Couvent.

Le Conseil se réserve le droit d'accepter ou non aucune de ces Soumissions.

Renseignements adressées à Albert Simard Sec.-Trés.

**ALBERT SIMARD.**

---

**VILLE DE DONNACONA**
**COMTE PORTNEUF, QUE.**
**AVIS PUBLIC**

PRENEZ AVIS QUE SELON LES DISPOSITIONS DU PREMIER ALIENA DE L'ARTICLE 129 DE LA LOI DES CITES ET VILLES, les corporations, les sociétés commerciales et associations sont aussi inscrites sur la liste électorale si elles sont portées au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité, depuis au moins douze mois avant le 1er septembre de l'année où se tient l'élection, comme **propriétaires ou locataires** d'un immeuble imposable ou comme **locataires** d'un magasin, d'un comptoir, d'une boutique, d'un bureau ou d'une place **d'affaires**, pourvu qu'elles aient payé leurs taxes ou redevances municipales exigibles au **31 décembre précédent:** elles votent par l'entremise d'un représentant autorisé à cet effet par une résolution du conseil d'administration dont copie doit être déposée au bureau du greffier de la municipalité entre la date de la publication de l'avis de l'élection et le 8 octobre suivant. Ce représentant doit, au moment de voter, **être majeur,** posséder la citoyenneté canadienne et être employé, administrateur ou membre de la corporation, société **commerciale** ou association au nom de laquelle il vote.

**GUY RENAUD,**
**PRESIDENT D'ELECTION.**

---

**Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien**
**DEMANDES D'OFFRES**
**379/015 et 017**

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à 16.00 hrs le 22 septembre 1970, par la soussigné. Pour l'installation complète de 18 systèmes de chauffage et 18 systèmes de plomberie dans neuf maisons présentement en construction à la Réserve Indienne de Maliotenam et neuf à la réserve Indienne de Sept-Iles.

Les formules de soumissions peuvent être obtenues en s'adressant au bureau du Ministère à 700 Laure, Sept-Iles.

Seules les soumissions présentées sur les formules du Ministère seront acceptées.

**J.-M. PAUZE,**
**SURVEILLANT DE DISTRICT,**
**Ministère des Affaires Indiennes et Nord Canadien,**
**700 Laure, Sept-Iles, P.Q.**

---

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC
**AVIS PUBLIC D'ELECTION**
**LA VILLE DE CLERMONT**

Je donne avis aux électeurs de la Ville de Clermont, comté de Charlevoix, que la présentation des candidats pour la charge de maire et des conseillers pour ladite Ville, aura lieu à la salle où se tiennent les réunions du conseil dans la ville de Clermont comté de Charlevoix, le 25 octobre 1970 entre midi et deux heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, et que dans le cas ou le scrutin deviendrait nécessaire par la loi, ce scrutin sera ouvert le 1er jour de novembre 1970 depuis 9 heures de l'avant-midi à 6 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, dans chacun des arrondissements de votation: et que j'ai nommé Mlle Gaétane Poulin, assistante-secrétaire de la Ville de Clermont, ma secrétaire d'élection.

Donné sous mon seing à la Ville de Clermont, ce 5e jour de septembre 1970.

**RENE HARVEY,**
**PRESIDENT D'ELECTION.**

---

la ville de québec
avis/offres/demandes

**Le 1er septembre 1970.**
**ROLE POUR TAXES D'AFFAIRES, PERSONNELLES, ETC.**
**1970-71**

AVIS PUBLIC est par les présentes donne que le rôle de taxes personnelles et de taxes d'affaires, pour tous les districts de la Ville de Québec sauf le district Duberger, a été complété et déposé au service d'estimation, chambre 212, et que toutes les personnes intéressées pourront le consulter durant une période de trois (3) semaines, du mardi 1er septembre au 24 septembre 1970 inclusivement, aux jours et aux heures indiquées ci-dessous.

Du lundi au vendredi sauf les jours de fêtes, de 10 hres a.m. jusqu'à 4.45 hres p.m.

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée à ce rôle d'évaluation devra, au cours de la période ci-dessus mentionnée, porter plainte devant le Bureau de Revision de la Ville, par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période susdite au Bureau de Revision et le secrétaire de ce bureau doit donner aux intéressés, à leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où ils seront entendus.

Après le 24 septembre 1970, aucune plainte ne sera reçue et le rôle ne sera, pour aucune considération, modifié.

**Le trésorier de la Ville,**
**Benoit COUTURE, c.a.**

---

PROVINCE DE QUEBEC
**Municipalité de**
**VILLE DE CHANDLER**
**Aux Contribuables de la susdite municipalité :**
**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:

La revision du rôle d'évaluation de la ville de Chandler pour l'année 1970 tel que préparé par les estimateurs dûment nommés a été déposé au bureau du secrétaire-trésorier le 1er jour de septembre 1970 ou tous les intéressés ou leurs représentants peuvent en prendre connaissance dans les trente jours du présent avis.

Que tous les intéressés ou leurs représentants qui croient devoir se plaindre du rôle peuvent en appeler au conseil en donnant à cette fin dans les 30 jours du présent avis par écrit au secrétaire-trésorier mentionnant le montant de l'évaluation qu'ils croient juste.

Et que ces plaintes seront prises en considération et qu'il en sera décidé à la séance régulière du conseil à être tenue à l'hôtel de ville à 8 heures du soir lundi le 5 octobre 1970.

Fait et donné à ville de Chandler ce troisième jour du mois de septembre 1970.

DONNE à Chandler ce 3ième jour de septembre mil neuf cent soixante-dix.

**J.-A. ARSENAULT,**
**SECRETAIRE-TRESORIER.**

---

**LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU**
**Appel d'offres no 57**
**Achat d'équipement et d'outillage atelier de foresterie**

La Commission Scolaire Régionale Chauveau recevra, jusqu'à 20:00 heures, le 22 septembre 1970, à 1 Ave Chauveau Neufchâtel, des offres sous enveloppe scellées pour l'achat d'équipement et d'outillage pour l'atelier de foresterie.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par la commission scolaire, auquel il joindra un chèque ou un bon de garantie équivalant à au moins 5% du montant total de son offre. Le chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale Chauveau et tiré sur une banque ou une caisse populaire.

Le soumissionnaire remettra son offre dans l'enveloppe fournie à cette fin et elle sera adressée comme suit: La Commission Scolaire Régionale Chauveau, 1 Ave Chauveau, Neufchâtel.

Les soumissionnaires pourront se procurer les formules d'offres et les autres documents à compter du 9 septembre 1970, auprès de l'acheteur, à 1 Ave Chauveau Neufchâtel.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres qui aura lieu le 22 septembre 1970, à 20:00 heures, à 1 Ave Chauveau, Neufchâtel.

La commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes.

**ROGER PLEAU,**
**secrétaire-administrateur**
le 14 septembre 1970

---

# ville de Sainte-Foy

## AVIS/OFFRES/DEMANDES

Avis public est par les présentes donné, que lors de la séance du 8 septembre ..., le Conseil a adopté le règlement "1442"; décrétant que les machineries ... accessoires qui sont immeubles par destination, ou qui le seraient s'ils appartenaient au propriétaire du fonds, ne sont pas des immeubles imposables ... la Ville de Sainte-Foy.

Qu'une copie dudit règlement "1442" a été déposée au bureau du soussigné ... tous les intéressés peuvent en prendre connaissance;

Et que le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Foy, ce 9ième jour du mois de septembre 1970.

**Le greffier de la ville,**
**Noël PERRON, avocat.**

### AUX ELECTEURS-PROPRIETAIRES

Avis public est par les présentes donné que le Conseil, lors de la séance ... 8 septembre 1970, a adopté son règlement 1443; décrétant l'exécution de ...aux de pose de conduites d'aqueduc et d'égout pour le soulagement de La...rie; la réfection du Chemin Saint-Louis; et autorisant l'emprunt nécessai... au montant de $138,000.00 dollars.

Que l'assemblée publique pour la lecture du dit règlement aura lieu en la ...le polyvalente de l'édifice Bégon, 3370 rue La Pérade, Sainte-Foy, de 7 heu... du soir à 9 heures du soir, jeudi, le 17ième jour de septembre 1970;

Que si avant qu'il soit écoulé (2) heures depuis l'ouverture de l'assemblée, ... de cent (100) électeurs-propriétaires intéressés ont demandé que le rè...ment soit soumis aux électeurs municipaux propriétaires intéressés, le rè...ment sera réputé avoir été approuvé par les électeurs.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 9ième jour de septembre 1970.

**Le greffier de la ville,**
**Noël PERRON, avocat.**

### AUX ELECTEURS-PROPRIETAIRES

Avis public est par les présentes donné que le Conseil, lors de la séance ... 8 septembre 1970, a adopté son règlement 1444; décrétant l'exécution de ...aux de pose de conduites d'aqueduc et d'égout pour le soulagement Sum...erside; la réfection des rues Summerside et Valmont; et autorisant l'em...unt nécessaire au montant de $180,000. dollars.

Que l'assemblée publique pour la lecture du dit règlement aura lieu en la ...le polyvalente de l'édifice Bégon, 3370 rue La Pérade, Sainte-Foy, de 7 ...ures du soir à 9 heures du soir, jeudi, le 17ième jour de septembre 1970.

Que si avant qu'il ne soit écoulé (2) heures depuis l'ouverture de l'assem..., moins de cent (100) électeurs-propriétaires intéressés ont demandé que le ...lement soit soumis aux électeurs municipaux propriétaires intéressés, le rè...ment sera réputé avoir été approuvé par les électeurs.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 9ième jour de septembre 1970.

**Le greffier de la ville,**
**Noël PERRON, avocat.**

---

Avis est par les présentes donné que, lors de la séance tenue le 8 septembre ..., le Conseil a adopté le règlement No 1446, amendant les articles 2.1.2. (2.6.) ...1.3. (4.) du règlement de zonage 1401, afin de permettre la construction ...ne annexe à une habitation existante à l'endroit du lot 28-38, zone RA/A-17 ...e Damours.

Les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne qui sont ...rites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur, à l'égard ...n immeuble compris dans le territoire visé par le règlement, sont convo...uées à l'édifice Bégon, 3370 rue La Pérade, Sainte-Foy, à 7 heures du soir, ...udi le 24 septembre 1970.

A l'heure fixée dans le présent avis, le greffier en présence du maire ou ...u maire-suppléant ou, en leur absence, d'un conseiller, lit le règlement aux ...ersonnes présentes;

Si dans l'heure qui suit la fin de la lecture du règlement six (6) de ces ...ersonnes ou la majorité d'entre elles, si leur nombre est inférieur à douze ...12) se présentent et demandent que le règlement soit soumis pour approba...on par voix de scrutin à l'ensemble des personnes habiles à voter, visées à l'ali...éa précédent, le greffier doit fixer sur-le-champ le jour du vote à une date ...appropriée dans les quarante (40) jours suivants; dans le cas contraire, le ...règlement est réputé avoir été approuvé par les intéressés;

Les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne qui sont ...rites sur le rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble com...pris dans les zones PA-17, RB-15, RA/A-13, RA/A-14, RA/A-15, R-B-16, CA-11, ...B-25, RC-26, CA-12, RB-17, RC-28, RA/A-19, RA/B-27 contigues à la zone ...RA/A-17 qui fait l'objet du présent règlement, sont admises à voter sur pré...sentation au greffier, dans les cinq (5) jours qui suivent la date de publication ...du présent avis, d'une requête signée par au moins douze (12) de ces person...nes ou par la majorité d'entre elles si leur nombre est inférieur à vingt-...quatre (24).

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 9ième jour de septembre 1970.

**Le greffier de la ville,**
**Noël PERRON, avocat.**

---

Avis public est par les présentes donné, que lors de la séance du 8 septembre 1970, le Conseil a adopté le règlement "1447"; défendant la suspension ...s fils conducteurs, le long ou à travers les rues et places publiques et pour ...exiger que tous les fils conducteurs dans le futur développement connu et ...désigné actuellement sous le nom de Pointe Sainte-Foy soient placés dans ...des conduits souterrains.

Qu'une copie dudit règlement "1447" a été déposée au bureau du soussigné ...où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance;

Et que le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Foy, ce 9ième jour du mois de septembre 1970.

**Le greffier de la ville,**
**Noël PERRON, avocat.**

---

Avis public est par les présentes donné, que lors de la séance du 8 septembre 1970, le Conseil a adopté le règlement "1449"; concernant le maintien ...et la conduite de certains employés dans les établissements où l'on sert des ...boissons alcooliques.

Qu'une copie dudit règlement "1449" a été déposée au bureau du soussigné ...où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance;

Et que le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Foy, ce 9ième jour du mois de septembre 1970.

**Le greffier de la ville,**
**Noël PERRON, avocat.**

---

Avis est par les présentes donné que, lors de la séance tenue le 8 septembre 1970, le Conseil a adopté le règlement No 1445, amendant le règlement de zonage 1401, afin de créer les nouvelles zones RC-46 et RA/B-43 à même une partie de la zone RA/A-19, rue de la Paix nord et prolongement de l'avenue des sapins, en bordure du Boulevard Versant Nord.

Les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne qui sont inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur, à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire visé par le règlement, sont convoquées à l'édifice Bégon, 3370 rue La Pérade, Sainte-Foy, à 7 heures du soir, jeudi le 24 septembre 1970.

A l'heure fixée dans le présent avis, le greffier en présence du maire ou du maire-suppléant ou, en leur absence, d'un conseiller, lit le règlement aux personnes présentes;

Si dans l'heure qui suit la fin de la lecture du règlement six (6) de ces personnes ou la majorité d'entre elles, si leur nombre est inférieur à douze (12) se présentent et demandent que le règlement soit soumis pour approbation par voix de scrutin à l'ensemble des personnes habiles à voter, visées à l'alinéa précédent, le greffier doit fixer sur-le-champ le jour du vote à une date appropriée dans les quarante (40) jours suivants; dans le cas contraire, le règlement est réputé avoir été approuvé par les intéressés;

Les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne qui sont inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans les zones RA/A-17, RC-28, RB-18, RA/B-42, RA/B-29, IB-5, IA-5, RA/B-27 contigues à la zone RA/A-19 qui fait l'objet du présent règlement, sont admises à voter sur présentation au greffier, dans les cinq (5) jours qui suivent la date de publication du présent avis, d'une requête signée par au moins douze (12) de ces personnes ou par la majorité d'entre elles si leur nombre est inférieur à vingt-quatre (24).

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 9ième jour de septembre 1970.

**Le greffier de la ville,**
**Noël PERRON, avocat.**

---

Des soumissions seront reçues au bureau du Greffier de la Ville de Sainte-Foy, jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, jeudi le 24 septembre 1970, pour le parachèvement de deux (2) surfaces de jeux de tennis, en vertu des projets 52108 et 52109.

Ces soumissions devront être placées dans des enveloppes spéciales fournies à cet effet, et porter une souscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, en la salle polyvalente de l'édifice Bégon, 3370 rue La Pérade, Sainte-Foy, à 3.45 heures de l'après-midi, en présence des intéressés.

On peut se procurer les formules de soumissions au bureau de l'ingénieur de la ville, à l'adresse ci-dessus mentionnée. Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans la formule.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 8ième jour de septembre 1970.

**Le greffier de la ville,**
**Noël PERRON, avocat.**

---

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code Civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes et futures de Gilles Bergeron Inc. ayant sa principale place d'affaires à Ville St-Georges, comté de Beauce, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du vingt-neuf avril 1969, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Beauce, le 5 mai 1969 sous le numéro: 228765.

Banque Canadienne Nationale,

Ville St-Georges, Beauce, le 17 août 1970.

**MARCEL GILBERT, Notaire.**

---

# Faites carrière
## dans la Fonction publique du Québec

**DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION — ETUDES TECHNIQUES**

— Traitement initial pouvant atteindre $20,000 selon la compétence. Ministère des Communications; poste à Québec.
— Diriger et coordonner les études reliées à la planification des réseaux de communications du gouvernement. Ces études présupposent une évaluation des différents moyens techniques pouvant satisfaire les besoins en matière de communications, compte tenu de l'aspect économique des solutions et de leur mise en application suivant un échéancier précis. Agir à titre de conseiller auprès des différents organismes dépendant du ministère.
— Diplôme universitaire, de préférence en génie électrique, et au moins 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Habileté administrative éprouvée dans l'élaboration et la planification à long terme de programmes complexes de développement d'ensembles fonctionnels et aptitudes manifestes au travail de direction et de conception. Posséder de fortes connaissances des derniers développements technologiques dans le domaine des communications.
— Concours S-1439. Echéance de l'inscription: 25 septembre 1970.

**DIRECTEUR DE L'AUDIO-VISUEL — ETUDES TECHNIQUES**

— Traitement initial pouvant atteindre $17,500 selon la compétence. Ministère des Communications; poste à Québec.
— Diriger, planifier et coordonner les travaux de génie reliés au domaine des installations audio-visuelles. Assumer la responsabilité de la préparation des normes, des plans et devis, des cahiers de charges et des appels d'offre pour tout l'équipement audio-visuel requis. Faire des études sur l'acoustique et l'insonorisation des lieux.
— Diplôme universitaire, de préférence en génie électrique, et environ 10 années d'expérience reliée au domaine des installations audio-visuelles. Aptitudes manifestes au travail de conception et de direction.
— Concours S-1440. Echéance de l'inscription: 25 septembre 1970.

**INGENIEUR EN RADIOCOMMUNICATIONS**

— Traitement initial pouvant atteindre $16,120 selon la compétence. Ministère des Communications; poste à Québec.
— Assurer la coordination et la préparation des demandes de licences pour l'établissement de systèmes radio-électriques pour fins de radiocommunications gouvernementales.
— Diplôme universitaire en génie et au moins 5 années d'expérience dans la préparation de devis d'équipements et de réseaux de radiocommunications.
— Concours SJ-2118. Echéance de l'inscription: 18 septembre 1970.

**CONSEILLER EN ADMINISTRATION**

— Traitement initial pouvant atteindre $16,120 selon la compétence. Ministère de la fonction publique; postes à Québec.
— Effectuer les études requises en vue de la détermination et de la prévision des besoins de main-d'oeuvre. Elaborer des plans d'organisation afin de rendre plus efficace et plus rentable l'organisation administrative. Etudier les procédés et méthodes de travail. Contribuer à divers travaux d'organisation au sein d'une équipe de conseillers en administration.
— Diplôme universitaire en administration, en sciences sociales ou en sciences pures ou appliquées et posséder quelques années d'expérience pertinente, de préférence en administration.
— Concours S2-2100. Echéance de l'inscription: 25 septembre 1970.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "offre de service" qu'elles peuvent se procurer aux bureaux de la Commission:
710, Place d'Youville, bureau 700, Québec 4
255 est, boulevard Crémazie, Montréal 354
ou aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.
Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études. Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

# Appel d'offres
## SERVICE GENERAL DES ACHATS

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumission pour les projets ci-après décrits, écrivez ou téléphonez au:
Gouvernement du Québec,
Ministère Industrie & Commerce,
Service Général des Achats,
Bureau des appels d'offres
Québec,
Tél.: 643-5438
IMPORTANT: Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

| Projets | Descriptions | Livraisons |
|---|---|---|
| 5668 | 500 rubans pour ordinatrice imprimante | Québec |
| 5672 | 5,000,000 étiquettes gommées pour ordinateurs | Québec & Montréal |

Clôture des soumissions: 22 septembre 1970 - 4.00 p.m.
LE DIRECTEUR GENERAL
PAUL BRISSETTE

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROJET NO: 472-70
DES SOUMISSIONS CACHETEES seront reçues par le Ministère des Travaux Publics pour:
La vente d'un immeuble (Dispensaire St-Médard à Rimouski) situé sur le lot 1, VIIe rang, Canton de Bégon.
Cette vente ne comprend pas le terrain sur lequel est érigée cette construction.
L'acquéreur devra démolir ou déménager la bâtisse et niveler le terrain dans les 30 jours de la date de l'acceptation de la soumission.
Les soumissions seront reçues par la poste au Ministère des Travaux Publics, Service des Contrats, Hôtel du Gouvernement. Si les soumissions sont livrées par porteur, elles devront être remises au Ministère des Travaux Publics, Service des Contrats, 2700 boul. Laurier, Ste-Foy, Québec, (Centre d'Achats Laurier, 3ème étage, section ouest)
JUSQU'A 3:00 heures p.m. (H.A.E.)

**VENDREDI LE 25 SEPTEMBRE 1970**

Toutes les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé et fait à l'ordre du Ministre des Travaux Publics, pour un montant égal à (10%) de la soumission.
Lors de l'adjudication, ce chèque sera remis au soumissionnaire, sauf s'il est l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque sera retenu jusqu'à la date de l'exécution de l'acte de vente à la satisfaction du Ministère.
Le Ministère des Travaux Publics ne s'engage aucunement à accepter la plus haute soumission ni aucune des autres.
Les frais de contrat seront à la charge de l'adjudicataire.
Le Sous-Ministre,
J.-Alphonse DUGAS.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

---

# CENTRE HOSPITALIER de l'UNIVERSITE LAVAL
**2705, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier**
**SAINTE-FOY, Québec 10e**

# DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est par les présentes donné que le Directeur Général du CENTRE HOSPITALIER de l'UNIVERSITE LAVAL, 2705, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, SAINTE-FOY, Québec 10e, recevra des soumissions pour la construction du FOYER des VETERANS.
Cette offre s'adresse aux entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

**PROPRIETAIRE**
Le CENTRE HOSPITALIER de l'UNIVERSITE LAVAL,
2705, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier,
SAINTE-FOY, Québec 10e.

**ARCHITECTES**
MAINGUY, JARNUSZKIEWICZ & BOUTIN,
1327, avenue Maguire,
SILLERY, Québec 6e.

**INGENIEUR en MECANIQUE et en ELECTRICITE**
OSCAR DORVAL,
2136, Chemin Sainte-Foy,
SAINTE-FOY, Québec 10e.

**CONSULTANT en PLANIFICATION ALIMENTAIRE**
JULIEN PELLETIER,
1170, avenue Valenciennes,
SAINTE-FOY, Québec 10e.

**INGENIEUR en STRUCTURE**
L.-P. COUTURE,
1380 ouest, Saint-Cyrille,
QUEBEC 6e.

**AMENAGEMENTS EXTERIEURS**
L.-P. COUTURE,
1380 ouest, Saint-Cyrille,
QUEBEC 6e.

**SONDAGES**
SONDAGE & LABORATOIRE STE-FOY Inc.,
2600, rue Dalton,
SAINTE-FOY, Québec 10e.

**OBTENTION des PLANS et DEPOTS**
Pour les Entrepreneurs Généraux: série complète des documents au bureau des Architectes.
Pour les autres soumissionnaires: plans disponibles au bureau des Professionnels mentionnés précédemment.

| | | |
|---|---|---|
| Plans et devis (série complète) | | $200. — dépôt |
| " " " | d'architecture | 100. — " |
| " " " | de structure | 25. — " |
| " " " | de mécanique et d'électricité | 50. — " |
| " " " | d'électricité | 25. — " |
| " " " | de mécanique | 25. — " |
| " " " | de service alimentaire | 25. — " |
| " " " | des aménagements extérieurs | 25. — " |

Les chèques de dépôt seront faits à l'ordre des Architectes ou des Professionnels, selon le cas. Le montant sera remis au complet sur retour des documents, en bon état, dix (10) jours après l'ouverture des soumissions.

**OBLIGATION de PRESENTER une SOUMISSION**
Tout entrepreneur général ou tout sous-traitant, qui aura obtenu une copie des plans et devis pour soumissionner, devra présenter une soumission, sinon son dépôt sera confisqué.

**AVERTISSEMENT**
Le Propriétaire ne s'engage à retenir, ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**GARANTIE**
Chaque soumissionnaire, entrepreneur général et sous-traitant, doit fournir avec sa soumission un chèque visé, émis par une banque à charte du Canada, ou un bon de cautionnement de garantie de soumission émis par une Compagnie d'assurance autorisée à se porter caution judiciaire et fait à l'ordre du CENTRE HOSPITALIER de l'UNIVERSITE LAVAL, pour un montant minimum équivalent à DIX pour CENT (10%) de sa soumission. Le cautionnement sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire ou si, l'ayant signé, il manque à son accomplissement intégral.

**SOUS-TRAITANTS**
Les sous-traitants pour les spécialités indiquées ci-dessous remettront leur soumission au Bureau des Soumissions Déposées: 675, Marguerite-Bourgeoys, QUEBEC 6e ou 4970, Place de la Savane, MONTREAL ● Structure d'acier (fourniture et pose) ● Pontage d'acier (fourniture) ● Fenêtres ● Cadres et portes extérieures en métal ● Couverture et tôlerie ● Isolation ● Colombages et planche de gypse (fourniture et pose) ● Tuile acoustique ● Recouvrement de planchers (tapis et vinyle) ● Ciment poli et tuile céramique ● Métal ouvré ● Peinture ● Quincaillerie ● Acier d'armature (fourniture) ● Ascenseurs ● Enduit extérieur ● Equipement de cuisine ● Ameublement en bois ● Ameublement en métal ● Béton préfabriqué ● Plomberie ● Tuyauterie et chauffage ● Electricité ● Ventilation et climatisation ● Aménagements extérieurs.

**AUTRES SOUS-TRAITANTS**
Tous les autres sous-traitants ne sont tenus de présenter leur soumission qu'aux entrepreneurs généraux.

**REMISE DES SOUMISSIONS**
(Entrepreneurs généraux)
Les soumissions seront remises dans une enveloppe scellée portant mention "FOYER des VETERANS" et adressées à:
Monsieur JEAN-YVES LEGARE,
Directeur général,
Centre Hospitalier de l'Université Laval,
2705, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier,
SAINTE-FOY, Québec 10e

**DATE de REMISE des SOUMISSIONS**
SOUS-TRAITANTS: Cinquième (5e) jour d'octobre 1970 avant 3.00 p.m.
ENTREPRENEURS GENERAUX: Neuvième (9e) jour d'octobre 1970 avant 3.00 p.m.

**OUVERTURE des SOUMISSIONS**
Le neuvième (9e) jour d'octobre 1970 à 3.00 p.m. au CENTRE HOSPITALIER de l'UNIVERSITE LAVAL.

**DEMANDE D'INFORMATIONS**
Pour obtenir des informations supplémentaires, tout soumissionnaire peut s'adresser à l'un des Professionnels nommés précédemment ou au représentant du Propriétaire:
Monsieur CLAUDE GRAVEL,
Ingénieur conseil,
Centre Hospitalier de l'Université Laval,
2705, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier,
SAINTE-FOY, Québec 10e.

Donné à SAINTE-FOY, ce neuvième jour de septembre 1970.

**JEAN-YVES LEGARE,**
Directeur général,
Centre Hospitalier de l'Université Laval,
2705, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier,
SAINTE-FOY, Québec 10e.

# économie et finance

## La cote poursuit son repli à Wall Street

NEW YORK (AFP) — La cote a poursuivi son repli à Wall Street hier. La baisse de l'indice des valeurs industrielles a été modérée mais les pertes ont été plus nombreuses que la veille. Les événements du Moyen-Orient et les menaces de grève dans la construction automobile et les chemins de fer ont à nouveau pesé sur la tendance. Les transactions ont été nettement moins nombreuses qu'au cours des dernières séances.

IBM et Burroughs se sont à nouveau substantiellement repliés, chez les fabricants d'ordinateurs tandis que Dupont de Nemours a cédé deux points dans les produits chimiques. Les firmes d'électronique, notamment Westinghouse, les compagnies de télévision, de tabac et de construction aérospatiale se sont alourdies.

La moyenne de Dow Jones de 30 titres industriels a fléchi de 5.68 à 760.75.

Au total, 11,910,000 actions ont changé de mains, par rapport à 16,250,000 à la fermeture mercredi.

---

MONTREAL (PC) — Au cours d'une séance marquée de pertes, hier, à la Bourse de Montréal, les transactions ont été nombreuses.

Les services publics ont connu les pires pertes en fléchissant de 4.70 à 129.97 à l'indice. Seules les banques ont affiché des gains, avançant de 2.08 à 179.22.

Au total 1,109,200 actions ont changé de mains à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, par rapport à 1,312,600 actions à la fermeture mercredi.

Bell Canada a fléchi de 1-4 à $42 3-4, tandis que Inco, Dominion Textiles et Walker-Gooderham ont fléchi de 1-2 à $40 1-2, $13 1-4, et $40 1-2, respectivement. Imperial Tobacco a monté de 1-4 à $14 3-4.

Anglo Canadian Pulp and Paper a avancé de 40 cents à $4.70 à la suite de l'annonce ces jours derniers que le prix du papier journal serait haussé de $10 la tonne.

Chez les banques, la Banque Royale du Canada et la Banque Canadienne de Commerce ont progressé de 1-2 à $23 1-8 et $20 3-4 respectivement.

Chez les pétroles et les mines, Denison a fléchi de 2 1-2 à $21 1-2 et Husky Oil de 3-4 à $12 1-4.

---

TORONTO (PC) — Les prix ont baissé modérément à la bourse de Toronto, hier.

Les valeurs industrielles ont fléchi de 67 cents à 161.61, les valeurs d'or, de 2.88 à 165.25 et les pétroles de l'Ouest de 1.26 à 178.52. Les métaux usuels ont fait un léger gain de 2 cents, à 96.56.

Le volume des actions a été de 2,480,000, une baisse par rapport à 2,730,000 de mercredi.

Les pertes ont été plus nombreuses, soit 279 contre 205, avec 221 item inchangés.

Le marché a subi des pertes allant de fractionnelles à modérées, pendant presque toute la journée, excepté quelques minutes de la matinée alors que les indices industriels ont marqué une tendance à la hausse.

Parmi les valeurs baissières Occidental Pete a perdu 1 1-3 à $21 1-2; Simpsons-Sears, 1 à $20 1-2; Dome Pete 7-8 à 63 3-4; Walker-Gooderham 3-4 à $40 1-2; Inco, 3-4 à $40 3-8; Rio Algom, 3-4 à $17 3-4.

## La province de Québec lance une émission de $60,000,000 sur le marché canadien

MONTREAL (PC) — La province de Québec a lancé sur le marché canadien une nouvelle émission de $60,000,000 d'obligations.

L'émission qui comporte deux échéances est offerte par l'entremise d'un syndicat dirigé par la Banque de Montréal et la maison A.-E. Ames & Co. Limited.

L'émission est datée du 1er octobre 1970 et il n'y a aucun montant fixé pour chaque tranche de l'emprunt. La première tranche comprend des obligations portant intérêt à 9.25 pour cent pendant huit ans et extensibles en obligations à neuf pour cent avec échéance dans 15 ans; cette tranche est offerte à $99.50 pour rapporter 9.34 pour cent durant une période de huit ans et 9.24 pour cent durant la période prolongée.

La seconde tranche de l'émission consiste en obligations porvenant à échéance dans 25 ans; celle-ci est offerte à $98.75 pour rapporter 9.63 pour cent.

Les deux parties de l'émission ne sont pas remboursables avant 1992.

## Délégation britannique

OTTAWA — Trois cadres supérieurs de la British Steel Corporation arriveront à Montréal aujourd'hui pour effectuer une tournée de deux semaines d'un bout à l'autre du Canada. Sous l'égide du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, ils examineront les possibilités d'accroître l'emploi des ressources minérales canadiennes, et se renseigneront sur les plus récents moyens de transport des matières premières.

La délégation se compose de M. Mark Littman, C.R., M. William F. Cartwright et de M. Lionel R. P. Pugh.

## Revue hebdomadaire des marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix étaient fermes, la demande, bonne et les transactions actives, cette semaine, aux marchés aux bestiaux de Montréal, bien que les arrivages aient été moins nombreux.

Les arrivages, aux marchés de l'est et de l'ouest, se chiffraient par 1,346 bêtes à cornes, 1,323 veaux, 176 agneaux et moutons et 76 porcs.

Les bouvillons de choix rapportaient de $30 à $30.75; les bons, de $29 à $29.75; les moyens, de $27 à $28.50; les communs, de $23 à $26.75.

Les vaches de bonne qualité se vendaient de $22 à $23.75; les moyennes, de $19 à $21.75; les communes, de $18 à $20.25; les sujets destinés à la mise en conserve et à la charcuterie, de $12 à $18.75.

Les génisses de choix valaient $27.25; les bonnes, de $25 à $25.25; les moyennes, de $22.75 à $23.75; les communes, de $20.25 à $23.75.

Le prix des boeufs de bonne qualité variait de $25 à $27; les boeufs moyens et communs valaient de $20.25 à $24.75.

Les veaux de bonne qualité rapportaient de $40 à $44; les moyens de $36 à $39.50; les communs, de $26 à $35.50.

Les agneaux de bonne qualité valaient de $26 à $29.50 et les moutons de même qualité, de $11 à $12.50.

Il y a eu trop peu de ventes de porcs pour pouvoir établir un prix.

## A la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) — Une forte hausse dans les cours du lin, de l'avoine et du seigle s'est manifestée peu avant la fermeture de la Bourse des grains hier.

Les exportations de blé canadien comprenaient 720,738 boisseaux à la Belgique et 1,687,466 à la Chine populaire.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:

LIN

| | Haut | Bas | Ferm. | Ferm. préc. |
|---|---|---|---|---|
| Oct. | 277 | 274 | 276 | 273 |
| Nov. | 265¼ | 264 | 264½ | 263½ |
| Déc. | 258 | 256½ | 256⅞ | 256⅞ |
| Mai | 266⅞ | 266½ | 265⅝ | 265⅞ |

GRAINE DE COLZA (Vancouver)

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Nov. | 252¾ | 248½ | 248½ | 252⅝ |
| Janv. | 251 | 247¼ | 248¼ | 250¼ |
| Mars | 250¼ | 247 | 247 | 250¼ |
| Mai | 249 | 246 | 246 | 249 |

GRAINE DE COLZA (Thunder Bay)

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Oct. | — | — | 253 | 253 |
| Déc. | — | — | 238½ | 241½ |
| Avril | — | — | 243½ | 247 |

AVOINE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Oct. | 95¾ | 81¼ | 95⅝ | 91 |
| Déc. | 93¼ | 90 | 93¼ | 90 |
| Mai | 93 | 92 | 94½ | 92 |
| Juil. | — | — | 92¼ | 90 |

ORGE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Oct. | 127¾ | 127 | 127⅞ | 127 |
| Déc. | 126¼ | 124½ | 125 | 126 |
| Mai | 129⅞ | 128½ | 129¼ | 129½ |
| Juil. | — | — | 128½ | 128 |

SEIGLE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Oct. | 114¼ | 111⅞ | 112½ | 111½ |
| Déc. | 114⅜ | 111½ | 112 | 111 |
| Mai | 118¼ | 116¼ | 116½ | 115½ |
| Juil. | — | — | 118¼ | 117⅜ |

MARCHE DU GRAIN A CHICAGO

BLE

| | Haut | Bas | Ferm. | Ferm. préc. |
|---|---|---|---|---|
| Sept. | 167½ | 166¼ | 168⅜ | 168⅝ |
| Déc. | 171¼ | 169⅝ | 170¼ | 170 |
| Mars | 173¼ | 172 | 172¼ | 171⅝ |
| Mai | 170 | 168⅝ | 169⅜ | 168¼ |
| Juil. | 158¼ | 156½ | 158¼ | 156½ |

MAIS

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Sept. | 136½ | 154½ | 154⅜ | 135⅜ |
| Déc. | 154 | 152⅜ | 152⅞ | 153¼ |
| Mars | 158¼ | 157 | 157¼ | 157½ |
| Mai | 160⅞ | 159¼ | 159½ | 160¼ |
| Juil. | 161 | 159½ | 159½ | 160¼ |

AVOINE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Sept. | 81 | 78¼ | 81 | 78¼ |
| Déc. | 81⅜ | 80⅛ | 81⅛ | 80¼ |
| Mars | 83⅜ | 82½ | 83 | 82 |
| Mai | 81¼ | 80¼ | 81 | 80¼ |
| Juil. | 77 | 76¾ | 76⅝ | 75⅞ |

SOYA

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Sept. | 280¼ | 278¼ | 279¾ | 278 |
| Nov. | 284¼ | 282 | 283¾ | 282⅝ |
| Janv. | 289½ | 287¼ | 288½ | 287¼ |
| Mars | 293½ | 291¾ | 292¾ | 292 |
| Mai | 297⅜ | 295½ | 296½ | 295¾ |
| Juil. | 298½ | 296½ | 297⅝ | 297¼ |
| Aout | 294¼ | 292¾ | 293¾ | 293¼ |

NOMINATION A SHELL



M. JOHN F. BOOKOUT

Lors d'une réunion récente, le conseil d'administration de Shell Canada Limited a nommé monsieur John F. Bookout président de la compagnie, capacité dans laquelle il assume la direction générale de l'entreprise. Monsieur Bookout a, en outre, été désigné président de Shell Investments Limited par le conseil d'administration de cette compagnie. Il succède dans ces deux fonctions à monsieur Harry Bridges. Monsieur Bridges a quitté Shell Canada pour entrer au service de Shell Oil Company aux Etats-Unis dont le conseil d'administration sera saisi de sa candidature en vu d'être élu administrateur et vice-président général de direction. Vice-président au service de Shell Oil durant les quatre dernières années, monsieur Bookout exerçait vers la fin là fonction de vice-président, exploration et production, région du Sud-Est. Né à Shreveport, Louisiane, il est entré au service de Shell Oil en 1950 en tant que géologue après la fin de ses études au cours desquelles il a obtenu son baccalauréat ès sciences et sa maitrise ès arts. —

# Plan directeur pour les télécommunications dans le Nord québécois

**Bell Canada prépare un plan directeur pour les télécommunications au Nouveau-Québec, au Labrador et dans le nord-est de l'Arctique, a révélé mercredi, à Yellowknife, le président du Réseau téléphonique transcanadien, M. Z.H. Krupski.**

Parlant des communications dans le Nord, M. Krupski a dit qu'il reste bien des choses à apprendre au sujet du Nord et de ses besoins de communications. Devant les défis techniques, sociologiques et économiques que pose le développement des communications du Nord, il faut un degré plus élevé de coopération entre les organismes impliqués dans le développement de cette vaste région: gouvernements, administrations, agences de développement social, industrie minière et de l'exploration, entreprises de télécommunications.

"L'Arctique-est est très riche en ressources naturelles, a dit M. Krupski. A mesure que ces ressources seront mises en valeur, ce qui implique une augmentation des affaires et une croissance démographique, il faudra de plus en plus un bon système de télécommunications".

Sur les 30,000 habitants des Territoires du Nord-Ouest, 9,000 vivent dans la partie est. "Il n'y a pas de doute, dit M. Krupski, que cette situation va changer. La mise en valeur accrue des ressources minières et autres va changer la démographie de la région. Les petits hameaux côtiers vont être remplacés par des centres plus importants, situés plus près des mines et de l'activité économique générale. Il devrait y avoir un échange beaucoup plus intensif de renseignements entre nous et les autres industries qui sont actives, ou projettent de l'être, dans la vie économique du Nord".

M. Krupski a révélé que la station à haute fréquence de Goose Bay a été rénovée l'an dernier. A Frobisher Bay quatre autres systèmes de radio ont été installés. La capacité de la station d'Alma est passée de deux à quatre canaux. D'où amélioration du service au Nouveau - Québec et dans les régions isolées du district de Franklin.

Il y aura une révision du système radio à haute fréquence. La radio à diffusion troposphérique a permis de donner un service d'excellente qualité entre Sept-Iles et Goose Bay, y compris le réseau militaire de Goose Bay à Frobisher Bay.

Au Nouveau - Québec, la compagnie Bell maintient des circonscriptions téléphoniques locales dans 14 centres, dont six ont accès aux postes interurbains de Frobisher Bay. En 1971, deux nouveaux postes interurbains seront en service à Eastmain et à Belchers Islands, dans la baie d'Hudson.

Dans le cadre d'un projet d'envergure visant à l'augmentation de l'efficacité, un projet est actuellement en cours pour faire de Goose Bay un centre interurbain complet. Il y a surcharge présentement et cela permettra à la compagnie Bell de répondre aux nouveaux besoins de télécommunications créés par les projets miniers et hydroélectriques de Churchill Falls, Wabush et Mont Wright.

Bell Canada étudie aussi la possibilité de se servir du téléscripteur par voie de radio à haute fréquence, et d'intégrer au réseau de nouvelles techniques comme les satellites et les ordinateurs. Ce programme exige des politiques, une planification et une participation. C.T.

## Cours ferme du dollar canadien

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a monté de 7-64 de cent à 98 31-64 cents par rapport aux devises américaines, jeudi. La semaine dernière il était coté à 98 9-32 cents.

La livre sterling a fléchi de 19-64 cent à $2.38 19-32.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain, par rapport à la devise canadienne, a fléchi de 1-32 de cent à $1.01 19-32 jeudi.

La livre sterling était également en baisse de 3-8 de cent à $2.42 3-8.

# General Motors of Canada cesse la production de refrigérateurs

OSHAWA, Ont. (PC) — General Motors of Canada a déclaré hier que sa division Frigidaire cessera la production d'appareils électro-ménagers le 1er janvier 1971. La compagnie a imputé cette fermeture aux coûts élevés de production à l'usine de Scarborough, en Ontario.

General Motors a aussi dit qu'elle a besoin d'un espace additionnel pour la production, par Frigidaire, de pièces d'automobiles, d'où l'arrêt de production d'appareils de maison.

**LA VEGA COUTERA PLUS CHER**

A Détroit, les observateurs de l'industrie de l'automobile, qui avaient cru deviner que la nouvelle sous-compacte de General Motors Corp., la Vega 2300, se vendrait moins de $2,000 aux Etats-Unis, ont été pris par surprise lorsque la compagnie a annoncé que le prix de détail suggéré de cette voiture serait de $2,091,000

**UNE LOI-PROBLEME**

A Detroit également, Ford Motor Co. a déclaré que certains changements projetés dans la Loi fédérale des Etats-Unis sur la salubrité de l'air pourraient avoir pour conséquences de réduire la production d'automobiles en 1975, d'entraîner de fortes augmentations des prix des voitures et de causer des "torts irréparables" à l'économie américaine.

**AU TOUR DE LA PINTO**

Enfin, toujours dans la [illegible] de l'automobile, Ford Motor [illegible] a annoncé que le prix de [illegible] voiture sous-compacte, la Pinto, sera de $1,919, soit $172 moins que le prix de la Vega de General Motors, une voiture concurrente, et seulement $72 de plus que le prix de base de la Volkswagen 1970 "coccinelle".

Si les observateurs de l'industrie ont été surpris du prix élevé annoncé pour la Vega de GM, ils l'ont été d'un autre façon dans le cas de la Pinto qui s'avère moins chère que qu'on avait prévu.

En dernière heure, Ford Canada, annonce, de Oakville, Ontario, qu'elle vient de lancer sa dernière née, la Pinto, dans la bataille que l'industrie automobile nord-américaine a décidé de livrer à la petite voiture d'importation.

Le prix suggéré par Ford-Canada, pour cette mini-Ford, est de $1,984, montant que la taxe de vente portera à $2,180.

# Nouvelles brèves des sociétés

### Steinberg Limitée crée 975 nouveaux emplois

Le programme d'expansion de Steinberg Limitée a créé quelque 975 nouveaux emplois cette année. Ce programme d'expansion a également ajouté plus de 230,000 pieds carrés de superficie aux installations de vente de la compagnie. Les travaux, prévus depuis un certain temps, ont permis l'ouverture d'un centre familial, de trois magasins à rayons, trois magasins d'alimentation, deux restaurants et cinq casse-croûte en une période de trois mois. Ces nouveaux magasins sont situés à Alma, Châteauguay, Hamilton, Windsor, Côte St-Luc, et Longueuil.

Une conception nouvelle de la mise en marché a présidé à l'aménagement du premier établissement à ouvrir ses portes au cours de cette période. Le centre familial, inauguré à Ajax à la fin de juillet, donne une portée accrue à l'expression "tous les achats sous un même toit".

### Nouvelle participation de Les Industries Ivaco Ltée

Les Industries Ivaco Limitée (inscrites à la Bourse de Montréal et à la Bourse de Toronto), annoncent qu'elles ont acquis un intérêt majoritaire dans Ingersoll Machine and Tool Company Limited (inscrite à la Bourse de Toronto). La Compagnie révèle qu'on a conclu une entente selon laquelle 389,606 actions de Inpour 389,606 actions de Ivaco. tisseurs associés avec la Maison Moss, Lawson & Co. Ltd. de Toronto, seraient échangées pour 289,606 actions de Ivaco. Cet échange donnera à Ivaco un intérêt majoritaire de 58% dans Ingersoll. De plus, Ivaco annonce qu'elle procède immédiatement à la préparation d'une offre à tous les autres actionnaires de Ingersoll, sur la même base que l'échange précité, soit une action de Ivaco pour une action de Ingersoll.

Ingersoll se spécialise dans la fabrication en grande quantité de pièces mécaniques de précision.

### Une acquisition de Canadian Oxygen Limited

Canadian Oxygen Limited, une filiale en toute propriété de The British Oxygen Company Limited, a accepté d'acquérir la division Welding Products de Air Reduction Canada Limited, laquelle est une filiale en pro-Company Inc., ainsi que de tous priété entière de Air Reduction les brevets canadiens relatifs à l'entreprise détenue par Airco Inc., pour une somme d'environ $8,500,000 en argent comptant. C'est ce qu'ont annoncé simultanément Canox (Canadian Oxygen) et Airco.

La division Welding Products de Airco Canada Ltd. a eu un volume de ventes de quelque $9,000,000 en 1969. Elle manufacture et vend une vaste gamme de produits à l'industrie canadienne de la soudure.

### CEGIR dispense en français des cours de gestion

CEGIR, une entreprise qui a vu le jour à Montréal, et qui offre des services intégrés de consultation et de formation en gestion et en informatique, dispense présentement en français des cours de gestion à des fonctionnaires du secrétariat d'Etat.

Le secrétariat d'Etat, dirigé par M. Gérard Pelletier, a retenu les services de CEGIR pour une série de cours dispensés durant un stage de deux semaines à Smith Falls, en Ontario, dans le cadre d'un programme de perfectionnement des cadres de son Bureau de traduction.

### Baisse de profits de Ogilvie Flour Mills

MONTREAL (PC) — Ogilvie Flour Mills Company Ltd. rapporte des bénéfices nets de $305,000 soit neuf cents par action pour le trimestre terminé le 31 juillet, 1970, soit une diminution par rapport à $546,000 ou 17 cents par action durant la période correspondante l'an dernier.

Les ventes totales de la compagnie ont augmenté de 14.4 pour cent, mais les profits ont accusé une baisse en raison de la concurrence dans les prix de la farine et des prix faibles des moulées, a expliqué la compagnie.

### Un tour d'horizon

Les actions ordinaires de **Cheshar Iron Powder Limited** ont été inscrites récemment à la liste mobilière de la Bourse Canadienne; le symbole au téléscripteur est CBI..... Pour les six premiers mois de 1970, **Discovery Mines Limited** a subi une perte de $18,692 à comparer à une perte de $31,485 durant la période correspondante en 1969..... Durant le trimestre compris entre le 30 avril et le 31 juillet 1970, la valeur comptable nette de l'action de **Affiliated Fund, Inc.** a baissé de 14 cents ou 2.2 pour cent, pour s'établir à $6.25 à la fin de la période de trois mois, à comparer à $6.39 au début..... Les ventes de **The Lionel Corporation** au deuxième trimestre de 1970, ont été de $13, 050, 004 à comparer à $12,-535,984 durant la même période de l'an dernier; les profits des trois mois ont été de $41,457 ou un cent par action au regard de $516,411 ou 11 cents l'an passé..... On annonce que l'usine de **Daymond Limitée** à Calgary, fabrique maintenant des tuyaux en polyéthylène ondulé pour le drainage du sol et l'industrie du bâtiment..... Le rapport du premier semestre de 1970, de **Mill City Petroleums Limited,** indique que la compagnie a réalisé un profit net de $41,787 à comparer à une perte de $8,876 durant la même période de 1969... De son côté, au cours des six premiers mois de cette année, **Crusade Petroleum Corporation Limited** a réalisé un bénéfice net de $16,864 comparativement à une perte de $19,672 au cours de la période correspondante de la période correspondante l'an dernier..... Par ailleurs, **Dynalta Oil & Gas Co. Ltd.,** une firme membre, comme les deux précédentes, du Dynamic Group, a enregistré un profit net de $14,-671 au premier semestre de 1970, soit une baisse par rapport à $61,710 l'an passé..... Enfin, **Dynamic Petroleum Products Ltd.,** une autre compagnie membre du même groupe, a vu également son profit baisser au premier semestre cette année par rapport à l'an dernier; les résultats ont été respectivement de $25,231 contre $149,080.

## Dividendes déclarés

**Bell Canada,** 80 cents l'action privilégiée, à $3.20 payable le 2 novembre, inscription le 1er octobre.

**Canadian Corporate Management Co. Ltd.,** 14 cents par action, le 15 octobre; inscription le 30 septembre.

**Crush International Ltd.,** 5 cents, plus 5 cents de boni. le 15 octobre; inscription le 30 septembre.

**International Utilities,** 35 cents l'action ordinaire, 35 cents l'action privilégiée, les deux payables le 1er décembre; inscription le 6 novembre.

**Laura Secord Candy Shops Ltd.,** 1¼ 1-4 cents par action payable, le 1er décembre; inscription le 16 novembre.

**Premium Trust Ltd.,** $2.00, le 1er octobre; inscription le 17 septembre.

**Richard Costains Co. Ltd.,** 5 cents le 19 octobre; inscription le 2 octobre.

## Prix stables des obligations

TORONTO (PC) — Les prix étaient généralement inchangés à l'issue d'une séance calme hier, sur le marché canadien des obligations.

Les courtiers ont dit que la plupart des investisseurs semblent attendre les détails de la nouvelle émission de remboursement du gouvernement canadien qui doit être lancée aujourd'hui.

Les prêts d'accommodation étaient disponibles hier, à un taux de 5 3-4 pour cent.

Les bons du trésor d'une durée de trois mois se transigeaient à un taux de 5.53 pour cent et ceux d'une durée de six mois à 5.65 pour cent.

A Montréal, les fonds d'Etat canadiens à long et à court termes, les émissions industrielles et obligations des provinces étaient tous inchangés sur le marché des obligations.

# BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

| Titres | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Chang. |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 400 | $7⅝ | 7⅝ | 7⅝ | — ⅛ |
| Alcan | 1160 | $22¼ | 22⅛ | 22⅛ | — ⅛ |
| Alcan 4¼ pr | 100 | $26⅝ | 26⅝ | 26⅝ | + ⅛ |
| Algoma Stl | 1102 | $13½ | 13½ | 13½ | — ⅛ |
| Alum 4½ pr | 217 | $32 | 31¾ | 32 | |
| Ang C Pap | 400 | 470 | 460 | 470 | +40 |
| Angt 290 pr | 2700 | $35 | 35 | 35 | — ¾ |
| Aquitaine | 2050 | $23¾ | 23⅜ | 23⅝ | — ⅛ |
| Argus C pr | 200 | $9 | 9 | 9 | |
| Bank Mont | 1055 | $15½ | 15⅜ | 15⅜ | — ¼ |
| Bank NS | 750 | $19⅝ | 19½ | 19⅝ | + ⅛ |
| Bq C Nat | 44780 | $13⅜ | 13⅛ | 13⅜ | + ⅛ |
| Bq Deparge | 180 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | + ¼ |
| Bq Pv Can | 5760 | $10⅝ | 10½ | 10⅝ | + ⅛ |
| Bell Can | 4335 | $43⅛ | 42⅝ | 42⅝ | — ¼ |
| Bll C Pr A | 94 | $49½ | 49½ | 49½ | |
| Bombrd L | 500 | $14⅞ | 14⅞ | 14⅞ | + ⅝ |
| BP OG | 2450 | 475 | 470 | 475 | |
| Brascan | 9239 | $15½ | 14⅞ | 14⅝ | — ⅛ |
| Brinco | 679 | 475 | 475 | 475 | |
| Cae Indus | 1100 | 455 | 450 | 450 | |
| Cal Pow | 200 | $24½ | 24½ | 24½ | |
| C Cem Laf | 75 | $34¼ | 34¼ | 34¼ | — ½ |
| C Cem L pr | 100 | $18⅝ | 18⅝ | 18⅝ | + ⅛ |
| Can Malt | 200 | $20¼ | 20¼ | 20½ | + ⅜ |
| C Prm Mtg | 100 | $10½ | 10½ | 10½ | +1 |
| Can Brw | 1483 | $8 | 8 | 8 | |
| C Hydro | 100 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | |
| C Imp Bk C | 5110 | $20¾ | 20⅜ | 20⅜ | + ½ |
| CIL | 760 | $10⅜ | 10¼ | 10¼ | — ⅛ |
| CP Inv pr | 245 | $23⅜ | 23½ | 23½ | — ½ |
| CP Inv w | 3150 | 540 | 520 | 525 | —5 |
| CPR | 9120 | $58⅝ | 58 | 58¼ | — ¼ |
| CPR 4 pr | 20 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | — ⅛ |
| Can Tire A | 630 | $23 | 23 | 23 | — ¼ |
| Canron | 400 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | |
| Cent D Rio | 1500 | $11½ | 11½ | 11½ | — ⅛ |
| Chart Ind | 1300 | 110 | 105 | 110 | +10 |
| Chemcell | 200 | 480 | 480 | 480 | +5 |
| Cockfield | 600 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | |
| Cominco | 1700 | $21½ | 21⅜ | 21⅜ | + ⅜ |
| Con Bath | 1325 | $11¼ | 11 | 11 | |
| Couvrete | 396 | $5 | 5 | 5 | — ¼ |
| Crain RL | 900 | $13⅞ | 13⅜ | 13⅜ | — ¼ |
| Crwn Zll A | 100 | $18⅜ | 18⅜ | 18⅜ | + ⅜ |
| Crush | 1000 | $12¾ | 12⅜ | 12¾ | — ¼ |
| Denison | 285 | $22 | 21½ | 21½ | —2½ |
| Dist Seag | 225 | $46½ | 46½ | 46½ | |
| Dom Brdg | 200 | $16¼ | 16¼ | 16¼ | + ¼ |
| D Coal Pr | 785 | $27½ | 27 | 27 | + ½ |
| Dom Corset | 200 | $5 | 5 | 5 | — ¼ |
| Dofasco | 886 | $21¼ | 21 | 21 | — ¼ |
| D Glass pr | 100 | $13½ | 13½ | 13½ | + ⅛ |
| Dom Stors | 130 | $11⅞ | 11⅞ | 11⅞ | — ⅛ |
| Dom Text | 1600 | $13⅛ | 13¼ | 13⅛ | — ⅛ |
| Domtar | 730 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | — ⅛ |
| Donohue pr | 100 | $17 | 17 | 17 | |
| Dupuis A | 350 | $6 | 5⅞ | 5⅞ | |
| Falcon | 150 | $133¾ | 133¾ | 133¾ | —1¼ |
| Fin Coll | 500 | $8⅞ | 8⅝ | 8⅝ | |
| Fraser | 100 | $24 | 24 | 24 | + ½ |
| French Pet | 300 | 690 | 690 | 690 | —5 |
| Fulcrum | 1925 | 330 | 325 | 325 | |
| Genstar | 100 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | + ¼ |
| Glengair | 200 | 205 | 205 | 205 | |
| Gt W Life | 150 | $40½ | 40½ | 40½ | + ½ |
| Greyhnd | 800 | 160 | 150 | 155 | +5 |
| Gulf Oil C | 700 | $16¾ | 16½ | 16⅝ | |
| Hollinger | 425 | $34 | 33¾ | 34 | + ¼ |
| Home A | 3360 | $19 | 18½ | 19 | |
| Horne Pf | 550 | 215 | 215 | 215 | —5 |
| H Bay MS | 310 | $20¾ | 20⅝ | 20⅝ | — ⅛ |
| H Bay Co | 200 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | — ¼ |
| Husky Oil | 4600 | $13 | 12¾ | 12¾ | — ¼ |
| Imp Oil | 5474 | $18⅛ | 18 | 18 | — ⅛ |
| Imp Tob | 1105 | $14⅝ | 14½ | 14⅝ | |
| Ind Accept | 2463 | $14⅞ | 14½ | 14⅝ | |
| Ind Acc Pr | 50 | $63 | 63 | 63 | |
| Inglis | 2200 | $7½ | 7¼ | 7¼ | |
| Int Nickel | 8969 | $41¾ | 40⅝ | 40⅞ | |
| Int Util | 1600 | $28⅛ | 27¾ | 27¾ | |
| Inter PL | 800 | $24¼ | 24¼ | 24¼ | |
| IOS Ltd | 12250 | 245 | 235 | 240 | |
| Ivaco | 5165 | $8½ | 8⅜ | 8⅜ | |
| Kaiser | 100 | $12⅞ | 12¾ | 12¾ | |
| Laur Fin | 710 | 450 | 450 | 450 | |
| Loblaw B | 170 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | |
| Loeb M | 200 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| Logistec C | 4700 | $8⅝ | 8¾ | 8¾ | |
| Maclaren A | 500 | $17 | 17 | 17 | |
| Maclaren B | 800 | $18 | 18 | 18 | |
| M H Cable | 100 | 400 | 400 | 400 | |
| Macmil | 3675 | $26 | 25½ | 26⅜ | |
| Mar Elec | 200 | $17 | 17 | 17 | |
| Mar Tel | 195 | $15⅞ | 15⅞ | 15⅞ | |
| Mass-F | 2765 | $10¼ | 9⅝ | 9⅝ | |
| Melchers | 9 5 0 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | |
| Microsyst | 300 | $5⅞ | 5⅝ | 5⅝ | |
| Molson A | 3755 | $14⅝ | 14¼ | 14⅜ | |
| Molson B | 200 | $14¾ | 14⅜ | 14⅜ | |
| Monenco | 200 | $6 | 5¾ | 6 | |
| Moore Co | 1970 | $31¾ | 31⅛ | 31⅛ | |
| Nat S Prod | 100 | $8 | 8 | 8 | |
| NB Tel | 379 | $11⅞ | 11⅞ | 11⅞ | |
| Nfld Light | 6810 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | |
| Noranda | 2550 | $27¾ | 27½ | 27⅝ | |
| Nor C Gas | 1315 | $13½ | 13⅜ | 13⅜ | |
| NS L Pow | 680 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | |
| Ogilvie pr | 30 | $25¼ | 25¼ | 25¼ | |
| Oshawa A | 210 | $14 | 14 | 14 | |
| Pac Petrol | 100 | $27¾ | 27¾ | 27¾ | |
| Placer | 1400 | $33½ | 33½ | 33½ | |
| Popular Ind | 120 | 160 | 160 | 160 | |
| Pow Corp | 975 | $5¼ | 5⅜ | 5⅜ | |
| Price | 750 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| Rapid D | 1200 | 280 | 270 | 270 | |
| Readers DI | 400 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| Reitman | 100 | $19¼ | 19½ | 19½ | |
| Rio Alg | 100 | $18 | 18 | 18 | |
| Rio Alg w | 1550 | 160 | 150 | 150 | |
| Rothmans | 100 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | |
| Rothm B pr | 200 | $15 | 15 | 15 | |
| Royal Bk | 3128 | $23½ | 22⅞ | 23¼ | |
| Royal Tr | 540 | $26 | 26 | 26 | |
| St L C A | 150 | $22½ | 22½ | 22½ | |
| Scotts Rest | 400 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | |
| Shell Can | 300 | $30 | 30 | 30 | |
| Shell In W | 400 | $12⅞ | 12¾ | 12¾ | |
| Sicard 6 pr | 100 | $20 | 20 | 20 | |
| Simpsons | 810 | $16 | 15½ | 16 | |
| Steel Can | 1372 | $22½ | 22¼ | 22¼ | |
| Steinbg A | 309 | $15 | 15 | 15 | |
| Texaco C | 431 | $23⅜ | 23¼ | 23¼ | |
| Tor Domin | 165 | $20½ | 20½ | 20½ | |
| Trs C PL | 783 | $29½ | 29¾ | 29¾ | |
| Trs c Pl 280 | 50 | $39¾ | 39¾ | 39¾ | |
| Trizec | 200 | 140 | 140 | 140 | |
| Tst G C pr | 25 | $27 | 27 | 27 | |
| Un Carbide | 300 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | |
| Union Oil | 600 | $36 | 36 | 36 | |
| Velcro Ind | 205 | $26 | 25 | 25 | |
| Walk GW | 1150 | $40¾ | 40½ | 40¾ | |
| Warnock H | 200 | 375 | 375 | 375 | |
| WCoast Tr | 225 | $20 | 20 | 20 | |
| Woodwd S | 10000 | $16½ | 16½ | 16½ | |

# BOURSE CANADIENNE

Cours transmis par la Presse Canadienne

INDUSTRIES

| Titres | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Chang. |
|---|---|---|---|---|---|
| Ahed Music | 600 | 200 | 200 | 200 | +5 |
| Belgium | 4250 | $29½ | 28 | 29⅛ | +1⅛ |
| Blue Bon | 58505 | 240 | 225 | 225 | —15 |
| Cap Dyn | 1100 | 180 | 175 | 175 | —5 |
| C Holding | 5900 | 495 | 475 | 495 | +10 |
| Comodor | 500 | 300 | 280 | 280 | —35 |
| Crawfd All | 600 | 215 | 200 | 200 | —15 |
| Cross WB | 100 | 325 | 325 | 325 | —25 |
| D Dist Ven | 200 | 195 | 195 | 195 | +25 |
| Deltec P | 400 | 150 | 150 | 150 | —25 |
| Drum Die | 400 | 60 | 60 | 60 | —10 |
| Furlong | 100 | 200 | 200 | 200 | |
| Kambern D | 300 | 210 | 200 | 210 | +10 |
| Magnetic | 2600 | 135 | 125 | 135 | +25 |
| Navco Fd | 1000 | 41 | 41 | 41 | |
| Que Ph 50 | 125 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | — ¼ |
| Radco BML | 1100 | 225 | 205 | 205 | —25 |
| Resort D | 52000 | 410 | 360 | 400 | +40 |
| StL Dv C | 500 | 91 | 91 | 91 | —4 |
| Sangamo | 100 | $9½ | 9½ | 9½ | + ½ |
| Val Mar | 900 | 235 | 230 | 230 | +5 |
| Visa Bella | 965 | 335 | 330 | 335 | |
| Wabasso | 200 | $10 | 10 | 10 | |
| Winco Stk | 200 | 290 | 285 | 285 | —10 |
| Wingait Di | 12150 | $5¼ | 495 | 5¼ | + ⅛ |

MINES ET HUILES

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Abit Cop | 2800 | 82 | 75 | 78 | —6 |
| Africana | 5000 | 20 | 20 | 20 | + ½ |
| Ajax Mnr | 48035 | 34 | 25½ | 33 | +6 |
| All Mng | 1080 | 74 | 74 | 74 | +2 |
| Amab B M | 9000 | 14½ | 14 | 14½ | + ½ |
| Ameran | 30500 | 16 | 14 | 16 | +2 |
| Amigo M | 2000 | 30 | 30 | 30 | —5 |
| Baker Tlc | 3200 | 59 | 57 | 57 | —3 |
| Bateman | 500 | 12 | 12 | 12 | +1 |
|

# BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

| | Ventes en '00 | haut | bas | ferm. | chang. |
|---|---|---|---|---|---|
| Abbott Div. | 53 | 64 | 62¾ | 64 | — 1/4 |
| Acme Cleve | 110 | 40 | 39¾ | 40 | — 1/4 |
| Acme Mkt 2.40 | 106 | 40 | 39¾ | 40 | — 1/4 |
| Adams Mill 1.40 | 98 | 31½ | 30½ | 31¾ | — ⅝ |
| Addressograph | 16 | 8¼ | 7⅞ | 8⅛ | — 1/4 |
| Admiral 1.40 | 7 | 44¼ | 44 | 44¼ | — 1/4 |
| Aerojet 20b | 86 | 17½ | 17 | 17¾ | — 1/4 |
| Aetna Cas 60e | 26 | 43¼ | 43⅛ | 43⅜ | — 1/4 |
| Air Contrast | 35 | 32⅛ | 31½ | 32 | |
| Air Reduc .50 | 47 | 21¼ | 21 | 21¾ | |
| Alaska Int .10e | 82 | 8 | 7½ | 7⅝ | — 1/2 |
| Alcan 1.20 | 32 | 29 | 28⅝ | 28⅝ | — 1/4 |
| Alcoa 2.40 | 122 | 21 | 20⅜ | 20⅜ | — ⅛ |
| Allegh 1.20 | 101 | 20¼ | 20 | 20¼ | — 1/4 |
| Allied Ch 1.20 | 1402 | 24½ | 23½ | 23⅝ | — 1/4 |
| Allis 1.15p | 138 | 7⅝ | 7⅜ | 7⅜ | + ⅛ |
| Allied Strs | 652 | 15⅛ | 14⅝ | 15½ | + ⅛ |
| Allied Supp | 1 | 55½ | 55½ | 55½ | + 1/2 |
| Allis Chal 1.80 | 36 | 36¼ | 35⅝ | 36⅛ | — 1/2 |
| Allstate .22r | 100 | 36¼ | 35⅝ | 36⅛ | — 1/4 |
| Alpha Port | 53 | 50¼ | 48¾ | 48¾ | — 1⅜ |
| Amerada .80 | 117 | 19⅜ | 18¾ | 18⅞ | — ⅛ |
| Amer Airl .80 | 99 | 39¾ | 39¼ | 39½ | — ⅛ |
| Amer Bdcst 2.10 | 53 | 28 | 27⅞ | 27⅞ | — 1/4 |
| Amer Can 2.20 | 75 | 42⅝ | 42 | 42¼ | — ⅜ |
| Amer Chain .45p | 35 | 8⅞ | 8¾ | 8¾ | — ⅛ |
| Amer Cyan 1.25 | 189 | 32 | 31⅜ | 31⅝ | — ⅛ |
| Amer Elec Pw 1.64 | 120 | 25¾ | 25¼ | 25½ | — 1/4 |
| Amer Enka 1.60 | 170 | 12⅞ | 12 | 12⅛ | + 1/4 |
| Amer Expind | 304 | 21⅛ | 20¾ | 20¾ | — 1/4 |
| Amer Fin .50 | 102 | 59½ | 59¼ | 59⅛ | — ⅜ |
| Amer Home 1.60 | 141 | 33⅞ | 32⅝ | 33⅛ | |
| Amer Ind | 94 | 33½ | 31⅞ | 31⅞ | — ⅜ |
| Amer Int 1.40 | 143 | 6¾ | 6½ | 6½ | — 1/4 |
| Amer Mfg 2.10 | 204 | 40 | 39½ | 39½ | — 1/4 |
| Amer Motors | 87 | 9⅞ | 9½ | 9⅞ | |
| Amer Smelt .12 | 144 | 57 | 55¾ | 55⅞ | —1⅛ |
| Amer Stan 1.40 | 246 | 26½ | 25⅜ | 25⅜ | — 1/2 |
| Amer Tel&Tel 1.90 | 364 | 25¼ | 25⅛ | 25⅛ | — 1/4 |
| Amer Tob 2.70 | 56 | 44¼ | 44⅛ | 44⅜ | + ⅜ |
| Amer Std 1 | 87 | 37⅛ | 36 | 36 | — ⅞ |
| Amer Viscose 1.60 | 29 | 29⅞ | 29¼ | 29¼ | — 1/4 |
| Amer Wat Wks 1.60 | 376 | 9⅜ | 8⅞ | 9 | + ⅛ |
| Amerada 1.60 | 376 | 47⅞ | 47⅛ | 47¼ | — ⅜ |
| Ametek 2.60 | 598 | 47⅝ | 47⅛ | 47⅜ | — ⅛ |
| Amp Inc | 9 | 8¼ | 8⅛ | 8¼ | — 1/4 |
| Amphenol .58 | 90 | 49 | 48 | 49 | — ½ |
| Anaconda | 191 | 18⅝ | 18 | 18½ | — 1/4 |
| Anchor Hock 1.60 | 364 | 21¼ | 20¼ | 20⅝ | + ⅜ |
| Anheus Bsch 1 | 502 | 25¾ | 25¼ | 25¼ | — ⅜ |
| Apco Oil 1.60 | 30 | 101 | 99½ | 100¾ | — 1/4 |
| Archer Dan 1.08 | 23 | 18¼ | 18 | 18 | — 1/4 |
| Armco Steel 1.20 | 278 | 8¾ | 8½ | 8½ | — ⅜ |
| Armour 1.20 | 143 | 20¾ | 20½ | 20⅝ | + 1/4 |
| Armstrong 1.60 | 311 | 27⅜ | 26¾ | 27⅜ | + ⅝ |
| Arvin Ind .80 | 5 | 29¾ | 29¼ | 29¼ | + 1/4 |
| Ashland Oil 1.60 | 157 | 24¼ | 23¼ | 24 | — ⅝ |
| Assd Dry Gds 1.20 | 24 | 37½ | 36¾ | 37½ | + ⅝ |
| Atchison 2.40 | 217 | 39⅜ | 39 | 39 | — ⅜ |
| Atl Coast Ln 1 | 10 | 23⅝ | 23½ | 23½ | |
| Atl Refin 1.40 | 69 | 27 | 26½ | 27 | — 1/4 |
| Atlantic Steel | 143 | 20¾ | 20½ | 20¾ | + 1/4 |
| Atlas Corp 1.60 | 311 | 27⅜ | 26¾ | 27⅜ | + ⅝ |
| Atlas Pwd .80 | 5 | 29¾ | 29¼ | 29¼ | — 1/4 |
| Atlas Yk .60 | 311 | 48½ | 48 | 48 | — ⅜ |
| Aunor .70 | 1324 | 6¾ | 6⅝ | 6⅝ | — 1/4 |
| Autocontinent | 865 | 7⅛ | 6⅞ | 7⅛ | + ⅜ |
| Autocrypto .28 | 66 | 2⅝ | 2½ | 2½ | |
| Autom Data .40 | 47 | 21¾ | 21⅜ | 21¾ | |
| Autonetics .10e | 82 | 8 | 7⅞ | 7⅞ | — 1/2 |
| Avco 1.20 | 32 | 29 | 28⅝ | 28⅝ | — 1/4 |
| Avnet 2.40 | 122 | 21 | 20⅜ | 20⅜ | — ⅛ |
| Avon P 1.20 | 1402 | 101 | 99½ | 100 | — 1/4 |
| Baker Oil T 1.60 | 71 | 42¼ | 41⅞ | 42¼ | + 1/4 |
| Baldwin 1.40 | 7 | 44¼ | 44 | 44⅛ | — 1/4 |
| Baltimore G&E 1.60 | 86 | 17½ | 17 | 17¾ | — 1/4 |
| Bandag .60e | 26 | 4½ | 4⅜ | 4⅜ | — 1/4 |
| Bangor Pun | 35 | 32⅛ | 31½ | 32 | |
| Barber Oil .50 | 47 | 21¾ | 21½ | 21¾ | |
| Barnes Eng .20 | 82 | 8 | 7½ | 7½ | — 1/2 |
| Barnes Hind .10e | 32 | 29 | 28⅝ | 28⅝ | — 1/4 |
| Barnes Rit 2.40 | 105 | 22⅜ | 22¼ | 22⅜ | + 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 49 | 47½ | 46¾ | 47 | + 1/2 |
| Barnes Rit 1.50 | 3 | 19⅜ | 19⅜ | 19⅜ | — 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 8 | 12¼ | 11⅞ | 11⅞ | — ⅜ |
| Barnes Rit 1.50 | 533 | 18¼ | 17¾ | 17⅞ | — ⅜ |
| Barnes Rit 1.50 | 253 | 45½ | 45 | 45¼ | — ⅜ |
| Barnes Rit 1.50 | 88 | 23⅞ | 23½ | 23⅝ | |
| Barnes Rit 1.50 | 467 | 22⅜ | 22 | 22⅜ | + 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 34 | 11⅞ | 11¾ | 11⅞ | + 1/8 |
| Barnes Rit 1.50 | 74 | 8⅛ | 7⅞ | 7⅞ | — ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 45 | 45⅞ | 45½ | 45⅝ | — ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 169 | 57⅞ | 56⅝ | 56⅝ | —1⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 1 | 5½ | 5½ | 5½ | |
| Barnes Rit 1.50 | 58 | 15⅝ | 15½ | 15⅝ | — ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 17 | 19 | 18⅝ | 19 | + 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 19 | 8⅜ | 8¼ | 8¼ | — 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 1 | | | | 1.10 |
| Barnes Rit 1.50 | x33 | 35¾ | 34⅞ | 35⅝ | +1½ |
| Barnes Rit 1.50 | 48 | 18⅜ | 18⅛ | 18⅛ | — ⅜ |
| Barnes Rit 1.50 | 103 | 9 | 8⅞ | 8⅞ | — 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 41 | 39½ | 39⅛ | 39⅛ | + ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 13 | 27⅛ | 26⅞ | 27⅛ | |
| Barnes Rit 1.50 | 19 | 16½ | 15⅝ | 15⅝ | — ⅜ |
| Barnes Rit 1.50 | 60 | 611 | 108½ | 105¼ | —4½ |
| Barnes Rit 1.50 | 43 | 9 | 8⅝ | 9 | — ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 25 | 12⅞ | 12⅜ | 12⅝ | — ⅜ |
| Barnes Rit 1.50 | 34 | 26½ | 26 | 26½ | + 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 143 | 27⅛ | 26¾ | 26⅝ | — ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 16 | 7¾ | 7¾ | 7¾ | |
| Barnes Rit 1.50 | 46 | 57⅞ | 57 | 57 | —1 |
| Barnes Rit 1.50 | 24 | 47⅜ | 47 | 47 | — ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 67 | 34⅞ | 34½ | 34½ | — 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 66 | 15⅞ | 15¾ | 15¾ | + 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 154 | 34¼ | 34 | 34¼ | + 1/8 |
| Barnes Rit 1.50 | 92 | 5⅝ | 5½ | 5½ | — ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 216 | 60⅜ | 59½ | 60⅛ | — ⅜ |
| Barnes Rit 1.50 | 148 | 32¼ | 31½ | 31½ | — 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 78 | 18¼ | 17⅜ | 17⅝ | + 1/8 |
| Barnes Rit 1.50 | 85 | 19¾ | 19¼ | 19⅜ | — ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 23 | 15½ | 15 | 15 | — 1/2 |
| Barnes Rit 1.50 | 36 | 26⅛ | 25⅞ | 26 | + ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 44 | 49⅞ | 48⅝ | 48⅝ | — ⅜ |
| Barnes Rit 1.50 | 143 | 20¾ | 20½ | 20⅝ | + 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 311 | 27⅜ | 26¾ | 27⅜ | + ⅝ |
| Barnes Rit 1.50 | 5 | 29¾ | 29½ | 29½ | + 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 1 | 135 | 135 | 135 | —1⅝ |
| Barnes Rit 1.50 | 5 | 29¾ | 29½ | 29½ | + 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 865 | 7⅛ | 6⅞ | 7⅛ | + ⅜ |
| Barnes Rit 1.50 | 66 | 2⅝ | 2½ | 2½ | |
| Barnes Rit 1.50 | 105 | 22⅜ | 22¼ | 22⅜ | — 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 49 | 47⅛ | 46⅞ | 47 | + 1/2 |
| Barnes Rit 1.50 | 3 | 19⅜ | 19⅜ | 19⅜ | — 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 8 | 12¼ | 11⅞ | 11⅞ | — ⅜ |
| Barnes Rit 1.50 | 533 | 18¼ | 17¾ | 17⅞ | — ⅜ |
| Barnes Rit 1.50 | 253 | 45½ | 45 | 45¼ | — ⅜ |
| Barnes Rit 1.50 | 88 | 23⅞ | 23½ | 23⅝ | |
| Barnes Rit 1.50 | 467 | 22⅜ | 22 | 22⅜ | + 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 34 | 11⅞ | 11¾ | 11⅞ | + 1/8 |
| Barnes Rit 1.50 | 74 | 8⅛ | 7⅞ | 7⅞ | — ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 45 | 45⅞ | 45½ | 45⅝ | — ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 169 | 57⅞ | 56⅝ | 56⅝ | —1⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 1 | 5½ | 5½ | 5½ | |
| Barnes Rit 1.50 | 58 | 15⅝ | 15½ | 15⅝ | — ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 17 | 19 | 18⅝ | 19 | + 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 19 | 8⅜ | 8¼ | 8¼ | — 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 1 | | | | 1.10 |
| Barnes Rit 1.50 | x33 | 35¾ | 34⅞ | 35⅝ | +1½ |
| Barnes Rit 1.50 | 48 | 18⅜ | 18⅛ | 18⅛ | — ⅜ |
| Barnes Rit 1.50 | 103 | 9 | 8⅞ | 8⅞ | — 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 41 | 39½ | 39⅛ | 39⅛ | + ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 13 | 27⅛ | 26⅞ | 27⅛ | |
| Barnes Rit 1.50 | 19 | 16½ | 15⅝ | 15⅝ | — ⅜ |
| Barnes Rit 1.50 | 60 | 611 | 108½ | 105¼ | —4½ |
| Barnes Rit 1.50 | 43 | 9 | 8⅝ | 9 | — ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 25 | 12⅞ | 12⅜ | 12⅝ | — ⅜ |
| Barnes Rit 1.50 | 34 | 26½ | 26 | 26½ | + 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 143 | 27⅛ | 26¾ | 26⅝ | — ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 16 | 7¾ | 7¾ | 7¾ | |
| Barnes Rit 1.50 | 46 | 57⅞ | 57 | 57 | —1 |
| Barnes Rit 1.50 | 24 | 47⅜ | 47 | 47 | — ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 67 | 34⅞ | 34½ | 34½ | — 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 66 | 15⅞ | 15¾ | 15¾ | + 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 154 | 34¼ | 34 | 34¼ | + 1/8 |
| Barnes Rit 1.50 | 92 | 5⅝ | 5½ | 5½ | — ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 216 | 60⅜ | 59½ | 60⅛ | — ⅜ |
| Barnes Rit 1.50 | 148 | 32¼ | 31½ | 31½ | — 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 78 | 18¼ | 17⅜ | 17⅝ | + 1/8 |
| Barnes Rit 1.50 | 85 | 19¾ | 19¼ | 19⅜ | — ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 23 | 15½ | 15 | 15 | — 1/2 |
| Barnes Rit 1.50 | 36 | 26⅛ | 25⅞ | 26 | + ⅛ |
| Barnes Rit 1.50 | 44 | 49⅞ | 48⅝ | 48⅝ | — ⅜ |
| Barnes Rit 1.50 | 143 | 20¾ | 20½ | 20⅝ | + 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 311 | 27⅜ | 26¾ | 27⅜ | + ⅝ |
| Barnes Rit 1.50 | 5 | 29¾ | 29½ | 29½ | + 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 1 | 135 | 135 | 135 | —1⅝ |
| Barnes Rit 1.50 | 5 | 29¾ | 29½ | 29½ | + 1/4 |
| Barnes Rit 1.50 | 865 | 7⅛ | 6⅞ | 7⅛ | + ⅜ |
| Barnes Rit 1.50 | 66 | 2⅝ | 2½ | 2½ | |
| Barnes Rit 1.50 | 105 | 22⅜ | 22¼ | 22⅜ | +

# La vente d'avions CL-215 pourrait renflouer Canadair (Bourassa)

par Normand GIRARD

La vente d'appareils CL-215 au gouvernement fédéral et à plusieurs pays étrangers serait susceptible de redresser la situation qui prévaut à la compagnie Canadair, à Montréal, selon M. Robert Bourassa.

Le premier ministre du Québec a affirmé au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, hier après-midi, que des démarches sont en cours en ce sens.

Il a également affirmé, après avoir vérifié personnellement auprès du vice-président de la compagnie, que ce n'est pas 2,500 ouvriers qui seront mis à pied d'ici le 1er janvier mais entre 600 et 650.

Le CL-215, rappelons-le, est un bombardier à eau de type amphibie destiné à combattre les feux de forêt. Il peut aussi être utilisé en tant qu'avion-cargo. Son coût moyen est de 1 million de dollars.

La compagnie Canadair a déjà commencé la livraison au Québec d'une vingtaine d'appareils de ce genre et d'une dizaine d'autres à la France.

Hier après-midi, M. Bourassa a révélé que la compagnie poursuit actuellement des négociations avec plusieurs pays. "Evidemment, dit-il, la réussite de ces négociations pourrait faciliter considérablement la chose".

Le premier ministre a ajouté qu'il avait personnellement appuyé une demande de M. W. C. Bennett, premier ministre de la Colombie britannique, à la conférence des premiers ministres au début d'août, pour construire une flotte qui serait utilisée et financée par le gouvernement fédéral.

Cette flotte, a expliqué M. Bourassa, serait utilisée en cas d'urgence dans certaines provinces où il y aurait une augmentation considérable des feux de forêt.

"Si je l'ai fait, a-t-il précisé, c'est pour plusieurs raisons, mais l'une des raisons c'est que l'acceptation par le gouvernement fédéral de cette flotte, permettrait évidemment de donner de l'emploi à la compagnie Canadair".

En réponse à une question d'un journaliste, le premier ministre a ajouté que cette flotte serait composée d'une vingtaine d'appareils.

# Personnel de cadre mis à pied chez Canadair

MONTREAL (PC)—Le personnel de cadre, habituellement épargné dans les réductions massives de personnel, est maintenant touché par les mises à pied chez Canadair.

La compagnie de fabrication d'avions, qui a débuté l'année 1970 avec 8,500 employés, a déjà congédié 2,900 hommes et femmes, dont certains ont 20 ans d'expérience, et continuera d'en congédier de 40 à 50 par semaine pour le reste de l'année.

M. Ian McIver, dessinateur et installateur de dispositifs électroniques, est l'une des victimes de ces mesures au niveau des cadres. Amené d'Angleterre en 1954 par Canadair, M. McIver a maintenant 61 ans et n'est pas éligible à l'assurance-chômage, vu son salaire élevé.

M. McIver, qui ne peut envisager de vivre au Canada avec la maigre pension qu'il reçoit, retournera en Grande-Bretagne ou s'installera en Nouvelle-Zélande.

"Je ne veux pas vraiment partir, a déclaré sa femme Anne. Mes enfants sont ici et c'est ici que je me sens bien".

# Partisanerie dans le choix d'énumérateurs (FRAP)

MONTREAL (PC) — Le choix des énumérateurs en vue de l'élection municipale du 25 octobre a été marqué au coin de l'esprit partisan, affirme le Front d'action politique.

Le FRAP reproche en effet au président de l'élection et greffier de la ville de Montréal, M. Marc Boyer, d'avoir autorisé les conseillers municipaux à présenter des listes de noms représentant la moitié des 6,200 énumérateurs.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier, M. Paul Cliche, président du FRAP, a toutefois précisé qu'il n'y avait rien d'illégal pour l'administration à favoriser les conseillers membres du Parti civique pour établir la liste des énumérateurs.

Mais cette conduite relève d'une interprétation étroite, légaliste, partisane et donc mesquine de la loi. "Cela pue l'indécence", a ajouté le président du FRAP.

"Nous tenons à souligner également, a précisé M. Cliche, qu'il aurait été aussi légal de favoriser également les deux partis. Nous aurions alors eu une interprétation saine, démocratique, décente et beaucoup plus conforme à l'esprit d'équité qui doit animer toute législation".

C'est le bill 5, adopté le 17 juillet, qui laisse entière liberté au greffier de choisir le mode de nomination des énumérateurs.

# CARRIERES et PROFESSIONS

**PRESSIERS OFFSET**
demandés
Coupeurs et travail de reliure.
IMPRIMERIE LAFLAMME LTEE
2057, Branly - 681-0613

**COMMIS DE BUREAU**
demandé
Pour entreprise de motos-neige de la rive-sud. Ouvrage général de bureau, dactylo nécessaire.
Ecrire à
DEPT 3399, LE SOLEIL

**MODELE DEMANDE**
Nous sommes à la recherche d'une personne pour modeler des soutiens-gorge 34 B ayant 27 pouces de taille et 37 pouces de hanches. Ce travail conviendrait parfaitement à personne mariée. Semaine de travail d'environ 20 heures.
Pour demande d'emploi, écrire ou vous présenter au Directeur du Personnel, La Cie Ltée Dominion Corset, 295 est, Boul. Charest, Québec, P.Q.

**HOMME**
demandé
avec expérience
EN VULCANISATION
Bonnes conditions de travail. Bon salaire.
Inf. tél.: 248-0202 (le jour) 248-0979 (le soir)
ou s'adresser: 266, St-Ignace, Montmagny

**ASSURANCE**
SOUSCRIPTEUR
Possédant de 5 à 7 ans d'expérience dans le service des biens, requis par un groupe important de compagnies d'assurance générale. Bénéfices usuels.
Pour entrevue, téléphoner à: M. A. BOUCHER
681-0251 681-0252

**SPECIALISTE**
EN SYSTEME HYDRAULIQUE, BILINGUE
Application par écrit:
ARMAND GUAY INC.,
120, 4ième rue, Qué. 3

**COMMIS DE BUREAU**
AVEC EXPERIENCE EN DACTYLOGRAPHIE
BILINGUE
Application par écrit:
ARMAND GUAY INC.,
120, 4ième rue, Qué. 3

**CONSEILLER EN ACHATS**
FONCTION: conseiller le comité d'achats des hôpitaux de la région du Bas St-Laurent - Gaspésie.
EXIGENCES: expérience des achats.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:
Dépt 3395, Le Soleil.

**REPRESENTANT**
POUR EQUIPEMENT LOURD (CAMIONS)
POSITION OUVERTE IMMEDIATEMENT
EXIGENCES: bilingue de preference, capable de gerer son territoire, âge de 25 a 35 ans.
ENDROITS: couvrir la Province de Quebec, New-Hamsphire, Vermont U.S.A.
AVANTAGES: automobile et dépenses payees, excellente opportunité pour homme expérimente.
Ecrire curriculum vitae en incluant le numero de telephone a:
DEPT 3392, LE SOLEIL

**ANALYSTE PROGRAMMEUR**
Personne bilingue avec expérience pour étudier les différents projets et préparer les programmes necessaires pour notre installation IBM 360-30 avec disques et bobines magnetiques. Salaire selon compétence.
Nous offrons semaine de 5 jours, assurance-maladie, fonds de pension, etc.
Pour demande d'emploi, écrire ou vous présenter au Directeur du Personnel, La Cie Ltée Dominion Corset, 295 est, Boul. Charest, Québec, P.Q.

**REPRESENTANT POUR AUTOBUS SCOLAIRES DEMANDE IMMEDIATEMENT**
EXIGENCES: Agressif, énergique et bilingue, pour couvrir les territoires de la province de Québec, New-Hampshire, Vermont.
AVANTAGES: Salaire, auto fournie et dépenses payées.
Ecrire en incluant curriculum vitae a:
DEPT 3402, LE SOLEIL
Tél.: 681-2332

**INGENIEUR CIVIL**
Etudes de sols et construction routière.
Endroit: Québec.
Ecrire à: Dépt 3401, Le Soleil.

**JEUNE HOMME DEMANDE**
LE CLUB AUTOMOBILE QUEBEC
recherche UN COMMIS DE BUREAU
QUALIFICATIONS:
Un an d'expérience, connaissance en comptabilité, scolarité 12e année. Avantages sociaux, rémunération selon compétence.
Prière de faire parvenir curriculum vitae à:
CLUB AUTOMOBILE QUEBEC
C.P. 5600, Qué. 2

**BUREAU DE COMPTABLES AGREES**
demande une
SECRETAIRE
bilingue, sténodactylo.
Ecrire à
DEPT 3398, LE SOLEIL

**HOMMES DEMANDES**
avec expérience
Pour travail dans une station de service.
S'adresser chez:
GIGUERE AUTOS INC.
375, boul. Hamel, Québec
Demander Jean-Louis Laplante

**CANDIDATS**
demandés
dans toutes les parties de la province
C.A., C.G.A., A.P.A., R.I.A., Comptables publics ayant leur propre clientele et désirant s'assurer une sécurité permanente. Bénéfices marginaux, fonds de pension, etc... Traitement: $15,000. et plus. Toute demande sera tenue strictement confidentielle. Ecrire à
DEPT 3396, LE SOLEIL

Consultez régulièrement
CARRIERES et PROFESSIONS
. . . les emplois sont variés et des plus intéressants !

**SECRETAIRE DEMANDEE**
LE CLUB AUTOMOBILE QUEBEC
recherche une SECRETAIRE
QUALIFICATIONS:
3 ans d'expérience, scolarité 12e année, connaissance de la langue anglaise, connaissance des machines à transcrire (sténorette). Avantages sociaux, rémunération selon compétence.
Envoyez curriculum vitae à:
CLUB AUTOMOBILE QUEBEC
C.P. 5600, Qué. 2

OFFRES D'EMPLOI
Le CEGEP de La Pocatière recherche les services de
**SECRETAIRES**
possédant les qualifications suivantes:
Avoir achevé avec succès une 11e année d'études dans un établissement scolaire officiellement reconnu.
Posséder un minimum de 3 années d'expérience dans un travail connexe.
SALAIRES:
L'échelle de salaire varie entre $4,401.00 et $6,184.00 selon les années d'expérience.
Faire parvenir votre curriculum vitae à:
CEGEP de La Pocatière,
a/s Gratien Jean, Secrétaire général,
Avenue Painchaud, LA POCATIERE, (Kam.), Qué.

**SECRETAIRE**
demandée
Compagnie reconnue a besoin d'une SECRETAIRE avec experience. 11e année, connaissance de l'anglais.
Offrons salaire selon qualifications et bénéfices marginaux.
Ecrire à
C.P. 245 - QUEBEC 8.

**CONSEILLERE EN VOYAGES**
LE CLUB AUTOMOBILE QUEBEC
recherche une CONSEILLERE EN VOYAGES
QUALIFICATIONS:
Scolarité 12e année, très bonne connaissance de l'anglais. Avantages sociaux, rémunération selon les aptitudes et l'expérience de la candidate.
Prière de faire parvenir curriculum vitae à:
CLUB AUTOMOBILE QUEBEC
C.P. 5600, Qué. 2

**REPRESENTANTS**
demandés
pour compagnie de produits abrasifs
TERRITOIRE:
Est de la Province de Québec
RESIDENCE:
Québec
QUALIFICATIONS REQUISES:
Le candidat recherché devra être bilingue, être âgé de 25 à 35 ans, avoir l'expérience de la vente. Une connaissance de l'industrie sera considérée mais non essentielle.
AVANTAGES:
Bon salaire de base, commission, automobile fournie, dépenses de voyages ainsi que bénéfices marginaux usuels.
Un entraînement sera donné au candidat choisi.
ECRIRE,
incluant curriculum vitae, à:
C.P. 2102, Québec 2, P.Q.
Toute demande sera gardée confidentielle.

**OFFRE D'EMPLOI**
COMMISSION SCOLAIRE D'ORSAINVILLE
ASSISTANT-DIRECTEUR DE L'EQUIPEMENT
TACHE:
Assister le directeur dans son travail en dirigeant et surveillant le personnel de soutien.
En exécutant et faisant exécuter différents travaux d'entretien.
En représentant la commission scolaire et en surveillant les travaux durant les constructions d'écoles et l'amenagement des locaux.
En estimant d'une façon technique les travaux à effectuer.
Les références de l'assistant devront être:
— Expérience à diriger du personnel
— Expérience à organiser et distribuer le travail
— Compétence en mécanique (Chauffage), menuiserie, ébénisterie, charpente, électricité, plomberie
Date limite le 17 septembre 1970.
Veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à:
COMMISSION SCOLAIRE D'ORSAINVILLE
M. Roger Larivière, secrétaire-trésorier,
5250, avenue des Sauges,
Orsainville, Québec 7

**CAISSIER**
demandé
Compagnie de grande renommée a besoin d'un CAISSIER avec expérience.
11e année commerciale. Offrons salaire selon qualifications et bénéfices marginaux. Ecrire à:
C.P. 254, Québec 8

**LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHARLEVOIX**
requiert présentement les services d'un (1)
CONSEILLER EN ENFANCE INADAPTEE
EXIGENCES:
Scolarité: 16 ans minimum.
Type de formation: Pedagogique, sanctionnée par un brevet d'enseignement, option enfance inadaptee.
Spécialisation: Au moins l'équivalent d'une année de formation ou 30 crédits en pedagogie et psychologie de l'enfance inadaptée.
Expérience: Cinq (5) années dans l'enseignement dont deux (2) auprès d'élèves inadaptés.
Les candidats intéresses sont priés de faire parvenir leur demande par écrit accompagnée de leur curriculum vitae pour le 25 septembre 1970 à l'adresse suivante:
M. Jean-Marie Tremblay, Directeur général,
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHARLEVOIX
C.P. 368, Pointe-au-Pic (Charlevoix)

**AIDE FINANCIERE**
A L'UNIVERSITE, SAVIEZ-VOUS
Etudiants,
Que les forces armées offrent à tout étudiant sérieux et répondant aux exigences militaires la possibilité de se mériter une bourse d'études qui prévoit:
— Le paiement entier des droits de scolarité,
— Une allocation mensuelle pour frais de subsistance,
— Une allocation pour l'achat de livres et instruments,
— La gratuité des soins dentaires et médicaux.
EN RETOUR
Le boursier s'engage à servir quatre ans (trois si à la Faculté de Medecine) dans les forces armées à sa sortie de l'Université.
Note: Les étudiants en Droit sont éliminés.
Les candidats intéressés sont priés de se renseigner, sans tarder, à l'un de nos:
CENTRES DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMEES CANADIENNES

| | | |
|---|---|---|
| — Québec 4 | 1048, rue St-Jean | Tél.: 694-3636 |
| — Trois-Rivières | 1368, rue N.-Dame | Tél.: 374-3510 |
| — Rimousli | 82 ouest, St-Germain | Tél.: 723-5271 |
| — Chicoutimi | 200 est, rue Racine | Tél.: 543-1880 |

Pensez-y sérieusement

**HOPITAL JEFFERY HALE**
demande immédiatement
BACHELIER EN PHARMACIE ou PHARMACIEN LICENCIE
De préférence bilingue. Travail à temps partiel.
S'adresser au:
Directeur du Personnel
Hôpital Jeffery Hale
1250 chemin Ste-Foy
Québec 6, P.Q.
Tél.: 683-4471

**DEMANDE DE SERVICES**
DIRECTEUR ADMINISTRATEUR DE CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE LOGEMENT POUR PERSONNES AGEES
Foyer Bonne Entente de St-Apollinaire Inc., cté de Lotbinière
Le directeur administrateur sera responsable de l'administration générale de la résidence et tout spécialement du Service de la comptabilité, du personnel, des achats, de l'entretien des immeubles et toute autre fonction ayant un caractère administratif.
Il sera aussi responsable de l'administration et de la surveillance des Services d'hôtellerie, des Services des loisirs et autres services particuliers à ce genre d'institution qui s'avéreront nécessaires pour le bien-être des résidents en hébergement et en logement.
Qualifications requises:
Posséder une maîtrise en sciences administratives ou autres connaissances connexes, de préférence avec expérience, dans des fonctions de caractère administratif, comportant des responsabilités variées nécessitant des contacts avec les individus ou des groupes. Avoir une certaine autonomie d'action et des connaissances de la comptabilité et des procédures administratives.
Traitement:
Le salaire, les bénéfices sociaux et autres conditions de travail seront fixés d'après les qualifications, l'expérience et les autres facteurs usuels tenant compte des normes établies par le ministère de la Famille et du Bien-Etre social.
Toute offre de services devra être accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et devra parvenir au soussigné, avant le 17 septembre, à minuit.
Mme Monique Boucher, sec.
42, Régional
St-Apollinaire,
cté de Lotbinière.

CONSULTEZ REGULIEREMENT
CARRIERES et PROFESSIONS
LES EMPLOIS SONT VARIES... ET DES PLUS INTERESSANTS!
Pour placer une annonce dans cette rubrique, s'adresser au SERVICE DE LA PUBLICITE
525-7131
Poste 118 ou 167

Université Laval
Le Département d'orientation de la Faculté des sciences de l'éducation recherche un spécialiste en
**COUNSELING**
(relations humaines)
Fonctions:
— superviser des stagiaires en counseling;
— participer à l'évaluation et au developpement des programmes de formation en counseling;
— être responsable d'un cours;
— aviser des étudiants gradués.
Exigences:
— avoir une formation spécialisée en counseling (relations humaines);
— être capable d'utiliser les ressources de sa personnalité dans la formation des étudiants;
— être titulaire d'un doctorat ou accepter d'en obtenir un dans un délai à définir.
Entrée en fonction: Automne 1970.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:
Monsieur le Directeur
Département d'orientation
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval
Cité universitaire, Québec 10e
Téléphone: 656-2452
Cité universitaire, Québec 10e

Des dépêches de partout, voilà votre contact avec le monde

# LE SOLEIL DU SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

73e ANNEE — No 214 VENDREDI 11 SEPTEMBRE 1970 PAGE QUINZE

POUR UN STEAK A VOTRE GOUT
RESTAURANT La Grillade enr.
STEAK HOUSE
61 EST, RACINE, CHICOUTIMI. TEL.: 549-7884

# Les lanceurs des Expos ne peuvent rien contre les Cubs

**Spécial au SOLEIL**

CHICAGO, Ill — Les Expos peuvent marquer des points et ils l'ont prouvé à maintes reprises depuis le début de la saison. Encore faut-il que leurs lanceurs ne s'effondrent pas et qu'ils offrent un rendement satisfaisant.

Hier, les lanceurs montréalais se sont effondrés. Ils ont alloué 16 coups sûrs et les Cubs en ont profité pour écraser les Expos 9-3.

John O'Donoghue, qui avait tenu les Cards à un seul coup sûr en sept manches dimanche, n'avait pas autant d'étoffe hier. Il a accordé 6 coups sûrs, 2 buts sur balles et 5 points en trois manches et il a subi son deuxième échec. C'est le circuit d'Ernie Banks qui a cassé les reins du lanceur montréalais.

Les Expos venaient justement de combler un déficit de 2-0 en nivelant le pointage à la quatrième, 2-2, quand Donoghue a donné un but sur balles à Jim Hickman, un simple à Ron Santo et un circuit à Ernie Banks par-dessus la clôture du champ gauche.

"Je n'avais pas le choix" de dire Banks après la partie. "J'avais raté deux tentatives de coup retenu et l'instructeur au troisième Peanuts Lowrey m'avait donné le feu vert avec le compte deux balles et deux prises. Le lancer était à mon goût et je n'ai pas hésité à m'élancer". Banks, qui ne joue que contre les gauchers, a ainsi fait produire le point gagnant, même si les Cubs devaient augmenter leur avance par la suite. C'était son douzième circuit de la saison et il a de plus obtenu un simple à la septième pour faire compter son quatrième point et porter son total à 44 cette saison.

**LA DEROUTE**

Quand O'Donoghue eut donné un simple à Joe Pepitone qui suivait Banks au bâton à la quatrième, il a été remplacé par Howie Reed qui a disposé de Hundley, Pappas et Kessinger, mais John Strohmayer, Steve Renko et Dan McGinn, qui ont ensuite paradé au monticule, ont été malmenés par les cogneurs des Cubs.

Et Gene Mauch s'est montré beaucoup trop patient, surtout envers Strohmayer qui a donné quatre coups sûrs de suite à Beckert, Williams, Hickman et Ron Santo en s'amenant au monticule à la cinquième manche. Les Cubs ont alors augmenté leur avance à 7-2.

Quant à Renko, il a été remplacé immédiatement, après avoir été accueilli par un double de Santo et un simple de Banks à la septième ce qui devait procurer un autre point aux Cubs et Chicago a complété le pointage contre McGinn à la huitième grâce à un simple de Beckert, son troisième de la journée, un roulant et le troisième coup sûr de Hickman qui a fait compter trois points hier pour porter son total à 108 cette saison.

**PAPPAS LE GAGNANT**

Les Cubs avaient frappé avec la rapidité de l'éclair, prenant une avance de 2-0 dès la première manche grâce à un coup retenu de Kessinger, bon pour un simple, un coup sacrifice de Beckert, un but sur balles à Williams, un simple de Hickman et un ballon sacrifice de Santo. Santo a aussi obtenu un double et deux simples et en faisant compter deux points, il a porté son total à 108 cette saison. Pendant ce temps, Milt Pappas remportait sa douzième victoire de la saison et sa huitième depuis qu'il est passé des Braves d'Atlanta aux Cubs.

Pappas a lancé six manches, donnant seulement quatre coups sûrs, trois buts sur balles et trois points, dont un seul mérité. Les Expos ont marqué leurs deux premiers points à la quatrième manche après deux retraits et après une erreur coûteuse de Billy Williams.

Williams a tenté d'attraper une balle frappée à mi-champ par Rusty Staub, puis il l'a échappée, étant débitée d'une erreur de deux buts. Bob Bailey a suivi avec un triple et Ron Fairly avec un simple. Bailey a aussi obtenu un simple à la huitième et Fairly un coup sûr également à la huitième.

**30e CIRCUIT DE STAUB**

Bailey a maintenant fait compter 78 points et sa moyenne au bâton s'élève à .327. Fairly effectuait un retour au jeu pour la première fois depuis une fracture au pied droit subie à Montréal il y a environ un mois. Il a commencé son premier match depuis cet accident, au premier but, et a obtenu deux coups sûrs.

Le troisième point des Expos a été le résultat d'un circuit de Rusty Staub, son trentième de la saison par-dessus la clôture du champ droit à la sixième manche. Staub en était à sa première saison de 30 circuits dans les majeures. Il en avait obtenu 29 la saison dernière avec les Expos. Il a maintenant fait compter 86 points.

**PROTET DE DUROCHER**

Le match a été joué sous protêt par Léo Durocher, gérant des Cubs, quand à la septième manche, les arbitres ont renversé leur décision sur un jeu serré survenu au deuxième but.

Cleo James, qui courait pour Banks, a glissé au deuxième sur le roulant de Pepitone et l'arbitre du deuxième, Ken Burkhart l'a déclaré sauf quand Bobby Wine, après avoir reçu la balle de Fairly, l'a échappée en tentant de la retourner au premier pour tenter de doubler Pepitone.

L'arbitre du troisième, Ed Sudol, a renversé la décision de son collègue et a jugé James retiré, prétendant que Wine avait échappé la balle en voulant lancer au premier, soit après avoir effectué le retrait de James. Le tout tombe à l'eau, les Cubs ayant gagné le match. Les Expos ont eu une fiche de 3-5 au cours de ce voyage à St-Louis, New York et Chicago.

| Montréal | ab | p | cs | pp |
|---|---|---|---|---|
| Gosger cg | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Day cc | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Phillips cc | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Staub cd | 4 | 2 | 1 | 1 |
| Bailey 3b | 3 | 1 | 2 | 1 |
| Fairly 1b | 3 | 0 | 2 | 1 |
| Bateman r | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Staehle 2b | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Sutherland 2b | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Wine ac | 4 | 0 | 0 | 0 |
| O'Donoghue l | 1 | 0 | 0 | 0 |
| H. Reed l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| M. Jones fu | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Strohmayer l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Mashore fu | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Renko l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| McGinn l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Laboy fu | 1 | 0 | 0 | 0 |
| **Total** | **32** | **3** | **6** | **3** |

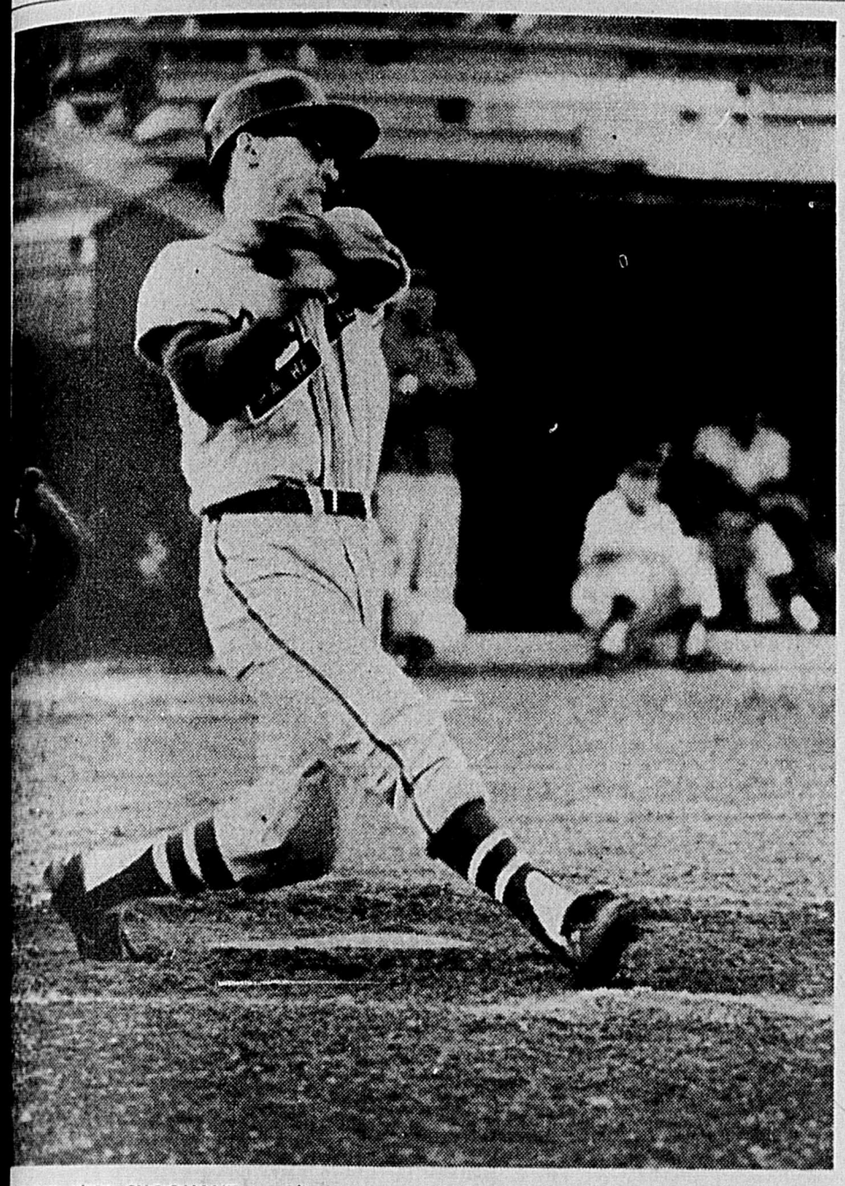
| Chicago | ab | p | cs | pp |
|---|---|---|---|---|
| Kessinger ac | 5 | 1 | 2 | 0 |
| Beckert 2b | 4 | 2 | 3 | 0 |
| B. Williams cg | 3 | 2 | 1 | 0 |
| Hickman cd | 4 | 1 | 3 | 3 |
| B. Davis cs | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Callison cd | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Santo 3b | 3 | 2 | 3 | 2 |
| Banks 1b | 4 | 1 | 2 | 4 |
| C. James cc | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Pepitone cc | 5 | 0 | 1 | 0 |
| Hundley r | 3 | 0 | 1 | 0 |
| Pappas l | 2 | 0 | 0 | 0 |
| A. Garrett fu | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Pizarro l | 1 | 0 | 0 | 0 |
| **Total** | **36** | **9** | **16** | **9** |

Montréal 000 201 000—3
Chicago 200 320 11x—9

DJ — Montréal 2, Chicago 2. LSB — Montréal 6, Chicago 10. 2b — Santo. 3b — Bailey. C — Banks 12, Staub 30, S — Beckert, Hundley, BS — Santo.

| Lanceurs | m | cs | p | pm | bb | rb |
|---|---|---|---|---|---|---|
| O'Donog. p, 0-2 | 3 | | 6 | 5 | 5 | 2 0 |
| H. Reed | 1 | | 0 | 0 | 0 | 0 1 |
| Strohmayer | 2 | | 5 | 2 | 2 | 1 3 |
| Renko | 0 | | 2 | 1 | 1 | 0 0 |
| McGinn | 2 | | 3 | 1 | 1 | 1 1 |
| Pappas g, 12-7 | 6 | | 4 | 3 | 1 | 3 3 |
| Pizarro | 3 | | 2 | 0 | 0 | 1 2 |

Partie sauvée — Pizarro. LE — Renko. T — 2:38. A — 8,624.



QUE C'EST CHOQUANT — L'instructeur André Desjardins de Port-Alfred voulait bien envoyer la balle par-dessus la clôture mais ce sera pour une autre fois.

# Les Tigres n'aiment pas avoir de cadeau

par Julien GAGNON

PORT-ALFRED — Les administrateurs et les joueurs des Tigres n'aiment pas recevoir de cadeaux et lorsque l'on veut leur en présenter, ils les refusent. Le lanceur Pierre Voyer l'a enveloppé le plus beau possible, hier soir, mais les Tigres n'ont pas daigné en accuser réception.

Après cinq manches de jeu, le lanceur de Chicoutimi avait déjà envoyé six frappeurs des Tigres au premier coussin mais n'avait alloué que deux coups sûrs. Les frappeurs des Tigres n'ont pas su en profiter et dans la même période de jeu ils ont laissé 10 coureurs sur les sentiers dont trois en deux occasions. Et par deux fois, André Desjardins a mordu la poussière pour devenir le troisième retrait.

Pendant ce temps-là, les joueurs des Lions de Chicoutimi voguaient vers une victoire au compte de 6-5. Les visiteurs menaient 6-2 après sept manches et demi de jeu et l'instructeur André Ringuette a contribué à la cause avec un circuit bon pour deux points à la huitième manche. Auparavant, les joueurs des Tigres leur avait alloué deux points gratis, sur deux erreurs. Ringuette avait frappé un simple à la manche précédente en plus de deux longs ballons, au champ centre lors de ses deux premières présences au marbre.

Dans la deuxième moitié de la huitième manche, les joueurs locaux ont tenté l'impossible et il leur en a fallu de peu pour qu'ils puissent niveler les chances. Germain Potvin qui fut le meilleur frappeur des Tigres avec trois coups sûrs en cinq présences, dont deux coups de deux-buts, s'est alors amené au bâton avec trois coureurs sur les sentiers et deux hommes retirés.

Un double frappé dans le champ arrière droit, a vidé les sentiers et porté le compte 6-5 en faveur de Chicoutimi. Le lanceur Marcel Bergeron était venu relever Pierre Voyer au monticule et il fut assez chanceux d'avoir réussi à protéger la victoire pour son équipier.

Même s'ils ont frappé neuf fois en lieu sûr au cours du match, les joueurs des Tigres n'ont pas su profiter des nombreues occasions qui leur furent offertes, surtout dans la première moitié du match. Il manque de la puissance au bâton pour les Tigres et même Larry Groce qui fut la vedette durant la saison en plus de terminer en tête des frappeurs, ne fait rien qui vaille depuis le commencement de la finale. Pourtant dans la demi-finale contre Arvida, il avait réussi cinq coups sûrs en huit présences au marbre.

André Ringuette fut assez patient envers Voyer et il a attendu que la situation soit corsée au maximum avant de le remplacer à la huitième manche. Voyer avait alors accordé deux buts sur quatre balles et un simple et avait retiré un seul frappeur avant que Ringuette fasse son changement. C'est là que Port-Alfred marquât trois points.

Par cette victoire, hier soir, les Lions de Chicoutimi mène la série par trois victoires contre aucune défaite. La quatrième joute sera disputée, ce soir à 9h, au stade municipal de Port-Alfred.

Sommaire:

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Chic. | 010 | 001 | 220 | 6 | 10 | 1 7 |
| P.-A. | 100 | 000 | 130 | 5 | 9 | 4 14 |

Gagnant: Voyer (M. Bergeron); perdant: L. Groce.

## Johnny Bucyk, le seul absent

LONDON (PC) — Johnny Bucyk sera probablement le seul absent aujourd'hui lorsque les Bruins de Boston inaugureront leur camp d'entrainement sous la direction de leur nouveau pilote, Tom Johnson.

Bucyk, blessé à une jambe à la suite d'un accident de pêche, et Derek Sanderson étaient les seuls absents hier. Bucyk est retenu au camp dans une séance tandis que Sanderson a obtenu la permission de retarder son arrivée d'une journée en raison d'un engagement à la TV de Toronto.

Soixante joueurs, dont 18 vétérans, participeront à l'entraînement des Bruins tandis que 24 autres participeront à celui du Oklahoma City, filiale des Bruins dans la LCH.

Ted Green, qui effectuera un retour après une année d'absence en raison d'une fracture du crâne subie l'an dernier, sera l'un des sept défenseurs présents au camp de la compagnie de Bobby Orr, Don Awrey, Rick Smith, Dallas Smith et Bill Speer.

## Lanceurs probables

Par la PA

**LIGUE AMERICAINE**

Milwaukee (Downing 4-12) à Californie (Bradley 2-3), s.

Oakland (Segui 10-10) à Kansas City (Bunker 1-9), s.

Chicago (Johnson 2-5) à Minnesota (Zepp 7-4), s.

New York (Peterson 17-9) à Cleveland (Paul 1-5), s.

Boston (Peters 14-10) à Baltimore (Palmer 19-9), s.

Washington (Gogolewski 0-0) à Detroit (Niekro 12-11), s.

**LIGUE NATIONALE**

Philadelphie (Short 8-14) à Montréal (Morton 15-10), s.

St-Louis (Gibson 20-6) à New York (Seaver 18-10), s.

Atlanta (Nash 12-8) à Houston (Forsch 1-0 ou Billingham 11-7), s.

Cincinnati (Nolan 16-6) à San Diego (Dobson 11-14), s.

Los Angeles (Sutton 14-11) à San Francisco (Marichal 10-10), s.

Dans la défaite

# Desjardins prend sa part de blâme

par Lucien EMOND

PORT-ALFRED — Un vestiaire suintant la déception. Celui des Tigres de Port-Alfred matés pour la troisième fois d'affilée et cloués aux barreaux de leur cage, c'est le cas de le dire.

Rien ne veut fonctionner pour nous dans cette maudite série, a craché l'instructeur André Desjardins et comme s'il voulait cacher son dépit, il s'empressa d'ajouter: "On ne lâchera jamais".

Lui et les siens reconnaissent avoir perdu le match dans les quatre premières manches. "Voyer nous offrait la victoire sur un plateau et nous trop joués pour en profiter", confiait l'ingénieux Fradette.

En ce domaine, Desjardins a pris sa part de blâme: "J'ai laissé couler sept gars sur les sentiers. Et par surcroit, Larry (Groce) qui ne marche pas. Et dire qu'à la visite suivante au marbre, nous frappons tous deux en lieu sûr."

Pour un, Germain Potvin aurait eu toutes les raisons de se réjouir: une bonne soirée à la défensive et trois coups sûrs dont deux doubles bons pour quatre points des siens: "D'accord mais sur le tableau à l'extérieur, c'est écrit en chiffres que Chicoutimi a gagné une fois de plus."

Les joueurs du Port-Alfred reconnaissaient l'opportunisme du clan adverse. Quelqu'un a lancé à un moment donné: "si vous avez le malheur de laisser leur premier frappeur sur les buts, déjà vous êtes dans le trouble". Ce à quoi, Germain Potvin ajoutait: "Ils ont toutes les opportunités, ils ont une solide équipe et ils en profitent. Mais nous sommes capables de les vaincre."

Dans un autre coin du vestiaire, Roland Lalancette était d'humeur assez cassante. Le gérant général des Tigres fulminait contre ce qu'il a appelé la stratégie tardive de son propre clan. "A la huitième manche, c'est trop tard pour tenter quelque chose", a-t-il marmonné en prenant soin de ne pas en dire davantage.

Enfin, Desjardins a fait savoir que John Frobose serait dépêché dans la mêlée pour le match de ce soir. Il cherchera à éviter aux Tigres une élimination en . . . quatre mouvements.

**DU TRAVAIL AFFREUX**

Chez les Lions, cela se comprend, l'enthousiasme est à la hausse. "Encore une autre et l'affaire est dans le sac", a tonné l'instructeur André Ringuette en entrant dans le vestiaire.

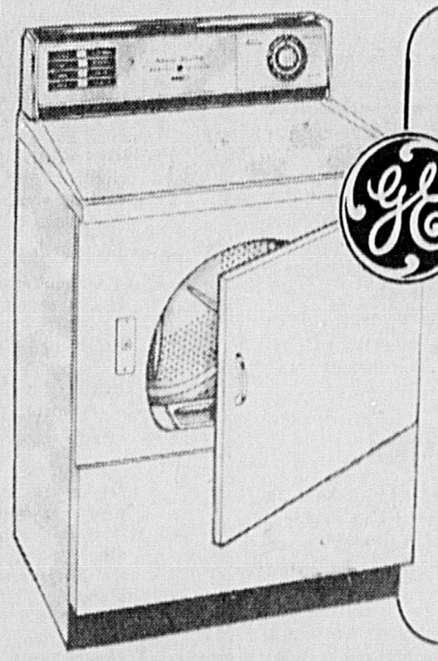
Content du triomphe, content de son circuit de deux points à la huitième manche qui a assuré la marge victorieuse, Ringuette entend faire appel au jeune Richard Lavoie.

Alors que tout le monde entourait le "pompier" Marcel Bergeron pour le féliciter de son travail en relève, le débutant Pierre Voyer ne s'expliquait toujours pas ce qui lui est arrivé. "Du travail affreux de ma part. Mon bras était bon mais le contrôle n'y était pas. Heureusement que les gars ont bien joué derrière moi car j'étais cuit". Il croit qu'un manque de travail peut être à l'origine de cette difficulté à bien placer la balle.

Un, deux, trois, quatre et puis on accroche le gant, clamaient plusieurs joueurs avant de quitter les lieux. Effectivement, ce pourrait être le cas dès ce soir avec la présentation du quatrième match de la série finale présentée encore une fois à Port-Alfred.

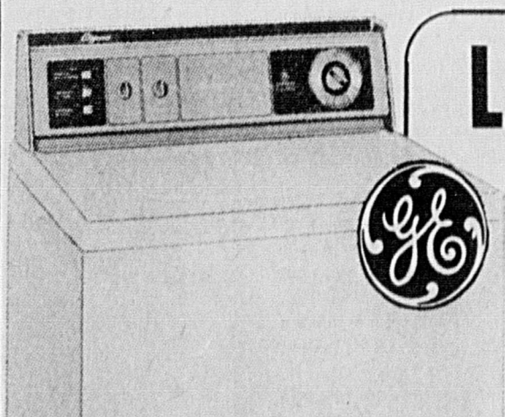
Les dirigeants de la ligue Régionale de baseball profiteront de l'occasion pour faire la proclamation du joueur le plus utile et de l'équipe la plus combative. Des honneurs qui pourraient bien échoir à Larry Groce, des Tigres de Port-Alfred et à l'équipe des Chevaliers d'Alma.

EN VEDETTE
à votre magasin... Prestige LOCAL...



SECHEUSE
Modèle D651
Sécheuse à grande vitesse.
- Cycle pour plis permanents.
- Commutateur de mise en marche de sécurité.
- Gonfleur.

$199.95



LAVEUSE
automatique
CANADIAN GENERAL ELECTRIC
Modèle W651
Lessiveuse automatique à 2 vitesses avec mini-panier et cycle à plis permanents. Mini-panier exclusif. Choix de trois températures de lavage et d'essorage. Fameux mode de lavage "Filter Flo".

$319.95

Potvin & Tremblay Meubles Ltée, Chicoutimi. Tél.: 543-0201
Edmond Deschesnes Meubles Ltée, Alma. Tél.: 662-6545
Maison du Meuble Ltée, Dolbeau. Tél.: 276-0513
Albert Tremblay Meubles Ltée, Bagotville. Tél.: 544-1583
Roch Electrique Meubles Ltée, Kénogami. Tél.: 547-9361
Ameublement Capri Ltée, Jonquière. Tél.: 547-2633
Edmond Deschesnes Meubles Ltée Hébertville Tél.: 343-2531
70 MAGASINS AU QUEBEC

claude larochelle



## Pourquoi a-t-on donné un assistant à Claude Ruel ?

Le pilote Claude Ruel n'a pas eu que des succès depuis qu'il est à la barre des Canadiens de Montréal. Dans certains milieux on a oublié la coupe Stanley qu'il a remportée à sa première saison pour souligner les échecs qui ont été son lot avec des hommes aussi précieux que Lorne Gump Worsley et Bobby Rousseau. Pour ces gens-là la nomination d'un assistant, fait plutôt rare dans le hockey, est l'indice que Sam Pollock veut éviter d'autres désastreux conflits de personnalité.

Tout le monde n'est pas du même avis. D'autres voient dans la nomination de MacNeil un vote de confiance pour Ruel. Selon cette théorie, le patron des Habitants ne s'arrête pas aux lacunes relevées chez son instructeur, a confiance que sa détermination et son ardeur au travail payeront d'autres dividendes, et veut tout simplement l'aider à faire un travail plus efficace en lui fournissant un assistant qui lui épargnera la petite routine.

Tout cela en somme est fort plausible. A certains moments, Claude Ruel qui prend son boulot à coeur, avait les épaules terriblement chargées, l'hiver dernier, alors que les malheureux événements se bousculaient. C'est dans une de ces circonstances où il avait les nerfs à fleur de peau qu'il invita ses patrons de mettre un autre homme à sa place s'ils croyaient qu'un autre pourrait faire mieux. Al MacNeil absorbera maintenant une partie des tâches et Ruel pourra afficher une attitude plus détendue et plus sereine.

C'est évident qu'un calendrier imposant entrecoupé de voyages exténuants est devenu un gros poids pour un seul homme. Scotty Bowman à Saint-Louis avait été le premier à comprendre ça et il s'est appuyé depuis l'apparition des Blues sur des lieutenants comme Doug Harvey, Al Arbour, Camille Henry et Jacques Plante. Doug Harvey est un fin spécialiste qui après avoir assisté Johnny Wilson, à Los Angeles, prêtera main-forte à Larry Regan qu'il aura d'ailleurs tôt fait de balancer s'il persiste enfin dans le sérieux qu'il a affiché depuis quelques mois.

Il est certain qu'un assistant peut rendre de précieux services. Les clubs de baseball qui ont souvent les dimensions de véritables cirques ont depuis longtemps compris cette nécessité. Gene Mauch, chez les Expos, a un personnel d'instructeurs, avec en tête nul autre que l'ex-gérant des Red Sox de Boston, le réputé Dick Williams.

### Pas de coups de poignard dans le dos

On peut voir par là qu'on peut trouver maintes interprétations à la nomination d'un assistant du pilote chez les Canadiens de Montréal, mais reste que la décision de Sam Pollock découle d'une logique inattaquable. D'ailleurs si le patron du Canadien avait voulu censurer Claude Ruel, comme certains l'affirment, il lui aurait donné un tout autre homme que le lucide mais paisible Al MacNeil. Sam Pollock soutient que c'est Ruel lui-même qui a arrêté son choix sur MacNeil. Fort bien. A tout événement, MacNeil est de cette race d'homme fidèle. Il endossera l'action de Claude Ruel à cent pour cent.

MacNeil a donné la preuve d'un type qui sait se la fermer quand c'est le temps avec les Voyageurs. Obligé par les circonstances à revêtir l'uniforme, Al abandonna son poste à Ronald Caron qu'on surnomme le "prof", et se retira rapidement à l'arrière-plan se confiant dans son rôle de joueur. C'est Caron qui de sa voix percutante avait le plancher. MacNeil n'est pas le genre pour fomenter des problèmes. Il n'y aura pas de coups de poignard dans le dos.

Claude Ruel qui est devenu l'objet de critiques avec son constant "skate, check, shoot" clamé sans cesse derrière le banc et parce que 92 points n'ont pas suffi à loger les Habitants dans les éliminatoires pourrait causer de vives surprises l'hiver prochain.

L'air a été purifié dans le vestiaire du Canadien. Avec les têtes de Bobby Rousseau et Ted Harris roulant au plancher, les menaces ont pris une allure de sérieux. Mais il y a surtout des éléments de férocité qui s'ajoutent aux couleurs bleu, blanc, rouge avec les muscles déballés de Claude Larose, Guy Lapointe, et Pierre Bouchard. Mais ce n'est pas là le principal. Jean Béliveau qui a traîné misérablement la patte est en santé et il est impossible que John Ferguson conserve son abonnement aux hôpitaux de l'an dernier!

### Québec dans la Ligue Eastern

Il est possible que la ville de Québec soit admise dans la Ligue Eastern pour la saison 1971. A tout événement, une délégation des Indiens de Québec va rencontrer les autorités de ce circuit de calibre "AA", à l'hôtel Manhattan, à New York, en fin de semaine.

Les pourparlers sont déjà fort avancés et la Ligue Eastern a exigé l'agrandissement du stade municipal de Québec à 7,500 sièges et l'installation de lumières au mercure. Hugues Beaudoin s'en va à New York avec en poche la promesse formelle du maire Gilles Lamontagne de procéder à ces améliorations. Qu'on me permette de trouver curieuse cette exigence d'un stade de 7,500 personnes réclamée par ce circuit. En 1969, les villes de la Ligue Eastern se contentaient de maigres assistances annuelles de l'ordre de 50,000 amateurs. Avec les dimensions actuelles du stade local, on est assuré de défoncer largement ces chiffres.

Le directeur gérant George Nolan a incidemment accusé réception d'une lettre du directeur gérant Jim Fanning des Expos qui répondait à une demande des Indiens. Ces derniers invitaient les Expos à déménager leur club "AAA" de Winnipeg à Québec. Fanning a répondu que les Expos étaient très heureux à Winnipeg et que les chances de Québec d'obtenir un club "AAA" s'étaient évanouies pour l'instant.

Le Baseball Guide nous fournit une information intéressante sur Winnipeg. Représentée dans la Ligue Northern en 1969, cette ville avait connu une saison désastreuse aux guichets avec 18,077 spectateurs pour toute la saison!

## Howe utilisé comme joueur de défense

PORT HURON, Mich. (UPI) — Gordie Howe, l'une des plus grandes vedettes dans l'histoire de la ligue Nationale de hockey, a déclaré mercredi qu'il mettra fin à sa carrière au terme de la saison 1971-72.

"J'aurai alors 44 ans et je pousserais trop ma chance en jouant plus longtemps", a déclaré Howe, à l'occasion de l'ouverture du camp d'entraînement des Red Wings de Detroit.

Howe a ajouté qu'il négocie actuellement un contrat de deux ans et il a précisé qu'il s'agira de son dernier contrat.

Ted Harkness, le nouveau instructeur des Wings, a déclaré que Howe sera utilisé comme joueur de défense à l'avenir. Il a évolué à l'aile droite durant 24 saisons.

# Québec dans la ligue Eastern en 1971?

par Roland SABOURIN

Les villes de Québec et Trois-Rivières seront représentées à une assemblée de la ligue de baseball Eastern, classe "AA", qui aura lieu en fin de semaine à l'hôtel Manhattan de New York. Les représentants des deux villes doivent en profiter pour faire une demande d'admission pour la saison 1971.

Cette nouvelle nous a été confirmée hier par Hughes Beaudoin, propriétaire des Indiens de la Ligue Provinciale de baseball. Beaudoin sera accompagné du président Paul-H. Garneau et du gérant général George Nolan.

La délégation locale apporte avec elle une lettre du maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, confirmant que la ville est prête à apporter les améliorations demandées par la ligue. Ces conditions ont été posées lors d'un voyage fait récemment par le gérant général Nolan.

C'est ainsi que la ligue a demandé qu'il y ait 7,500 sièges, total qui pourrait être atteint avec la construction de gradins le long des lignes du champ gauche et du champ droit. De plus, les représentants de la ligue ont exigé que l'éclairage soit fait avec des ampoules au mercure.

Beaudoin n'a pas caché que son groupe et celui de Trois-Rivières avaient l'intention de se rendre à la réunion dans le plus secret, question d'éviter des répercussions défavorables dans le cas d'un refus. Toutefois, une indiscrétion commise quelque part l'a bien obligé à nous faire savoir que les Indiens, tout autant que les Aigles de Trois-Rivières, allaient avoir des représentants à la réunion.

Jusqu'à 7 heures, hier soir, tout nous permettait de croire que Québec et Trois-Rivières seraient les gros atouts dans une campagne pour relancer la Ligue Provinciale de baseball.

**LES TRIFLUVIENS**

Pas plus tard qu'hier matin, nous avions eu une longue conversation avec Fernand Bédard, président du club Trois-Rivières, qui nous avait affirmé qu'il n'était pas question d'une franchise de la ligue Eastern pour le moment. Cette démarche serait faite seulement s'il était impossible de réorganiser la Ligue Provinciale, nous avait-il affirmé.

"Nous allons faire tout notre possible pour rester chez nous," nous avait dit Bédard. "Si l'on ne peut s'organiser, nous regarderons ailleurs."

Le représentant trifluvien nous a confié qu'il faudrait un budget de $250,000 pour une équipe de classe "AA" en comparaison à $125,000 pour une équipe de la Ligue Provinciale. Puis il a dit qu'il préférait cette dernière obligation à la première. Il nous avait même parlé avec beaucoup d'optimisme d'un regain de vie dans le circ... dirigé par Yvon Ellyson.

**L'ATTENTE**

Même si les délégat... de Québec et Trois-Riviè... s'en vont à New York a... des documents bien pré... rés, il est tout probable... leurs demandes ne se... pas acceptées dès la fin... semaine. Il est à prév... que les deux seront ... mis à un comité d'étude... que la réponse finale ... connue lors de l'assemb... annuelle du baseball mi... en décembre.

Il est certain que les ... présentants canadiens ... vont à la réunion avec ... tention bien ferme de ne ... re aucune concession ... les dépenses de voyages ... clubs américains. C'est ... révélation que nous a f... le sportif Bédard, de Tr... Rivières, quand nous av... voulu discuter plus long... ment du baseball organi...

En tout cas, la réunion ... fin de semaine devrait ... mettre aux deux clubs ... Québec d'obtenir plus d'... formations sur les possibi... tés d'admission dans le ... seball organisé.

## Filion entre dans la valse

par Jacques ARTEAU

**"Ce qui me choque le plus, c'est de voir des grandes valses. C'est la plus lamentable pratique que j'ai vue aujourd'hui (hier). Les gars semblaient endormis, mais demain ça va bouger parce que je chausserai les patins" a commenté Maurice Filion sur un ton rageur, au terme des deux exercices d'hier au Centre sportif de Sainte-Foy.**

**En expliquant que son équipe était formée à 90%, l'instructeur gérant des Remparts a repris: "Je veux un club aussi batailleur que l'an passé parce que nous devons prouver quelque chose comme champions. En tout cas, chose certaine, des anciens vont prendre le bord parce que je suis déjà fixé, sur les nouveaux".**

---

"Il a certainement du hockey, il l'a prouvé. Mais nous devons encore attendre un peu avant de nous prononcer sur les nouveaux" a déclaré le pilote des Remparts en faisant allusion au nouveau venu Richard Groulx, jeune centre provenant de l'organisation mineure de ville Saint-Michel. Les Remparts comptaient également un autre candidat hier, Yves Bernier, jeune ailier droit du club midget de Laval.

---

**Les Remparts disputeront leur premier match hors-concours demain soir à Arvida contre les Citadins. Après leur joute de dimanche contre le Couillard, les Remparts continueront leur entrainement avec un exercice par jour à compter de lundi, 5h00 p.m., à Sainte-Foy avant de déménager au Colisée le jeudi 17.**

---

A quelqu'un qui demandait quelle serait la réaction des Remparts si l'avion à bord duquel Guy Lafleur doit se rendre à Paris lundi prochain, était détourné sur Cuba, Paul Dumont a répondu: "Nous déménagerons le Colisée à Cuba".

---

**L'imposant défenseur Gilles Lupien (6 pieds et 4 pouces) s'est très bien défendu à venir jusqu'ici au camp d'entrainement, particulièrement devant les "vétérans" qui n'ont pas manqué de l'éprouver.**

---

Cinq joueurs de l'équipe junior "B" du Cap-de-la-Madeleine feront probablement le saut cette saison avec les Ducs de Trois-Rivières et quatre du club-école junior "B" de Shawinigan avec les Bruins. A cette remarque, Bob Chevalier, instructeur du Couillard, a ajouté: "Nous avons justement envoyé un joueur aux Ducs et un autre à Sorel parce qu'ils ne pouvaient faire notre club".

---

**Un nouveau candidat qui avait lui-même soumis sa candidature pour l'entrainement des Remparts, s'est présenté hier au camp. Il s'agit de Clément Vallière, un défenseur de 19 ans qui avoue lui-même être friand des bousculades et qui jouait avec le club junior "B" de Mégantic la saison dernière. Il sera dans l'uniforme du Couillard pour la joute hors-concours dimanche après-midi.**

---

"Tout a très bien marché, nous avons même sept pensions de plus qu'il nous en faut" a commenté Florent Boily, responsable de l'hébergement de certains joueurs au camp des Remparts. "Les gens ont vraiment très bien collaboré," a-t-il ajouté.

---

**Les Remparts ont décidé d'opter pour des bâtons Sherbrooke la saison prochaine et il en est de même pour le club-école junior "B" Couillard de Sainte-Foy.**

---

Une véritable guerre de prestige oppose deux des instructeurs qui secondent Maurice Filion pour les joutes aux exercices des Remparts. D'un côté, Brian Turpin prétend qu'il a gagné plus qu'une couple de joutes et d'autre part, le soigneur Pierre Richard se plaint d'avoir trop de joueurs ce qui l'empêche d'expérimenter des jeux pour gagner plus facilement.

---

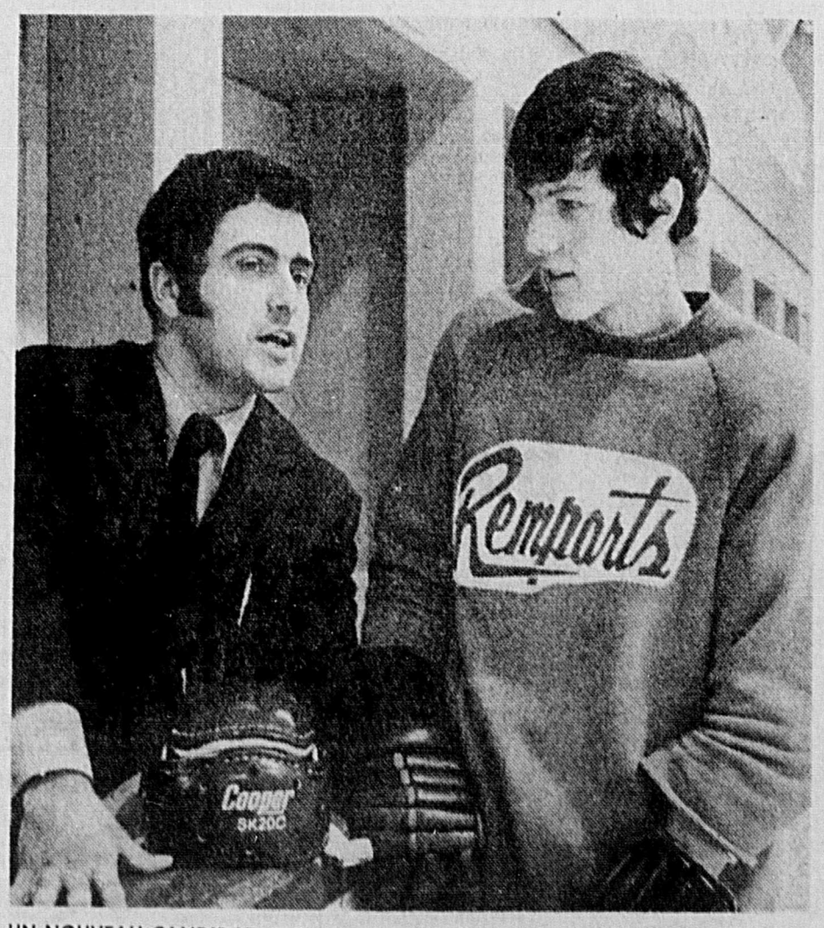
**Le jeune gardien Richard Guay continue d'impressionner l'instructeur-gérant des Remparts. "Il m'impressionne beaucoup, de même que Serge Gaudreault" a confié Maurice Filion.**

---

Un montant de $1,200 a été consacré cette année à l'aménagement d'une clinique au Centre sportif de Sainte-Foy.

---

**La première séance de patinage pour adultes au Centre sportif de Sainte-Foy est prévue pour dimanche soir à 8.00 heures. Les séances de patinage pour les plus jeunes commenceront samedi prochain.**




UN NOUVEAU CANDIDAT — Un jeune joueur de centre qui a préféré les Remparts à l'organisation du Canadien junior, Richard Groulx, s'est présenté hier au camp de l'équipe junior "A" québécoise. Le nouveau candidat avait été proposé par Richard Morency, président des Cardinaux de ville Saint-Michel.

## *Surenchère au tennis: tournoi de $1,500,000*

FOREST HILLS, N.Y. (AFP) — Devant le succès remporté cette année par son Grand Prix expérimental (par points), la Fédération internationale de tennis a décidé d'élargir cette compétition à au moins 30 tournois omnium l'an prochain et de porter son prix à la somme record d'un million et demi de dollars.

Cette décision, annoncée jeudi à Forest Hills, par deux membres du comité d'action de l'I.L.T.F.—Derek Hardwick (G.-B.) et Robert Abdesslam (France) — est en fait interprétée dans les milieux tennistiques comme une sévère contre-attaque, sous forme d'enchères, au championnat du monde d'un million de dollars créé pour 1971 par le promoteur texan Lamar Hunt qui possède les contrats de 24 professionnels dont les meilleurs Australiens.

La Fédération internationale a d'autre part confirmé, pour souligner le conflit désormais réouvert, qu'aucun des 20 tournois de la World Championship ne sera reconnu par elle et que par conséquent, tout joueur affilié à une fédération nationale, tels que les professionnels indépendants, s'expose à une radiation définitive s'il participe au championnat du monde avec les professionnels sous contrat.

Les épreuves du Grand Prix qui sera ouvert aussi bien aux hommes qu'aux dames, et dans lesquelles des sommes variant de $15,000 à $161,000 seront mises en jeu, auront lieu principalement en Europe et aux Etats-Unis. Parmi elles figurent trois des quatre grands tournois classiques, Wimbledon, et les omnium français et américain.

Dans un effort pour redonner du prestige à la coupe Davis, les rencontres de cette compétition par équipe, jusqu'aux demi-finales zonales y ont été incluses. Aucun prix en espèce n'y sera affecté, seulement des points comptant pour le Grand Prix.

Pour figurer dans les classements par points où de $200,000 à $400,000 seront en jeu, un joueur ou une joueuse devra avoir participé à au moins 10 tournois, mais, pour l'établissement du classement final, les 20 meilleurs résultats de chaque concurrent seront pris en considération.

A l'issue de la tournée qui débutera le 28 février avec les championnats d'Asie à Calcutta et qui se terminera avec l'omnium de Stockholm le 28 novembre, les huit premiers du classement disputeront le tournoi des Maîtres à Tokyo du 7 au 10 décembre, tournoi qui sera doté si possible de $100,000 de prix.

Les as du volant se disputent le Grand Prix à Mont-Tremblant le 20 septembre

Billets d'entrée et billets d'admission au paddock en vente dans les magasins Miracle Mart, 2440 boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Ste-Foy (653-2891) et 4350, 1re ave, Charlesbourg (626-7341).

Player's GRAND PRIX CANADA

$1.50 blanc ou rouge 40 oz.



JORDAN BRANVIN Vin Blanc

Quelle Vale... GAL. $5.25

JORDAN WINES (QUÉBEC) MONTRÉAL, QUÉBEC

★ GRAND PRIX LAURENTIDE
COMMANDITE PAR MOLSON QUEBEC LTEE



#43 DON BIEDERMAN
Vainqueur du Québec 200 sera de la partie

100 TOURS
DERNIERS MODELES SPORTMAN
30 VOITURES du Québec de l'Ontario et des Maritimes

AUTODROME STE-THERESE
Ste-Thérèse de Lisieux — Un mille de Beauport



MARCEL CORRIVEAU
CAMARO 68 QUEBEC



JEAN-PAUL CABANA
CHEVELLE 67 MONTREAL

DIMANCHE 2H. P.M.
PRATIQUE 12h.15 p.m.
QUALIFICATIONS 12h.45 p.m.
GUICHETS OUVERTS 10h. a.m.

BOURSE $8,000.00

Egalement au programme
★25 TOURS NOVICES
AVEC PLUS DE 30 VOITURES AU DEPART ET 3 COURSES DE QUALIFICATION

## lucien émond



### La chasse aux "canards"

Pas celle des oiseaux qui font le bonheur des chasseurs par un beau jour d'automne mais de toutes ces rumeurs sillonnant les rues dès qu'un problème ou un conflit majeur débouche sur la place publique. Situation qui prévaut pour le hockey junior après la forte tempête qui a sifflé, ces temps derniers, sur la scène régionale du baseball. Et qui a laissé, du reste, des séquelles peu intéressantes pour les finalistes.

Tout un brouhaha où se dégage, règle générale, l'impression que tout finira bien par se tasser et que l'avenir de la Ligue de hockey junior régionale n'est nullement compromis. Sentiment que nous ne partageons pas. Le bateau pourrait bien s'échouer, bien qu'il faille souhaiter le contraire.

Les tractations sportives et politiques qui sont le lot du National de Port-Alfred ne disent rien de bon. D'autant plus qu'un autre groupe pourrait difficilement songer à l'exploitation de cette licence si les autorités municipales appliquent leur veto.

A Chicoutimi, hors du tribut d'hommages servi par Dan Walker, toujours maître dans l'art de tirer les marrons publicitaires, le président des Saguenéens jrs a dit tout simplement: "Les actionnaires se réuniront ce soir pour étudier le problème dans son entier. Personnellement, je doute d'une volte-face de leur part," précise Gérard Mailloux.

Et attention de vouloir faire porter sur les épaules de ce dernier tout l'odieux de la situation. Le président n'est que le porte-parole de son bureau de direction et des actionnaires. On en compte 48 dans l'organisation de l'équipe des Saguenéens jrs. Ce sont eux qui ont opté pour une certaine ligne de conduite, ce sont toujours eux qui s'en tiennent à cette même ligne de conduite.

Consistant à réclamer la présence de quatre joueurs de 20 ans, même s'il faut encourir les foudres de l'AHAQ. Les dirigeants de la ligue avaient fait un pas dans cette direction mais depuis, ils ont fait marche arrière. Ils sont rentrés dans le rang. A l'exception du National, des Saguenéens jrs et de celui qui est maintenant un président ex-officio, M. Lucien Tremblay.

### L'inconstance des dirigeants

L'inconstance de certains dirigeants de clubs et de gouverneurs de la ligue est à la base du malaise. Il faut être mature pour bien soupeser la portée de tel geste, pour prévoir les conséquences de telle ou telle législation. En optant une première fois pour l'utilisation de quatre joueurs de vingt ans, on devait savoir qu'un tel règlement ne serait pas agréé facilement en haut lieu, qu'une lutte féroce s'engagerait entre les parties.

La réaction de l'AHAQ ne contitue pas une surprise. Pas plus que la demande de la Ligue régionale de hockey puisque des précédents de cet ordre ont déjà existé. On a capitulé beaucoup trop facilement devant l'organisme provincial alors que des négociations, traînant en longueur peut-être, auraient eu possiblement des chances d'aboutissement. De toute façon, on n'est guère plus avancé aujourd'hui!

Avec ce climat à l'état de crise, cette saignée abondante des meilleurs éléments de la ligue au profit de la Ligue provinciale et ce, avec la généreuse bénédiction de l'AHAQ, l'enthousiasme des sportifs risque d'en prendre pour son rhume. Donnant donnant, comme dirait l'autre. Continuons à servir de réservoir aux ligues supérieures sans doute, mais en retour de quelques privilèges. L'utilisation de quatre joueurs de vingt ans pourrait être du nombre. "Le bargaining power" n'a pas été notre point fort, une fois de plus.

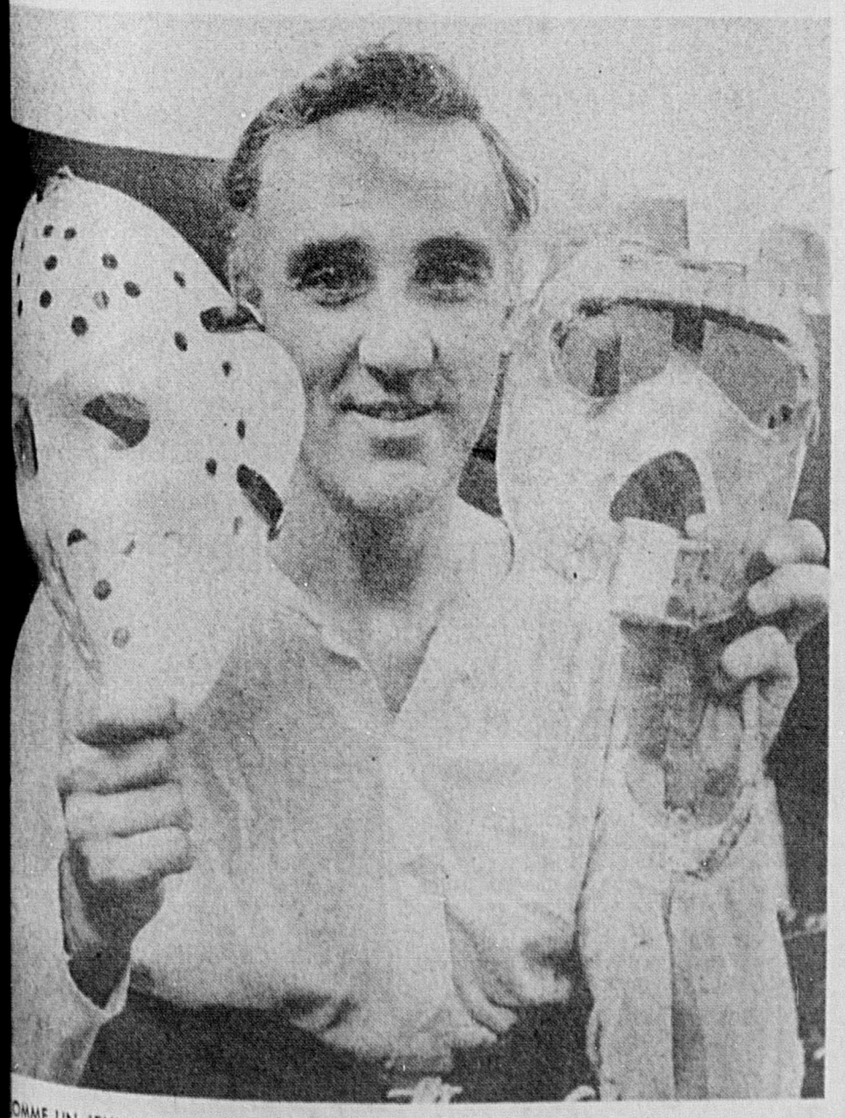
Nous regrettons par ailleurs ce départ du président Lucien Tremblay. C'est encore à l'intérieur d'une structure établie qu'il eût été capable de faire valoir ses idées. Hors de cette structure, il ne peut rien pour la cause du hockey junior dans la région. Il avait perdu une bataille, non la guerre.

### Et le baseball maintenant . . .

Une classique régionale du baseball dans le moindre piment. Où des assistances dérisoires ont assisté à des spectacles peu enlevants. Jusqu'ici (avant le troisième match de la série), les Tigres ont été incapables de démontrer leur valeur. Les dirigeants n'avaient pas perdu espoir mais nombre de supporters ont sans doute lancé la serviette.

Alors que chez les Lions, derrière une puissante artillerie et une confiance inébranlable, on se contente d'attendre la première occasion pour porter le coup décisif.

Osons espérer une renaissance d'une véritable compétition. On nous le promettait dans le clan du Port-Alfred et c'est grandement à souhaiter !



COMME UN JEUNE PREMIER — Le vétéran gardien de but de la Ligue nationale de hockey déclare qu'il se sent comme une jeune recrue depuis qu'il a joint les rangs des Maple Leafs de Toronto. Plante, un vétéran de 16 saisons professionnelles, montre ici le dernier né de ses masques à côté du premier qu'il porta. (Téléphoto PC)

## Dépenses de l'ordre de $448,579

# Important projet de camping et de caravaning à Alma

ALMA — En supposant que le ministre de l'Expansion économique régional, M. Jean Marchand, retienne le projet de camping et de caravaning qui lui est présenté par le Comité intermunicipal du Lac - Saint - Jean, le secteur d'Alma deviendrait, au même titre que La Tuque, un endroit de vacances bien renommé.

C'est ce qui se dégage du projet puisque l'on constate qu'on y trouvera toutes les facilités rencontrées sur les terrains bien organisés. Erigé au coût de $448,579, il devrait comprendre, une fois terminé, 274 emplacements, dont 200 pour les roulottes et 74 pour les tentes.

D'une superficie de 171 acres, le terrain est borné à l'ouest par la lac Saint-Jean, au sud par la rivière Petite - Décharge, à l'est, par une baie de cette rivière et au nord par le résidu de la presqu'île.

DEUX ETAPES

Les prévisions dans l'aménagement du terrain sont en deux étapes.

Dans un premier temps, on aménagerait 150 emplacements, soit 100 pour les roulottes et 50 pour les tentes. Il y aurait la construction d'un kiosque d'information et d'accueil, d'un pavillon communautaire, des unités de toilettes et de douches, d'une pataugeuse, d'un abri de cuisine et d'une station de pompage. Les jeux communautaires seront également installés.

La deuxième phase permettrait l'addition de 124 emplacements, dont une centaine pour les roulottes et 24 pour les tentes.

Cette fois-là, les travaux seraient moindres puisqu'on n'aurait à rajouter que des unités de toilettes et de douches, une pataugeuse et un abri de cuisine, en plus de certains jeux communautaires.

LE FINANCEMENT

La première étape nécessite un investissement de $290,200 tandis que la seconde oblige un déboursé de $147,379. Un montant de $11,000 est requis pour le financement de sorte que le projet est évalué à $448,579.

Les membres du Comité intermunicipal du Lac - Saint Jean prévoient une fréquentation de 70 pour cent, soit deux semaines à 50 pour cent des possibilités, six autres à 100 pour cent et quatre autres à 50 pour cent.

La première étape terminée, 21 employés pourraient y travailler tandis qu'on en rajouterait huit autres, une fois le projet complété. Une quinzaine d'autres personnes trouveraient du travail à l'ensemble communautaire et sur les plages. Une centaine d'employés seraient requis pour l'aménagement du terrain.

On estime à $38,700 les revenus qu'apporterait le terrain, annuellement, une fois terminé. La location des terrains, les recettes du restaurant, les invités et les jeux devraient rapporter $92,200 tandis que les salaires, l'électricité, les assurances, l'entretien, l'administration et la publicité occasionneraient des déboursés de l'ordre de $53,500, annuellement.

# Un triple de Jones et les Mets tiennent compagnie aux Pirates

NEW YORK (PA)—Cleon Jones a produit le point victorieux avec un triple dans la 14è manche hier, lors d'un gain de 3-2 des Mets de New York aux dépens des Phillis de Philadelphie, ce qui a permis aux vainqueurs de demeurer au 1er rang dans la division Est de la Ligue nationale.

Jones a réussi son exploit après un simple de Tommy Agee tandis que Ron Herbel récoltait son deuxième triomphe avec les Mets depuis qu'il a été obtenu du San Diego.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ph | 000 002 000 000 00 | 2 | 8 0 |
| NY | 02 000 000 000 01 | 3 | 12 2 |

Bunning, Fryman 7 Selma 9 Hoerner 9-4 13 et McCarver; Koosman, Frisella 9 Herbel 9-5 14 et Grote, Dyer 9. C-Phil-Briggs 8.

### Performance de deux coups sûrs

PITTSBURGH (PA) — Luke Walker a affiché une performance de deux coups sûrs et Willie Stargell a cogné son 28e circuit de la saison hier soir alors que les Pirates de Pittsburgh sont demeurés sur un pied d'égalité avec les Mets de New York au premier rang dans la division Est de la LN en blanchissant les Cards de St-Louis 2-0.

Walker a retiré neuf rivaux au bâton en permettant aux Pirates de mettre fin à une série de trois revers.

Stargell a réussi son exploit aux dépens de Nelson Briles dans la 2e manche tandis que Walker limitait les Cards à deux simples.

| | | | |
|---|---|---|---|
| St-Louis | 000 000 000 | 0 | 2 0 |
| Pittsb. | 010 100 00x | 2 | 7 3 |

Briles (5-6) Hildenforf 8 Chuck Taylor 8 et Simmons; Walker (12-6) et Sanguillen. Cir: Pitts-Stargell 28.

### Fin d'une série de dix défaites

SAN DIEGO (PA)—Grâce à l'appui du lanceur de relève Gary Ross, le gaucher Dave Roberts a mis fin à une série de 10 défaites consécutives, jeudi soir, alors que les Padres de San Diego ont défait les Braves d'Atlanta au compte de 3-2.

Les Padres ont enregistré leurs trois buts au cours de la cinquième manche, les deux derniers ayant été marqués sur un double de Al Ferrara.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Atlanta | 002 000 000 | 2 | 10 1 |
| San Diego | 000 030 00x | 3 | 8 |

Reed 6-9 et Didier; Roberts 6-13 Ross 8 et Cannizzaro.

### Vingtième gain de Perry

SAN FRANCISCO (PA)—Gaylord Perry a affiché une tenue de quatre coups sûrs à l'occasion de son 20e triomphe hier, puis Willie Mays a cogné un circuit de deux points alors que les Giants de San Francisco ont écrasé les Astros de Houston 11-0.

Les Giants ont pris une avance de 4-0 aux dépens de Wade Blasingame dès la 1ère manche, Mays a contribué son 627e circuit dans la 5e reprise et les Giants ont ajouté cinq autres points dans la 8e.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Houston | 000 000 000 | 0 | 4 1 |
| San Fran. | 400 020 05x | 11 | 11 1 |

Blasingame (3-2) Harris 5 Lemaster 7 et Edwards, Howard 7; Perry (20-12) et Dietz. Cir: SF-Mays 27.

### Le championnat n'est pas loin

LOS ANGELES (PA) — Lee May a produit quatre buts avec un circuit et Johnny Bench en a produit quatre autres avec son 44è circuit et deux simples, jeudi soir, procurant aux Reds de Cincinnati une victoire écrasante de 13-4 sur les Dodgers de Los Angeles.

Les Reds n'ont plus qu'à remporter cinq des 16 matches qu'il leur reste à jouer pour terminer en tête de liste de la Division ouest, et cela, même si les Dodgers-qui se classent au deuxième rang-ne perdent pas une seule partie d'ici la fin de la saison.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Cincinnati | 500 100 331 | 13 | 19 2 |
| Los Angel | 010 000 120 | 4 | 5 0 |

McGlothlin 13-8 Gullet 7 Maloney 9 et Bench; Moeller 7-7 Stephenson 6 Norman 8 et Haller, Sudakis 8. C-Cinci-May 31 Bench 44; LA-Parker 10.

# *Les Orioles de plus en plus près du championnat*

BALTIMORE (PA)—Andy Etchebarren a cogné un circuit et Dave McNally a limité les Yankees de New York à six coups sûrs hier soir en remportant son 22e triomphe de la saison au profit des Orioles de Baltimore qui l'ont emporté 2-1.

Grâce à leur victoire, les Orioles ont réduit à neuf le total qui leur assurera leur 2e championnat dans la division Est de la LA.

McNally en était à sa troisième saison de 20 victoires.

| | | | |
|---|---|---|---|
| New York | 000 000 100 | 1 | 6 0 |
| Baltim. | 010 010 00x | 2 | 4 0 |

Bahnsen (13-11) Waslewski 7 et Munson; McNally (22-8) et Etchebarren. Cir: Bal - Etchebarren 3.

### Quatre points pour Uhlaender

CLEVELAND (PA)—Ted Uhlaender a produit quatre points avec un circuit et un simple et Duke Sims y est allé d'un double de deux points hier soir alors que les Indiens de Cleveland ont écrasé les Sénateurs de Washington 13-4.

Roy Foster, Vada Pinson et John Lowenstein ont également bouclé le circuit pour les Indiens tandis que Frank Howard, des Sénateurs, prenait le premier rang dans la LA avec deux circuits pour un total de 42.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Washing. | 001 020 010 | 4 | 6 1 |
| Cleveland | 223 102 30x | 13 | 17 0 |

Cox (8-11) J. Brown 3 Hannan 4 Shellenback 7 et French; Dunning (4-9) Higgins 8 et Sims. Cir: Was-Howard 2 (42); Cle-Foster 21 Uhlaender 10 Pinson 20 Lowenstein 1.

### Bonne soirée pour Hall

MINNEAPOLIS (PA) — Tom Hall a retiré 11 frappeurs d'Oakland au cours du premier match et Brant Aklyea a encore allongé sa liste de points produits, jeudi soir, alors que les Twins de Minnesota ont remporté un programme double contre les Athletics au compte de 6-1 et 7-2.

Les Twins mènent présentement le classement de la Division ouest de la Ligue américaine par 8 1-2 match sur leur plus proche adversaire.

Première

| | | | |
|---|---|---|---|
| Oakland | 000 100 00 | 1 | 7 3 |
| Minnesota | 004 001 01x | 6 | 9 0 |

Hunter 16-11 Finger 3 Locker 4 Grant 7 et Tenace; Hall 8-6 et Mitterwald.

Deuxième

| | | | |
|---|---|---|---|
| Oakland | 601 000 100 | 2 | 8 1 |
| Minnesota | 110 040 10x | 7 | 8 2 |

Odom (8-6) Finger 5 Lindblad 7 Lachemann 7 et Duncan; Kaat (12-10) Williams 8 et Ratliff, Mitterwald 8. C.: Minn-Oliva 22.

### Les Tigers écrasés

DETROIT (PA) — Mike Andrews et Carl Yastrzemski ont produit un total de neuf buts, jeudi soir, procurant aux Red Sox de Boston une victoire écrasante de 14-0 sur les Tigers de Detroit.

Ray Culp a lancé une joute de trois coups sûrs et a récolté sa 13è victoire.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Boston | 040 244 000 | 14 | 15 0 |
| Detroit | 000 000 009 | 0 | 3 2 |

Culp 15-13 et Montgomery; Cain 12-7 Reed 2 McRae 4 Patterson 5 Scherman 6 et Lamont. C-Bos-Andrews 17 Yastrzemski 38.

### Double gain des Royals

KANSAS CITY (PA)—Grâce à la brillante performance de Paul Schaal, qui a cogné un coup sûr de deux points, et à celle de Bill Butler et de Ted Abernathy, qui ont lancé une partie de quatre coups sûrs, les Royals de Kansas City ont triomphé de Milwaukee au compte de 2-0 dans la première partie d'une programme double, hier soir. Et ils ont remporté le second match 10-2, grâce au lanceur Dick Drago, qui n'a accordé que cinq coups sûrs, et au frappeur Lou Piniella, qui a produit quatre points.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Milwaukee | 000 000 000 | 0 | 4 1 |
| Kansas City | 000 200 00x | 2 | 5 1 |

Lockwood 2-11 Sanders 8 et Roof, McNertney 8; Butler 4-11 Abernathy 9 et Kirkpatrick.

Deuxième

| | | | |
|---|---|---|---|
| Milwaukee | 010 000 100 | 2 | 5 0 |
| Kansas City | 000 005 50x | 10 | 10 0 |

Morris 2-2 Sanders 6 Brabender 6 Twitchell 7 Humphries 8 et McNertney; Drago 8-14 et Rodriguez. C-Mill-Burda 4.












LE CAPITAINE DE RETOUR — Jean Béliveau, le capitaine des Canadiens de Montréal, était en uniforme hier lors de l'ouverture du camp d'entrainement des Canadiens au Forum. Il s'entretient ici avec son pilote Claude Ruel et l'assistant-instructeur Al MacNeil. (Téléphoto PC)

# Ruel impatient: "Le temps est venu où je choisis mes hommes"

MONTREAL (PC) — L'avertissement est précis: les choses se passeront différemment chez les Canadiens de Montréal cette saison ou bien. . .

C'est le message évident de la première journée du camp d'entrainement du club hier alors que seulement deux réguliers n'avaient pas encore signé leur contrat et alors que plus de 70 joueurs subissaient un examen médical et recevaient leur équipement.

Ralph Backstrom, absent, et Mickey Redmond n'ont pas encore accepté les conditions du club.

C'est le pilote Claude Ruel, à sa troisième saison aux rênes des Canadiens, qui a délivré le message en déclarant qu'il désirait un premier rang et admettrait une 2e place seulement si les Bruins de Boston finissent au sommet.

On sait que les Canadiens ont subi l'élimination l'an dernier.

**MESSAGE**

"Nous en sommes maintenant au temps où je choisis mes hommes, a dit Ruel. A ma première saison, j'ai hérité d'un club champion, aucun changement.

"Nous avons ensuite triomphé, donc pas question de changement.

"L'histoire est maintenant différente. Nous avons terminé en 5e place et c'est le temps de choisir mes hommes.

"Si les jeunes sont meilleurs que les anciens, ils feront parti du club. Je remercierai quiconque ne veut pas jouer au hockey.

"Une place dans les séries éliminatoires n'est pas suffisante avec le personnel ici présent. Après tout, je me souviens très bien que nous n'étions qu'à trois points de la 1ère place avant la dernière semaine du calendrier l'an dernier.

"Mais Boston est très fort et c'est le club à battre."

Ruel a ajouté qu'il désirait le 1er rang dans la division Est de la LNH, "mais je serais très malheureux d'un rang inférieur à la 2e place.

"Je serais peut-être satisfait d'une 2e place, mais seulement dans le cas où Boston finirait en tête."

Lemaire a finalement accepté les conditions du club plus tard dans la journée tandis que Redmond devait le faire incessamment. Quant à Backstrom, il a rencontré le directeur-gérant plus tard et devait signer son contrat aujourd'hui.

# Dennis Ralston ne se montre pas le digne vainqueur de Laver

FOREST HILLS (AFP)—Trois professionnels australiens, tous originaires de Sidney, et un inattendu Américain, Clifn Richey, joueront les demi-finales du simple-messieurs des championnats omnium des Etats-Unis de tennis dont le vainqueur empochera $20,000.

Dans les quarts-de-finale, tous disputés jeudi devant plus de 11,000 spectateurs à Forest hills, par une humidité lourde et collante, Tony Roche a battu le Néo-Zélandais Brian Fairlie 6-3 7-5,7-6, Ken Rosewall a triomphé de l'Américain Stan Smith 6-2,6-2,6-2, John Newcombe, de l'Américain Arthur Ashe, 6-1, 7-6,4-6, 7-6 et enfin Cliff Richey, de son compatriote Dennis Ralston, 7-6,6-3,6-4.

Les demi-finales, dont les vaincus sont assurés de $5,000 mettront aux prises Richey à Roche et Rosewall à Newcombe, le champion de Wimbledon, et il ne fait désormais plus de doute-les chances de Richey apparaissant très faibles devant Roche-qu'un Australien succèdera à un autre Australien Rod Laver au palmarès de la classique américaine.

**MATCHES**

Ainsi, les deux Américains qui ont décimé la moitié de la phalange australienne-Ralston en éliminant Stolle et Laver et Smith en battant Emerson—ont disparu à leur tour.

Si Rosewall fut le vainqueur le plus impressionnant par son aisance, Newcombe fut le plus glorieux et Richey, le plus laborieux.

Le calme Rosewall effectua en toute décontraction un festival de volées et "passing shots" qui décontenanca Smith et l'Américain ne put jamais trouver la concentration nécessaire pour utiliser son puissant service et son habituelle couverture au filet. C'est au contraire l'omni présent Australien qui fut le maitre à la volée.

Entre Newcombe et Ashe, ce fut un âpre duel d"excellents serveurs et les as ont plu. Dans ce domaine, l'Américain eut nettement le dessus, mais la balle était par trop lente pour lui et le jeu du consciencieux Australien plus complet et sans faille eut le dernier mot. Le match fut, dans l'ensemble, le plus équilibré et le plus passionnant et il retint des milliers de spectateurs jusqu'à la tombée de la nuit.

Le mobile et combattif Néo-Zélandais Fairlie s'inclina auparavant non sans obliger Roche à s'employer et à se concentrer au maximum. Ainsi disparaissait le dernier des joueurs non classés parmi les têtes de série.

Enfin, jamais Ralston, par moments trop lympathique, ne se montra le digne vainqueur de Laver et, face à un tenace et agressif adversaire, il s'effaça sans d'ailleurs chercher la moindre excuse.

Dans les doubles, la disparition chez les hommes des tenants du titre, les Australiens, Fred Stolle et Ken Rosewall fut l'évènement de la journée. Les champions sortants furent défaits 6-1,6-1,7-6, par leur compatriotes Rod Laver et Roy Emerson qui vont ainsi e... nale contre les vainqueurs... match entre Pierre Bart... Nicola Pilic (Fr. Youg) ... Chiliens Patricio Corne... Jaime Fillol, match qu... interrompu par la nuit alor... les Sud - Américains me... par 2 sets à 1 (7-6, 7-6, 4-6).

**DAMES**

L'Australienne Marg... Court et l'Américaine Nanc... chey, d'une part, la Bri... que Virginia Wade et l'A... caine Rosemary Casals, ... tre part, joueront les dem... les du simple-Dames des ... pionnats omnium des Etat... de tennis dont la champ... recevra un premier pri... $7,500.

Margaret Court, en ... sant facilement de sa c... triote Helen Gourlay, 6-2, 6-... Nancy Richey, en battant ... laborieusement une autre ... tralienne, Lesley Hunt, 6-... ont en effet rejoint, hier, ... rest Hills, à ce stade ... compétition, Rosemary Ca... Virginia Wade qualifiées ... puis deux jours.

Depuis le début du tourn... fut la première fois que la ... vorite australienne concéd... tant de jeux à une adver... bien que son succès ne fut ... cun moment en doute. Elle ... nait d'ailleurs 5-1 mer... avant que la pluie ne fass... nuler la journée. Sa d... nale contre Nancy Richey ... tituera la revanche de la ... de l'an dernier.

L'Américaine, quant à el... vint à chaque fois de loin ... les deux manches pour él... Lesley Hunt puisque c... mena 3-0 à deux reprises ... de se faire battre.

# $200 d'amende à Ed Harrington

TORONTO (PC)—Le commissaire du football Jake Gaudaur a suspendu l'ailier défensif Ed Harrington, du Toronto, et l'a condamné à $200 d'amende hier pour rudesse non nécessaire, ce qui a soulevé une controverse.

On sait que Harrington avait mis le quart Gary Wood hors de combat dès le premier jeu du match Toronto-Ottawa lundi, ce qui avait incité l'arbitre Harry Ross à chasser le Torontois du jeu pour la balance de la partie.

John Bassett, président du bureau de direction des Argos, considère que la punition est trop sévère et a porté une plainte au sujet "du commentaire enflammé" du proprio du Ottawa, David Loeb.

Selon Bassett, Gaudaur a ignoré le fait que Wood était en position de s'échapper lorsque Harrington l'a frappé, rappelant qu'un tel cas s'était produit plus tôt cette saison alors que le quart de Montréal avait compté un touché. De plus, il a rappelé qu'un quart du Montréal avait frappé un rival étendu sur le terrain l'an dernier sans écoper de punition.

Au sujet de Loeb, Bassett a signalé que celui - ci avait fait des commentaires devant un club social à Ottawa mardi alors que la cause de Harrington était à l'étude.

**REPLIQUE**

Gaudaur a répliqué que, même si Wood était encore debout lors de l'assaut, "l'action de Harrington ne pouvait être justifiée".

D'autre part, il a ajouté que l'action du quart -arrière l'an dernier n'avait pas été aussi grave que celle de Harrington.

Au sujet de Loeb, le commissaire a révélé qu'il attendait un enregistrement du discours du proprio des Riders et "si cet enregistrement prouve qu'il a pu influencer le jugement, je vais prendre les décisions nécessaires, sinon, je prendrai les moyens de connaître les faits".

Le président des Argos, Lew Hayman, n'acceptait pas la décision "parce que, en fait, Harrington va manquer deux matches au lieu d'un, ayant été chassé dès le début du match en question".

Enfin, le pilote Leo Cahill, des Argos, était très surpris de la sévérité du jugement.

Harrington sera donc absent lors du match-retour Ottawa-Toronto dimanche.

# Les Blues visent la coupe Stanley

OTTAWA (PC) — Le directeur-gérant Scotty Bowman prévoyait hier, à l'ouverture du camp d'entrainement des Blues de St-Louis, la présence d'au moins quatre nouveaux-venus, sinon six, dans son alignement cette saison dans la LNH.

Environ 46 joueurs subissaient leur examen médical hier avant de se rendre à St. Andrews, N.-B., aujourd'hui.

Bowman a précisé que le club avait abandonné sa politique antérieure de s'en tenir à des vétérans et avait eu recours aux repêchages et aux échanges pour embaucher de jeunes joueurs.

"Nous visons la coupe Stanley", a ajouté Bowman en admettant que ses hommes "ne l'avaient pas" lors de la finale contre Boston l'an dernier.

Il a révélé que la direction avait choisi des vieux joueurs à l'entrée du club dans la ligue parce qu'elle croyait en l'expérience pour triompher.

Les Blues alignent encore un noyau de vétérans en Glenn Hall, Jean-Guy Talbot et Ab McDonald.

Chez les nouveaux-venus qui ont des chances de mériter un poste, on note Christian Bordeleau, 22 ans, acquis des Canadiens de Montréal; Jim Lorentz, 23, et Steve Atkinson, 22, des Bruins; ainsi que George Morrison, 21, de Toronto, que son pilote Murray Armstrong considérait comme le meilleur joueur à s'aligner à l'Université de Denver.

L'acquisition de ces jeunes a réduit la moyenne d'âge du club de 29.7 à 26.4 ans.

**CHANGEMENT**

Bowman a admis que, avec l'arrivée du Chicago dans la division Ouest, la tâche serait plus difficile pour les Blues, qui ont terminé au 1er rang au cours des deux dernières saisons.

Par ailleurs, Bowman a nié la rumeur publique voulant que Boston et Detroit aient refusé de disputer des matches hors concours ici à la suite des accusations criminelles portées contre Ted Green et Wayne Maki, qui ont d'ailleurs été tous deux acquittés.

Selon Bowman, Detroit a changé son programme en raison de son nouveau pilote Ted Harkness qui ne veut pas voyager en Ontario. Quant aux Bruins, ils n'avaient prévu aucun match ici cette année.

Bowman lui-même s'en tiendra au poste de directeur - gérant cette année, ce qui lui a permis d'embaucher tout son personnel, à l'exception de deux joueurs, cette saison.

D'autre part, Bowman a qualifié de "sensée" la décision des Canadiens d'engager Al MacNeil comme adjoint du pilote Claude Ruel, ce qui libérera celui-ci des exercices.

Selon Bowman, le système ne réussira pas si les deux hommes s'installent derrière le banc pendant les matches. Bowman et Lynn Patrick ont déjà tenté l'expérience à St-Louis, mais l'ont vite abandonnée.

# résultats à québec

**PREMIERE COURSE**

2—Barber Mir, R. Coutu, $15.30, 6.60, 7.00; 7—Sue Valenti, A. Théroux, $3.80, 2.90; 3—Landracer, R. Guérard, $6.10.
Ont aussi couru: Chief Corsica, Kingston, Chuckie Spirit, Lee Lad, Friendly Scotch.
Temps: :33, 1.06.4, 1.39.2, 2.12

**DEUXIEME COURSE**

5—Tammany Hall, J. Lefebvre, $4.60, 3.00, 2.30; 2—Cybee, Y. Pelchat, $3.80, 3.00; 7—L'Escargot, M. Cournoyer, $3.50.
Ont aussi couru: Special Hit, Dimity Way, Destiny, Kathydid, Jack Tar.
Temps: 33.2, 1.07.2, 1.39.4, 2.11.4

Pari-Double: 2—Barber Mir — 5—Tammany Hall — $64.30.

**TROISIEME COURSE**

3—Drummond Bye Bye, A. Veilleux, $4.80, 2.80, 2.70; 2—Alice Angus, W. Plourde, $2.80, 2.20; 7—Lord Bri, N. Tremblay, $2.80.
Ont aussi couru: Count Adio, Indian Brave, The Healer.
Temps: 32.3, 1.04.2, 1.37.2, 2.09.1
Le no 6 Richmond Girl était retiré.

**QUATRIEME COURSE**

1—Shiaway Money, N. Tremblay, $2.90, 2.80, 2.40; 2—Oak Glen, A. Rivard, $2.80, 2.90; 4—Pansy Symbol, R. Moreau, $3.30.
Ont aussi couru: Lady Rosaire, Galant Brooke, Miss Direct, Beauty Scott, Speedy Sam.
Temps: 30.4, 1.02.2, 1.35, 2.08.4
Quinella: 1—Shiaway Money — 2—Oak Glen — $6.50.

**CINQUIEME COURSE**

1—Newstar Mir, M. Giguère, $4.00, 2.30, 2.10; 4—Top Deck Lobell, J.-G. Brosseau, $2.40, 2.10; 7—Abe Senator, Y. Gamache, $2.30.
Ont aussi couru: Vifardan, Regal Don, Oregon Adios, Marco Volo.
Temps: 30.4, 1.03.3, 1.34.4, 2.06

**SIXIEME COURSE**

2—Kimberley Don, L. St-Jacques, $4.20, 2.40, 2.10; 1—Tarport Baffer, Y. Pelchat, $3.80, 2.10; 5—Flamingo Mir, A. Jean, $2.10.
Ont aussi couru: Sharp Kilt, Sue's Yum.
Le no 3 Clever Julie et le no 6 Chocolate Soldier étaient retirés.
Temps: 31.2, 1.03.2, 1.36, 2.08.3

**SEPTIEME COURSE**

8—Elmer C. J. Cyrenne, $6.60, 3.40, 2.70; 4—Battle D Adios, R. Moreau, $19.40, 7.60; 5—Singer, R. Paradis, $3.40.
Ont aussi couru: Reddon, Arleen, Father Land, Tarport Byrd, Lucky Knox.
Temps: 31.3, 1.04.2, 1.36.3, 2.08.3
Quinella: 8—Elmer C — 4—Battle D Adios — $32.20.

**HUITIEME COURSE**

3—The Grey Tycoon, D. Normandin, $4.10, 2.80, 2.20; 5—Armbro Import, L. Duquette, $4.10, 2.90; 4—Abe Rosecroft, Y. Pelchat, $2.70.
Ont aussi couru: Stirling Mir, Two Mountains Pass, Baylor Hanover.
Temps: 30.3, 1.04, 1.36, 2.07

**NEUVIEME COURSE**

5—Darnley's Choice, J. Cyrenne, $8.50, 5.10, 3.40; 2—Tranquil Elise, Y. Catellier, $5.00, 5.20; 3—Lightning Jim, N. Tremblay, $2.70.
Ont aussi couru: Clever Who, Capitola B, Chapman Hanover, Pershing's Polly.
Temps: 32.3, 1.05, 1.37.3, 2.09.4

**DIXIEME COURSE**

5—Malcolm Hart, J. Cyrenne, $12.70, 4.10, 3.00; 2—Rover Boy, A. Jean, $4.40, 3.50; 4—Dale Will, F. Bourque, $4.40.
Ont aussi couru: Glen Cairn, Sharon Glory, Circle Air, Anpell, Edbra Wilson.
Temps: 32.2, 1.05, 1.37.4, 2.10.3
Exacta: 5—Malcolm Hart — 2—Rover Boy — $29.40.

## baseball

**HIER**

**Ligue Nationale**

Montréal 3, Chicago 9
Philadelphie 2, New York 3
St-Louis 0, Pittsburgh 2
Cincinnati 13, Los Angeles 4
Atlanta 2, San Diego 3
Houston 0, San Francisco 11

**Ligue Américaine**

Oakland 1, Minnesota 6
Oakland 2, Minnesota 7
Milwaukee 0, Kansas City 2
Milwaukee 2, Kansas City 10
New York 1, Baltimore 2
Washington 4, Clevelan 13
Boston 14, Detroit 0

**AUJOURD'HUI**

**Ligue Nationale**

Philadelphie à Montréal (soir)
St-Louis à New York (soir)
Cincinnati à San Diego (soir)
Atlanta à Houston (soir)
Los Angeles à San Francisco (soir)

**Ligue Américaine**

New York à Cleveland (soir)
Oakland à Kansas City (soir)
Milwaukee à Californie (soir)
Chicago à Minnesota (soir)
Washington à Detroit (soir)
Boston à Baltimore (soir)

**LIGUE NATIONALE**

**Division Est**

| | G | P | Moy. | Diff. |
|---|---|---|---|---|
| New York | 76 | 67 | .531 | — |
| Pittsburgh | 76 | 67 | .531 | — |
| Chicago | 75 | 68 | .524 | 1 |
| St-Louis | 68 | 76 | .472 | 8½ |
| Philadelphie | 66 | 78 | .458 | 10½ |
| Montréal | 61 | 81 | .430 | 14½ |

**Division Ouest**

| | G | P | Moy. | Diff. |
|---|---|---|---|---|
| Cincinnati | 93 | 53 | .637 | — |
| Los Angeles | 77 | 65 | .542 | 14 |
| San Francisco | 75 | 68 | .524 | 16½ |
| Atlanta | 71 | 74 | .490 | 21½ |
| Houston | 68 | 75 | .476 | 23½ |
| San Diego | 55 | 89 | .394 | 30 |

**LIGUE AMERICAINE**

**Division Est**

| | G | P | Moy. | Diff. |
|---|---|---|---|---|
| Baltimore | 92 | 51 | .634 | — |
| New York | 81 | 52 | .566 | 11 |
| Boston | 75 | 68 | .524 | 17 |
| Detroit | 74 | 69 | .517 | 18 |
| Cleveland | 68 | 76 | .472 | 24½ |
| Washington | 66 | 76 | .465 | 25½ |

**Division Ouest**

| | G | P | Moy. | Diff. |
|---|---|---|---|---|
| Minnesota | 88 | 56 | .606 | — |
| Oakland | 78 | 65 | .545 | 8½ |
| Californie | 76 | 66 | .535 | 10 |
| Kansas City | 56 | 86 | .394 | 30 |
| Milwaukee | 53 | 89 | .373 | 33 |
| Chicago | 51 | 92 | .357 | 35½ |

# Cassius Clay était modeste!

NEW YORK (AFP)—C'est un Cassius Clay calme, voire modeste, autant qu'il peut l'être, qui s'est présenté jeudi devant de nombreux journalistes et techniciens de la télévision à l'occasion de la signature du contrat du match qui le mettra aux prises avec Jerry Quarry, aspirant numéro un de la catégorie des poids lourds, a Atlanta (Georgie) le 26 octobre, en 15 rounds.

Clay, qui se fait appeler Muhammad Ali depuis qu'il adhère à la secte des musulmans noirs, a été privé de son titre de champion du monde toutes catégories en 1967 pour avoir refusé de faire son service militaire. Il a été condamné à cinq ans de prison, et ayant fait appel, l'affaire est toujours devant les tribunaux.

"Je me considère comme le champion retiré", a affirmé Clay aux journalistes. Le champion actuel est Joe Frazier, un Noir comme Clay.

Discutant du match au cours duquel son adversaire du 26 octobre, le boxeur blanc, Jerry Quarry, a été battu par Frazier, Clay a exprimé l'opinion que ce dernier "aurait pu être battu si Quarry avait eu recours à de meilleures tactiques sur le ring".

Ce sera le premier match pour Clay depuis qu'il a défendu son titre avec succès le 22 mars 1967, en battant Zora Folley par K.O. au septième round.

Depuis lors, il n'est monté sur le ring que pour participer à des matches-exhibitions.

Le combat est organisé par Sport Action et The House of Sports d'Atlanta qui organisent la rencontre dans l'Auditorium d'Atlanta (5,000 places).

Clay recevra 47 1-2 pour cent des recettes et Quarry, 22 1-2 pour cent. Leur bourse garantie sera respectivement de $200,000 et $150,000.

"Je savais bien que mon pays me permettait de gagner ma vie", a déclaré Clay.

# Nolet accepte les conditions des Flyers

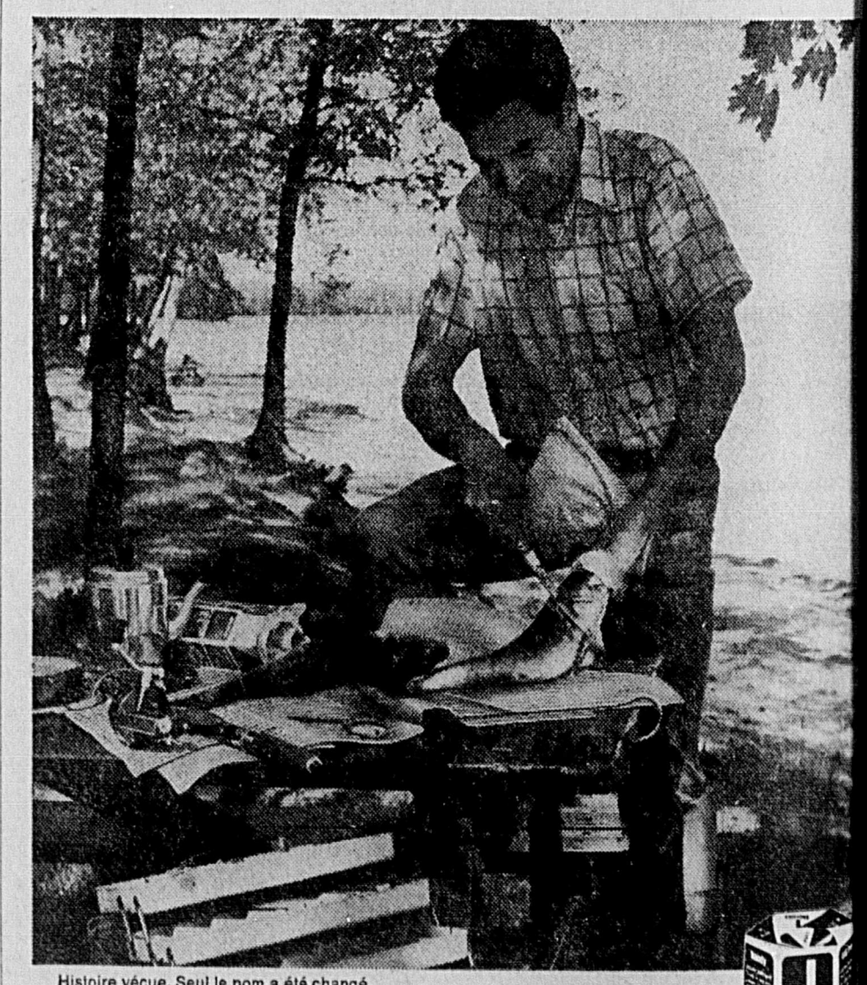
Les Flyers de Philadelphie ont annoncé hier que Simon Nolet avait signé son contrat en vue de la prochaine saison de hockey. Nolet a signé un contrat d'une saison et se rapportera dimanche en vue du camp d'entrainement combiné des Flyers et des As qui commencera pour de bon lundi prochain au Centre Sportif de Sainte - Foy.

Dès mardi, les joueurs poursuivront leur entrainement sur la glace du Colisée sous la direction des instructeurs Vic Stasiuk et Eddie Bush.

La vente des billets en vue du double de dimanche le 20 septembre et en vue de la visite que les Bruins de Boston feront à Québec dimanche, le 27 septembre, se poursuit au Colisée. D'ici la fin de l'Exposition Provinciale, les amateurs qui veulent se rendre au Colisée pour se procurer des billets devront verser un montant de $1.00 pour pénétrer sur le terrain de l'Expo et on leur remettra ce montant à la sortie à la condition qu'ils puissent fournir la preuve qu'ils ont acheté un billet.







Histoire vécue. Seul le nom a été changé.

Comment Laurent Laliberté vide ses poissons plus rapidement avec les linges CHIFFONS J*

"Voici un truc pour vous faciliter la vie quand vous voulez vider des poissons: étalez un de vos linges CHIFFONS J, étendez votre poisson dessus et tenez-lui la tête avec le bout du chiffon.

Comme cela, c'est très facile à tenir et le poisson ne glisse pas quand vous le videz. Essayez-ça vous-même . . .

J'utilise aussi mes linges CHIFFONS J pour nettoyer mes lignes à mouches, pour attraper le poisson quand je le décroche de l'hameçon, pour me sécher les mains (à la pêche, rien n'est plus refroidissant que d'avoir les mains mouillées) ou pour essuyer mon équipement de pêche.

Les linges CHIFFONS J sont très pratiques pendant une partie de pêche. Prenez-en avec vous la prochaine fois, vous verrez comme c'est utile!"

Les linges CHIFFONS J* ont 1,001 usages
Ayez-en toujours à la pêche

*Marque de commerce de JOHNSON & JOHNSON ou des Compagnies Affiliées © J&J 1970




AMIS PECHEURS...
POUR DE BONNES PARTIES DE PECHE AYEZ DE BONS ACCESSOIRES
à votre magasin Canadian Tire
CANADIAN TIRE

Le calendrier du pêcheur

| Dates | 6 a.m. à 10 a.m. | 10 a.m. à 2 p.m. | 2 p.m. à 6 p.m. | 6 p.m. à 11 p.m. |
|---|---|---|---|---|
| 11 | | | | |
| 12 | | | | |
| 13 | | | | |
| 14 | | | | |

Très bon
Bon
Passable
Mauvais

# 300 enseignants ont reçu leur plein salaire durant un an . . . sans travailler

MONTREAL (Roger Bellefeuille) — Plus de 300 enseignants, non diplômés, ont passé une année presque complète, sans travailler, tout en recevant leur plein salaire de l'Etat.

Ces faits ont été rendus publics hier soir, lors de la période de questions qui a suivi l'allocution prononcée à Montréal, au cours d'une assemblée spéciale de la Corporation des travailleurs sociaux du Québec, par M. Gérald Harvey, ministre d'Etat à la Famille et au Bien-être social.

Cette assemblée avait été convoquée principalement pour présenter aux membres de cette corporation le nouveau bureau de direction.

M. Harvey a d'autre part précisé que plus d'une centaine de ces enseignants, dont la majeure partie oeuvraient dans les centres d'apprentissage ou des écoles de métiers, avaient été récupérés par le ministère de la Famille et du Bien-être social, à titre d'agents de sécurité sociale en prévision de l'application de la loi d'aide sociale.

Un des participants avait émis le doute que ce nouveau personnel affecté à divers bureaux régionaux et locaux du ministère, ait la compétence nécessaire pour s'acquitter adéquatement de la nouvelle tâche qui lui était impartie. Ce à quoi le ministre d'Etat a répondu que l'expérience au niveau des relations interpersonnelles, acquise par ces personnes au cours de nombreuses années, s'avère un acquis très valable dans ces nouvelles fonctions.

**CAMPAGNE D'INFORMATION**

Au cours de sa causerie qui a porté sur le bill 26, bill qui doit normalement entrer en vigueur au début de novembre, M. Harvey a annoncé qu'une vaste campagne d'information sur cette législation sera entreprise sous peu dans toutes les parties de la province. Cette campagne aura comme point de départ l'Abitibi et s'adressera à trois publics différents: les assistés sociaux, les contribuables et les organimes à vocation sociale.

Le ministre d'Etat a tenu à signaler que cette législation ne constitue pas un pas certain vers un régime de revenus annuels garantis, mais reste une mesure sociale résiduaire, en ce sens qu'elle s'adresse avant tout à tous les citoyens dont l'état de besoin est reconnu.

Par ailleurs, sans faire aucune référence au récent "sit-in" des assistés sociaux dans les locaux du bureau régional de Longueuil, M. Harvey a néanmoins solicité l'appui des travailleurs sociaux porfessionnels, "qui aident certains mouvements de citoyens et d'assistés sociaux" pour qu'ils fassent en sorte que l'action de ces mouvements se traduise par un apport positif et non négatif à la recherche d'une amélioration de la situation des assistés sociaux.

"En termes plus clairs, a-t-il poursuivi, il ne faudrait pas que la contestation, un des attributs de la démocratie, ne vienne compromettre la réalisation des objectifs immédiats et à long terme du bill 26".

Signalons, enfin, qu'une Québécoise a été portée à la présidence de cette corporation pour la prochaine année. Il s'agit de Mlle Micheline Massé, une travailleuse sociale attachée au Centre Wilbrod Bhérer.

**Conflit de la construction**

# La Commission parlementaire du travail ne se réunira pas avant une semaine

La Commission parlementaire du travail et de la main-d'oeuvre, qui doit être appelée à étudier le problème des négociations dans l'industrie de la construction, ne sera vraisemblablement pas convoquée avant une semaine.

On sait que la conciliation est terminée depuis vendredi dernier entre les 5 associations patronales et les deux centrales syndicales et que, selon les termes du projet de loi concernant le retour au travail des ouvriers de la construction (bill 38), il y a maintenant lieu de convoquer la commission parlementaire qui entendra les parties.

Le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, M. Pierre Laporte, a annoncé, hier, qu'un délai de quelques jours sera nécessaire avant la convocation de la commission. Le ministre doit d'abord rencontrer au début de la semaine prochaine, le sous-ministre Réal Mireault, qui participe actuellement à un congrès à Winnipeg, et qui doit lui faire un rapport complet et détaillé des négociations dans le secteur de la construction.

Le ministre a révélé qu'après son entretien avec M. Mireault, il rencontrera personnellement les représentants de chacune des cinq parties patronales ainsi que M. Marcel Pepin, président de la CSN, et M. Louis Laberge, président de la FTQ, afin de connaître leur point de vue respectif relativement aux dernières négociations et aux clauses encore en litige.

Par la suite, M. Laporte communiquera avec le président et le secrétaire de la commission parlementaire pour que celle-ci soit convoquée.

**A la table de négociation**

# La FTQ insiste pour l'élection d'un seul syndicat des ouvriers de la construction

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a renouvelé, hier, sa demande de la tenue d'un vote parmi tous les travailleurs de la construction pour qu'ils choisissent un seul syndicat qui les représenterait à la table des négociations.

A la même occasion, MM. Louis Laberge, président de la FTQ et André Desjardins, président du Conseil provincial des métiers de la construction, ont accusé M. Marcel Pepin, président de la CSN, d'avoir peur d'un tel vote et de se servir de mensonges pour refuser la proposition de la FTQ.

"Le président général de la CSN, déclarent les dirigeants de la FTQ, dans une performance digne des plus grands guignols, a lancé vendredi son venin à la face de tout le monde: "Unions américaines" (sic), patronat, gouvernement, les accusant de faire partie d'un vaste complot visant à éliminer la CSN de l'industrie de la construction".

La FTQ se demande pourquoi M. Pepin n'a pas rappelé et accusé la CSN d'avoir comploté avec le gouvernement lorsque les travailleurs de la fonction publique provinciale ont été forcés de choisir entre une association indépendante et la CSN, donnant à cette dernière, d'un seul coup, quelque 35,000 cotisants, y compris quelques centaines de caissiers de l'Office des autoroutes du Québec qui avaient une accréditation avec la FTQ et qui jouissaient déjà d'une convention collective de travail. Selon la FTQ, ces travailleurs avaient même refusé, à l'unanimité, de devenir membres de la CSN, et qu'ils furent forcés de devenir des cotisants de cette centrale.

**LA PEUR!**

"Pourquoi le président de la CSN a-t-il peur d'un vote ? se demandent les dirigeants de la FTQ.

"Craint-il la réaction des travailleurs de la construction, membres de la CSN, qui avaient voté contre la grève mais furent forcés de la faire par des méthodes inavouables, mais connues de tous ?"

"Craint-il la réaction des membres de la CSN dans la construction qui ont dû subir l'incompétence et la démagogie des représentants de la CSN et qui se sont traduites par des conditions de travail et de salaires inférieures pour eux ?"

"Craint-il que les travailleurs de la construction, voyant très clair dans le jeu de la CSN et ayant, depuis longtemps reconnu la valeur de ses révolutionnaires en pantoufles, préfèrent le sérieux et l'efficacité de la FTQ ?"

"Nous en appelons à la population, concluent les dirigeants de la FTQ, et lui demandons s'il y a une méthode plus démocratique que celle où on laisserait les travailleurs décider eux-mêmes de leur sort".

**La conférence fédérale-provinciale**

# Institutions financières et pollution seront les principaux sujets discutés

par Donald DOYLE
de notre bureau à OTTAWA

Deux sujets principaux seront abordés à la prochaine ronde de pourparlers fédéraux - provinciaux, soit les institutions financières et la pollution.

La conférence, qui doit débuter à Ottawa, lundi prochain, verra aussi les premiers ministres s'interroger sur ce qui a été fait jusqu'à maintenant dans le secteur de la réforme constitutionnelle de même que déterminer s'il n'y a pas lieu d'accélérer le processus.

Au cours de la dernière journée de cette réunion qui se déroulera entièrement à huis clos, les chefs des divers gouvernements se pencheront aussi sur un projet mis de l'avant par le premier ministre québécois, Robert Bourassa, à savoir le fonds de stabilisation.

A l'heure actuelle, un certain malaise semble se faire jour de part et d'autre en ce qui a trait à la lenteur qui entoure la révision constitutionnelle.

Selon les règles du jeu, on doit faire un tour complet de la situation avant de décider des amendements à apporter à la constitution canadienne. Mais comme on a pu le voir notamment au cours de la dernière réunion des premiersministres, plusieurs provinces trouvent le temps long et les résultats fort maigres.

C'est pourquoi les dirigeants fédéraux comptent maintenant faire quelques suggestions à leurs confrères provinciaux. Si tous sont d'accord, les provinces pourraient par exemple augmenter le nombre de fonctionnaires qui s'occupent de ces choses de même qu'augmenter le nombre des réunions tant au niveau ministériel qu'à celui des hauts fonctionnaires.

Selon certaines informations venant du fédéral, il n'y a présentement que trois gouvernements qui s'intéressent vraiment à ces travaux, soit Québec, Toronto et Ottawa. L'idée est donc pour ces derniers de convaincre les autres capitales de la nécessité de ceprocessus de même que de leur démontrer qu'ils sont prêts à y consacrer toutes leurs énergies.

L'impression qui se dégage cependant c'est que si Québec et Toronto se montrent vraiment déterminés, les autres provinces ne voudront pas manquer le bateau.

Quoi qu'il en soit, il y alà un problème certain et les premiers ministres tenteront de le résoudre dès le début de la semaine.

Incidemment, cette conférence aura un caractère de séance de travail. Il n'y aura pas de caméra de télévision pour enregistrer les faits et gestes de tous et chacun, pas plus que de journalistes pour épier les chefs de gouvernement.

A la fin de chaque jour, des séances d'information seront présidées par les chefs de délégation ou par les hauts fonctionnaires, mais il est fort possible que l'on ne sache que beaucoup plus tard ce qui s'est véritablement passé au tour de la table des délibérations.

En ce qui concerne le gouvernement fédéral, il formulera quelques recommandations dans le secteur des institutions financières, ce qui englobe les banques et le marché des valeurs.

Dans ce cas, il s'agit de déterminer quelle doit être la juridiction de chacun des gouvernements. Selon la constitution actuelle, la situation est passablement floue et la compétence des deux ordres de gouvernement chevauche en maintes occasions.

D'ailleurs, la situation a passablement évolués dephuis cent ans; par exemple il n'existait à cette époque aucune compagnie de fiducie.

Du côté de la pollution, le gouvernement n'aura aucune recommandation nouvelle à formuler. On se contentera d'étudier la question, tout en cherchant à déterminer les obligations de chacun dans ce secteur.

La conférence elle-même se déroulera en deux phases. La première, lundi et mardi prochains, verra les premiers ministres discuter exclusivement de questions constitutionnelles. Mercredi, ils discuteront des questions deleur choix, comme, par exemple, l'agriculture pour les gens de l'Ouest et le fonds de stabilisation pour M. Bourassa.

Esssentiellement ce fonds de stabilisation serait formé à partirdedeniers fédéraux, lesquels seraient attribués aux provinces les plus durement frappées par une situation économique difficile.

Bien qu'on ne rejette pas cette idée à priori, on a quand même l'impression à Ottawa qu'elle n'est pas à la veille d'être adoptée. Il semble que la recherche d'une formule adéquate soit fort pénible.

Quoi qu'il en soit, cette conférence de trois jours ne sera sûrement pas la dernière. Les hommes politiques ont encore un travail énorme à abattre et la rédaction d'une nouvelle constitution n'est pas pour mercredi prochain.




**AVIATION**
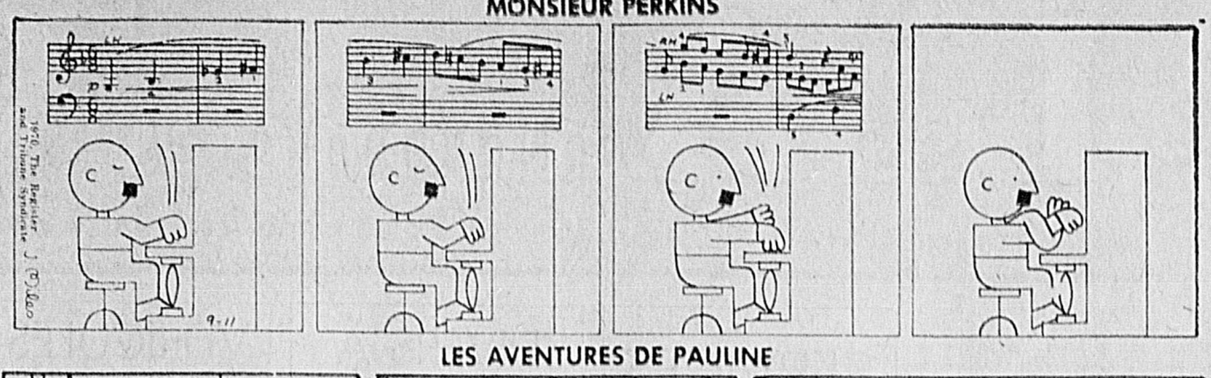
**Cours d'entraînement pour jeunes hommes et jeunes filles**

Si vous êtes âgés de 17 à 34 ans et avez complété votre 11e année. Voici une occasion unique de vous préparer pour une carrière excitante et sans pareille avec compagnies d'aviation commerciales. Nous vous offrons une chance de vous entraîner comme préposés aux passagers, agent de communication, opérateurs, préposés aux bagages, agent de Gares aériennes, préposés aux billets, etc.

La période initiale d'entraînement n'affectera en aucune manière votre présent emploi. Pour obtenir de plus amples informations et ceci sans obligations de votre part, écrivez, donnant votre degré d'instruction, votre adresse et no de téléphone à: Dept. QB-110 Airline Training Division, Atlantic School, Dept. 3382, Le Soleil.

Une connaissance de l'anglais est ESSENTIELLE.


MONSIEUR PERKINS



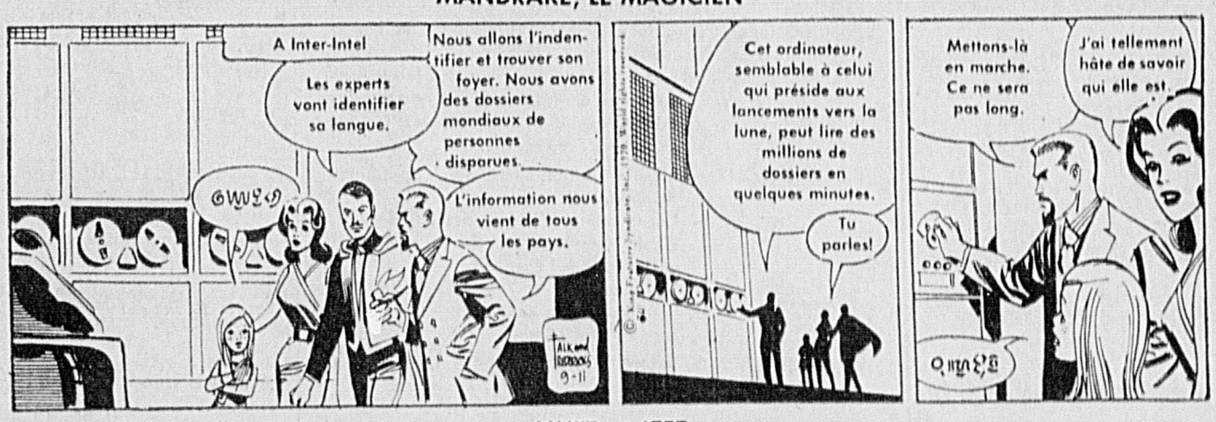
LES AVENTURES DE PAULINE




Dr BEAUDOC




MANDRAKE, LE MAGICIEN




MUTT et JEFF




GALOPIN




LE PETIT PEDRO




MARC DES BOIS




BATMAN et ROBIN



# Les Annonces Classées

LE SOLEIL DU SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

**Heures d'affaires 8h.30 à 4h.30 p.m. Votre annonce remise avant 12h.30 sera publiée le lendemain.**

**549-9111**

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil".

En plus de ses nombreux correspondants, "Le Soleil" est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuter, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de la Presse Canadienne et de La Presse Associée.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont les principaux sont: L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association"

(CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union Internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controllers and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal "Le Soleil" n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

## TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

**Vente au numéro**, .15 l'exemplaire, les cinq premiers jours de la semaine, et .20 le samedi, avec "Perspectives".

**Livraison par porteurs** dans toute la Région Saguenay - Lac St-Jean, 50c par semaine ou $25.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Les abonnés demeurant dans ces centres et qui préfèrent recevoir leur journal par la poste doivent payer le tarif de la poste en force dans leur région.

**Province de Québec:** 1 an: $30.00; 6 mois: $15.00; 3 mois: $7.50; 1 mois: $2.50.

**Ailleurs au Canada:** 1 an: $50.00; 6 mois: $25.00; 3 mois: $12.50; 1 mois: $4.50.

**Pays étrangers:** 1 an: $60.00; 6 mois: $30.00; 3 mois: $15.00; 1 mois: $5.00.

## Index des rubriques des annonces classées


| | |
|---|---|
| Accessoires d'autos et camions | 640 |
| Activités diverses | 175 |
| Agences | 325 |
| Agences matrimoniales | 160 |
| Agents | 306 |
| Ambulances | 111 |
| Animaux | 248 |
| Arbres et parterres | 140 |
| Argent à prêter | 104 |
| Argent demandé | 105 |
| Associés (Commerce) | 532 |
| Assurances | 107 |
| Autos à louer | 620 |
| Autos à vendre | 619 |
| Autos demandées | 621 |
| Bureaux à louer | 511 |
| Bureaux demandés | 525 |
| Camions à louer | 631 |
| Camions à vendre | 630 |
| Camions demandés | 632 |
| Cartes professionnelles | 155 |
| Chalets à louer | 485 |
| Chalets à vendre | 486 |
| Chalets demandés | 490 |
| Chambres à louer | 430 |
| Chambres demandées | 492 |
| Chambres et pensions | 444 |
| Chambres et pensions demandées | 491 |
| Chauffage | 144 |
| Commerces à louer | 531 |
| Commerces à vendre | 530 |
| Commerces demandés | 550 |
| Couple demandés | 344 |
| Couples demandent emploi | 367 |
| Déménagement-Transport | 645 |
| Dépannage | 115 |
| Directeurs de funérailles | 275 |
| Divers à vendre | 280 |
| Divers à louer | 291 |
| Divers demandé | 165 |
| Ecoles de conduite | 590 |
| Encans | 135 |
| Enseignement-Cours | 166 |
| Entreposage | 512 |
| Entrepôts à louer | 513 |
| Entrepôts à vendre | 526 |
| Entrepôts demandés | 672 |
| Equipement de ferme | 148 |
| Extermination vermine | 350 |
| Femmes-Filles demandées | 366 |
| Femmes-Filles demandent emploi | 114 |
| Fleuristes | 656 |
| Garages-Stationnement à louer | 657 |
| Garage-Stationnement demandés | 658 |
| Garage à vendre | 300 |
| Hommes demandés | 365 |
| Hommes demandent emploi | 315 |
| Hommes de métier demandés | 310 |
| Hommes et femmes demandés | 112 |
| Hôpitaux | 540 |
| Immeubles | 553 |
| Infirmières-Gardes-Malades | 515 |
| Locaux à louer | 527 |
| Locaux demandés | 410 |
| Logements appartements à louer | 496 |
| Logements appartements à partager | 495 |
| Logements appartements demandés | 664 |
| Machineries à louer | 662 |
| Machineries à vendre | 448 |
| Maison à louer | 460 |
| Maisons à vendre | 498 |
| Maisons demandées | 110 |
| Médecins | 684 |
| Motos-neige | 185 |
| Non classifiées | 332 |
| Occasions d'affaires | 450 |
| Pensions d'été | 422 |
| Pensions pour enfants | 123 |
| Perdus-Trouvés | 133 |
| Personnels-Non responsabilité | 162 |
| Photographe | 348 |
| Professeurs demandés | 310 |
| Professionnels demandés | 545 |
| Propriétés commerciales | 169 |
| Rembourreurs | 143 |
| Réparations-Entretien | 170 |
| Restaurants-Réceptions | 686 |
| Roulottes | 163 |
| Salons de beauté | 644 |
| Service automobile | 359 |
| Service de garderie | 358 |
| Service domestique | 137 |
| Service 24 heures | 134 |
| Soumissions | 119 |
| Taxis | 570 |
| Terrains à louer | 584 |
| Terrains à vendre | 580 |
| Terrains demandés | 571 |
| Terres à louer | 565 |
| Terres à vendre | 584 |
| Terres demandées | 122 |
| Vacances-Voyages | 685 |
| Véhicules tout terrains | 307 |
| Vendeurs demandés | 689 |
| Yachts-Moteurs | |


# SERVICES

SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

### 135 ENSEIGNEMENT-COURS

COURS de sculpture et de poterie pour adultes sont donnés par M. Jacques Lacroix. Les cours débuteront le 9 septembre. Aussi, cours pour enfants le samedi. Pour informations. Tél: 543-8589. quo-12

### 155 CARTES PROFESSIONNELLES

DACTYLOGRAPHE à louer, additionneuse, calculatrice, modèle régulier ou électrique. Tél. 549-1244, Raoul Blackburn Ltée, 650 Chemin St-Thomas. quo-14

# DIVERS À VENDRE

SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

### 275 DIVERS A VENDRE

PRIX d'aubaines, Scooter, Lambretta, 1967, 150 CC, cause départ. Prix $200. Aussi, amplificateur Fender de basse et guitare "Aria". Prix $200. Pour informations, 547-3033. quo-11

MOBILIER de salon, 2 morceaux, frais recouvert. Bon état. 543-0321. quo-12

TELEVISION portative, 19", "Admiral", $50. Informations: 544-5009. quo-12

AMPLIFICATEUR de guitare 50 watts et guitare. 543-1438. quo-14

UNE ANNONCE CLASSEE
NE COUTE PAS CHER

# EMPLOI

SAGUENAY — LAC- SAINT-JEAN

### 300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES

## AVIATION CIVILE

LE COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE CHICOUTIMI SOLLICITE DES CANDIDATURES:

POSTE: Dispatcher pour école de pilotage.

FONCTIONS: Sous la direction du directeur de l'aéronautique et du chef instructeur,
— voir à l'exécution et au bon fonctionnement des opérations de vol et des cours théoriques ainsi que tous les travaux connexes s'y rapportant.

QUALIFICATIONS:
— Expérience pertinente du "dispatching" Aviation.
— Connaissance suffisante des lois de l'air, de la météorologie, de la navigation aérienne et de la radio.
— Bilingue.
— Instruction - 12e année.
— Agé de 25 à 45 ans.

TRAITEMENT: De $8,000.00 à $10,000.00 à discuter selon compétence.

DATE LIMITE: 11 septembre 1970.

FAIRE PARVENIR votre offre de services avec votre curriculum vitae à:

POSTE: DISPATCHER ECOLE DE PILOTAGE
a/s SECRETAIRE GENERAL

COLLEGE DE CHICOUTIMI (CEGEP)
534 est, Jacques-Cartier
Chicoutimi.

dis-11

## HOMME DEMANDE

**Compagnie pétrolière recherche un "commis bilingue", âgé de 22 à 25 ans, diplômé d'une 12e année, avec 2 ou 3 ans d'expérience.**

ECRIRE A: C.P. 727, CHICOUTIMI

### 300 HOMMES DEMANDES

JEUNES HOMMES

BILINGUES, 18 A 25 ANS, BONNE EDUCATION, LIBRE DE VOYAGER SUR DEMANDE, DESIREUX DE SE CREER UNE PLACE AU SOLEIL POUR INFORMATIONS TEL.: 549-3256 quo-12

### 340 HOMMES ET FEMMES DEMANDES

HOMMES ou femmes demandés, représentants à temps plein ou partiel. Pour compagnie Internationale. Territoires Saguenay ou Lac St-Jean. Téléphonez Raymond Lavoie, 542-5649 ou écrivez C.P. 697, Jonquière. quo-17

# LOGIS

SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

### 410 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS meublés, 1 1-2 pièce, situés, 256 rue Bégin, face à la cathédrale, Chicoutimi, 548-5015. quo-30

APPARTEMENT meublé, chauffé, 4 1-2 pièces, Alma. Tél. 543-4409. quo-30

CHICOUTIMI. Logement 6 pièces, non meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, entrée laveuse, sécheuse. Libre immédiatement, 799 Marie-Victorin, Tél. 548-6844. quo-15

LOREMENG NEUF, MEUBLE, 3 1-2 PIECES, CHAUFFE, SITUE CENTRE-VILLE. TEL. 543-8312. quo-15

LOGEMENT 5 pièces, salle de bains, libre immédiatement. $70, situé 971 route 16A, Arvida. 548-5015. quo-12

APPARTEMENTS meublés, 1 1-2 pièce, situés 256 rue Bégin, face à la cathédrale, Chicoutimi. 548-5015. quo-30

### 430 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE 20 X 12, CONVIENDRAIT 2 PERSONNES, MEUBLEE, SALLE DE BAIN INDEPENDANTE, ACCES SALON. TEL. 547-3234. quo-11

### 460 MAISONS A VENDRE

7 MAISONS neuves en construction, rue Constantin, jour, 549-7902, soir, 543-2833. quo-29

LES Courtiers Marico, J.-M. Boucher, courtier licencié, 543-2833, 549-2481. quo-23

2 MAISONS rue Chabot, Constructions Jalbert Ltée, 549-7902, 543-2833. quo-23

5 MAISONS, Cardinal, Chicoutimi-Nord, Constructions Jalbert Ltée, 549-7902, 543-2833. quo-23

MAISON, 6 PIECES, GENRE PLAIN-PIED, SITUEE 17 RUE ST-JOSEPH, KENOGAMI. AUSSI CHALET SITUE ST-LEONARD. POUR INFORMATIONS, 547-7825. quo-11

### 498 MAISONS DEMANDEES

DESIRE louer maison, quatre chambres, sous-sol, cuisine, salle à manger, immédiatement. Ecrire Mr. E. Egkilby, Canadian Air Force, Bagotville. quo-11

# COMMERCE ET INDUSTRIE

SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

### 515 LOCAUX A LOUER

LOCAL commercial à louer, situé à 1148 boul. St-Jean-Baptiste, Rivière-du-Moulin, rés.: 549-1419, bur.: 549-7351. quo-17

### 530 COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT en plein essor. Chiffre d'affaires très bon. Toute offre raisonnable sera considérée. Clientèle établie. Vendre au comptant. Aucun intermédiaire. Cause de départ. Situé à 213 LaSalle, Arvida, Tél. 548-4546. quo-11

COMMERCE de cantine mobile tout équipée, s'adresser: 543-0846. quo-16

### 531 COMMERCES A LOUER

RESTAURANT prospère, 25 sièges, salle d'amusement au soubassement, Arvida, 548-4546. quo-28

# VÉHICULES-MOTEURS

SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

### 619 AUTOS A VENDRE

FIAT 124, Sedan, 1968, 4 portes, en bonne condition. Moteur remonté. Après 6 hres. 549-8870. quo-12

DECAPOTABLE GTO 1969, 400 p.c., servo-freins, servo-direction, vitres électriques, radio-stéréo. Tél. 549-8870 ou 549-8240, local 273, M. Leroux. quo-12

### 630 CAMIONS A VENDRE

CAMION Ford 1964, 4 tonnes, boite fermée, 18 pieds. 549-1177. quo-16

POUR SEULEMENT

$1.35

Vous pouvez placer une annonce de 10 mots ou 2 lignes dans les rubriques "Divers à vendre" pendant 3 jours.

Composez 549-9111

# EMPLOI

### 300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES

CHAUFFEUR - LIVREUR

Avec expérience dans la livraison de matériaux de construction

Aussi

APPRENTI - MECANICIEN

Position à l'année. Toute application sera considérée confidentielle.

Ecrire dépt. 334 Le Soleil

dis-12

## CHAUSSURES

CONTREMAITRE POUR DEPARTEMENT TAILLAGE CHAUSSURES DAMES, HAUTE QUALITE, EXPERIENCE NECESSAIRE, ECRIRE MONSIEUR MARCEL COURVILLE, AU SOIN DE WHITE CROSS SHOES, CO. LTD. 2251 LE TOURNEUX, MONTREAL 903. quo-12

$50. à $100. JOUR
PAYE QUOTIDIENNEMENT
HOMME DYNAMIQUE
AUTO ESSENTIELLE
688-0571

quo-17

EMPLOI REMUNERATEUR
A QUEBEC
OU AUX ENVIRONS

SALAIRE garanti plus commission et boni. Entrainement complet. Cours de spécialisation entièrement payé par la compagnie. Une occupation qui convient à l'homme dynamique, ambitieux de réaliser un revenu au niveau de son talent. Si vous êtes marié, âgé de 25 à 40 ans, faites parvenir en toute confiance, votre curriculum vitae en écrivant au dépt. 332 Le Soleil. quo-14

HOMME DEMANDE

UNE société de fiducie requiert les services d'un inspecteur d'immeubles, marié, âgé d'environ 35 ans, salaire suivant compétence. Ecrire Dépt 325, Le Soleil. quo-11

HOMMES

10e ANNEE et plus
Auto utile
Libre de commencer immédiatement
Téléphoner pour entrevue.

529-6958

quo-14

URGENT

TECHNICIEN en télévision avec au moins 5 ans d'expérience, pour réparations de télévisions couleurs et transistors, travail d'atelier seulement, pour compagnie établie depuis 20 ans à Québec. Rémunérations jusqu'à $8,000, selon expérience. Ecrire en incluant curriculum vitae, à 835, 1ère Avenue. Attention M. Champagne. quo-8

SOLLICITEURS

DEMANDES, excellente occasion pour hommes sérieux. Vente liqueur résidentielle, bonne commission, camionnette, nécessaire, plusieurs territoires disponibles, 681-7848. quo-19

VENDEURS de meubles, avec expérience. Voir G. Tremblay, 529-9648, Foyer du Meuble. quo-12

APPRENTI-BOUCHER, un an d'expérience. Se présenter: 2415, rue Evangéline (entre 9.30 - 11 a.m.) quo-5

SI vous désirez travailler et possédez une voiture, j'ai un emploi pour vous. Temps plein ou partiel. Tél. 522-5259 M. Côté. quo-12

COMMISSIONNAIRE possédant bicyclette, 5 jours de travail par semaine, se présenter, 642 Est boul. Charest. quo-11

PATISSIER demandé, avec expérience. S'adresser pâtisserie Paolo, 969 ave Cartier, demander M. Coulombe. quo-11

CHEF du soir demandé, s'adresser en personne, au restaurant Old Homestead, 20 rue Ste-Anne. quo-15

URGENT, compagnie internationale, demande 3 représentants, temps plein ou partiel, avec auto, très bon salaire. Tél. 651-8047. quo-11

AIDE-cuisinier, sachant faire la pizza. 529-9661. quo-15

SOLLICITEURS porte en porte, demandés, expérience non nécessaire, salaire de base, travail à l'année, 623-0362. quo-15

2 TECHNICIENS en télévision pour travail sur la route, très bon salaire selon compétence, emploi immédiat. Tél.: 626-6911. quo-15

COMPAGNIE a besoin de représentants, temps plein ou partiel, candidats devront avoir, une auto, belle personnalité, bon salaire à faire. Tél. 651-4742. quo-11

JEUNE homme sérieux de 20 à 30 ans, ayant 4 à 5 ans d'expérience pour prendre charge d'un département de fruits et légumes dans super-marché de la région. Tél: le soir, 626-3660. quo-16

GARCON avec expérience, de préférence 3 ans, s'adresser Restaurant La Réserve, 110 ouest, Boul. St-Cyrille. quo-12

AUDITEUR de nuit, avec ou sans expérience, se présenter en personne, demander, M. Wilson, ou J. Blanchet, 3030, Boul. Laurier, Ste-Foy. quo-12

PEINTRE débosseleur demandé, classe A, B ou C. S'adresser à M. Beaulieu, 34 Dorchester, 529-9051. quo-16

IMPORTANTE Compagnie pétrolière recherche un commis de bureau bilingue, âgé de 22 à 25 ans, diplômé de 12e année, possédant de 2 à 3 ans d'expérience. Ecrire à case postale 100, Sillery, Québec. quo-12

MESSAGER demandé avec bicycle pour laboratoire dentaire, s'adresser 7 rue Boisclair. quo-11

HOPITAL Jeffery Hale's demande immédiatement: Bachelier en Pharmacie ou Pharmacien licencié, de préférence bilingue, travail à temps partiel. S'adresser au Directeur du Personnel, Hôpital Jeffery Hale's, 1250 chemin Ste-Foy, Québec 6. P.Q. Tél. 683-4471. 35-11

POSSIBILITE d'emploi durant la saison d'impôt, H & R. Block, le plus grand service d'impôt au Canada, donnera un cours d'impôts sur le revenu, commençant fin septembre. La durée du cours est de 12 semaines, 2 fois par semaine, matin ou soir. Age, expérience antérieure, éducation, sans importance. Etudiants, retraités, ménagères, employés intéressés à travailler à temps partiel, venez vous inscrire. Coût du cours, $60. Pour détails, téléphonez au 522-5144. 1356-19

JEUNE homme demandé, âgé de 18 à 25 ans, aimant se faire de bons salaires et voyager, aucune expérience nécessaire, de préférence bonne présentation pour contact avec public. Tél. 842-7730, vendredi ou samedi avant-midi. quo-11

### 110 MEDECINS

MALADIES DU PIED
CLINIQUE PODOLOGIQUE
DE QUEBEC ENR.
1058 DES ERABLES

CORS, durillons, verrues plantaires, ongles incarnés, supports plantaires, chaussures orthopédiques, produits d'entretien.

529-0475 OU 529-7942

de 9 hres à 6 hres et le soir sur rendez-vous. quo-12

# AUTRES RÉGIONS

# SERVICES

### 300 HOMMES DEMANDES

TECHNICIENS de laboratoires diplômés de la S.C.T.L. demandés pour hôpitaux d'environ 100 lits établis dans pittoresque région de Skeena en Colombie-Britannique. Echelle de traitements $546.50 à $666.25 par mois, plus rémunération de réserve et de rappel. Quatre semaines de vacances après un an. S'adresser: Mr. J. Williamson, c-o Mills Memorial Hospital, 2711 Tetrault, Street, Terrace, B.C. quo-14

15 JEUNES hommes aimant et pouvant voyager, lundi au vendredi, instruction et expérience non requises, propres, ambitieux, travail à l'année, $80 à $110, avenir assuré, pour travail en groupe, se présenter: 2105 1ère Avenue, restaurant Le Caillou, demander M. Gagné, de 9 à 6 p.m. Ceux de l'extérieur, écrire, à 406, 48e rue est Charlesbourg 7. quo-12

PROFESSEUR de Karate, cours mixtes, Y.M.C.A. de Québec, Téléphoner, M. Dufour, 527-3133. quo-19

2 HOMMES pour suivre entrainement dans la vente de télévisions. Doivent être propres, et aimer travailler avec le public, 529-2550. quo-11

MECANICIEN aligneur demandé, expérience requise, bon salaire, bonnes conditions de travail. Ecrire dépt 336 Le Soleil. quo-14

CUISINIER d'expérience compétent, bon salaire, banlieue de Québec. Tél. 1-819-326-2000. quo-14

JEUNE homme, 17 à 20 ans, vente au comptoir d'appareils photographiques, 359 Est, boul. Charest. quo-12

VENDEURS demandés, base de salaire $75, par semaine, plus 9 à 10% de commission. Semaine de 40 heures, très bonnes conditions de travail, Assurances, bénéfices marginaux. Tél. 523-2436 de 8 à 10 heures A. M. quo-28

PHOTOGRAPHE de presse demandé, possédant auto, expérience nécessaire, travail le jour et le soir, Ecrire dépt 338 Le Soleil. quo-12

ASSISTANT gérant demandé, dans la vente de mercerie pour hommes. S'adresser en personne, chez J. M. Clément Ltée demander, M. Clément, 2797 Boulevard Laurier, Ste-Foy. quo-12

HOMME ou garçon demandé, commis vendeur dans confection pour garçons, avec expérience si possible, s'adresser en personne, chez J. M. Clément Ltée, 2797, Boul. Laurier, Ste-Foy, demander M. Clément. quo-12

HOMMES demandés pour travail d'atelier de meubles de cuisine, et commerciale, les candidats doivent être âgés de 20 à 35 ans, Tél. 529-0437. quo-12

### 307 VENDEURS DEMANDES

POSTEZ VOTRE DEMANDE AUJOURD'HUI ET VOYEZ VOS REVENUS AUGMENTER!
THE W.T. RAWLEIGH CO. LTD.
Dept I-760-HY,
4005 rue Richelieu, Montréal 207, Qué.
Messieurs, J'aimerais vendre les Produits renommés Rawleigh,
( ) à temps partiel
( ) à plein temps.
( ) Veuillez m'envoyer le Catalogue GRATUIT et tous les renseignements.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....

dis-11

BAS-CULOTTES

Le plus grand assortiment de Bas-Culottes est disponible à un vendeur d'expérience possedant les meilleures connections avec magasins vendant telle marchandise. Si vous possédez l'experience voulue et de fortes connections, ecrivez détails à: Vanity Brassiere Co. 7255 rue Alexandra, Montreal.

dis-14

VENDEURS demandés, voiture nécessaire, expérience dans la vente à domicile, tél. 623-0362. quo-3

VENDEURS demandés avec auto, l'expérience pas nécessaire. Salaire et commission. Ecrire Dépt 324 Le Soleil. quo-12

### 332 OCCASIONS D'AFFAIRES

FRANCHISE

SOUS la direction d'une compagnie nationale et avec un capital de $690 ou $1996 pour marchandise et équipement, vous pouvez réaliser des profits de $200 à $600 par mois, tout en retenant votre emploi actuel. Pour une entrevue sélective, envoyez résumé complet et no téléphone: G.M.F. Enterprises Ltd., Ecrire Dépt 331, Le Soleil. quo-12

DESIREZ-VOUS LE SUCCES

TOUTES personnes intéressées (hommes ou femmes), avec ou sans capital, à s'associer avec organisme de promotion des ventes. Pour toute la province, au-delà de 150 produits différents, territoire protégé. Salaire ou commission, selon les aptitudes et besoin de chacun, sécurité sociale. De préférence pour entrevue. Ecrire à: Institut de promotion des ventes 930 rue Casot, Québec 6. Tél. 688-0481. Entre 11h. a. m. et 6h. p. m. 125-15

### 340 HOMMES ET FEMMES DEMANDES

POSSIBILITE D'EMPLOI
DURANT LA SAISON
D'IMPOT

H. & R. BLOCK, le plus grand service d'impôt au Canada, donnera un cours d'impôts sur le revenu commençant fin septembre. La durée du cours est de 12 semaines, 2 fois par semaine matin ou soir. Age, expérience antérieure, éducation, sans importance. Etudiants, retraités, ménagères, employés intéressés à travailler à temps partiel, venez vous inscrire. Coût du cours, $60. Pour détails, téléphonez au 522-5144. 6235-12

COIFFEUSE ou coiffeur, avec certificat maître-coiffeur qui louerait salon tout équipé à 807 Rigaud Ste-Foy, Salon Monique, s'adresser: Marc Gilbert. 527-2814, 681-6151, 822-0818. quo-6

### 344 COUPLES DEMANDES

CONCIERGE

COUPLE demandé, pour conciergerie, à Ste-Foy, expérience requise, logement fourni, plus salaire, selon expérience Tél. 681-4627, ou 651-7501. quo-26

### 350 FEMMES-FILLES DEMANDEES

FEMME DE CHAMBRES

DEMANDEE, par un important hôtel-motel de Ste-Foy. Les candidates doivent être sérieuses, âgées entre 30 et 45 ans, posséder une bonne éducation. Références exigées. Se présenter le jour au Motel Universel, 2300 Chemin Ste-Foy, Demander la Gouvernante. quo-19

CAISSIERE DE BANQUE

CAISSIERE demandée pour service d'épargne, travail 9.00 à 5.00 p.m. du lundi au vendredi. Bilingue et avec 2 ans d'expérience de préférence. Communiquer avec monsieur A. Lamb, Trust Royal, Place Laurier, Tél. 656-9660. quo-11

FEMMES ou filles demandées, avec auto, belle apparence, pour travailler avec public, salaire et bonis.

G. MONETTE, 688-0571

quo-12

CHARLESBOURG, très bonne coiffeuse avec clientèle, Tél. 626-2996. quo-2

COUTURIERE ayant expérience dans l'ajustement et dans l'altération de vêtements féminins pour boutique de mode. Bonne expérience requise. Fournir références en faisant application. Se présenter entre 9 et 11 heures a.m. seulement. Salon Jade, 1148 rue St-Jean. quo-12

FEMMES ambitieuses, pour des revenus supplémentaires, temps plein ou partiel, pas de territoire. 683-8595. quo-12

FILLE de tables avec expérience demandée pour bar-Elite, 54 Couillard. Tél: 522-0384. quo-12

FEMME ou fille demandée d'un certain âge, sérieuse, honnête, pour travail dans petit comptoir-lunch le soir, honnête, se présenter avant 8 heures, 727 Ste-Thérèse. quo-12

SERVEUSES de bonne apparence, pour travail de nuit. Expérience exigée. S'adresser Restaurant Riviera Inc., 30 rue Dalhousie, entre 10 et 5 heures, demander Mme Lucien Giguère. quo-12

REALISEZ $4.00 l'heure, vendez Régine de France, Studio Girl, chance d'avancement, jour, 653-8922, Soir, 653-5875. quo-11

SERVEUSE demandée au Casse-Croûte St-Germain, pour travail le soir, 5 jours par semaine, très bon salaire, se présenter à 1594, Chemin St-Louis. quo-12

FILLE de table demandée. 524-3974. quo-11

PERSONNE voulant revenus additionnels pour collection dans toutes les régions de la province, écrire à Mirad Inc., 1056, rue St-Jean, Québec, 4. quo-12

CORSETIERE, temps partiel ou plein temps, vêtements de base sur mesures, en grande demande dans la région. Faites parvenir nom et numéro tél: à Création Lynda. C.P. 11 Drummondville. quo-12

VENDEUSES avec expérience demandées, dans lingeries d'enfants, temps régulier, s'adresser au Coin des Jeunes, Place St-Foy. quo-11

LA QUALITE EST FACILE A VENDRE AVON vous le garantit et vous assure un commerce agréable et profitable. Téléphonez à 523-7706. Territoires: Haute-Ville - Sillery - Ste-Foy - Charlesbourg - Orsainville - Neufchâtel - Ste-Odile, Limoilou - Sacré-Coeur. quo-12

POSSIBILITE d'emploi durant la saison d'impôt. H. & R. Block, le plus grand service d'impôt au Canada, donnera un cours d'impôts sur le revenu, commençant fin septembre. La durée du cours est de 12 semaines, 2 fois par semaine, matin ou soir. Age, expérience antérieure, éducation sans importance. Etudiants, retraités, ménagères, employés intéressés à travailler à temps partiel, venez vous inscrire. Coût du cours, $60. Pour détails, téléphonez au 522-5144. 1356-19

FILLES ou femmes, demandées, avec expérience comme journaliste - téléphoniste. Pour informations, 525-6974. quo-14

SECRETAIRE de bureau de notaire demandée, écrire dépt 340 Le Soleil. quo-8

SERVEUSE sachant faire cuisine, 3 ou 4 soirs par semaine, restaurant, St-Alberi-le-Grand, 872-9395. quo-11

GERANTE, libre de voyager, pour initier corsetières, entrainement et prospects fournis, salaire au-dessus de la moyenne. Pour renseignements supplémentaires, faites parvenir vos nom et numéro tél. à Création Lynda C. P. 11, Drummondville. quo-12

CAISSIERE de belle apparence, pour restaurant, haute-ville, 529-9559. quo-11

DAME ou jeune fille demandée, commis vendeuse, dans confection pour garçons, avec expérience si possible, s'adresser en personne, chez J. M. Clément Ltée, 2797 Boul. Laurier, Ste-Foy, demander M. Clément. quo-12

STE-FOY, fille ou femme, ouvrage général à l'année, 5 demi-journées, $25, 651-6799. quo-17

RECHERCHONS secrétaire bilingue, expérience, salaire à discuter, pour entrevue, Michel Brown, lundi à 681-0531. quo-12

### 358 SERVICE DOMESTIQUE

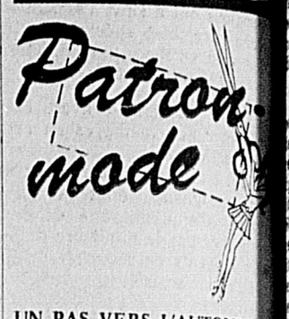
FILLE demandée avec expérience, pour travailler dans maison privée, un enfant, 6 ans, s'adresser 651-5951, 651-5298. quo-24

Vous ne savez que faire de votre ancien ameublement? Vendez-le à peu de frais.

Une brillante idée!!

Utilisez les Annonces Classées du Soleil, à votre service pour un prix minime. Elles sont lues chaque jour par un grand nombre de personnes qui ont besoin de votre ancien ameublement.

Composez 549-9111




UN PAS VERS L'AUTOMNE — Pour une apparition remarquée sur la scène de la mode, choisissez cette robe-manteau aux lignes incurvées. Des plis confèrent souplesse et élégance à la jupe. Confectionnez-la en tricot de polyester, avec ou sans ceinture. Patron numéro 4565: NOUVELLES TAILLES pour jeunes filles, 8, 10, 12, 14, 16, 18. Il faut 3 7-8 verges de tissu de 35 pouces de largeur pour la robe de tailles 12 (buste 34).




Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées. Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL
QUEBEC 2

PRIX: 75¢
(Ajoutez 15 cents pour envoi de première classe)

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Ces patrons sont imprimés en anglais et en français. Des feuillets d'instructions, l'un en anglais et l'autre en français, les accompagnent.

LE SOLEIL
Service des patrons
C.P. 1547, Québec 2

Numéro: .....
Taille: .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

## TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Remerciements pour faveur obtenue, même tarif que les annonces classées. Minimum: $1.00

Avis dans le carnet mondain: $2.00

La charge de service pour les numéros de dépt. ou de case requis dans les annonces $0.50.

Bien que tous les efforts soient faits pour livrer le plus rapidement possible à l'annonceur le courrier reçu pour une ou des annonces classées à adresse départementale, nous ne pouvons en aucune façon être tenus responsables pour la perte, l'oubli, le retard, la négligence, le dommage ou pour toute autre raison que ce soit dans ce service particulier de livraison du courrier.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce (maximum 3 insertions). Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Les annonces classées ordinaires devront parvenir avant 2 heures p.m. la veille du jour de publication. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant 2 heures p.m. le vendredi.

| Nombre de mots | Lignes | 1 jour | 3 jours cons. | 6 jours cons. |
|---|---|---|---|---|
| Jusqu'à 10 | 2 | 1.00 | 1.35 | 2.40 |
| Jusqu'à 15 | 3 | 1.10 | 2.03 | 3.60 |
| Jusqu'à 20 | 4 | 1.15 | 2.70 | 4.80 |
| Jusqu'à 25 | 5 | 1.25 | 3.38 | 6.00 |
| Jusqu'à 30 | 6 | 1.50 | 4.05 | 7.20 |
| Jusqu'à 35 | 7 | 1.75 | 4.73 | 8.40 |
| Jusqu'à 40 | 8 | 2.00 | 5.40 | 9.60 |

Classifications commerciales et tarif général: .25 la ligne comptée - Minimum: $1.00

# Horoscope

**SAMEDI ET DIMANCHE 12 ET 13 SEPTEMBRE**

**La Lune en Verseau et ses aspects stimulera votre désir d'évasion et vous pourrez een profiter pour changer d'ambiance et réaliser vos projets avec plus de facilité; mais la conjonction Soleil-Mercure (Rétrograde) vous conseillle de modérer votre allure et d'être prudent. Chance avec 5, 19 et 20.**

**ANNIVERSAIRES: — Ceux du samedi** bénéficieront d'un coup de chance qui consolidera leur position; mais ils devront combler leurs retards. **Ceux du dimanche** auront à faire face à des difficultés plus évidentes; mais leur succès ne sera pas compromis pour autant. Persévérez.

**NAISSANCES. Celles du samedi** donneront des enfants adroits et intelligents dont les improvisations leurs seront profitables. Gains accrus en seconde partie de la vie. **Celles du dimanche** donneront des enfants doués pour l'enseignement; ils sauront faire profiter des expériences acquises.

**BELIER (21 mars — 20 avril) Généralités:** Ne faites pas trop de sentiment et défendez mieux vos propres intérêts. **La chance:** A tenter avec vos amis de la Balance et du Verseau. **Plaisirs:** Offrez des fleurs à l'être aimé. **Santé:** Massages salutaires.

**TAUREAU (21 avril — 20 mai) Généralités:** Prenez votre temps; toute précipitation serait préjudiciable. **La chance:** Etudiez les chevaux qui vous ont déjà rapporté. **Plaisirs:** Ne vous fiez pas aux apparences, mais aux valeurs morales. **Santé:** Pas de fatigue inutile.

**GEMEAUX (21 mai — 21 juin) Généralités:** Pas de négligence en quoi que ce soit; surprises possibles. **La chance:** Vous y verrez clair; composer votre jeu intelligemment. **Plaisirs:** Revoyez vos vieux amis. **Santé:** Faites un peu de diète.

**CANCER (22 juin — 22 juillet) Généralités:** Vos sentiments guideront votre attitude, n'allez pas trop loin. **La chance:** Gains possibles pour ceux du 1er décan avec deux chevaux. **Plaisirs:** Ne tombez pas dans le piège qu'on vous tendra. **Santé:** Meilleure.

**LION (23 juillet — 23 août) Généralités:** Tenez-vous sur vos gardes; ne vous laissez pas surprendre à l'improviste. **La chance:** Plus évidente pour le 1er décan; mais limitez vos mises. **Plaisirs:** Heureuse rencontre. **Santé:** Décontractez-vous plus souvent.

**VIERGE (24 août — 22 septembre) Généralités:** Faites le point et recherchez surtout à corriger certains détails. **La chance:** Misez sur deux chevaux qui se suivent de près. **Plaisirs:** Satisfaction en famille;. **Santé:** Soyez sobre en général.

**BALANCE (23 septembre - 23 octobre) Généralités:** Restez sur vos bonnes impressions de la veille; bon jugement. **La chance:** Tenez compte du temps et du terrain. **Plaisirs:** Montrez-vous conciliant si vous rencontrez de la sincérité. **Santé:** Plus robuste.

**SCORPION (24 octobre — 22 novembre) Généralités:** Votre élan de générosité portera ses fruits; tenez vos engagements. **La chance:** Cherchez vos gagnants en tête de liste. **Plaisirs:** Heureuse rencontre: Profitez-en. **Santé:** Taisez votre gourmandise.

**SAGITTAIRE (23 novembre — 21 décembre) Généralités:** Ecartez les propositions trop séduisantes. Elle ne seront pas tenues. **La chance:** Ecoutez les conseils des spécialistes. **Plaisirs:** Allez voir un bon film. **Santé:** Dormez plus longtemps.

**CAPRICORNE (22 décembre — 20 janvier) Généralités

# Une querelle politique décisive paraît engagée en Tchécoslovaquie

PRAGUE (d'après Reuter) — Une nouvelle et possiblement une querelle politique décisive paraît s'être engagée en Tchécoslovaquie, alors que l'aile modérée de la direction du parti communiste accuse les "Néo-Staliniens" qui s'opposèrent à la réforme de 1968 d'avoir échoué politiquement et d'avoir fait preuve d'hypocrisie et de cupidité.

Oldrich Svestka, membre du politburo sous l'administration de M. Alexandre Dubcek, déclare à l'endroit des partisans de la ligne dure que leurs erreurs politiques durant les années '50 et qui ont finalement conduit Dubcek au pouvoir, une homme politique de tendance libérale. Il les accuse de tenter de fuir leurs responsabilités, en regard de leur passé.

Ecrivant dans la "Tribune", le journal hebdomadaire du parti, dont il est maintenant l'éditeur, une représentant la pensée de l'administration de M. Gustav Husak, Svestka vient d'engager la lutte avec les partisans de la ligne dure. S'il venait à remporter ce "combat", il se pourrait que l'on assiste à la mise en place de quelques-unes des réformes conçues en 1968.

Svestka — qui assez ironiquement était considéré comme l'un des têtes d'affiche conservatrice sous le règne de Dubcek — déclare avec une "franchise totale" que la plupart de ceux qui s'opposèrent aux réformes nées de l'avant par Dubcek ne firent pas pour sauvegarder le communisme, mais bien plus pour conserver leur emploi.

**LE GAGNE-PAIN**

"En fait, écrit-il, ce qui était à l'enjeu pour eux en 1968 c'était leur destin, ou, plus exactement, leur gagne-pain, les emplois qu'ils détenaient et par conséquent leur standard de vie que, dans plus d'un cas, ils ont associé au destin du parti, au destin de notre amitié avec l'Union soviétique et les autres pays socialistes".

Cette critique acerbe des conservateurs a déjà été faite par les libéraux de Prague qui considérèrent les partisans de la ligne dure comme une simple bureaucratie retranchée se souciant peu des premiers buts du communisme et s'en remettant à la direction de l'URSS parce qu'elle maintient un système bureaucratique semblable.

Mais jusqu'à maintenant, la propagande officielle a discrédité le leadership de Dubcek principalement parce que le parti est débarassé d'un tel homme.

Les partisans de la ligne dure ont repris les emplois qu'ils avaient perdu sous le règne de Dubcek et exercent maintenant leur revanche sur l'administration Husak, sur ils font toutes sortes de pression.

Comme les partisans de Dubcek sont clairement "écrasés" comme force politique, le parti a démontré beaucoup d'habileté et d'astuce pour combattre "la gauche", comme sont appelés les partisans de la ligne dure.

**LA BATAILLE EST ENGAGEE**

Quoique l'idéologue du parti Jan Fojtik ait déclaré lundi que le parti communiste à Prague est sur le point "d'ouvrir un nouveau front contre la gauche", cette bataille parait avoir commencé beaucoup plus tôt.

Il reste difficile de prévoir les implications d'une victoire par le leadership, mais les observateurs considèrent que l'article de Svestka est particulièrement significatif, vu qu'il met en valeur certains aspects de l'administration Dubcek, tout en omettant de critiquer ceux que les partisans de la ligne dure ont toujours dénoncés.

## L'accord Renault-URSS serait signé dès aujourd'hui

PARIS (AFP) — L'accord de principe qui doit intervenir entre Renault et la délégation soviétique à la grande-commission sera vraisemblablement signé aujourd'hui. Des réunions se sont tenues toute la journée d'hier entre les deux parties intéressées.

Plus que d'un accord formel, il devrait s'agir, croit-on savoir, d'une déclaration de principe par laquelle Renault s'engagerait à participer au développement de l'industrie automobile soviétique.

## La Zambie serait prête à intervenir en Afrique du Sud

LE CAP (AFP) — "Stationnés dans 23 camps en Zambie et dans 13 autres camps en Tanzanie, 38,000 à 42,000 hommes extrêmement bien entrainés et dont l'effectif augmente chaque mois d'environ 500 hommes se préparent à une guerre avec les populations blanches situées au sud du Zambeze," a affirmé hier au parlement sud-africain M. Elser, ministre de la justice de ce pays.

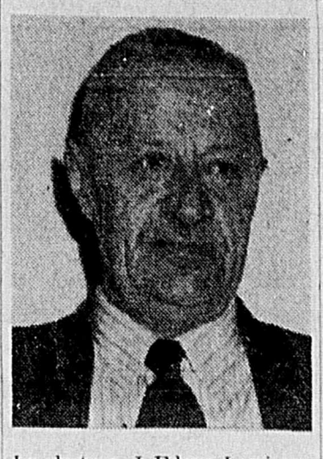
Selon M. Pelser, — qui a déclaré tenir ces renseignements d'un opuscule intitulé "Schéma pour un conflit" et publié par une association afro-américaine — de nombreux camps d'entrainement existeraient dans certains pays tels que la Chine populaire, l'Algérie, l'Ethiopie, Cuba et l'URSS.

Une fois entrainés et armés, ces hommes sont expédiés sur le territoire des pays gouvernés par des Blancs avec pour mission de tirer et de tuer à tout prix en évitant de se faire prendre.

Si ces hommes, a poursuivi M. Pelser, parvenaient à évincer les "envahisseurs blancs" et à prendre le pouvoir dans les différents pays situés au sud du Zambeze, des commissaires (commandant les groupes de terroristes) s'installeraient à la tête de ces Etats avant de céder leur place à des gouvernements en exil dont certains existent déjà à Lusaka et à Dar Es Salaam.

Le ministre de la justice a indiqué que ces terroristes avaient déjà établi des contacts avec certains Sud-Africains et a enfin affirmé que différents complots existaient en permanence en Afrique du Sud.

## DECES DU DOCTEUR J.-EDGAR LEMIEUX



Le docteur J.-Edgar Lemieux, fils de feu Sir F.-X. Lemieux, ancien Juge en Chef de la Cour Supérieure et de feu Lady Lemieux, époux de feu dame Albertine Audette, est décédé le 9 septembre 1970, à l'âge de 85 ans. Il demeurait à Château d'Eau.

Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Mme F.-X. Dussault, (Marguerite); M. et Mme Gilles Montminy, (Camille); M. et Mme Edgar Lemieux, (Claire Rinfret), M. et Mme Robert Lemieux, (Géraldine Doyon); M. et Mme Jacques Lemieux. (Jacqueline Gagnon); M. et Mme Pierre Lemieux, (Geneviève Tracy); M. Gérard Lemieux, M. et Mme Gabriel Lemieux, (Rita Brodeur). Ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Marc-Aurèle Lemieux, Mlle Herminie Lemieux, M. et Mme Joliette Lemieux, Mme Charles Baillargeon, Mlle Rose-Marie Audette et L'Honorable Juge Jos. Legris, de Windsor, Ont.

La dépouille mortelle est exposée au funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi à 11.15 heures en l'église Marie Médiatrice, Château d'Eau. L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

# Décès

## SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

**THIBEAULT (Marcelle)** — A Montréal, le 9 septembre 1970, à l'âge de 37 ans, est décédée Marcelle Tremblay, épouse de Douglas Thibeault; fille adoptive de Mme Joseph St-Hilaire, 684 Côte Réserve, Chicoutimi. Elle demeurait au 8335, Baillargé, appt 8, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de

Gravel & Fils,
304, Racine, Chicoutimi,
à 3h 30, pour l'église de St-Antoine et de là au cimetière paroissial.

## Remerciements

Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII pour faveurs obtenues avec promesse de publier. Y.J

## Unités de la sixième flotte près du Liban

**BEYROUTH (AFP) — Des bâtiments de la Sixième Flotte américaine se trouverait entre Chypre et le Liban, annonce ce matin le journal "L'Orient".**

**"Bien que la rumeur, consécutive à l'annonce d'une intervention possible des Etats-Unis, n'ait reçu aucune confirmation officielle, la présence des navires américains a pu être vérifiée indirectement au Liban", indique le journal.**

**"Par un phénomène d'interférence, poursuit-il, les radars de la flotte américaine brouillent en effet, lorsqu'ils se trouvent à moins de 150 milles des côtes libanaises, les émissions de la station de télévision Télé-Orient".**

**"Or, tel était le cas hier soir. Les techniciens de Télé-Orient ont confirmé le phénomène", précise le journal.**

# Les pays non-alignés accordent une aide accrue aux mouvements de libération à travers le monde

LUSAKA (d'après NYTNS et AFP) — La conférence au sommet des pays non-alignés qui vient de tenir ses assises à Lusaka, en Zambie, a clôturé ses travaux hier soir par l'adoption d'un programme d'action prévoyant une assistance accrue aux mouvements de libération d'Afrique australe, du Sud-Est asiatique et de la Palestine ainsi que la libération économique des pays en voie de développement de la sujétion des grandes puissances.

Dans son allocution de clôture, le président en exercice de la conférence des pays non-alignés, le président Kenneth Kaunda de Zambie, a déclaré que la rencontre de trois jours dans la capitale zambienne a permis aux 54 nations participantes de confronter leurs points de vues sur plusieurs problèmes de l'actualité, et qu'il s'en est dégagé, en dépit de quelques contradictions de base, "une identité de vues hors de tout doute".

Les pays non-alignés ont, entre autres, décidé de rompre toutes relations diplomatiques avec le Portugal et l'Afrique du Sud tant que ces deux Etats ne se seront pas conformés à la décision des Nations unies sur la décolonisation et la discrimination raciale, apprend-on de source sûre.

Cette décision fait partie d'une série de mesures annoncées dans une résolution générale sur la décolonisation et l'apartheid qui coiffe les résolutions spécifiques à chacun des cas (Rhodésie, territoires portugais, Afrique du Sud et Namibie) également adoptées par le sommet des non-alignés.

La résolution générale préconise également d'interdire les échanges commerciaux avec le Portugal, l'Afrique du Sud et la Rhodésie, de refuser tous droits d'atterrissage à tout avion se rendant dans quelconque de ces trois pays, et demande enfin au président Kaunda d'entrer en contact avec les pays occidentaux pour leur demander de mettre fin immédiatement à l'assistance qu'ils accordent à ces pays.

# Un ancien bras droit de Hitler au Brésil

RIO DE JANEIRO (UPI) — Le journal brésilien "O Cruzeiro" a révélé hier que Martin Bormann, un ancien bras droit d'Adolf Hitler pendant la deuxième guerre mondiale, serait actuellement en vie au sein d'une communauté allemande dans l'Etat de Rio de Grande de Sul, près de la frontière uruguayenne.

L'hebdomadaire brésilien a laissé entendre que, selon Simon Wiesenthal, l'homme qui depuis des années livre une chasse sans merci aux anciens nazis, Bormann aurait trouvé refuge auprès d'une colonie allemande connue sous le nom d'Iribura, "un village de 800 personnes situé dans une région climatique très recherchée par les Européens".

C'est Wiesenthal, qui est domicilié à Vienne, qui avait retracé Adolf Eichmann, le chef bien connu des camps de concentration nazis qui fut enlevé en Argentine par des agents israéliens en 1960. Il fut jugé et exécuté par les autorités de Tel-Aviv.

Wiesenthal aurait déclaré, selon le journal, que Bormann avait été vu près d'Iribura, il y a un mois. La communauté dans laquelle il vit serait "isolée du monde des voyageurs et des touristes. On y parle allemand. Dans les demeures des colons sont affichés des portraits d'Hitler, et le prêtre de la localité porte le nom curieux de Himmler".

La police fédérale brésilienne n'a fait aucun commentaire sur les informations de "O Cruzeiro".

Des rumeurs persistantes ont laissé entendre au cours des cinq dernières années que Bormann se trouvait au Rio Grande de Sul, mais personne ne l'a jamais vu.



Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier.

M. J. G.

# Autres régions

**BEAUDOIN (Maria)** — A Québec, le 10 septembre 1970, à l'âge de 61 ans, est décédée Maria Beaudoin, fille de feu Philippe Beaudoin et de feue Georgianna Blais; soeur de Roméo, Marguerite (Mme Wilfrid Boucher), Jean-Léo (Anne-Marie Bilodeau), Roger (Gabrielle Roy). Elle demeurait autrefois à Lauzon. Les funérailles auront lieu samedi, à 4h. 30. Départ de la résidence funéraire de

Gilbert & Turgeon Ltée,
203, rue St-Joseph,
à 4h 15, pour l'église de Ste-Bernadette et de là au cimetière de Lauzon.

**AVOINE (Rose-Anna)** — A Québec, le 9 septembre 1970, à l'âge de 78 ans, est décédée Rose-Anna Pelletier épouse de feu Auguste Avoine, mère de Joseph (Thérèse Vallée), Armand (Alice Morin), Paul, Henri (Jeannette Luneau), Donat, Alphonse (Christine Molloy), Polycarpe (Murielle Lévesque), François (Lucille Lachance), Aurore (Mme Servule Cloutier); soeur de M. et Mme Joseph Morin). Elle demeurait à 5321 rue de Ecureuils, Orsainville. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire

Cloutier Ltée
6450 Boul. Henri-Bourrassa
Charlesbourg

8.40 hres pour l'église Bon Pasteur et de là au cimetière St-Charles.

**BELANGER (Gérard)** — A St-Damase, le 8 septembre 1970, à l'âge de 57 ans, est décédé subitement Gérard Bélanger, époux de Anne-Marie Fortin; père de Huguette (Mme Joseph Robitaille), Liliane (Mme Jacques Gamache), Jean-Guy, Gérard, Angèle, Denise, Micheline et Roger. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ du salon paroissial, sous la direction du

Salon Dubé Enr.,
St-Jean Port-Joli,
à 9h 50, pour l'église de St-Damase et de là au cimetière paroissial.

**BOIES (Joséphine)** — A Québec, le 10 septembre 1970, à l'âge de 66 ans, est décédée Joséphine Bergeron, épouse de Joseph-Adjutor Boies; fille de M. et Mme Georges Bergeron; mère de Jeanne d'Arc (Mme Philippe Bolduc), Joseph (Jeannette Bluteau), Laurent (Lucille Labbé), Fernand (Thérèse Asselin), Jannine (Mme Marcel Benoit), Réginald (Cécile Richard), Jacques (Maurinne Conelly); soeur de Dorilla. Elle demeurait au 2225 Bruneau. Les funérailles auront lieu lundi, le 14 septembre, à 10 heures. Départ du foyer funéraire de

J. Bouchard & Fils Ltée,
1740, ave Bardy, angle Canardière,
à 9h.45, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles (boul. Hamel).

**BOUCHARD (Ulysse)** — A Port-au-Persil, le 10 septembre 1970, à l'âge de 83 ans, est décédé Ulysse Bouchard, époux de Rose Bouchard; père du Docteur Rémi et de Laura (Mme François-Xavier Fortin). Les funérailles auront lieu lundi, à 9h 45. Départ de la résidence privée, sous la direction de la

Maison Roch Lachance,
La Malbaie,
pour l'église de Saint-Siméon et de là au cimetière paroissial.

**CIMON (Antoinette)** — A Québec, le 9 septembre 1970, à l'âge de 74 ans, est décédée Antoinette Lachance, épouse de feu Edmond Cimon, soeur de Bernadette (Mme Roméo Landry), Alice (Mme Hervé Vachon), Germaine (Mme Laurent Tremblay); belle-soeur de Alice (Mme R. Vallois), Ida (Mme Oliva Robitaille, Rose-Alma (Mme Joseph Guay), Malvina et Antoinette. Elle demeurait autrefois à 85, de la Salle. Les funérailles auront lieu samedi 12 septembre ,à 10h. Départ de la résidence funéraire de la

Cie Hubert Moisan
253, Est rue St-Joseph
à 9h55 pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière Saint-Charles.

**CLOUTIER (Herménégilde)** — A Québec, le 9 septembre 1970, à l'âge de 55 ans, est décédé Herménégilde Cloutier, employé de la maintenance au ministère des métiers et construction, époux de Virginia Masse, père de Lise (Mme Donat Rhéaume), Pierrette (Mme Aimé Gilbert), Raymond, Claudel (Thérèse Dion), Michel et Richard, frère de Jean-Baptiste, Adjutor (Florida Poulin) et Marie-Anne (Mme Victor Blackburn). Il demeurait à 280, 6ième Avenue. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 hres. Départ du foyer funéraire

J. Bouchard & Fils Ltée,
1290, 1re Avenue
à 8h40 pour l'église St-Charles de Liomoilou et de là au cimetière St-Charles.

**DURAND (Gilbert)** — A Ste-Anne de Beaupré, le 9 septembre 1970, à l'âge de 50 ans, est décédé Gilbert Durand, négociant en gros, époux de Jeannette Rhéaume, père de Gilles, frère de Alphonse, Jean-Baptiste, Oscar, René, Léonie (Mme Gabriel Savard), Blanche (Mme Gérard Savard), Simone (Mme Oscar Falardeau), Antoinette (Mme Jean-Marie Demers). Les funérailles auront lieu samedi, à 11 hres. Départ du Salon de

L'Assistance
Funéraire Inc.,
10,195, ave Royale,
Sainte-Anne
à 10h45 pour la Basilique Ste-Anne et de là au cimetière Loretteville.

**FARNSWORTH (Raymond)** — A Québec, le 10 septembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédé Raymond Farnsworth, ingénieur civil, époux de Constance Ford. Il demeurait à Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 septembre à 2 heures. Départ du funérarium

Lépine Ltée
2815, ch. des Quatre-Bourgeois
à Sainte-Foy
à 1 heure pour l'église St-Jean l'Evangéliste de Portneuf et de là au cimetière Wood End de Portneuf. S. V. P. ne pas envoyer de fleurs, mais faire dons aux fonds de recherche sur le cancer.

**FERLAND (Télesphore)** — A Québec, le 9 septembre 1970, à l'âge de 89 ans, est décédé Télesphore Ferland, époux de feu Mathilde Gauthier père de Rose-Anna (Mme Henri Lavoie), Angéline (Mme Charles Simard), Cyrias (Yvonne Bouchard), Philippe (Anna-Maria Baron), Mme Adélard Ferland (Antonine Bouchard), Georges (Marie-Jeanne Duchesne), Marie-Ange (Mme Emile Thomassin), Télesphore (Alice Thomassin), Bernadette (Mme Henri Fortin), Amédée (Rose-Anna Fortin), Ludger (Marie Duchesne); frère de Rosario, Célina (Mme Absolon Ferland). Il demeurait à 2355, rue Champfleury, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures. Départ du foyer funéraire

J. Bouchard & Fils Ltée
1740, rue Bardy,
Angle Canardière, Québec
à 1h.50 pour l'église St-Pie X, et de là au cimetière St-Tite des Caps. Trajet en automobile.

**GIRARD (Alfred)** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 8 septembre 1970, à l'âge de 65 ans, est décédé Alfred Girard, menuisier, époux de Rose-Aimée Cadoret, père de Marielle (Mme Jean-Yves Gosselin), Réjeanne, Céline (Mme Serge Garneau), Martin, Raymonde, Fernand; frère de Marie-Rose (Mme Alexandre Beaudoin) et Albert Larochelle. Il demeurait à 17, rue St-Eugène, Saint-Jean Chrysostome. Les funérailles auront lieu samedi, à 3h. Départ de la résidence funéraire

Claude Marcoux Ltée
96, rue de la Fabrique,
Saint-Romuald
à 2h45 pour l'église Saint-Jean Chrysostome et de là au cimetière paroissial.

**HAMEL (Vitaline)** — A Québec, le 10 septembre 1970, à l'âge de 73 ans, est décédée Vitaline Grenon, épouse de Donat Hamel; mère de Louis-Philippe (Anne-Marie Dugas), Cécile (Mme Joffre Langevin), Madeleine (Mme Raymond Jobin), Victor (Berthe Côté), Lévis (Céline Ménard), Marcel (Emilienne Moreau), Henriette (Mme René Thivierge); soeur de Sr Marie-Anne, des Soeurs du Bon-Pasteur, Claire, Armand (Hortence Vachon). Elle demeurait à la Champenoise, 1588, boulevard St-Cyrille Ouest. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ du foyer funéraire de

J. Bouchard & Fils Ltée,
945, ave Marguerite-Bourgeois,
angle de Callières,
à 9h 45, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

**KILGANNON (Alfred)** — A Québec, le 9 septembre 1970, à l'âge de 70 ans, est décédé Alfred Kilgannon, retraité de l'Anglo Canadian Pulp and Paper, époux en 1ères noces de feu Laura Roy, en 2ièmes noces de feu Florida Bédard, père de Roy, Floyd, Carmen (Mme Conrad Fournier), Jake, Palma (Mme Jean-Yves Plante), Emely (Mme Marcel Fiset), Jimmy, Robert Auger, Gérard Auger, Jeannine Auger, frère de Bernard, Lemay, Nelly (Mme Armand Durocher), John, Donald. Il demeurait autrefois à St-Pascal de Maizerets. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire

Cloutier Ltée
1720 de la Canardière
à 8h50 pour l'église St-Pascal de Maizeret et de là au cimetière St-Malachie, Comté Dorchester où un libéra sera chanté avant l'inhumation.

**LAMONTAGNE (Philias)** — A Charlesbourg, le 8 septembre 1970, à l'âge de 75 ans, est décédé Philias Lamontagne, ex-employé de la Buanderie de Lévis, époux de Adrienne Fortin, père de Jeanne-D'Arc (Mme Marcel Côté), Gisèle (Mme Gaston Rouleau), Noella (Mme René Lapointe), Julien (Denise Gingras), frère de Octave (Mme Alice Cauchon), Germaine (François Lamontagne), Yvonne Lamontagne-Paquet. Il demeurait au Foyer de Charlesbourg, 7150 Boul. Cloutier, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h. a.m. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc.,
224 rue St-Vallier Ouest
à 8h.45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

**LECLERC (Marcel)** — A Québec, le 9 septembre 1970, à l'âge 47 ans, est décédé Marcel Leclerc, employé civil, époux de Rachel Gagnon, père de Lucie, Guy, François et Suzanne; frère de Henri (Juliette Cantin), Lucien (Madeleine Gosselin), André (Denise Caron), Juliette (Mme Edouard Caron); beau-frère de M. et Mme Clément Gagnon, M. et Mme Gilles Gagnon, M. et Mme Jean-Paul Gagnon, M. et Mme André Annotte, M. et Mme Gilbert Gagnon, Jeanne Gagnon et M. et Mme André Gagnon. Il demeurait au 426 rue Dolbeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 septembre à 15h. Départ du funérarium

Lépine Ltée
300, chemin Ste-Foy
à 14h55 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

**LEMIEUX (J.-Edgar)** — A Québec, le 9 septembre 1970, à l'âge de 85 ans, est décédé docteur J.-Edgar Lemieux, époux de feu Albertine Audet, père de Marguerite (Mme François Dussault), Camille (Mme Gilles Montminy), Edgar (Claire Rinfret), Robert (Géraldine Doyon), Jacques (Jacqueline Gagnon), Pierre (Geneviève Tracy), Gérard et Gabriel (Rita Brodeau); frère de Marc Aurèle, Herménie, Joliette. Il demeurait à Château d'Eau. Les funérailles auront lieu samedi à 11.15 heures. Départ du funérarium

Lépine Ltée
300 Chemin Ste-Foy
à 10.30 heures pour l'église Marie Médiatrice, Château d'Eau et de là au cimetière Belmont.

**MORENCY (J.-Georges)** — A Québec, le 8 septembre 1970, à l'âge de 75 ans, est décédé J.-Georges Morency ex-président de J.-Ls Morency Inc., époux de feu Laure Carli, père de Rose (Mme Ls-Philippe Duchaine), Jean-Louis (Evangéline Garant), J.-A. Morency (Thérèse D'Amours), frère de Victor, Mme Louis Barry, Mme Norbert Beaudry, Mme Thomas Valiquet, Mme Jean Bouchard, Mme Yvan Vallée et Paul. Il demeurait au Lac Beauport. Les funérailles auront lieu vendredi, à 4h.00. Départ de la résidence funéraire

Cloutier Limitée,
975 Marguerite Bourgeois
à 3h.45 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

**PARE (Lucienne)** — A Charlesbourg, le 9 septembre 1970, à l'âge de 54 ans, est décédée Lucienne Rousseau, épouse de Jacques Paré, mère de Donald, soeur de Jeanne (Mme Walbert Bolduc), Gaston (Georgette Tremblay), Stella (Mme Léopold Gamache). Elle demeurait à 876, de Tracy, Charlesbourg est. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire

Cloutier Ltée
6450, boul. Henri-Bourrassa
Charlesbourg
à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée.

**PLAMONDON (Odilon)** — A Québec, le 9 septembre 1970, à l'âge de 68 ans, est décédé Odilon Plamondon, rentier, époux en 1ères noces de feu Albertine Pouliot, en secondes noces de Marthe Laferrière, père de Claude (Louise Laflamme), Martial (Adrienne Lapointe), Jeannette (Mme Paul Marcoux), Nelson (Thérèse Guay), Patrick (Mary Burke); frère de Lionel, Camille, Blanche (Mme Joseph Coté). Il demeurait à 632 Arago Ouest. Les funérailles auront lieu samedi à 4 heures p.m. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc.
270 Marie de l'Incarnation
à 3h.45 pour l'église St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

**PLANTE (Albert)** — A St-Isidore, co. Dorchester, le 9 septembre 1970, à l'âge de 79 ans, est décédé Albert Plante, époux de Marie-Ange Gosselin; père de Rose-Alma (Mme Henri Cameron), Rita (Mme Lorenzo Guillemette), Gérard (Annette Beaudoin), Rosaire (Yvonne Chatigny), Irène (Mme Hervé Brochu), Raymond (Monique Pichette), Laval (Eliane Roy), Joseph (Marguerite Chatigny), Paul-Emile (Mariette Rhéaume), Jeannine (Mme Louis Blais), Arsène (Rachelle Viens), Rolland (Marie-Marthe Vézina), Réha (Mme Gérard Couture), Yvon. Il demeurait à St-Isidore, cté Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire de

Gonzague Valois & Fils
Enr.,
166, rue Ste-Geneviève,
à 1h 45, pour l'église de St-Isidore et de là au cimetière paroissial.

**ROY (Anne (Annie))** — A Gifard, le 9 septembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée Anne (Annie) Roy épouse de Joseph-Edmond Roy, mère de Marcel (Mme Thérèse Caron), René, (Claire Poulin), Rita, Lucille; soeur de Elmina (Mme Thomas Convay). Elle demeurait à 2151 du Vieux Moulin, Giffard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert,
3221 Ave Royale, Giffard
à 9h.45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial.

**ROY (Rosaire)** — A Québec, le 9 septembre 1970, à l'âge de 58 ans, est décédé Rosaire Roy, propriétaire de taxis, époux de Yvonne Lortie, père de Yvon (Louise-Chalifour), Jacques, Denis, Réjeanne, Danielle; frère de Germaine (Mme Joseph Gagné), Lucienne (Mme Albert Biron), Jeanne (Mme Alexandre Gagné), Bertha (Mme Gustave Lemelin) Gabrielle (Mme Gérard Robitaille), Eugène, Julienne (Mme Théophile Hallé). Il demeurait à 668 ave Joffre. Les funérailles auront lieu samedi, à 11h. Départ de la résidence funéraire

Cloutier Ltée,
975 Marguerite-Bourgeoys
à 10h45 pour l'église Saint-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

**SANFACON (Robert)** — A Québec, le 9 septembre 1970, à l'âge de 24 ans, est décédé accidentellement Robert Sanfaçon, étudiant en foresterie, fils de feu Paul Sanfaçon et Simone Goupil, demeurant à 1198, des Erables. Les funérailles auront lieu samedi le 12 septembre à 15h. Départ du funérarium

Lépine Ltée
300, chemin Ste-Foy,
à 14h45 pour l'église Saint-Dominique et de là au cimetière de Charlesbourg.

**SIMARD (Joseph-Cléophas)** — A Sainte-Anne de Beaupré, le 9 septembre 1970, à l'âge de 91 ans, est décédé Joseph-Cléophas Simard, époux de feu Alice Dion, père de Cécile (Mme Eugène Boisvenu), Marguerite (Mme Edgar Boudreau), Joseph et Paul. Les funérailles auront lieu samedi, à 3h p.m. Départ du salon de

L'Assistance funéraire Inc.
10,195 ave Royale,
à 2h45 pour la basilique de Sainte-Anne et de là au cimetière paroissial.

**TESSIER (Casimir)** — A Saint-Casimir, le 9 septembre 1970, à l'âge de 86 ans, est décédé Casimir Tessier, époux de feu Alice Rivard. Les funérailles auront lieu samedi, à 2h30. Départ de la résidence funéraire

A. Lacoursière
185 boul. de la Montagne
à 2h20 pour l'église de Saint-Casimir et de là au cimetière paroissial.

# Le bridge contrat

1974 B-3776

**UN CHOIX**

Le recours aux impasses est souvent la seule façon qui s'offre au déclarant pour combler une déficience de levées gagnantes. Aucun problème si réellement il n'y a qu'une façon de procéder, mais il y a aussi de nombreuses mains qui laissent un certain choix. Même si le meilleur cheval n'est pas toujours le gagnant d'une épreuve, il demeure quand le favori des parieurs et le devoir d'un joueur est toujours d'exploiter ce qui apparait comme étant ses meilleures chances.

Donneur: Nord
Est-Ouest vulnérables

NORD
♠ 8 4
♥ A D 5
♦ R V 7
♣ A D 8 6 5

OUEST
♠ 9 6 3 2
♥ 8 3
♦ 4
♣ V 9 7 4

EST
♠ R V 7
♥ 7 4
♦ D 10 9 6 3
♣ R 10 2

SUD
♠ D 10 5
♥ R V 10 6 2
♦ A 8 5 2
♣ 3

| NORD | EST | SUD | OUEST |
|---|---|---|---|
| ♠ | passe | 1-♥ | passe |
| ♥ | passe | 3-♦ (1) | passe |
| ♥ | passe | passe | passe |

(1) Il aurait peut-être été préférable pour Sud de sonder les possibilités d'une manche en sans-atout, contrat qui aurait été de réalisation facile après une entame à pique de la part d'Ouest.

Entame:— quatre de carreau

Le déclarant ne s'attendait aucunement à cette attaque du quatre de carreau, mais elle est assez révélatrice et peut certainement être envisagée comme étant un singleton. Ainsi le véritable problème du déclarant est de limiter à une seule levée ses pertes à carreau alors que la dame se trouve chez Est et qu'il y a menace de coupe de la part d'Ouest. Comme l'impasse du valet de carreau ne pourrait être profitable, l'attention du déclarant doit donc se porter sur les suites noire. L'impasse de la dame de trèfle peut difficilement être envisagée alors qu'ainsi le déclarant serait exposé à une chute immédiate si le roi se trouve chez Est. Le roi de trèfle troisième chez l'un ou l'autre des adversaires pourrait accorder un succès facile, mais il est indiscutable que l'adversaire détenant quatre trèfles est le plus suceptible de détenir le roi. Y a-t-il pour le déclarant une meilleure chance?

Que le valet de pique soit chez Est ou chez Ouest, ceci est chances égales et si l'aventure ne marche pas il pourra être encore temps de recourir aux trèfles.

La décision étant prise, le Mort fait la première levée du roi de carreau et change au quatre de pique, le dix forçant le jeu de l'as. Le changement à l'atout est pris par l'as et Est se voit contraint de prendre le huit de pique de son roi. Comme accorder une coupe au partenaire en revenant à carreau serait sans profit, Est revient plutôt à l'atout pour le dix du déclarant. La dame de pique permet au Mort de disposer d'un carreau, ce qui donne le tableau suivant:—

NORD
♠ —
♥ D
♦ V
♣ A D 8 6 5

OUEST
♠ 9 6
♥ 9
♦ —
♣ V 9 7 4

EST
♠ —
♥ —
♦ D 10 9 3
♣ R 10 2

SUD
♠ —
♥ R V 6
♦ A 8 5
♣ 3

A ce moment, jeu clé, le déclarant revient avec le cinq de carreau et les adversaires ne peuvent obtenir rien de plus qu'une levée. En effet, peu importe qu'Ouest laisse gagner cette levée par son partenaire ou coupe, le déclarant pourra faire couper son dernier carreau perdant et ainsi le recours à la dame de trèfle ne sera aucunement nécessaire.

**Noël Duchesne**

**MATHIEU & SYLVAIN ENR.**

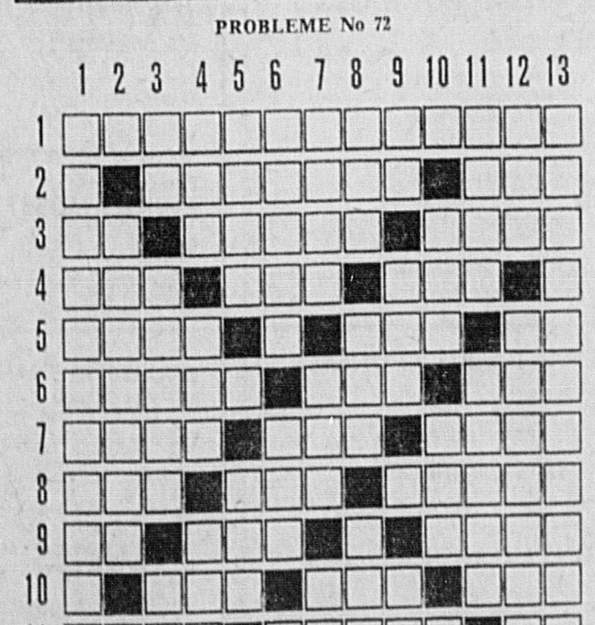
**41e ANNIVERSAIRE**

Sincères remerciements à notre nombreuse clientèle. Nous serons toujours honorés de lui continuer notre meilleur dévouement.

44, Ste-Ursule,
ARMAND MATHIEU
propriétaire
Rés.: 523-7193 Bur.: 522-2240

# Mots croisés

**PROBLEME No 72**



**HORIZONTALEMENT**

1—Interprétation de la loi par les tribunaux.
2—Alcalcide de la fève de Calabar — Aventurier né à Tonnerre.
3—Dieu solaire — Fruit à noyau — Mâle de la chèvre.
4—V. du Pérou — Femme remarquable par sa grâce et sa beauté — Unité monétaire d'Extrême-Orient.
5—Dieu hindou — V. de Belgique — Pron. pers.
6—Cercle bleuâtre autour des yeux — Général américain — Lettre de l'alphabet hébreu.
7—Câble attaché à l'ancre — Ch. l. du dép. des Hautes-Alpes — V. de Galilée.
8—Fl. d'Afrique — Nom donné en linguistique à la semi-voyelle y — Qui concerne la moralité.
9—Pron. pers. — Petit fl. de France — Petit traineau pour glisser sur la neige.
10—Port de l'Inde portugaise — Assaisonnement — Fils de Noé.
11—Prénom masc. — Second fils de Priam — Note de mus.
12—Poss. — Cap. du Venezuela — Plusieurs choses entrelacées.

**VERTICALEMENT**

1—Personne versée dans la science des lois.
2—Etablissement spécialisé dans la fabrication de l'acier — Agent politique de Louis XV.
3—Note de mus — Mois de l'année — Pron. relat.
4—Préf. sign. égalité — Prénom fém. — Pièce de bois qui soutient un navire en construction.
5—Bobine de self-induction — Ile de la côte fr. de l'Atlantique — Adj. démonstr.
6—Demander avec instance et humilité — Auteur dramatique fr. — Pieu aiguisé par un bout.
7—Bord d'un cours d'eau — Garçon d'écurie de courses — Epouse d'Abraham.
8—Adj. num. — Interj. — Fromage blanc des Alpes.
9—Art. contr. —Ecrivain fr. — Femelle du chien de chasse
10—Titre de souverains jadis vassaux du sultan — Partie rétrécie d'un organe — Type représentatif des E.-U.
11—Gaz rare de l'atmosphère — Cagneux — Pron. pers.
12—Partie longue et étroite précédant l'orifice de certains récipients — Celui qui dirige une entreprise.
13—Travaux pour étayer une maison qu'on veut réparer.

**(Solution du dernier problème)**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | C | I | G | A | L | E | ■ | A | I | G | U | E | T |
| 2 | R | N | ■ | B | O | C | A | G | E | R | ■ | L | A |
| 3 | E | F | F | E | T | ■ | V | ■ | A | I | M | E | R |
| 4 | P | O | L | E | ■ | P | I | C | ■ | M | E | V | A |
| 5 | U | R | E | ■ | B | A | S | A | L | ■ | C | A | B |
| 6 | S | T | U | C | ■ | T | O | P | ■ | C | O | T | I |
| 7 | C | U | R | A | R | E | ■ | L | O | E | R | I | S |
| 8 | U | N | I | ■ | E | L | ■ | L | U | ■ | S | O | C |
| 9 | L | E | ■ | B | I | S | O | N | ■ | N | O | ■ | ■ |
| 10 | E | ■ | M | A | I | N | ■ | T | A | E | L | ■ | T |
| 11 | ■ | C | A | N | N | A | ■ | A | R | G | O | N | ■ |
| 12 | ■ | E | T | A | N | G | ■ | D | A | U | D | E | ■ |
| 13 | E | T | E | L | ■ | E | D | E | ■ | S | E | T | H |

16—9—70

# Les "prisonniers du désert" attendent toujours à Zarka

Par l'AFP

L'attente — une attente tragique dans l'enfer des sables — continue pour les quelque 300 voyageurs, dont 64 enfants, retenus par les commandos palestiniens sur le terrain de fortune de Zarka, avec leurs avions immobilisés pour seul abri.

Pour près de 200 d'entre eux, soit les passagers du DC-8 de la Swissair et du Boeing 707 de la compagnie américaine TWA détournés dimanche, c'est la cinquième journée d'épreuve et tous ces malheureux pourraient bien rester sur le sol inhospitalier de jordanie plus longtemps que prévu.

La prolongation de la durée de l'ultimatum lancé par les palestiniens du FPLP à l'Allemagne fédérale, à la Suisse et à la Grande-Bretagne pour que ces pays libèrent les Fédayin qu'ils détiennent en contre-partie de ces derniers, mais la situation des "prisonniers du désert" devient de plus en plus intenable. Aux variations de température qui vont de 123 degrés F le jour à 55 degrés F la nuit, s'ajoutent des conditions d'hygiène des plus précaires. La Croix-Rouge multiplie ses offres sur le le chef de sa mission spéciale plan humanitaire pour venir en aide aux prisonniers tandis que à Amman, M. André Rochat, poursuit avec les responsables du FPLP des négociations délicates et complexes qui, croit-on savoir, buttent sur la question des voyageurs d'origine juive qui se trouvent entre les mains des Palestiniens.

Un DC-6 du comité international de la Croix Rouge est parti de Genève pour Amman avec une cargaison étrange allant de l'insecticide aux culottes en plastique pour bébés, en passant par des latrines portables et 300 couvertures.

Une équipe médicale comprenant notamment deux médecins et des infirmières est également à bord. D'autre part, un véritable pont aérien a été établi par le CICR entre son antenne de Beyrouth et Amman pour assurer le transport d'un millier de repas par jour.

A l'aérodrome d'Incirlik, en Turquie, sont basés six avions de transports C-130 de l'armée américaine prêts à décoller pour porter secours aux passagers des avions détenus à Zarka.

A Berne où le conseil fédéral est réuni deux fois dans la journée en séance extraordinaire, on suit attentivement le développement de la situation politique à Amman où Jordaniens et Palestiniens s'affrontent toujours, créant un climat peu propice à la négociation. Le ministre helvétique des Affaires étrangères, M. Pierre Graber, a reçu mercredi dans la soirée les ambassadeurs et représentants diplomatiques des pays arabes accrédités en Suisse pour leur remettre une note verbale — cette note demande aux gouvernements arabes de faire tout ce qui est en leur pouvoir "pour faciliter et assurer le succès de la mission de médiation et de négociation confiée au CICR" par la Suisse, la Grande-Bretagne, la République fédérale allemande et les Etats-Unis. Hier matin, le chancelier de la Confédération helvétique M. Karl Huber a annoncé qu'un "état-major international de crise" comprenant des représentants des quatre pays concernés avait été mis sur pied à Berne pour "assurer les contacts les plus étroits et un échange d'information aussi rapide que possible" sur toute l'affaire des détournements d'avions.

Selon M. Huber, Berne est également en contact avec Israel — qui n'est pas représenté au sein de cet état-major — par toutes les voies possibles mais ces contacts se déroulent en dehors de l'action concertée menée par la Suisse, la Grande-Bretagne, la RFA et les Etats-Unis.

Interrogé sur l'éventualité d'une intervention militaire américaine au cas où les négociations avec les palestiniens échoueraient, M. Huber s'est borné à répondre: "Cela fait partie des multiples spéculations qui entourent toute cette affaire et sur lesquelles je ne m'étendrai pas".

En accord avec les autorités helvétiques, la compagnie Swissair a décidé, pour des raisons de sécurité, de suspendre tous ses vols à destination de Beyrouth.

De leur côté, les compagnies aériennes britanniques ont également suspendu hier leurs vols à destination de Beyrouth, Amman et Le Caire. Mercredi déjà, à la suite du détournement de l'avion de la BOAC les vols des avions de ligne britanniques vers ces trois villes avaient été annulés.

A Londres où les réunions ministérielles se sont succédé toute la journée avant que le cabinet britannique ne siège au grand complet, on a appris que 23 passagers du VC-10 immobilisé depuis mercredi à Zarka avaient été conduits à l'hôtel "Intercontinental" d'Amman. Tous sont des ressortissants arabes à l'exception d'une jeune britannique de 21 ans, miss Lesley Pressley, fiancée à un étudiant originaire du Moyen-Orient qui figure parmi les voyageurs. Tous les otages amenés à Amman restent sous la surveillance des commandos palestiniens.

Les combats de rues entre Fédayen et Jordaniens qui ont fait rage mercredi et encore un peu hier ont mis les otages de l'hôtel Intercontinental dans une position précaire alors que l'édifice qui les abrite a été la cible d'obus et de balles de mitrailleuses. Les invités involontaires se sont réfugiés dans les couloirs du sous-sol pour parer à toute éventualité. Personne n'a été blessé. Entre-temps, chacun essaie de faire contre mauvaise fortune bon coeur, l'un des grands problèmes étant d'occuper les enfants.

# Moscou admet que la RAU a pris des "mesures militaires minimales"

(D'après UPI et AFP) — L'Union soviétique a rejeté hier soir les accusations d'Israël, à savoir que l'Egypte aurait violé le cessez-le-feu dans la zone du canal de Suez, bien qu'elle admette que les Egyptiens aient pris des mesures militaires "minimales" dans la région en déplaçant des installations de fusées.

Le journal du gouvernement soviétique, les Izvestia, admet pour la première fois, dans ses commentaires, que des missiles Sam 2 et Sam 3 ont changé de position à l'intérieur de la zone du canal de Suez et que quelques installations de fusées ont été "remplacées" après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

A Tel-Aviv, un porte-parole militaire israélien a dit qu'un soldat israélien avait été tué et qu'un autre avait été blessé, hier, quand des guérilleros arabes avaient attaqué au bazooka une patrouille israélienne en Haute Galilée, près de la frontière libanaise.

**ACCUSATION DES CONTRE ISRAEL**

Les "Izvestia", que cite l'agence Tass, ont accusé hier Israël de porter "un coup prémédité" aux possibilités d'un règlement politique au Moyen-Orient, de créer "une atmosphère de diktat" autour des entretiens de New York, de poursuivre une "politique d'obstruction" et de renforcer, en la réaménageant, la ligne de défense "Bar Lev".

"La position actuelle du gouvernement israélien, écrit le journal, est incompatible avec l'accord sur le cessez-le-feu qui vise à trouver des formules acceptables pour tous d'un règlement politique de la crise du Moyen-Orient sur la base de la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967."

L'attitude israélienne "constitue une nouvelle manifestation de la politique d'obstruction des milieux dirigeants de Tel-Aviv qui s'efforcent de créer autour des conversations de New York une atmosphère de diktat israélien et de conversations entre vainqueurs et vaincus. Tel-Aviv et ses partisans en Occident cherchent à noyer la vérité en ce qui concerne la situation réelle dans la région du canal de Suez sous des monceaux d'accusations contre la RAU à propos de prétendues violations par celle-ci de l'accord sur le cessez-le-feu provisoire", affirment les "Izvestia".

"Israël et tous ceux qui le suivent dans cette voie, endossent une grande responsabilité," conclut le journal, qui oppose à cette attitude la "position constructive que la RAU prête, quant à elle, à s'occuper sérieusement du règlement politique de la crise au Proche-Orient.

# *La mission Jarring peut encore être sauvée (Thant)*

NATIONS UNIES (AFP) — Dans une conférence de presse, hier, le secrétaire général de l'ONU a exprimé l'opinion que la mission Jarring pouvait encore être sauvée et que c'était le moment d'exercer tous les efforts constructifs dans ce but, "ce que nous faisons, je vous assure", a-t-il dit.

U Thant a reconnu que "les efforts actuels de paix dans le Moyen-Orient commencés si récemment avec espoir, parce qu'il n'y avait pas d'alternative, ont enregistré un sévère recul avant même d'avoir vraiment commencé.

"L'ambassadeur Jarring, a dit U Thant, reste ici, à la disposition des parties, et il n'est nullement désespéré. Il poursuit ses efforts dans la conviction que, en eux, résident la seule possibilité d'ouvrir la voie à la paix au Moyen-Orient."

U Thant a rappelé que M. Jarring avait eu des contacts avec les parties, même au moment où il avait des combats quotidiens dans le secteur de Suez. "Aujourd'hui, a-t-il ajouté, le cessez-le-feu est scrupuleusement observé dans ce secteur. Il n'y a pas d'hostilités". Quant aux arrangements relatifs à la trêve d'armes, ils ont été faits exclusivement par les Etats Unis, avec les deux parties, et l'ONU n'a aucune responsabilité en la matière.

Le secrétaire général de l'ONU s'est par ailleurs déclaré optimiste sur la possibilité d'une solution au problème du Moyen-Orient, principalement pour la raison que les quatre membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, URSS) ont réussi, au cours de leurs réunions des derniers 18 mois, à mettre au point une sorte de "consensus" sur ce problème. Les zones d'accord entre les membres permanents sont beaucoup plus étendues que les zones de désaccord, et c'est là un signe très encourageant, a dit U Thant, qui a ajouté: C'est la première fois depuis la création de l'ONU, il y a 25 ans, que les quatre membres permanents se trouvent autant d'accord. Naturellement, cette association ne doit pas devenir une institution indépendante des organes de l'ONU, mais elle doit fonctionner dans le cadre du Conseil, et sur la base de la résolution 242.

**PAS D'AUTRE MANDAT**

"Je n'ai aucune intention de me présenter une troisième fois," a d'autre part déclaré U Thant dont le second mandat de secrétaire général de l'ONU vient à expiration le 31 décembre 1971.

Cependant, U Thant a ajouté qu'il ne jugeait pas le moment venu de faire une déclaration catégorique sur cette question.

En réponse à la question d'un journaliste, à sa conférence de presse, le secrétaire général a souligné qu'il "était faux" de lier sa décision de se présenter ou non une nouvel fois à la guerre dans le Sud-Est asiatique.

U Thant a ajouté qu'il pensait toujours que personne ne devrait aspirer à plus d'un mandat de secrétaire général de l'ONU.

Le secrétaire général a enfin prédit que la Chine populaire n'entrerait pas à l'ONU avant le mois de novembre ou de décembre 1972. U Thant a refusé de dire si cette prédiction était liée aux élections présidentielles américaines de novembre 1972 ou à la date à laquelle il prévoit la fin de la guerre d'Indochine. Il a ajouté qu'il expliquerait cette prédiction au moment voulu.

**EVENEMENT HISTORIQUE**

Le secrétaire général a déclaré que la signature du pacte germano-soviétique était un événement historique qui le rendait très optimiste sur l'avenir de la paix dans le monde. L'Europe demeure la capitale politique du monde, a ajouté U Thant.

ANNONCE

**J'EN AI ASSEZ DE CETTE TYRANNIE DES ENFANTS GÂTÉS**

"J'ai 49 ans. Il m'a fallu des années de dur labeur pour en arriver où je suis, à un rang qui n'a pourtant rien de sensationnel. J'ai grandi pendant la grande crise économique, perdu quatre ans à la guerre, gagné mon pain à la sueur de mon front. Je suis un ami du progrès et de la liberté, je suis un "square" et j'en ai par-dessus la tête des hippies, des contestations et des âneries". C'est en ces mots que s'exprime un professeur d'histoire dans un article de Sélection du Reader's Digest de septembre. Il affirme que la plus grave erreur de sa génération, c'est sa lâche capitulation devant la jeunesse. Il poursuit: "Depuis quand les enfants peuvent-ils gouverner le pays? En vertu de quel droit, de quelle expérience, des adolescents mal débarbouillés et qui n'ont pas assez vécu pour avoir du jugement ou de la sagesse sont-ils devenus nos maîtres à penser?" Lisez cet article révélateur et intéressant dans Sélection du Reader's Digest de septembre. Achetez votre exemplaire aujourd'hui même!

SIMPSONS-SEARS

# SPECIAUX DU SAMEDI

*Pas de commandes postales ou téléphoniques S.V.P.!*

## SPECIAUX 1 HEURE - 9 A.M. A 10 A.M.

9h.00 à 10.00 A.M.
Pour Hommes!
**SOULIERS DE QUILLES!**
Rég. 7.98 la paire - Spécial 6.66 pre
Souliers réglementaires en cuir véritable. Noir avec rayure rouge. 6 à 11, demi-pointures.
Souliers pour Hommes (Rayon 67).

9.00 à 10.00 A.M.
**DRAPS FLANELLETTE!**
Rég. 4.99 - Spécial 3.49
Draps de flanellette de très belle qualité. Grandeur 70"x90". Rayés.
Toiles et Literie (Rayon 96).

9h.00 à 10.00 A.M.
AU CENTRE DES SPORTS
**CARTOUCHES .303!**
Spécial - boîte de 20 2.99
Cartouches .303 (British), pointe acier. Paquet de 20.
(Rayon 6).

9h.00 à 10.00 A.M.
**ENS. CHAISE COQUILLE ET GARNITURE!**
Rég. 13.97 l'ens. - Spécial 9.99 ens.
Chaise coquille base fer noir, garniture en velours côtelé tangerine, or, brun et vert.
Rideaux et Tentures (Rayon 24).

9h.00 à 10.00 A.M.
**TAPIS EN COCO!**
Rég. 1.49 - Spécial 69c ch.
Tapis en coco, peut servir comme entrée de porte.
Rayon des Tapis (Rayon 37).

9h.00 à 10.00 A.M.
**ENS. VESTON & PANTALON**
POUR GARCONS!
Grandeurs: 7 à 10.
Rég. 26.90 - Spécial 18.99 ens.
Grandeurs: 12 à 16.
Rég. 31.90 - Spécial 23.99 ens.
Veston 100% laine, double croisure, 3 poches, à rayures, pantalon "Perma-Prest". Bleu, vert, brun et gris. 7 à 10. 12 à 16.
Vêtements pour Garçons (Rayon 40).

9h.00 à 10.00 A.M.
Pour Hommes!
**TRICOTS REPUTES!**
Rég. 9.95 à 11.95
Spécial 6.66
Magnifiques gilets, manches longues, lavez-et-portez, col haut ou boutonné. Choix de couleurs. P.M.G. et TG.
Accessoires pour Hommes (Rayon 33).

9h.00 à 10h.00 A.M.
Pour Hommes!
**PANTALONS T66**
Rég. 12.98
Spécial 5.99
Pantalon "Perma-Prest", lavable à la machine. Couleurs asst. Grs: 28-30-32-34-40-42.
Simpsons-Sears — Vêtements Sport pour Hommes (Rayon 41).

9h.00 à 10h.00 A.M.
Pour Hommes, quant. 18!
**PALETOTS DE CUIR 7/8!**
Rég. 99.50
Spécial $59
Longueur 7/8. Doublure amovible, ceinture à la taille. Couleurs: brun, noir. Grs: 40 à 46.
Simpsons-Sears — Mode Masculine (Rayon 45).

9h.00 à 10.00 A.M.
**TAPIS TRESSE 24" X 34"!**
Rég. 2.99 - Spécial 1.99 ch.
Tapis tressé très durable. Grandeur: 24" X 34".
Rayon des Tapis (Rayon 37).

9.00 à 10.00 A.M.
**ENS. 23 PCES POUR COUPER LES CHEVEUX!**
Rég. 16.88 - Spécial 12.88
Très pratique à la maison, pour les petits et grands!
Cosmétiques (Rayon 8).

9h.00 à 10.00 A.M.
**ENS. 3 PCES POUR BAMBINS!**
Rég. 19.99 et 21.99 - Spécial $16 et $18
Ens. chapeau, veston et pantalon en velours côtelé. Beige, vert et or. 3 à 6X.
Vêtements pour Enfants (Rayon 29).

9h.00 à 10.00 A.M.
Pour Bambins!
**BLAZERS!**
Rég. 14.98 - Spécial $11
Blazer en velours côtelé, lavable à la machine. Or, vert et beige. 4 à 7 ans.
Vêtements pour Enfants (Rayon 29).

9h.00 à 10h.00 A.M.
Pour Hommes, quant. 24!
**VESTE A FRANGE EN CUIR BRUT**
Rég. 49.95 - Spécial $34
Longueur 3/4, doublure de rayonne.
Simpsons-Sears — Mode Masculine (Rayon 45).

## SPECIAUX DE 9H.A.M. JUSQU'A EPUISEMENT DU STOCK!

Pour Dames!
**SOULIERS DE QUILLES!**
Rég. 6.99 la paire - Spécial 5.98 pre
Souliers de quilles pour dames, en cuir. Rouge, bleu, noir et beige. Pointures: 5 à 10.
Souliers pour Dames (Rayon 54).

Pour Dames!
**BABY DOLLS!**
Rég. $4 - Spécial 1.99
Baby-dolls en Fortrel et coton, garniture en dentelle, manches longues ou sans manches. Imprimés ou unis. Rose, bleu, jaune et vert. TP. P. M.
Lingerie (Rayon 38).

Pour Hommes!
**PANTALONS!**
Rég. 16.98 - Spécial 13.99
Pantalons de toilette, 100% laine et Fortrel et laine. Couleurs asst. Grs: 28 à 42.

Pour Bambins!
**BLAZERS!**
Rég. 4.99 - Spécial 3.33
Blazer en tricot. Marine, vert et rouille. 4 à 6X ans.
Vêtements pour Enfants (Rayon 29).

**VELOURS DE COTON!**
Rég. 2.49 la verge - Spécial 1.99 vge
Idéal pour vêtements d'enfants, lavable, largeur 36 pouces. Rouge, bleu, vert, rose foncé et turquoise.
Tissus (Rayon 36).

**CINTRES EN NOYER POUR MANTEAUX!**
Val. 89c ch. - Spécial 2 pour $1
Cintres en noyer noir.
Menus Articles (Rayon 25).

**GRILLE DE FOYER!**
Rég. 21.98 - Spécial 17.99
Grille de foyer fini laiton. Grandeur: 28" X 36".
Accessoires Electriques (Rayon 34).

**LAMPE DE TABLE!**
Rég. 6.99 - Spécial 4.99
Lampe de table, style moderne.
Lampes (Rayon 21).

**TISSUS FACIAUX!**
Rég. 39c la boîte - Spécial 3 btes pour $1
Tissus faciaux "White Velvet".
Cosmétiques (Rayon 8).

**PLATS "CORNING WARE"!**

| 1 pinte | 2 1/2 pintes | Poêlon 2 1/2 pintes |
|---|---|---|
| Rég. 7.95. Spéc. | Rég. 11.95. Spéc. | Rég. 13.98. Spéc. |
| 6.88 | 9.88 | 11.88 |

Résistant température 350° à 75°. Couleur avocado.
Articles Ménagers (Rayon 11).

Pour Hommes!
**SOULIERS SPORT!**
Rég. 7.98 la paire - Spécial 5.99 pre
Style loafer et lacé. Cuir avec semelle en caoutchouc. Noir et brun. Pointures: 6 à 11, demi-pointures.
Souliers pour Hommes (Rayon 67).

1/2 Prix et Plus !
Pour Hommes!
**CHEMISES DE TOILETTE !**
Rég. $8 et $9
Spécial 3.99
Chemises de toilette, manches longues et courtes, unies ou à rayures, poignets doubles et simples. Jaune, vert, bleu et brun. Enc.: 15 à 17.
Accessoires pour Hommes (Rayon 33).

**CUIRETTE!**
Rég. 2.98 la verge - Spécial 1.99 vge
Pour ensemble sport ainsi que pour la décoration. Largeur 56 pouces. Brun foncé, marine, gris et blanc os.
Tissus (Rayon 36).

RABAIS 33 1/3%
**SUR SEMENCE A GAZON (5 LB)**
Ex.: Rég. 5.98 - Spécial $4
Au coin du Jardinier (Rayon 71).

**JEU DE VITESSE "HOT WHEELS"!**
Rég. 2.99 - Spécial 1.97
Comprend 10' de piste, une voiture, un serre-joint, un bouton collectionneur.
(Rayon 49).

**TASSES A CAFE!**
Val. $1 à 1.25 - Spécial 2 pour $1
Assortiment de tasses à café, modèles et couleurs variés.
Porcelaine (Rayon 35).

**CONTENANT A JUS 32 ONCES!**
Rég. 2.99 - Spécial $2
Contenant à jus 32 onces en Pyrex, couvercle hermétique.
Articles Ménagers (Rayon 11).

**BONBONS MELANGES!**
Rég. 79c lb - Spécial 57c lb
Bonbons importés frais et délicieux.
Bonbons (Rayon 87-C).

Pour Hommes!
**BAS DE TOILETTE!**
Spécial 66c pre
Laine & Nylon ou Nylon. Grandeurs: 10 à 12 et 10 à 13. Couleurs assorties.
Accessoires pour Hommes (Rayon 33).

Pour Fillettes!
**JUPONS!**
Rég. .98 à 1.98 - Spécial 79c ch.
Jupon court ou long en Nylon et coton. Rose, blanc, bleu et jaune. 8 à 14 ans.
Vêtements pour Fillettes (Rayon 77).

**SHORTS POUR BAMBINS ET BAMBINES!**
Rég. 2.99 et 3.99 - Spécial $2 et $3
Nylon extensible. Blanc et marine. 4, 6 et 7 ans.
Vêtements pour Enfants (Rayon 29).

**VELOURS COTELE!**
Rég. 2.98 la verge - Spécial 1.99 vge
"Perma-Prest", 8 côtes au pouce, largeur 45 pouces. Vert émeraude, royal et rouille.
Tissus (Rayon 36).

**CINTRES DE BOIS!**
Spécial 10 pour 49c
Pour vêtements d'enfants ou d'adolescents.
Menus Articles (Rayon 25).

**PERCEUSE 1/4 PO. "CRAFTSMAN"**
Rég. 22.98 - Spécial 14.99
Perceuse 1/5 hp., 1500 R.P.M., idéal pour bricoleur. Garantie d'un an.
Quincaillerie (Rayon 9).

**JEU SPIROGRAPHE!**
Rég. 4.44 - Spécial 3.27
Inventez des motifs, comprend 18 rosaces, 4 plumes de couleur, papier.
(Rayon 49).

Pour l'étudiant!
**FEUILLES MOBILES!**
Spécial 77c pqt
Paquet de 255 feuilles mobiles.
Papeterie (Rayon 3).

**POUSSETTE PLIANTE!**
Rég. 8.49 - Spécial 3.66
Très utile pour votre magasinage, construction solide.
Articles Ménagers (Rayon 11).

**PLUMES "BIC"!**
Rég. 88c ch. - Spécial 66c ch.
Ensemble 6 plumes, 3 bleu, 1 rouge, 1 noir et 1 vert.
Papeterie (Rayon 3).

SIMPSONS-SEARS GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"